BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLV
C
20
NAPOLI

XLV
C
20

VOYAGES
DE
RICHARD POCKOCKE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ET DE CELLE DES ANTIQUITÉS DE LONDRES, &c.

En Orient, dans l'Egypte, l'Arabie, la Paleſtine, la Syrie, la Grece, la Thrace, &c. &c.

Traduit de l'Anglois, ſur la Seconde édition.

PAR M. EYDOUS.

Nouvelle édition ſoigneuſement corrigée & augmentée de quelques notes.

TOME SECOND.

A NEUCHATEL,

Aux dépens de LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXII.

DESCRIPTION DE L'ORIENT.

LIVRE QUATRIEME.

Gouvernement, coutumes & hiſtoire naturelle de l'Egypte.

CHAPITRE I.

Gouvernement de l'Egypte.

On diviſe l'Egypte en trois parties, haute, baſſe & moyenne. On ſubdiviſe celle-ci en provinces, qui ſont gouvernées ou par des *ſangiacs*, qu'on appelle auſſi *beys*, ou par des

cashifs. Celles qui ſont gouvernées par les premiers s'appellent *ſangialics*; mais lorſqu'elles dépendent d'un ſangiak, & qu'elles ſont gouvernées par un cashif, qui n'eſt pas bey, on les appelle *cashiflics.*

Le *ſangiak* eſt un gouverneur ſous le drapeau, ou *ſangiak* duquel tous les gens de guerre ſont obligés de ſe ranger, toutes les fois qu'il lui plait de les convoquer.

Le *divan* a conſervé l'ancienne diviſion, ſuivant laquelle le *Delta* étoit au bas, la *Thébaide* au haut, & l'*Heptanomis*, ainſi appellée parce qu'elle contenoit ſept provinces, au milieu.

Mais les voyageurs diviſent communément l'Egypte en haute & baſſe. Celle-ci comprend tout le pays qui eſt au midi du *Caire*, où il y a ſix *ſangialics* ou *cashiflics*, dont deux ſont dans le *Delta*, ſavoir *Garbieh* au nord-oueſt, & *Menoufieh* au ſud-ſud-eſt. Au couchant eſt *Baheira*, dont dépend le cashiflic de *Terrane.* A l'orient ſont *Balbeis* & *Manſoura*, qu'on appelle, à ce que je crois, *Dequahalie*, & j'ai appris depuis que *Kalioub* eſt le ſixieme.

La moyenne Egypte n'a à l'orient qu'*Atfieh*, au couchant *Gize*, *Faiume*, *Beneſvief*, *Minio*, & à ce qu'on dit,

Archemounain & *Manfalouth*. Je crois que la derniere dépend du bey de *Gize*, & cela étant, on doit la regarder comme une partie de la haute Égypte; l'autre appartient à la Mecque, & forme une eſpece de principauté indépendante. *Gize*, qne j'ai nommée la premiere, appartient toujours au *tefterdar*, ou grand-tréſorier d'Egypte.

La haute Égypte contenoit autrefois vingt-quatre provinces, mais les sheiks Arabes ſe ſont emparés de la plûpart; de maniere que je ne connois au couchant que *Girge*, *Eſne* & *Manfalouth*, quoiqu'on mette de ce nombre *Aboutig*, *Tome*, *Hou*, *Bardis*, *Furshout* & *Badjoura*. La derniere & la plûpart des autres ſont gouvernées depuis quelques années par les sheiks Arabes. A l'orient eſt *Sciout*, & à l'orient & au couchant *Ibrim*. *Elma* eſt auſſi un cashiflic; il eſt au midi d'*Oaſis*, & j'ai appris qu'il y avoit certaines loix & coutumes particulieres, une entr'autres, qu'un étranger ne peut y reſter que trois jours.

Akmim, *Kenna*, *Cous* & *Luxerein* ont auſſi paſſé pour des cashiflics, mais ils paroiſſent aujourd'hui confondus dans le gouvernement Arabe; la plus grande partie de cette contrée étant ſoumiſe à ces cinq sheiks.

Au couchant eſt le sheik d'*Aboutig*, qui a auſſi une partie de ſon territoire au levant; le sheik de *Bardis*, près de *Girge*, lequel a un très-petit territoire dans cet endroit, & un plus grand près de *Cous* & de *Luxerein*; le sheik de *Furshout*, dont le territoire s'étend du côté du couchant juſqu'aux cataractes. Il a auſſi une contrée à l'orient, au-delà de celle du sheik de *Bardis*; à l'orient l'emir d'*Akmim*, qui poſſéde encore une vaſte contrée au couchant. Un sheik qui réſide à *Elbanaut*, lequel a un petit territoire près de *Kepht*, & qui eſt le frere du sheik de Furshout; vient enſuite le pays du sheik de *Bardis*, dont j'ai parlé ci-deſſus.

Le pays qui eſt à l'orient eſt preſque entiérement poſſédé par les Arabes, leſquels n'ont aucun gouvernement régulier, de ſorte, comme je l'ai obſervé, qu'il n'y a qu'une province gouvernée par un cashif, ſavoir *Sciout*, & le cashif d'*Ibrim*, dont le diſtrict s'étend au levant & au couchant au-deſſus de la premiere cataracte.

Les enfans de ces sheiks Arabes ſuccedent à leurs peres; mais il faut qu'ils ſoient confirmés par le pasha, à qui il revient des ſommes conſidé-

rables à la mort d'un sheik. Il differe même de les confirmer jusqu'à ce qu'on ait dépoſé l'argent, & il arrive ſouvent dans cet intervalle que les parens du sheik trament des intrigues pour ſe ſupplanter l'un l'autre. On prétend que le pasha ne confirme que celui qui s'eſt rendu agréable au divan & aux habitans.

Toute l'Egypte eſt gouvernée par un pacha que le grand-Seigneur y envoie, & dont le pouvoir eſt fort limité. Son office ſe réduit à communiquer aux beys qui compoſent ſon divan, & aux divans des divers ogiaks militaires, c'eſt-à-dire, à leurs corps, les ordres du grand-Seigneur, & les faire exécuter par les officiers. Lorſqu'il afferme les domaines du ſultan, & que quelqu'un vient à mourir dans le pays, les amendes lui appartiennent; car anciennement toutes les terres de l'Egypte appartenoient au grand-Seigneur, & la porte les regarde encore aujourd'hui comme ſiennes. (*a*) Mais comme le Grand-

(*a*) C'eſt le principe injuſte de tout état deſpotique ; où tout droit de propriété eſt anéanti. Un ſouverain légitime a de

Seigneur n'y a plus la même autorité ; elles paſſent aux héritiers, qui en reçoivent l'inveſtiture du pacha, moyennant une petite ſomme qu'ils lui payent. Un pacha qui entend ſes intérêts doit s'étudier à vivre en bonne intelligence avec les perſonnes qui ont le plus de crédit, de même qu'avec les chefs des corps militaires, afin de pouvoir connoître leurs deſſeins. S'il apperçoit qu'ils ſoient préjudiciables à la porte, c'eſt à lui à fomenter des diviſions parmi eux, & au cas qu'il ne puiſſe arriver à ſon but, à en tirer le meilleur parti qu'il peut, ſans ſe laſſer de tramer les intrigues qu'il juge pouvoir réuſſir. Il doit faire enſorte de ſe débaraſſer de ceux, qui lui paroiſſent trop entreprenans. Il eſt vrai qu'on le dépoſe tôt ou tard, mais il doit d'autant moins s'en mettre en peine, que ſa perſonne paſſe pour ſacrée, & qu'il eſt aſſuré d'obtenir un emploi plus conſidérable. Les ordres du grand-

---

droit une portion ſur le revenu des propriétaires, autant qu'il en eſt beſoin pour ſoutenir les charges & les dépenſes de l'état.

Seigneur l'occupent d'autant moins, que les habitans n'en ſouffrent point de contraires à leurs intérêts, & que la porte s'étudie à ſe conformer à leur volonté. Lorſqu'il a ſu ſe concilier le favori du grand-Seigneur, & les chefs du corps militaire, qu'ils ne trament rien contre la porte, & que celle-ci ne fait aucune innovation, la charge de pacha eſt fort aiſée à exercer. Dans les cas où il s'agit d'exciter des diviſions, il convient que lui & ſon caia ſachent ménager une intrigue, & employer les inſtrumens convenables pour en ſortir avec honneur. S'agit-il de ſe défaire de quelque chef de parti, il doit alors employer l'argent pour engager les perſonnes dont il ſe méfie le moins à agir le plus ſecrétement qu'il ſe peut. Il arrive quelquefois qu'un pacha, après avoir abaiſſé un parti, trouve moyen de ſe défaire des chefs du parti oppoſé, qui l'ont aidé à détruire l'autre.

S'il m'eſt permis de former des conjectures ſur l'origine du *sheik-bellet*, ou du gouverneur de la ville que le Pacha nomme, je croirois qu'il eſt le même que l'officier Arabe qui exerçoit cet emploi ſous les *Mammelucs*, ou que le peuple peut avoir engagé la porte à nommer un

bey, qui lui fût agréable, pour ménager les intérêts. Cet officier, lorſqu'il eſt en crédit, a un pouvoir fort étendu, & l'on peut même aſſurer qu'il eſt ſouverain en Egypte. Il doit avoir pour objet de ſe faire eſtimer & reſpecter des gens en place, de vivre en bonne intelligence avec la porte, de prévenir les innovations contraires à ſes interêts, d'empêcher qu'elle n'envoie des ordres qui donnent atteinte aux privileges dont le pays jouit, & au cas qu'il arrive quelque tumulte à l'occaſion de ces ordres, de les pallier à Conſtantinople, de façon qu'on n'en entende plus parler; & en général, de faire enſorte qu'on n'entreprenne rien au-dedans, ni au-dehors, ſans l'avoir conſulté. On peut dire qu'il doit ſon autorité à ſon crédit, plutôt qu'à l'emploi qu'il exerce; car le gouvernement d'Egypte eſt tel que d'autres que lui, par exemple, un *caia* des janiſſaires, ou des *azabes*, & quelquefois même un *oda-basha*, qui eſt des plus bas officiers, ſuffiſent pour le faire changer de forme. Quiconque a aſſez de talens pour prendre cet aſcendant, & pour ſe faire aimer du peuple, eſt ſûr d'avoir tous les grands à ſon lever, & de

faire paſſer tout ce qu'il dit pour une loi.

Comme la haute Egypte eſt ſoumiſe à des sheiks Arabes fort puiſſans, la porte eſt obligée d'y envoyer un *ſangiak* pour gouverner le pays & lever les tributs qu'elle exige d'eux & des cashifs qui lui ſont ſubordonnés. Ce gouverneur & ſes officiers réſident à *Girge*. Il a ſon divan, & fait preſque autant de figure qu'un pacha. C'eſt-là que réſident les divers détachemens des corps militaires. Il eſt nommé tous les ans par le divan du *Caire*, mais il reſte pour l'ordinaire trois ans en charge.

Les hiſtoriens rapportent que le ſultan Selim ayant conquis l'Egypte, extermina entiérement les Mammelucs. Peut-être laiſſa-t-il aux habitans la même forme de gouvernement qu'ils avoient, mais il y a tout lieu de croire que ce n'en étoit plus que l'ombre, vû qu'il réduiſit les provinces en gouvernemens, de même que dans ſes autres domaines. Il établit ſes créatures pour beys, & envoya dans toutes les contrées des cashifs affidés, qui n'avoient aucun intérêt à ménager le pays. Il peut ſe faire que dans la ſuite des

tems ces beys ayent été remplacés par leurs eſclaves, & que ces poſtes ſoient reſtés entre les mains de ces derniers. On voit donc que ce gouvernement approchoit beaucoup de celui des Mammelucs. Il paroît que les beys n'eurent pas d'abord un grand pouvoir. Il réſidoit entiérement dans les troupes, ſur-tout les janiſſaires & les Azabes, & ils devinrent ſi puiſſans, qu'ils entreprirent de changer le gouvernement. On voit dans une liſte des pachas que tout ſe paſſa aſſez tranquillement juſqu'en 1602, qu'ils maſſacrerent un pacha. Vingt-huit ans après, ils en dépoſerent un autre, & c'eſt le ſeul exemple de cette eſpece qu'on ait vu depuis Selim, juſqu'en 1673. On prétend cependant qu'il y a quelques années que la ſoldateſque a obligé les pachas à abandonner le château, & qu'elle a même le pouvoir de les dépoſer en vertu d'une capitulation qu'elle fit avec le ſultan Selim.

La porte s'étant apperçue que les troupes devenoient trop puiſſantes, jugea à propos de vendre les villages aux officiers qui les commandoient, au lieu qu'ils ne les achetoient point autrefois, pour n'être point ſoumis aux beys, auxquels ils ſont aujour-

d'hui obligés de faire leur cour; parce que les beys, comme gouverneurs des provinces ont une autorité abſolue ſur leurs villages. La porte s'en trouve mieux, parce que l'autorité réſidant entre les mains des beys, elle peut s'en débarraſſer, ſans que le peuple y trouve à redire, au lieu qu'elle ne pouvoit offenſer un officier ſans s'expoſer au reſſentiment de toutes les troupes, ce qui pouvoit avoir des ſuites funeſtes. Comme les beys ne ſont point entierement attachés à la porte, il vaut mieux que la charge ſoit ſucceſſive qu'héréditaire; car l'*haſnadar* ou tréſorier d'un bey, ou tel autre grand officier ou cashif, qui étoit ſon eſclave, venant à épouſer ſa veuve, eſt obligé d'employer une grande partie de ſes biens en préſens, pour ſe faire des amis, & s'aſſurer la ſucceſſion, ce qui empêche qu'ils ne deviennent trop puiſſans. Mais il paroît que la porte s'eſt trompée dans les meſures qu'elle a priſes pour s'aſſurer de l'Egypte. Elle auroit beaucoup mieux fait de changer tous les ans les troupes, pour empêcher qu'elles ne ſe mariaſſent dans le pays. Elle auroit dû encore nommer des Turcs pour beys, & défendre l'importation des eſclaves

en Egypte, vû qu'ils ſont la principale force du gouvernement préſent contre la porte. En effet un grand n'a pas plutôt affranchi ſes eſclaves, qu'ils deviennent *caimacan*, enſuite *cashifs*. Ils achetent d'autres eſclaves, qu'ils affranchiſſent à leur tour, de maniere que tous dépendent du premier maître. La porte ſent ſi bien l'avantage dont il ſeroit pour elle d'avoir un plus grand aſcendant ſur les troupes, qu'elle a ſouvent tenté d'envoyer un aga des janiſſaires pour commander dans le pays; mais les troupes & les beys s'y ſont toujours oppoſés.

Le pacha a un *caia*, ou bey, dont l'office eſt amovible, qui eſt ſon premier miniſtre & tient le divan. Le pacha, de même que le grand-Seigneur, ſe tient aſſis dans une tribune fermée d'une jalouſie au bout de la ſalle du divan, & il y aſſiſte rarement, ſi ce n'eſt dans les occaſions extraordinaires, par exemple, lorſqu'il arrive quelque ordre de la porte, &c. Un des grands officiers qui accompagnent toujours le pacha, lorſqu'il ſort, eſt le *dragoman-aga*, qui non ſeulement lui ſert d'interprete, mais encore de maître des cérémonies. Le pacha a ſes *chouſes*,

ſes *shatirs*, ſes *boſtangis*, & une garde de Tartares à cheval, pour ſa ſureté, & pour porter ſes dépêches.

L'*Emir-Hadgi*, où le prince des pélerins qui vont à la Mecque, eſt nommé tous les ans par la porte, & reſte deux ans en charge, afin de le dédommager des dépenſes extraordinaires qu'il eſt obligé de faire la premiere année pour ſon équipage. Si c'eſt un homme de capacité, & qui ait des amis à la cour, il peut conſerver plus long-tems ſon emploi, mais il eſt rare que cela aille à plus de ſix ans; car lorſqu'il a conduit la caravane ſept ans de ſuite, le grand-Seigneur lui fait préſent d'un collier d'or; ſa perſonne paſſe pour ſacrée, & l'on ne peut plus le punir de mort publiquement. Cet officier a l'inſpection ſur les états qui dépendent de la Mecque, & y envoye ſes *ſardars* pour les gouverner. Les émolumens de cette charge, indépendamment de ce que la porte lui donne, conſiſtent dans le dixieme de tous les effets des pélerins qui meurent en chemin; & lorſqu'il ſe conduit bien pendant ſon adminiſtration, il eſt ſûr de s'attirer l'affection & l'eſtime de tous les habitans.

La porte nomme tous les ans le

tefterdar ou grand-tréſorier, du tribut que le grand-Seigneur leve ſur l'Egypte, mais il reſte pour l'ordinaire pluſieurs années en charge. Elle donne quelquefois cet emploi au bey le plus pauvre, pour le mettre en état de ſoutenir ſa dignité; & ſouvent au bey le moins intriguant; car un parti ne voudroit pas qu'un homme d'intrigue du parti oppoſé fût revêtu d'une charge qui donne beaucoup d'autorité.

Ce ſont les janiſſaires qui gardent le *Caire*. Le *vieux Caire* eſt ſous la garde d'un bey qui y réſide, & qu'on change tous les mois. Les *Azabes* ont inſpection ſur les environs de la ville. Il y a un officier chargé de faire la ronde ſurtout pendant la nuit. On l'appelle le *valla*. Son emploi répond à celui de l'officier que les Turcs appellent *ſoubasha*. Il a ſoin d'arrêter ceux qui commettent du déſordre, ou qui ne peuvent rendre compte de leurs perſonnes, ou qui ſe promenent dans les rues à des heures indues; ſouvent il leur fait trancher la tête ſur la place, à moins qu'ils ne ſoient ſous la protection des janiſſaires, ou de quelqu'autre corps de troupes. On peut le regarder comme la terreur des brigands, mais il de-

vient quelquefois leur protecteur, lorſqu'ils ſavent le gagner par des préſens; s'ils y manquent, leur vie ne tient qu'à un filet. C'eſt à lui que les grands envoient ceux qui les incommodent, & ils ſont ſûrs d'en être débarraſſés. Il y a un autre officier, appellé *méteſſib*, qui veille ſur les poids & les meſures.

Tous les gros villages ont un *caimacan* ſubordonné au cashif, lequel a inſpection ſur dix ou douze autres plus petits, dont chacun a un *ſheik-bellet*, ſoit Egyptien, ſoit Arabe dans les endroits où ceux-ci ſont établis. Ces *caimacans*, de même que le cashif, ſont obligés de garder beaucoup de ménagement avec les sheiks Arabes, qui dans pluſieurs endroits exercent une autorité deſpotique. Le ſeul moyen de gouverner qu'ait le cashif eſt de gagner un sheik par des préſens. Tous les officiers annuels ſont nommés par le divan le 29 d'août, qui eſt le premier jour de l'année coptique. La principale occupation de tous ces gouverneurs, indépendamment du bon ordre, eſt d'amaſſer le plus d'argent qu'ils peuvent pour le grand-Seigneur, & ſur-tout pour eux-mêmes.

CHAPITRE II.

Milice d'Egypte.

Il y a cinq corps de *ſpahis* ou de cavalerie en Egypte, dont les deux principaux ſont les *chaouſes* & les *Muteferrika*, qui dans leur origine compoſoient la garde des ſultans d'Egypte. Ils étoient commandés par ſes deux viſirs qui accommpagnoient toujours le prince, le *Chouſler-Caiſi* à ſa droite, & le *Muteferrika-Bashi* à ſa gauche. Ils ſervent maintenant d'eſcorte au *Pacha*. Il paroit que le corps des *chaouſes* étoit la garde parmi laquelle le ſultan choiſiſſoit les perſonnes, dont elle avoit beſoin pour faire exécuter ſes ordres; car le grand-Seigneur les emploie au même uſage; mais ils ne ſont point corps avec les ſpahis.

Les *Muteferrika* ſont fort conſidérés par eux-mêmes; ce ſont pour l'ordinaire des perſonnes de diſtinction, dont le grand-Seigneur a formé une garde, toute différence des *ſpahis*. On les envoie en garniſon dans les châteaux, & il y en a actuellement

dans ceux d'*Adjeronte* & *d'Yemho* ſur le chemin de la Mecque. On commença probablement à les employer de cette maniere, après que les Mammelucs Circaſſiens eurent chaſſé la premiere race des rois Mammelucs, qui étoient de ces eſclaves Turcomans, appellés *Bahariah*, qu'on envoyoit autrefois pour garder les fortereſſes, ſur la côte de la mer, comme on emploioit les Circaſſiens, pour garder celles de l'intérieur du pays. C'étoient eux auſſi qui gardoient le ſerrail des Sultans.

Ces Circaſſiens paroiſſent avoit formé autrefois le troiſieme corps des *ſpahis*, appellés *Circaſi*; les deux autres étoient les *Giomelu* & les *Tuferſi* Ces trois derniers ſont commandés par un aga, & lorſqu'ils ont paſſé par cet office, ils ſont appellés *Ictiars* ou *Actiars*, mots qui parmi les troupes ſignifient des officiers qui ont paſſé par tous les grades de leurs corps reſpectifs. Ceux-ci compoſent le conſeil de leur divan, & le premier grade pour y parvennir eſt celui de *ſerbaji* ou de capitaine. Ils tiennent leur divan dans la maiſon de leur *aga*, mais leurs corps n'y ont pas beaucop de crédit.

Lorſque le divan des janiſſaires ou

des *Azabes* veut s'aſſembler, il envoie un *chous* au pacha pour lui en demander la permiſſion, qui ne la refuſe jamais. On porte l'ordre au *caia* en charge, qui l'envoie à *l'aga* pour le faire exécuter. Le *bas-chous* des janiſſaires aſſiſte toujours au divan du pacha.

Après que les eſclaves des officiers des différens corps militaires ont obtenu la permiſſion de laiſſer croître leurs barbes, ce qui eſt une marque de liberté, ils deviennent membres de ce corps, & on les avance. On voit que c'eſt réellement un gouvernement Mammeluc dans toutes les parties; mais il s'en faut beaucoup que ces eſclaves ſoient des gens mépriſables. Ce ſont des enfans de tribut tirés de la Georgie, qu'on envoie vendre dans le pays, & qui embraſſent la religion Mahométane. Ils ſont bien chauſſés & bien vêtus; on leur apprend à lancer le dard & le javelot; ils ont preſque tous un valet qui a ſoin de panſer leur chevaux, & de les accompagner lorſqu'ils ſortent. Leurs maîtres les traitent avec beaucoup de douceur, & ils leur ſont d'autant plus ſoumis, que c'eſt d'eux qu'ils attendent leur liberté, leur avancement & leur fortune. Un eſclave

ſe comporte comme un homme qui doit être un jour gouverneur de province, & s'il a de l'ambition, comme le ſucceſſeur de ſon maître, c'eſt là-ce qui fait, comme je l'ai obſervé, la force du gouvernement préſent contre la porte.

La raiſon pour laquelle les deux corps d'infanterie ſont aujourd'hui moins puiſſans que les *beys*, eſt, comme je l'ai dit, que leurs chefs ont acheté des terres du grand-Seigneur, ce qui les oblige d'être ſoumis aux *beys*, de peur qu'ils ne ruinent leurs villages, au lieu qu'autrefois les corps militaires étoient riches, avoient un tréſor & des terres au Caire. Ils en ont encore à préſent, mais le divan en partage les revenus entr'eux. Lorſque le corps public étoit riche, chaque particulier étoit pauvre, & perſonne ne s'empreſſoit d'acheter des villages, pour n'être pas ſoumis aux beys, auquels ils dédaignoient de faire leur cour. C'eſt-là ce qui aſſuroit leur pouvoir, au lieu qu'ils l'ont perdu avec la liberté. Il eſt vrai que dans le tems que j'étois en Egypte, ils jouiſſoient encore d'un pouvoir conſidérable par la mauvaiſe politique du pacha, qui pour s'affermir dans ſon empoi, ne faiſoit rien ſans avoir

conſulté le *caia* le plus accrédité parmi les janiſſaires.

Un *ſheik-beüet* conſervoit par-là plus long-tems ſon crédit; mais on s'eſt enfin apperçu qu'il diminue tous les jours, encore qu'il conſerve ſa place, l'autorité dans ce pays n'étant fondée que ſur une crainte ſervile de la perſonne qui commande.

Comme les corps militaires, ſurtout l'infanterie, compoſée des janiſſaires & des *Azabes*, a beaucoup de part au gouvernement, il convient d'en dire quelque choſe. Les cinq corps de ſpahis ſont peu conſidérés, mais les janiſſaires & les *azabes* ont beaucoup d'influence ſur les affaires.

Les janiſſaires (*Jenit-Cheri*), mot qui ſignifie la nouvelle bande, conſiſtent en un certain nombre de compagnies appellées *odas* ou chambrées & dont chacune a un chef appellé *oda-bashi*. Ces officiers dans les marches de cérémonie ont des *caoukes*, ou turbans pointus, avec un bouclier pendu ſur les épaules; & comme les janiſſaires ont la garde la ville, on donne à ceux qu'on juge à propos d'avancer l'emploi de *Boabodabash*, qui conſiſte à parcourir tous les jours les principaux quartiers de la ville avec un nombre de janiſſaires, pour main-

tenir le bon ordre, & faire que tout ſoit dans la regle ſans excepter même l'habillement. Après avoir exercé cet emploi trois mois, il eſt promu à celui de *ſerach*. On appelle ainſi un domeſtique qui tient l'étrier du *caia* des janiſſaires en charge, qui l'accompagne lorſqu'il monte à cheval, & lui ſert de meſſager dans toutes les occaſions qui ſe préſentent. Il obtient enſuite le titre de *chous*. Au ſortir de là, il eſt promû au même office ſous l'*aga* des janiſſaires. Il entre de là dans le corps des *chauſes*, ou meſſagers du divan des janiſſaires, ſous le nom de *cuchuk*, ou petit *chous*. La durée de ces emplois n'eſt point fixée, & à meſure qu'on crée un nouveau *chous*, les autres avancent d'un grade. Le ſecond degré eſt celui d'*aloy-chous*, ou de *chous* des cérémonies qui a inſpection ſur toutes les proceſſions. Il paſſe de-là à l'emploi de *petelma* ou de procureur du corps; il eſt chargé de ſes effets, & lorſque quelqu'un vient à mourir ſous la protection de ce corps, il fait appoſer les ſcellés ſur ſa maiſon, pour s'aſſurer le dixieme qui lui revient ſur tout ce qu'il laiſſe. Devenant enſuite *bas-chous*, ou *chous* en chef, il entre dans le divan, ou conſeil des janiſſaires, & il y reſte avec

le corps des *chouſes*. Il eſt obligé d'aller à la guerre, ou avec la caravanne de la Mecque, ou d'eſcorter le tréſor qu'on envoie à Conſtantinople, après quoi il eſt créé *wanglit caiaſi*, ou *Caia* pour un an, pendant lequel il juge toutes les affaires qui concernent le corps; mais comme on fait ſouvent quatre ou cinq *chouſes* par an, un chous eſt long-tems à parvenir à cette dignité, d'autant plus qu'on a égard au rang d'ancienneté. Après avoir paſſé par cet emploi, il entre dans le corps des *caias*, & ſiege comme le plus jeune après tous les autres. Le *caia* eſt proprement un député, qui agit pour un particulier, ou pour le corps. Les *chouſes* ſont auſſi ſuivans d'armes, & comme députés du corps, on peut les regarder comme des ambaſſadeurs ou des envoyés. Leurs perſonnes paſſent pour ſacrées, & ils ont beaucoup d'autorité. Cependant ceux qui ſont en charge, ſont toujours vêtus de noir, & ne montent que des ânes, à l'exception du *bas-chous*, qui va à cheval. Ils ont un turban particulier qui eſt fort large.

Le *janitzar-aga*, ou général des janiſſaires, eſt choiſi par leur divan dans le corps qui leur plaît, ſoit ſpahis ou cavaliers, mais communément parmi

parmi les *muteferrika*. Il n'a point de place au divan, & le *bas-caia* eſt obligé de lui tenir l'étrier lorſqu'il monte à cheval. Il exécute tous les ordres du divan relatifs à ſon emploi, & dans les tems orageux, il fait la ronde une fois par jour dans la ville, publiant les ordres, qu'il juge à propos que l'on ſache. Lorſqu'on l'envoie pour garder la ville dans des tems de troubles, ou que l'on craint quelque révolution, il eſt alors revêtu de toute l'autorité du corps des janiſſaires, & il peut faire mourir qui bon lui ſemble ſans en rendre compte à qui que ce ſoit, excepté qu'il eſt obligé de demander aux corps militaires ceux de leurs ſoldats qui ſe ſont rendus dangereux. Dans ces ſortes d'occaſions, il eſt toujours accompagné d'un *chous*, tiré de chaque corps d'infanterie; mais ſon pouvoir ceſſe dès qu'il rentre dans le château où il fait ſa réſidence. Il doit être nommé par le grand-Seigneur, de même qu'à Conſtantinople, ce qu'ils regardent comme une uſurpation. C'eſt à la vérité le pacha qui le revêt de cet office, mais il eſt obligé de prendre la perſonne qui plaît à leur corps. Les beys ont ſouvent trouvé le ſecret d'élever une de leurs créatures à cette charge. Cha-

que chambrée eſt gouvernée à Conſtantinople par un *ſerbaji*, mais en Egypte ce titre eſt purement honoraire, comme le brevet de colonel. Lorſqu'on envoie un détachement de janiſſaires à la guerre, ou à telle autre expédition, ils ſont commandés par un *ſardar*, pris d'entre les *caias*, dont l'office ceſſe à ſon retour. C'eſt comme le colonel d'un corps détaché, ce mot étant dérivé du Perſan *Sar*, une tête ou un chef. Il a un député, appelle *jemac*, & deux *ſabedériks* ou ſecretaires. Ce corps ainſi détaché eſt appellé *bouluke*; mais le corps entier des janiſſaires & leur divan, s'appelle l'*ogiak* des janiſſaires. Ceux-ci, de même que les *azabes*, tiennent leur divan dans le château, à leurs portes reſpectives, qu'on appelle les portes des janiſſaires & des *azabes*.

Le mot *azab* ſignifie un garçon, un homme qui n'eſt point marié. Ce fut d'abord une recrue de jeunes gens qu'on ajouta aux janiſſaires, dont on fit dans la ſuite un corps détaché. Ils ont toujours été les rivaux des janiſſaires, ſur leſquels ils ont quelquefois eu le deſſus, comme dans la révolte de 1715; mais ce ſont aujourd'hui les janiſſaires qui domi-

nent, quoique que ques-uns des *caias* des azabes ſoient des gens puiſſans.

Leur inſtitution & leurs officiers ſont les mêmes que chez les janiſſaires, excepté que d'*odabashir* ils deviennent *ſerbajis* & enſuite *caias*, ce qui leur donne entrée dans le divan; au lieu que lorſqu'ils paſſent par les emplois de *ſerachis* & de *chouſes*, ils ne parviennent jamais à celui de *caias* ni de *odabashir*, qui concerne le gouvernement de la ville, où ils n'ont que faire. Chez les janiſſaires, au contraire, celui qu'on fait *ſerbaji* n'a plus d'eſpérance de s'avancer, & on ne ſonge plus à lui.

Ces deux corps ſont les protecteurs du peuple, & c'eſt leur *waught-caia* qui juge les affaires de ceux qui ſont ſous leur protection; auſſi preſque tout le peuple eſt-il incorporé dans l'un ou dans l'autre. Lorſqu'ils ont à ſe plaindre d'un corps, ils ſe mettent ſous la protection de l'autre, & s'y font aggréger; ce qui occaſione ſouvent de grands troubles. Voilà comment ils ſe rendent indépendans du pacha & de toute autre autorité. Ils ont toujours dans le divan du pacha leurs *bas-chous* & ſi l'occaſion le réquiert, leur *bas-caia*, qui s'oppoſe à ſes ordres. Et lorſque le grand-

Seigneur envoye des ordres aux petits divans par le moyen du pacha, ils les renvoient au cas qu'ils leurs déplaiſent.

Ces deux corps ſe ſont arrogé le droit de dépoſer le pacha. Pour cet effet, ils lui envoient un *bas-chous* de chaque corps, lequel renverſant le coin du tapis ſur lequel il eſt aſſis, prononce ces paroles, *in pasha*, c'eſt-à-dire, deſcend pacha; & s'il en demande la raiſon, on la lui dit. On le conduit enſuite priſonnier dans une maiſon qu'on lui a préparée, & les beys nomment un *caimacam* pour gouverner, juſqu'à ce que le grand-Seigneur ait envoyé un autre pacha. Après que celui-ci eſt dépoſé, on l'oblige toujours à payer la dépenſe qu'on lui a faite pour ſon entrée. Il y a cette différence entre les émeutes d'Egypte & celles de Conſtantinople, que ces dernieres ſont toujours excitées par quelque janiſſaire entreprenant, au lieu que les premieres ont pour chef quelque grand qui porte envie à ſon rival; (*a*) car tant que les habitans du *Caire*

(*a*) La guerre, qui agite maintenant, en 1772, l'Egypte, n'a eu d'autre cauſe que la jalouſie des chefs, & l'ambition d'Aly-bey.

ſont pauvres & affoiblis par leurs premieres diviſions, ils reſtent tranquilles; mais ils ne ſe ſont pas plûtot enrichis, qu'ils ſe portent envie les uns aux autres, & ſe brouillent. Le ſeul moyen de prévenir ces diviſions eſt qu'un homme prudent ſe concilie l'amitié des grands, & termine les différens qui ſurviennent entr'eux, ou qu'il ait aſſez de pouvoir pour ſe faire craindre.

Les janiſſaires de Conſtantinople n'ont point de divan; mais le *janitzar-aga* aſſiſte au grand divan & reçoit ſes ordres du grand-viſir. Il n'y a point de corps d'*azabes* à Conſtantinople. Les janiſſaires d'Egypte parviennent par degrés aux plus hauts emplois. Chacun d'eux s'arroge le pouvoir qu'il juge à propos, & ſi quelque perſonne du bas peuple commet une friponnerie, ils lui donnent la baſtonnade ſans autre forme de cérémonie, à moins qu'il ne s'en exempte avec de l'argent. Lorſqu'ils vont à la guerre, ils ſont maîtres de la fortune des habitans; tout commerce ceſſe, on ferme les boutiques, & chacun eſt obligé de ſe ſauver; car de tous les ſoldats répandus dans les domaines du grand-Seigneur, il n'y en a pas de plus inſolens que ceux du *Caire*. L'Egypte eſt obligée de fournir tous les trois ans trois mille

ſoldats, au cas que la porte le demande; 1200 janiſſaires, 900 arabes, & 900 ſaphis, & au cas qu'elle les renvoie, elle eſt en droit de demander tous les ans un nouveau ſecours.

CHAPITRE IIII.

Adminiſtration de la juſtice ; revenus publics ; commerce & manufactures d'Egypte.

L'ADMINISTRATION de la juſtice en Egypte eſt à-peu-près la-même que dans les autres contrées de la Turquie. La porte envoie tous les ans au grand *Caire* un *cadiliskier*, ou grand chancelier, auquel on peut appeller du jugement des *cads*. On porte immédiatement devant lui pluſieurs affaires importantes. Son député s'appelle *nakib*, & c'eſt chez lui que ſe rend la juſtice. Il y a encore dans différens endroits du *Caire* huit *cadis*, & dans chaque quartier un officier appellé *kabour*, dont l'emploi eſt à-peu-près le même que celui de notaire public, & chez qui l'on paſſe les contrats & les obligations. C'eſt encore lui qui a ſoin de peſer tout ce qu'on vend. (*a*)

(*a*) On peut conſulter les *obſervations ſur la religion, les loix, le gouvernement*

La ville eſt diviſée en preſque autant de quartiers que de rues, dont chacune a une porte, gardée par un homme qui a ſoin de la fermer la nuit. Toutes les rues que les chrétiens ou les juifs habitent, ſont gardées par des janiſſaires, qui avoient ſoin au commencement qu'on ne vendit point de liqueurs fortes.

La porte envoye tous les ans un *cadi* à *Alexandrie*, *Roſette*, *Damiete* & *Girze*; mais c'eſt le *cadisker* qui en envoie dans la plûpart des autres villes.

On étudie beaucoup la loi dans cette ville, & elle eſt écrite dans un langage auſſi pur que celui que l'on parle à *Damas*. Ils ont parmi eux un proverbe qui dit " que la loi coupe l'é-„ pée, mais que l'épée ne ſauroit cou-„ per la loi„; car le grand-Seigneur lui-même ne peut faire mourir un homme de loi. Lorſqu'un homme de cette profeſſion s'eſt rendu dangereux il lui envoie une queue de cheval, au moyen de quoi il devient pacha ou général, & pour lors il peut lui envoyer le cordon; mais ces ſortes

---

& *les moeurs des Turcs* par M. *Portet* min. plén. de la cour Britan. à Conſtantinople; avec des notes ajoutées. Nouv. édition de Neuchatel. 1770. 2. vol.

d'exécutions ſont rares en Egypte, de peur d'indiſpoſer le peuple. On envoie un homme ſuſpect dans quelqu'autre endroit, pour y attendre le châtiment qu'il a mérité. Comme la religion mahométane eſt diviſée en ſpéculative & pratique, ils étudient la derniere qui regarde leurs mœurs & leurs loix, de maniere que la même étude les prépare à être miniſtres de la religion & des loix. Il n'y a que les gens les plus habiles qui s'appliquent aux dernieres, & ils dirigent toutes leurs études à ce but. Mais on obſervera qu'en Egypte ce ſont les grands, qui jugent la plupart des cauſes, même contre la ſentence du magiſtrat. On ne peut appeller de leur jugement, & ſi l'on s'addreſſe au *cadi*, ils font ſi bien que celui-ci ſe range de leur côté. Une choſe qu'on ne peut ſe laſſer d'admirer, eſt qu'ils décident les affaires, de quelque nature qu'elles ſoient, dès qu'on les leur préſente (*a*).

(*a*) Cette promptitude de décision doit ſurprendre ſans doute les Européens, & peut donner lieu à bien des erreurs dans les jugemens ; mais ſi l'on conſidere la longueur des procédures, dans diffé-

Les prêtres chargés du ſoin des moſquées ſont appellés *ſcheiks*, & par les Turcs *imans*. C'eſt un mot arabe, qui de même que celui de *ſcheik*, ſignifie un chef. Chaque moſquée en a plus ou moins, ſelon ſa grandeur & ſes revenus. Il y en a un qui préſide ſur tous les autres, & dont l'office répond à celui de curé. Il a ſous lui les *hogis* ou lecteurs, & ceux qui appellent le peuple à la priere; mais dans les petites moſquées, le *ſcheik* fait tout lui-même. Dans ces dernieres, ſon emploi eſt d'ouvrir la moſquée, d'appeller les habitans à la priere, & de commencer leurs dévotions, qui ſont fort courtes. Il eſt à la tête de l'aſſemblée, laquelle ſe range à la file, enſorte que ceux qui la compoſent ſe meuvent tous à la fois. Il fait or-

---

rens pays, leur lenteur, la multitude des formalités à ſuivre, les incidens qui en naiſſent, les renvois qu'on ſuſcite, tous les détours de la chicane, on a lieu de demander s'il ne vaut pas mieux perdre ou gagner ſon procès tout d'un coup. Que l'on calcule les ſoins, les inquiétudes, la perte du tems, la dépenſe, & on ſentira que la méthode Turque a ſes avantages.

dinairement un discours au peuple tous les vendredis. On m'a dit que quelques scheiks avoient été promus à la dignité de cadis, & que certains cadis avoient été faits scheiks des mosquées, lorsqu'ils l'avoient demandé, ne se sentant pas capables de régir les affaires, c'est-à-dire, de faire leur fortune; car les *cadis* que le *cadiliskier* nomme, restent en charge plusieurs années.

Les parens de Mahomet, que les Arabes appellent *sherifs* ou nobles, & les Turcs *émirs*, ou princes, ont le privilege de ne comparoître devant aucun autre juge que leur chef, qui est lui-même parent de Mahomet, & qu'on appelle *Neckib-El-Esheraf.* Ils sont si estimés, que lorsque les corps militaires veulent les punir, pour quelques crimes qu'ils ont commis, ils commencent par leur ôter leur turban verd, par respect pour leur caractere, après quoi on les punit comme les autres. On observe la même formalité, lorsque c'est leur propre magistrat qui les châtie.

Les *revenus du grand Seigneur* en Egypte consistent en trois branches; les revenus des terres, les douanes, & la capitation sur les chrétiens & les juifs. On comprendra sans peine com-

bien ils doivent être considérables, si l'on fait attention qu'il est souverain absolu de toutes les terres de ses domaines, & que nonobstant les vices du gouvernement, toutes les richesses entrent dans ses cofres, car les petits officiers oppriment le peuple; les grands officiers succent les premiers; le pacha dévore ceux qui lui sont soumis; le pacha devient à son tour la proie des grands de la porte; & le grand-Seigneur s'empare enfin des biens des officiers qui lui sont attachés.

Tout les villages payent chaque année une rente fixe au grand-Seigneur. C'est ce qui compose l'*basna*, ou le trésor qu'on envoie à Constantinople. On jugera de la modicité de cette rente par la somme qu'elle produit, qui n'est que de 6000 bourses de 25000 médins chacune, qui font environ 80 livres sterlings. On prend sur cette somme le bled, la fleur de farine, l'huile, &c. qu'on envoie tous les ans à la Mecque, & la paye de 12000 soldats, ce qui réduit le trésor à 1200 bourses. Il faut encore déduire depuis 50 juqu'à 200 bourses qu'ilsen prennent sous divers prétextes, comme de conduire l'eau du Nil pour arroser les terres, de net-

loyer quelques grands canaux, de réparer les murailles qui ſervent à retenir l'eau, ou à la détourner, ſans compte 500 piaſtres qu'il faut donner tous les mois aux *beys*. Il faut encore prélever là-deſſus ce qu'il en coûte pour l'entretien des châteaux, pour le ſucre & le ſhirbet qu'on envoie au ſerrail, les cordages pour l'arſenal; de maniere que quoiqu'un bey & pluſieurs centaines d'hommes eſcortent tous les ans ce tréſor juſqu'à Conſtantinople, il ne monte pour l'ordinaire qu'à 200 bourſes en eſpeces. On envoyoit autrefois ce tréſor par mer, mais depuis que les Florentins le pillerent, on a pris le parti de l'envoyer par terre, & l'on prend en paſſant les tréſors de *Damas* & d'autres lieux. Il eſt eſcorté par un bey & un détachement de chacun des corps militaires. Ils retournent par mer avec la flotte d'Alexandrie, & ils ont uſurpé le privilege d'apporter les marchandiſes qu'il leur plaît, ſans payer aucun droit.

Il paroît que l'Egypte étoit autrefois diviſée en *timars*, ou en ce que les Anglois appellent *knights-fees*, c'eſt-a-dire, en terres données à vie, à condition de fournir un certain nombre d'hommes pour la guerre, qui

étoient obligés de ſe ranger ſous les *ſangiaks*, ou bannieres de leurs provinces, & c'eſt de là qu'eſt venu le titre de *ſangiak* que l'on donne au gouverneur d'une province. Cette coutume ne ſubſiſte plus, peut-être que les avances extraordinaires que le pays eſt obligé de faire aux 3000 ſoldats que l'on envoie tous les trois ans au grand-Seigneur, lorſqu'il les demande, tiennent lieu de ce droit. Ces terres ſe vendent à vie, moyennant une rente fixe. Le pacha en reçoit l'argent dont il paye annuellement 800 bourſes à la porte. Mais il ſe commet à cet égard bien des fripponneries, car un grand les achete ſous le nom d'un eſclave, & comme il en a ſouvent deux & plus qui portent le même nom, lorſque l'un vient à mourir, il prétend que le village a été acheté ſous le nom d'un autre. Il y a des terres qui appartiennent à la Mecque, & dont le *kisler-aga*, ou l'eunuque noir, perçoit le revenu par le moyen d'un député qu'il envoie. On le paye pour l'ordinaire en bled, que l'on envoie à la *Mecque*; & à l'égard des rentes ou tribut du grand-Seigneur, on ne l'envoie point, lorſque le Nil ne monte pas à 16 piques, & que l'on ouvre le canal du Caire,

parce qu'il en réſulte une diſette ou famine dans toute l'Egypte.

La ſeconde branche des revenus du grand Seigneur ſont les douanes établies dans toute l'Egypte. L'*ogiak* des janiſſaires afferme du pacha toutes les douanes que le grand-Seigneur lui accorde; & lorſque j'étois en Egypte, ce dernier ayant envoyé une perſonne pour les lui ôter, ils ménagerent ſi bien la choſe, qu'il s'en retourna ſans avoir rien fait. Les janiſſaires prennent les douanes à un prix fixe; mais ils ſont ſouvent obligés de faire un préſent conſidérable au pacha. Ils les afferment pour l'ordinaire aux juifs, mais ce ſont les chrétiens qui afferment celles de *Damiete*.

Les douanes de *Damiete* ſont affermées 400 bourſes, & peuvent en rapporter 5 à 600; celles d' *Alexandrie* 280 bourſes, & elles rendent environ 400 au fermier. On afferme pareillement les douanes de *Bulac*, qui eſt le port du *Caire*, de même que les droits qu'on leve ſur les marchandiſes qui viennent de la haute Egypte. Les douanes de *Suez* peuvent aller à 800 bourſes, les droits ſur chaque bale de caffé étant de 37 shelins. (*a*)

(*a*) Un shelin vaut à peu près 24 ſols de France.

Le pacha les retient pour lui, de même que la demi-guinée, [*a*] que payent tous les chameaux, qui apportent des marchandiſes de la *Mecque*.

C'eſt le bey qui a les douanes de la haute Egypte. Ces douanes conſiſtent dans un droit de 10 pour cent ſur toutes les marchandiſes qui viennent du dehors, & de 17 pour cent, lorſqu'elles vont au *Caire*; mais les Anglois & les François ne payent que 3 pour cent, au lieu de 17, en vertu des traités qu'ils ont avec la porte. Les Suédois ont depuis peu obtenu un ordre pour le même effet. Les Vénitiens & les Hollandois, avoient perdu leurs privileges, pour n'avoir pas envoyé des conſuls, à cauſe de quelques dettes qu'ils avoient contractées dans le pays; mais les Vénitiens ſont rentrés dans les leurs. Tout le monde paye 3 pour cent ſur les marchandiſes qui ſortent du pays.

La troiſieme branche des revenus du grand Seigneur en Egypte, eſt la *capitation* qu'il leve ſur les chré-

[*a*] Environ 12 liv. de France.

tiens & les juifs, qu'on appelle *l'harab*. Il y a quelques années qu'elle étoit entre les mains des janiſſaires, qui en donnoient 80 bourſes par an; mais un *harach-aga*, qu'on avoit envoyé à Conſtantinople, ayant fait un préſent aux grands de la porte, l'obtint pour lui, & on prétend qu'il paye 800 bourſes. Avant ce tems-là, les chrétiens ne payoient qu'une bagatelle, ſavoir 2 piaſtres & 3 quart par tête, en vertu d'une capitulation qu'ils firent avec le ſultan *Selim*, que les Coptes prétendent avoir entre leurs mains. Les grands y conſentirent, ſans penſer que cela nuiroit à leurs intérêts, & feroit ſortir tous les ans une plus grande quantité d'argent hors du royaume; car ils payent aujourd'hui, au prorata de leurs biens, ſavoir 2 piaſtres & 3 quarts, ou 5 & demie, ou 11 piaſtres, chaque piaſtre évaluée à un demi-écu. On envoie tous les ans un certain nombre de billets de Conſtantinople, ſur leſquels on eſt obligé de faire une remiſe; ſi l'on envoie moins d'argent qu'ils n'en portent, on a ſoin de les renvoyer. On donne ces billets à ceux qui payent le tribut, & ils leur ſervent de quittance. Ce ſont les hom-

mes ſeuls qui payent, lorſqu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

Quant au *commerce intérieur de l'Egypte*, la haute fournit aux provinces de la baſſe, du grain, des légumes, des dattes; & le Delta à ſon tour envoye dans la haute, du riz, du ſel; le *Caire* fournit toutes les marchandiſes qu'on apporte de dehors, vû que la haute Egypte ne peut ſe les procurer par mer, ni par aucune autre voie.

Avant qu'on eût découvert une route aux Indes orientales par le cap de bonne-Eſpérance, l'Egypte faiſoit un commerce conſidérable, parce qu'on débarquoit à *Coſſir*, ſur la mer-Rouge, toutes les marchandiſes de Perſe & des Indes. On les voituroit de là à *Kept*, qui en eſt éloigné de quatre journées, & enſuite à Alexandrie, d'où les Vénitiens les diſtribuoient dans toute l'Europe, ce qui procuroit des richeſſes immenſes à cette république; mais tout cela a bien changé. Les toilles des Indes, les mouſſelines, les toilles de coton, la porcelaine, ſont beaucoup plus cheres en Egypte qu'en Angleterre, parce qu'elles ſont preſque toutes tranſportées par terre.

Il eſt défendu d'exporter du caffé & du riz d'Egypte dans les autres con-

trées de la Turquie, mais les préſens applaniſſent tout. On envoie de ce pays en Europe quantité de drogues des Indes, & quelques-unes du pays, comme le ſéné, la caſſe, un peu de coloquinte, & du ſuffranon [a] dont on ſe ſert pour teindre en rouge. Le lin paſſe à Livourne & en Turquie, & le coton à Marſeille. Les marchandiſes qu'on porte en Egypte ſont les draps de France, d'Angleterre & de Veniſe, quelques drogues pour la teinture, l'étain d'Angleterre, le plomb & le marbre de Livourne, quantité de petites marchandiſes de France, de Veniſe & de Conſtantinople, & de cette derniere ville des fourrures & toute ſorte de vaiſſelle de cuivre étamé, dont on fait un grand uſage dans le pays. Les Egyptiens tirent par mer de Salonique tout le fer dont ils ont beſoin, par le moyen des vaiſſeaux Turcs, étant ſtrictement défendu d'en ſortir du pays. Leurs tapis viennent de l'Aſie mineure, les étoffes de laine de Barbarie, & les ſoies crues de Syrie. On y porte auſſi du corail & de l'ambre, qu'on envoie à la Mecque, pour en faire des bijoux, & des ornemens.

(a) C'eſt la fleur du ſafran ſauvage, *Carthamus tinctorius. L.* On cultive cette plante en Allemagne.

Tout ce qu'on fabrique en Egypte ſe conſomme preſque dans le pays, à l'exception des toiles, dont on envoie une grande quantité en France, en Italie, à Alger & en Turquie. Leurs *manufactures* conſiſtent principalement en trois branches; la premiere des toiles, des étoffes de laine & de ſoie; la ſeconde des tapis unis de différentes couleurs dont on ſe ſert pour s'aſſeoir dans les divans, ou pour couvrir les ſophas. On les fabrique principalement à *Beneſvief*, vers la haute Egypte, comme je l'ai dit ci-deſſus. Les troiſiemes manufactures ſont de mouchoirs de ſoye. On envoie la ſoie crue de Syrie à *Damiete*. On en fabrique de grands mouchoirs dont les femmes ſe ſervent en guiſe de voile, & d'autres mouchoirs fort riches, tiſſus d'or & de fleurs de différentes couleurs, dont elles couvrent les préſens qu'elles s'envoient les unes aux autres. On en fabrique auſſi des couſſins & des couvertures pour les ſophas qui coûtent fort cher. On fait encore au *Caire* quantité de petits ſatins & des taffetas dans le goût de ceux des Indes, mais dont la qualité eſt fort inférieure à la leur.

Il croît quantité de lin dans le *Delta* & dans les autres contrées d'Egypte; mais on le file au fuſeau, & non au

rouet. On ne fabrique plus de belles toiles en Egypte, parce qu'on en fait peu d'uſage ; les gens riches aiment mieux ſe ſervir de mouſſeline, qui eſt plus légere & plus propre au climat. Les toiles dont ils ſe ſervent ſont à bas prix, & ſe blanchiſſent d'elles-mêmes. On les fabrique principalement à *Roſette*, où l'on fait auſſi des couſinieres pour ſe garantir de ces inſectes pendant la nuit. On en fait encore au *Caire* & à *Faiume*; mais le plus grand commerce de celle-ci conſiſte dans de la groſſe toile pour faire des ſacs, dont elle envoie quantité au *Caire*. On fait à *Imbale*, vis-à-vis du *Caire*, & dans les villages des environs de la groſſe toile, pour les drap de lits. Il y a auſſi une grande manufacture de toiles à *Sciout* dans la haute Egypte ; mais les plus belles ſont celles de *Maballa* dans le *Delta*, & ſur-tout de *Damiete*. On en fait des ſervietes, que l'on met autour des plats ; elles ſont unies & fort bien tiſſues ; ſans être fines, elles ne laiſſent pas de coûter cher, à cauſe d'une frange de ſoie qui eſt autour.

Les Turcs n'ont du génie que pour le commerce ; ce ſont les chrétiens qui exercent la plûpart des arts, qui demandent de l'adreſſe, ſur-tout l'or-

févrerie & la bijouterie, qui ſont une branche conſidérable du commerce, à cauſe des bijoux des femmes & des harnois des cheveaux. Il eſt défendu d'avoir de la vaiſſelle platte, la loi défend même aux mahométans de porter des bagues d'or, à moins qu'ils ne donnent le dixieme de ce qu'elles valent aux pauvres, ce que peu de gens font. On prétend que quelques-uns, pour éluder cette loi, portent dans la main la valeur du dixieme qu'ils doivent donner aux pauvres & compoſent avec eux moyennant une ſomme très-modique. Les femmes dépenſent beaucoup en bracelets d'or & en bijoux. La raiſon en eſt que dans toute la Turquie, une femme qui a des enfans, & dont le mari vient à mourir, n'hérite que de ſes bijoux & de ſes nipes, à moins qu'il ne lui ait fait quelques donation particuliere, & il arrive ſouvent qu'elle eſt obligée de les vendre pour ſubſiſter.

Les jalouſies de leurs fenêtres ſont parfaitement bien travaillées, quelques-unes coûtent fort cher. Celles de leurs moſquées ſont faites avec des barreaux de fer & de cuivre entrelacés les uns dans les autres, qui forment quantité de quarrés parfaits, enrichis de divers ornemens; mais

celles-ci paroiſſent avoir été faites du tems des Mammelucs, qui ſe piquoient de magnificence dans leur architecture.

On polit en Egypte les cailloux & les agates dans la derniere perfection, mais ils coûtent plus cher qu'ailleurs. On en fait des manches de couteau, des tabatieres & divers autres ouvrages. Ils les travaillent ſur la meule, de même que les pierres précieuſes, & c'eſt un Juif qui exerce cette profeſſion.

On fabrique auſſi du maroquin au *Caire*, le meilleur ſe fait à Alexandrie, mais il s'en faut bien qu'il ſoit d'un auſſi beau rouge que celui de *Maroc*.

Les arts ſont beaucoup moins cultivés en Egypte qu'à Conſtantinople, auſſi eſtime-t-on fort tout ce qui en vient.

L'Egypte eſt fameuſe par ſon ſel ammoniac, dont il ſe fait une exportation conſidérable, auſſi bien que par le ſecret qu'ont ſes habitans de faire éclore les poulets dans des fours. J'en parlerai dans le dernier livre.

Les *eſpeces monnoyées*, qui ont cours en Egypte, ſont les *burber*, les *médins*, les *ſéquins*, quelques pieces étran-

geres, ſur-tout les piaſtres d'Eſpagne. Le *burber* eſt un morceau de cuivre épais, large à-peu-près comme une piece de ſix ſols. Il en faut douze pour un médin, qui eſt un piece de fer argentée, de la largeur d'une piece de trois ſols. Il faut trois apres pour un médin ; mais on n'en frappe point en Egypte. Ils ont deux ſortes de ſequins, dont l'un, qu'ils appellent *Funducli* vaut 146 médins, & l'autre qu'ils appellent *Zumaboob*, 110. Ils ont auſſi différens ſequins de Barbarie. Les pieces de bas alloi de Conſtantinople n'ont point cours en Egypte. Une bourſe vaut 25000 médins, & 20000 dans les autres contrées de la Turquie. On compte toujours par bourſes, lorſqu'il s'agit d'une grande ſomme.

Le grain eſt le plus petit de tous les *poids* ; il en faut quatre pour un carat, dont on ſe ſert pour peſer les diamans. Ils ont auſſi un poids pour les perles qu'ils appellent *metacal*, qui vaut un carat & demi, ou deux carats. Seize carats valent une drachme, douze drachmes une once, douze onces un rotolo, trois rotolos un oke, & cent ou cent cinquante rotolos un cantar, ou un quintal, ſelon les marchandiſes dont il s'agit. Le rotolo d'Alexandrie

d'Alexandrie vaut 310 drachmes ; la livre d'Angleterre contient environ deux drachmes de plus que le rotolo ordinaire. Deux cent & dix okes font un adeb de riz de Damiete, & cent cinquante de Roſette, qui eſt la meſure pour le bled, excepté qu'elle eſt double dans la haute Egypte. Dans d'autres contrées de la Turquie, il faut ſix okes pour un *batman*, & quarante *batmans* pour une charge de chameau, laquelle peſe environ 720 livres. Il y a en Egypte des chameaux qui portent mille livres peſant.

Ils ont deux meſures qu'ils appellent *piques*, dont la plus grande, qui eſt celle de Conſtantinople, contient environ 27 pouces d'Angleterre. Ils ſe ſervent de celle-ci pour meſurer toutes les étoffes étrangeres, à l'exception de celles de lin & de coton, qu'ils meſurent avec la petite pique, appellée *pike-bellody*, ou la pique du pays. Cette pique, à ce qu'on m'a dit, eſt d'environ 24 pouces, meſure d'Angleterre.

Une des grandes *caravannes* qui arrivent au *Caire*, eſt celle des noirs qui viennent des environs de l'isle des Phaiſans. Elle paſſe par *Fez*, *Maroc*, *Tripoly*, & eſt environ huit

mois en chemin. La principale marchandiſe qu'elle aporte, eſt la poudre d'or. Il y vient auſſi des caravannes de *Tunis* & d'*Alger*. L'autre eſt celle des *Berberins* de *Sennar*, qui apporte les marchandiſes d'*Ethiopie*, & des différentes contrées de l'*Afrique*, des eſclaves noirs, de la poudre d'or, des dents d'éléphans, des gommes, des plumes d'autruches, du muſc, de l'ambre gris, & de l'ébene.

CHAPITRE IV.

Etat de la religion en Egypte. Ses habitans ; leurs uſages divers & leur politique.

QUANT à l'état de la *religion* en Egypte, la coptique eſt celle de tous les chrétiens naturels du pays. Il y a quantité de Grecs au *Caire* & à *Damiete*, mais très-peu à *Alexandrie* & à *Roſette*. Ils ſe réduiſent dans les autres contrées d'Egypte à quelques marchands établis dans les principales villes. Il y a très-peu d'Arméniens au *Caire*; mais ils ont une égliſe que les coptes leur ont donnée en place de la chapelle qu'ils leur ont cédée dans l'égliſe du ſaint ſépulchre de Jéruſalem. Le chriſtianiſme ſeroit dans un état pitoyable, ſi les habitans ne prenoient des coptes pour régir leurs affaires, qu'ils entendent parfaitement. Ils ſont très-adroits à tenir les livres de compte, ils ont pour cela une eſpece de caractere que perſonne ne connoît. La raiſon pour laquelle ils

employent ces Coptes eſt, qu'ils leur ſont plus ſoumis, & qu'eux-mêmes ſont plus à portée de s'en aſſurer au cas qu'ils euſſent lieu de s'en plaindre. Ces intendans ſont comme les ſeigneurs des villages qu'ils habitent, & les protecteurs des chrétiens qui y ſont domiciliés.

Il n'y a point de peuple dans l'orient qui témoigne moins de reſpect dans ſes dévotions que les *Coptes*. Ils paſſent à l'égliſe la nuit qui précede les dimanches & les fêtes, & le jour à courir les rues, à ſe divertir en hyver dans leurs maiſons, & l'été ſous les arbres. Ils croyent que toute leur religion conſiſte à réciter leurs offices ſans dévotion, & à obſerver leurs jeûnes, qui ſont très-nombreux. Si l'on en excepte les couvens du déſert, de ſaint Macaire, de ſaint Antoine, & d'*Eſne*, tout les autres ne ſont habités que par un ou deux prêtres mariés. C'eſt de là qu'on tire le patriarche; mais il doit n'avoir jamais eu de femme. Les prêtres & le peuple ſont également ignorans. Les premiers font le ſervice par routine, en langue Copte, à laquelle ils n'entendent rien; mais les livres qui contiennent leur liturgie ſont accompagnés d'une traduction Arabe. Il

me faudroit un volume entier pour décrire tous les rits particuliers de l'égliſe d'Alexandrie.

Strabon parle de deux coutumes extraordinaires qui étoient en uſage chez les Egyptiens, & que les Coptes obſervent lorſque leurs enfans ont atteint environ l'âge de dix ans [*a*]. Mais ni l'une ni l'autre ne ſont point preſcrites par la religion, & ils rendent raiſon de cette pratique. Les mahométans établis dans la haute Egypte, qui vraiſemblablement ſont naturels du pays, & dont les ancêtres étoient chrétiens, obſervent ces deux coutumes, ce qui les diſtingue de ceux qui ne ſont pas vrais Egyptiens.

Les Coptes ont une haine implacable contre les Grecs depuis qu'ils voulurent les forcer à recevoir le concile de *Chalcédoine* & l'on prétend que les Grecs ayant eu le deſſus, les traiterent avec beaucoup de rigueur. Ils ne ſont pas cas non plus des Européens, ce qui vient des efforts

(*a*) Τοῦτο δὲ τῶν ξηλωμένων μαλίστα παὶ αὐτοῖς, τὸ παῖδα τρέφειν τὰ γεννώμενα παιδία, καὶ τὸ περιτέμνειν, ἢ τὰ θήλεα ἐκτέμνειν. Strabo. *L.* 17. p. 814.

qu'a fait l'égliſe de Rome pour les convertir. Ils ne mettent aucune différence entre les religions, & comprennent généralement tous les étrangers ſous le nom de Francs.

Les *Juifs* d'Egypte ont une coutume particuliere. Comme ils craignoient dans le tems du paganiſme de boire du vin qui avoit été offert aux idoles, ils n'uſoient que de celui que ceux de leur religion avoient fait, & qu'ils leur envoyoient dans des bouteilles cachetées. Ils obſervent encore la même coutume dans tout l'orient. Ils ont 36 ſynagogues au *Caire*, & une au *vieux Caire*, où ils prétendent que le prophete Jérémie a été, comme je l'ai obſervé ci-deſſus.

Il y a parmi eux une ſecte particuliere qui a ſa ſynagogue; & ceux qui la compoſent ſont auſſi remarquables par la groſſeur de leurs nez, que les autres Juifs le ſont par leurs yeux. Ce ſont les anciens *eſſeniens*, qu'on appelle aujourd'hui *charaims* de *Mekra*, qui eſt le nom qu'ils donnent aux cinq livres de Moïſe, dont ils obſervent la lettre, ne faiſant aucun cas des traditions écrites. On prétend que les autres vouloient ſe joindre à eux, mais que n'ayant point obſervé ce que la loi preſcrit au ſujet des

divorces, ils les regardent comme des gens qui vivent dans l'adultere.

Les mahométans qui habitent l'Egypte ſont ou originaires du pays, domiciliés dans les villages, appellés *filaws*, ou de race *Arabe*. Ces derniers ſont de deux ſortes. Ceux d'orient, établis pour la plûpart ſur la rive orientale du Nil, & ceux d'occident, appellés *Mugrabi*, ou peuple d'occident, qui ſont venus de la Barbarie. Leurs mœurs & leurs coutumes ſont différentes de celles des autres, & valent infiniment moins. Il y a quantité d'Arabes établis dans les villages, ſur tout dans la haute Egypte, qui ſont de fort honnêtes gens. Ceux qui habitent ſous des tentes, & qu'on appelle *Bédouins*, vivent du produit de leurs troupeaux, qui conſiſtent en chameaux & en chevres. Ces derniers habitent pour la plûpart des deux côtés du Delta. Il y en a auſſi beaucoup dans les environs de la Mecque.

Les naturels d'Egypte ſont un peuple fainéant & pareſſeux, dont tout le plaiſir conſiſte à reſter aſſis, & à entendre réciter des contes; & il paroît qu'ils ont toujours mieux aimé le repos que le travail. C'eſt à leur vie ſédentaire qu'on doit attribuer

cette fertilité d'invention qu'ils ont fait paroître dans leur religion & leurs fables, dont les plus belles ont ſervi de fondement à la religion & à la poéſie des Grecs, qui les ont tranſmiſes aux Romains. Leur indolence peut venir de la chaleur exceſſive du climat, qui les énerve, & les met hors d'état d'agir. Ils ſont encore malins & envieux au ſuprême degré, ce qui les empêche de former des liaiſons entr'eux. Quoiqu'extrêmement ignorans, ils ſont naturellement fourbes, menteurs & diſſimulés. Ils s'imaginent que les voyageurs ne viennent dans leur pays que pour découvrir des tréſors, & voyant qu'ils n'en trouvent point, ils croient qu'ils ont le ſecret de les enlever par le ſecours de la magie, ne pouvant concevoir qu'ils puiſſent entreprendre un ſi long voyage, pour voir ſimplement des ruines. Cette idée dont ils ſont imbus, cauſe ſouvent de l'embartas aux voyageurs, & les empêche de ſatiſfaire leur curioſité. Ils ont néanmoins appris des Arabes à exercer l'hoſpitalité, & à être fideles à ceux qu'ils ont pris ſous leur protection. La plupart des habitans s'adonnent à l'agriculture qui ne leur cauſe pas beaucoup de peine, mais il leur en coûte

davantage pour arroſer leurs terres. Les Arabes ſont avides de butin, & ils doivent ce penchant à la vie errante qu'ils menent. Ils ont de très-bons chevaux, qu'ils manient de même que leurs piques avec beaucoup de dextérité. Les fantaſſins ſe ſervent d'épieux, avec leſquels ils ſavent fort bien parer un coup de lance.

Les *Turcs* ſont une claſſe diſtinguée des naturels du pays & des Arabes. Je mets de ce nombre ceux que le grand-Seigneur envoie en Egypte, les eſclaves, les gens en place qu'on prend parmieux & leurs deſcendans, qui ſont tous généralement d'extraction étrangere. Ces derniers ſont infiniment plus avides d'argent & d'autorité, & beaucoup plus adroits que les Egyptiens à conduire une intrigue. On leur a vû exécuter des choſes étonnantes au *Caire*, avec une adreſſe & un ſecret inconcevables. Ceux-ci different des Egyptiens en ce qu'ils ſont habillés à la Turque.

Il y a trois ſortes de *derviches* parmi les mahométans. Les premiers ſont des eſpeces de religieux, qui vivent en communauté, dans des couvens, éloignés du commerce des hommes. Ils voyagent quelquefois, mais ils retournent enſuite à leur domicile. Quel-

ques-uns, qui prennent ce caractere, vivent avec leurs familles, & continuent d'exercer le commerce. Tels ſont les derviches danſeurs de *Damas*, qui vont une ou deux fois par ſemaine à un petit couvent inhabité, pour y faire leurs exercices. Ils paroiſſent être de bonnes gens; mais il y a une troiſieme eſpece de derviches qui courent le pays en demandant l'aumône, ou plutôt qui obligent les gens à la leur donner, & cela dès l'inſtant qu'ils ont ſonné du cornet, autrement on a tout à craindre d'eux, car l'on prétend que ce ſont des hommes très-méchans. Les deux premiers ordres, & ceux-ci même, à ce que je crois, portent une marque ſymbolique d'albâtre blanc avec un œil verdâtre ſur le devant de leurs ceintures, & un bonnet roide & pointu, tout uni. Les Turcs en portent un pareil, excepté qu'il eſt plus pointu, & bordé tout autour. Il n'y a d'autres derviches en Egypte que ceux qui vivent dans les couvens, encore n'ont-ils qu'une maiſon auprès du Caire.

Ayant parlé ci-deſſus de la *politique* raffinée, ou plutôt de la fourberie des grands d'Egypte, je crois faire plaiſir au lecteur d'en rapporter quelques exemples. Ils l'emploient

principalement à ſe détruire les uns les autres, lorſqu'ils ſont diviſés ; car comme il y a plus de factions en Egypte que dans aucune autre contrée de la Turquie, on trouve auſſi plus d'occaſions de faire uſage des fineſſes de la politique, ou des horreurs de la perfidie. La raiſon en eſt qu'ils ne s'occupent ni de la lecture, ni des arts, & que leur curioſité ſe borne à ce qui concerne leurs affaires. Ils réfléchiſſent beaucoup, & ils n'ont l'eſprit occupé que de leurs intérêts particuliers. Les pachas ſe joignent pour l'ordinaire au parti qui leur paroit le plus fort, à moins qu'il ne s'agiſſe de détruire celui qu'ils croient pouvoir nuire à l'autorité du grand-Seigneur.

J'en rapporterai quelques exemples, ſans citer les noms des auteurs, vû qu'il importe très-peu au lecteur de les connoître. Il y a quelques années qu'un pacha voulant ſe défaire d'un *bey*, & craignant qu'il ne refusât le caffé qu'on lui préſenteroit, donna ordre à l'eſclave qui devoit le lui ſervir dans le même-tems qu'un autre lui en ſerviroit à lui-même, de faire un faux pas, & de laiſſer tomber la taſſe, ce qu'il fit. Là-deſſus le pacha pria le bey de prendre le ſien,

ce qu'il n'osa refuser. Il le but, & il fut empoisonné.

Il y a environ sept à huit ans, qu'un parti forma le dessein de détruire ses ennemis, qui étoient parvenus à un degré de pouvoir exhorbitant. Ce projet se tramoit depuis long-tems, plus de 40 personnes, la plupart esclaves, étoient du complot, & il ne manquoit plus qu'une occasion de l'exécuter. Elle se présenta. Un jour que tous les grands étoient assemblés, tous les esclaves apporterent le caffé ou le shirbet en même tems, comme c'est la coutume, & pendant qu'ils le buvoient, chaque esclave tira son poignard & tua son homme. Quelques-uns de ceux dont on vouloit se défaire, en furent cependant quittes pour une blessure, & trouverent le moyen de s'évader.

Voici un autre stratagême dont on se servit pour se défaire d'un chef de parti. On savoit qu'un bey avoit grande envie de s'assurer de ses ennemis. On complota donc d'amener un homme devant lui, mais déguisé de façon qu'il ne pût le reconnoître, criant à haute voix, qu'il seroit à souhaiter qu'il en arrivat autant à tous les ennemis, sans lui dire qui étoit celui qu'ils lui amenoient. Ils

avoient eu la précaution en paſſant d'enlever le verrouil de leurs ferrures, de maniere que perſonne ne pût fermer les portes, ſoit qu'ils réuſſiſſent, ou qu'ils manquaſſent leur coup. On amena la perſonne les mains liées derriere le dos, & une ſerviette ſur la tête, pareille à celle qu'on a coutume de mettre ſur la tête des malfaiteurs. Une eſpece de chef de patrouille la conduiſoit. Après qu'on l'eût fait entrer dans la chambre, le bey demanda qui il étoit: là deſſus, le prétendu priſonnier lui préſenta une paire de piſtolets, en lui diſant, le voici, & il lui caſſa la tête ſur ſon ſopha.

Dans le tems que j'étois en Egypte, on nomma pour pacha un homme qui avoit ſouvent conduit la caravanne de Damas à la Mecque. Il avoit lié une amitié intime avec un bey d'Egypte, qui conduiſoit celle du grand Caire. Il pria, à ce qu'on prétend, celui-ci, au cas qu'on le nommât jamais pacha d'Egypte, d'empêcher qu'il le ne fût, parce que cette charge étoit beaucoup plus honorable que lucrative. Le grand-Seigneur l'ayant nommé pacha, lorſqu'on vint à lire ſes ordres dans le Divan, ce bey, qui étoit ſon ami, fit enſorte que ceux qui le compoſoient deman-

daſſent qui il étoit, & qu'au cas que ce fût un homme de baſſe naiſſance, un payſan, un villageois, ils le réfuſaſſent. Soit que cela fût faux, ſoit que le ſtratagême n'eût pas réuſſi, il n'eſt pas moins certain que le pacha étant arrivé, il fut auſſi-tôt dépoſé. Le bey avec lequel il avoit lié amitié, tenoit à un parti, qui étoit preſqu'entiérement détruit, & il y a lieu de croire que le pacha étoit inſtruit du complot qu'on avoit formé d'aſſaſſiner tous les grands que l'on craignoit, pendant qu'ils iroient au divan. Comme l'un d'eux montoit à cheval pour s'y rendre, des gens apoſtés lui préſenterent une requête, lui baiſant la main, pendant qu'il la liſoit, & le priant inſtamment de ne point leur refuſer leur demande; mais dans le tems qu'il retiroit ſa main, ils le renverſerent de cheval, & le poignarderent. Le parti qu'on avoit eu deſſein de détruire, dreſſa un écrit relatif à cette affaire, & le porta au pacha pour le ſigner, & le refus qu'il en fit leur ayant fait ſoupçonner qu'il étoit au fait du myſtere, ils le dépoſerent à l'inſtant. On prétend que ſon caia le trahit.

Voici un autre exemple de leur politique. Un mahométan du *Caire* pria

un marchand de lui prêter une ſomme conſidérable, qu'il lui refuſa. Pour s'en venger, il pria un *chous* de ſes amis (ce ſont, comme je l'ai dit, des eſpeces de meſſagers, dont la perſonne paſſe pour ſacrée) d'aller chez lui. Le marchand le voyant entrer, courut au-devant de lui, pour lui baiſer la main; le chous jetta ſon chapeau par terre, & fit courir le bruit qu'il l'avoit battu; ſur quoi non-ſeulement il prêta la ſomme, qu'on lui avoit demandée, mais il en donna encore une plus grande pour aſſoupir cette affaire.

CHAPITRE V.

Education, coutumes, habillement, & architecture moderne des Egyptiens : caravane de la Mecque.

L'EDUCATION des Egyptiens ſe réduit pour l'ordinaire à ſavoir lire & écrire & rien de plus. Les Coptes apprennent outre cela à tenir les livres de compte ; mais les mahométans naturels ſavent rarement lire, excepté ceux qu'on deſtine à être gens de loi, ou à exercer quelque emploi. Les eſclaves ſont mieux élevés ; ils entendent le Turc & l'Arabe, ils écrivent parfaitement les deux langues, & ne négligent rien pour ſe perfectionner dans leurs exercices, qui conſiſtent à monter à cheval, à lancer le javelot, ce qu'ils regardent comme de grands talens.

La croyance de la prédeſtination eſt profondément enracinée dans leur eſprit, ſur-tout chez les Turcs ; elle leur inſpire un courage extraordinaire, & les tranquilliſe dans les revers. C'eſt la volonté de Dieu, diſent-

ils, que ſon ſaint nom ſoit béni ; & à dire vrai, ils ſe conduiſent beaucoup mieux dans l'adverſité que dans la proſpérité. Cependant, lorſqu'ils ſont dans les emplois, ils ſe comportent avec beaucoup de décence, & s'ils accordent une faveur, c'eſt toujours d'un air gracieux & complaiſant, qui en releve le prix ; mais ils aiment ſi fort l'argent, qu'on ne peut rien obtenir à moins qu'on ne leur en donne. Le plus inſigne affront qu'on puiſſe faire à un grand, dont on attend quelque faveur, eſt de ſe préſenter les mains vuides, ou du moins ſans lui faire comprendre qu'on a deſſein de lui faire un préſent. Cette même croyance de la prédeſtination eſt cauſe qu'ils ne prennent aucune précaution contre la peſte. Pluſieurs d'entr'eux ne ſe font point de peine d'enterrer ceux qui en meurent ; ce qui paſſe chez eux pour une œuvre de charité, encore qu'ils prétendent qu'on n'a plus rien à craindre d'un corps mort.

Ils croyent qu'il ſuffit pour expier les plus grands crimes, de ſe laver les mains & les pieds. Ils ne manquent jamais de le faire, avant d'aller à la priere, & il n'y a que les gens de bas alloi qui s'en diſpenſent. Les dé-

hors de la religion ſont à la mode chez eux, & ils croient qu'il eſt du bel air de prier Dieu à certaines heures marquées. Leurs prieres ſont fort courtes, & ils les diſent cinq fois par jour; mais ils peuvent s'aquitter de ces dévotions en une ſeule fois. Ils prient toujours ſur un tapis, ou ſur une piece de drap, pour s'empêcher de toucher quelque choſe d'impur. Ils diſent leurs prieres dans les places publiques, & lorſqu'ils ſe trouvent dans quelque compagnie, ils demandent ſans façon de l'eau pour laver leurs mains & leurs pieds, après quoi ils récitent leurs prieres. Les Arabes, qui vivent ſous des tentes, prient rarement Dieu.

La réſignation à la volonté de Dieu, & peut-être le peu d'attachement qu'ils ont pour leurs parens, ſont cauſe qu'ils regrettent peu leur mort, & qu'ils les oublient bientôt, à moins que ce ne ſoient leurs enfans; car ils ſont extrêmement jaloux d'en avoir, & ont beaucoup d'affection pour eux. Les Turcs naturels épouſent pour l'ordinaire des eſclave de Circaſſie, de Géorgie & d'autres pays, & à dire vrai leur beauté eſt fort ſupérieure à celles des Egyptiennes.

Ils faiſoient autrefois un grand uſa-

ge de laudanum, mais il lui ont ſubſtitué l'eau-de-vie, qu'ils ne ménagent point dans leurs repas. Il y en a cependant qui refuſent d'en boire, & qui uſent de boiſſons chaudes pour ſe ranimer. Les perſonnes les plus abandonnnées à la boiſſon, ſont les grands & la ſoldateſque ; les gens d'affaires ſont infiniment ſobres, & croiroient ſe déshonorer s'ils donnoient dans ces excès. Les Arabes ne ſont point buveurs ; les gens du commun pilent des feuilles de chanvre verd, & en font une boule qu'ils avalent pour ſe réjouir le cœur. Ils compoſent avec les bourgeons du chanvre une boiſſon qui enivre comme le laudanum. Ils l'appellent *apionum*, ou *opium*, mots qui ſignifient une choſe qui engourdit les ſens & trouble la raiſon. Les Turcs ſont ſujets à un vice que ni les Arabes, ni les vrais Egyptiens ne connoiſſent point.

Ils ont une très-haute idée de la magie, & attribuent de grandes vertus aux charmes & aux taliſmans. Ils ſont fermement perſuadés qu'on peut nuire à un homme en le regardant ; & de-là vient que lorſqu'on careſſe un enfant en leur préſence, ſans lui faire quelque bon ſouhait, ils emploient certains charmes pour prévenir le mal

qu'on peut lui avoir fait, à moins qu'ils ne ſoient aſſurés de la bonne volonté qu'on a pour lui. Lorſqu'il leur arrive quelque accident fâcheux, qu'ils croyent provenir de l'envie qu'on leur porte, ils jettent du ſel dans le feu.

Il n'y a point de mahométan, quelque chétif qu'il ſoit, qui ne ſe croye au-deſſus d'un chrétien ; & dans les endroits où il n'y a point de ſubordination, qui n'aille de pair avec lui & ne le mépriſe. Je parle des Turcs, car les Arabes & les gens de la campagne ſont aſſez polis & affables ; mais ils ſe rendent incommodes par leur curioſité, & par les queſtions qu'ils vous font.

Si les Turcs vous font des politeſſes, c'eſt ou pour attraper quelque préſent, ou pour ſonder vos vues & vos inclinations, ce qu'ils font avec beauoup d'adreſſe ; mais dans les lieux où il y a de la ſubordination ils obſervent beaucoup de bienſéance, & ſi un ſupérieur arrive, tout le monde ſe leve. On m'a dit que dans les divans militaires, un inférieur ôte les babouches de ſon ſupérieur & les lui met à côté, & qu'il reçoit le même honneur de celui qui lui eſt ſubordonné. Un homme conſtitué en dignité tient l'étrier de ce-

lui qui occupe un poſte plus élevé que le ſien, lorſqu'il monte à cheval, par exemple un viſir à deux queues tient l'étrier d'un viſir à trois queues. Lorſque vous les abordez, ou que vous paſſez auprès d'eux, ils vous ſaluent en avançant la main droite, & la portant ſur la poitrine, accompagnant ce mouvement d'une inclination de tête. La plus grande politeſſe qu'il puiſſent vous faire, eſt de vous baiſer la main, & de la porter à leur tête. Lorſqu'ils rendent viſite à un ſupérieur, la coûtume eſt de lui baiſer la main, & même le bord de la robe, ſelon le rang qu'il tient. Les Arabes ſaluent en joignant les mains, & penchant la tête vers celle de la perſonne qu'ils ſaluent, lui demandant comment elle ſe porte, & lui ſouhaitant pluſieurs fois la paix. Mais un mahométan ne ſouhaite jamais la paix à un chrétien, quoique ce ſoit la maniere dont ils ſe ſaluent les uns les autres. Lorſqu'ils prennent quelque choſe de la main d'un ſupérieur, ils la baiſent, & la portent à leur front pour leur témoigner plus de reſpect. Si vous leur demandez une grace, & qu'ils vous la promettent, ils portent leurs mains à leurs turbans, ce qui revient au même que s'ils diſoient,

je vous le promets ſur ma tête, ce qu'ils prononcent quelquefois. Il n'y a pas de gens plus polis que les Arabes, ni qui ſoient plus expreſſifs dans les marques d'amitié & d'attachement qu'ils donnent. Leur apprend-on la mort de quelqu'un? Dieu veuille vous conſerver, diſent-ils. Ils diront à un grand qui ſe trouve dans un tems facheux, ſi l'un de ſes ennemis vient à mourir, ou à être pris, autant puiſſe-t-il en arriver à tous les autres. Lorſque les Coptes ont compagnie chez eux, les enfans ne s'aſſeyent ni devant leurs peres, ni devant leurs parens, à moins qu'on ne leur ordonne de le faire. Les ſupérieurs ont raiſon d'en agir ainſi avec leurs inférieurs; car ces peuples ont l'ame naturellement baſſe & ſervile, & ſi on leur accordoit la moindre liberté, ils en méſuſeroient bien-tôt.

Lorſque les Turcs veulent prendre leur repas, on place un petit tabouret rond, ou octogone, ſur un ſopha, ſous lequel eſt un tapis de couleur. On met tout autour une longue piece de toile, dont les convives ſe couvrent les genoux. Lorſqu'ils invitent des gens de condition, ils donnent à chacun une ſerviete pour s'eſſuier les mains, après les avoir lavées, ce

qu'ils font toujours avant de ſe mettre à table. Ils la mettent devant eux, pour qu'ils puiſſent s'en ſervir après le diné. On place ſur le tabouret dont j'ai parlé, un autre tabouret de cuivre étamé, de trois juſqu'à ſix pieds de diametre, lequel ſert de table. Ils n'emploient que de la vaiſſelle de cuivre étamée par dedans & par dehors. Ils mettent tout autour de ce plat, d'autres petits plats de marinade, de ſalade, &c. après quoi on ſert deux ou trois grands plats, en deux ou trois ſervices. Le peuple eſt le ſeul qui mange de la chair de bœuf & de bufle. Les Turcs s'imaginent que ces viandes ſont difficiles à digérer. On m'a dit que dans les plus grandes chaleurs, c'eſt à dire dans les mois d'avril & de mai, la plûpart ne mangent que des légumes, des herbes, & du poiſſon; les chaleurs les dégoûtent de la viande. Les Coptes, de même que les Turcs, ne ſmangent point de cochon. Le bas peuple uſe pour boiſſon d'une eſpece de biere d'orge, ſans dreche, qu'on appelle *bouzy*, dans laquelle on met une drogue qui enivre. On la fait fermenter. Elle eſt aigre & épaiſſe, & ne ſe garde pas plus de trois ou quatre jours. Il paroit par Hérodote que les Egyp-

tiens uſoient de ſon tems d'une eſpece de biere, à laquelle il donne le nom de vin d'orge [a]. Ils boivent rarement pendant leur repas, à moins qu'ils n'aient du vin. Ils prennent leurs repas aſſis, avec les jambes croiſées, ou à genoux, & ne ſe ſervent que de la main droite. Il ne font uſage ni de couteau ni de fourchette, ils dépecent la viande avec les mains, & le maître du logis, pour faire plus de politeſſe à ſes hôtes, leur jette de tems en tems des morceaux de celle qu'il a ſur ſon aſſiete. On ſert le caffé auſſi-tôt après dîner; c'eſt la maniere des Turcs. Leurs mets conſiſtent en *pilau*, en ſoupes, en dulma (ils appellent ainſi un végétal farci avec de la viande] comme des concombres, des oignons ou des feuilles de choux, en étuvées, des ragoûts ſans épiceries, des pieces de viande rôtie & coupée menue, &c.

Chez les Arabes & les gens de la campagne, ſi la compagnie eſt petite, on étend une peau ronde par terre, & ſi elle eſt nombreuſe, une grande piece de gros drap, qui couvre toute la chambre, ſur laquelle on poſe environ dix plats, qu'on répete ſix à

[a] Οἴνῳ δ' ἐκ κριθέων πεποιημένῳ διαχρεωνται. Herodot. L. 2, c. 77.

ſept

ſept fois, dans les grands feſtins; avec un mouton, ou un agneau bouilli ou rôti dans le milieu. Après qu'une compagnie s'eſt levée, une autre prend ſa place, ne fût-elle compoſée que de gens de la lie du peuple, juſqu'à ce que tout ſoit mangé. Il arrive ſouvent qu'un prince Arabe dîne devant ſa porte, & appelle tous les paſſans, ſans en excepter les mendians, en leur criant: *Biſimillah*, c'eſt-à-dire, au nom de Dieu. Ceux-ci ſe mettent à table, & après qu'ils ont mangé ils ſe retirent, en diſant *Hamdellilah*, Dieu ſoit loué. Les Arabes ſont grands partiſans de l'égalité, ils ne mettent aucune différence entre les hommes; & ſe font aimer par leur généroſité & leur hoſpitalité.

Le bas peuple & les Coptes ſont très-maigre chere. J'ai ſouvent mangé chez eux, & ils ne m'ont ſervi que du pain, des oignons cruds, & une ſemence pilée & mêlée avec de l'huile, qu'ils appellent *ſerich*, & qu'ils tirent d'une plante qu'ils appellent *Simſim*. (*a*] Ils trempent dedans leur

(*a*) *Seſamum orientale.* LINN Sp. *p.* 833. *Digitalis orientalis ſeſamum dicta.* TOURN. *Inſtit.* 165. *Seſamum ſimpſen.* ALP. *pl. Æg. c.* 33,

pain, qu'ils font toutes les fois qu'ils veulent manger. Il conſiſte dans une eſpece de gâteau mince, qu'ils font cuire ſur une plaque de fer. Ils ont un très-bon mets pour un homme qui a bon appétit. Ils rompent ces gâteaux par petits morceaux, & les mêlent avec un ſyrop qu'ils tirent des cannes à ſucre, encore vertes. C'eſt un grand plaiſir pour eux d'en ſuccer le ſuc. Ils mangent encore du lait qu'ils font tourner & aigrir au moyen de certaine graine qu'ils y mettent.

Les Maures ont un mets appellé *Cuſcaſow*, qui eſt fait avec de la fleur de farine paîtrie avec de l'eau. Ils en font de petits rouleaux qu'ils expoſent dans une paſſoire à la vapeur de l'eau bouillante, & les aſſaiſonnent enſuite avec du beurre. Ils fricaſſent quelquefois des dattes avec du beurre. Leur meilleur repas eſt le ſouper. Ils ſe contentent de manger à dîner des œufs, du fromage, des olives & du miel.

Les Turcs obſervent la même coutume, & s'il leur arrive de ſortir pour leurs affaires, ou pour ſe promener, ils reſtent dehors la plus grande partie du jour; mais pour l'ordinaire, ils dînent avant midi, & ſoupent de

très-bonne heure. Ils dinent de bonne heure, pour empêcher que la chaleur ne leur ôte l'appétit, & ils ſe remettent à table le ſoir, parce qu'elle eſt alors moins forte. Lorſqu'ils n'ont point compagnie, ils ſe rendent pour l'ordinaire à l'heure des repas dans le *harem*, ou l'appartement des femmes. Ils entrent chez celle qu'il leur plaît, & elle leur prépare elle-même à dîner, ou elle l'ordonne, malgré le rang qu'elle tient, dans la cuiſine, qui eſt attenante à ſon appartement. Un grand qui a quatre femmes, a cinq cuiſines, une pour chacune, & une pour lui, lorſqu'il dîne hors du *harem* & qu'il donne un feſtin, laquelle ſert également pour ſes eſclaves & ſes domeſtiques.

Lorſqu'on rend viſite à un Turc, on commence par vous préſenter une pipe & du caffé, & ſi c'eſt une viſite de cérémonie, des confitures & du caffé, enſuite du *ſherbet*, ou, ſuivant la qualité des perſonnes, de l'encens & de l'eau roſe, ce qui eſt une maniere polie de congédier la compagnie. Les amis, ſur-tout les femmes qui ſe rendent viſite, portent leurs lits avec elles, quoiqu'elles ſoient dans la même ville, & couchent une nuit

ou deux dans la maiſon. On leur apporte toutes les heures du caffé, ou de l'eau de ſenteur dans laquelle on a mis infuſer du cinamome. On m'a dit que c'étoit parmi elles une grande marque de reſpect, de changer pluſieurs fois d'habits pendant le tems que la viſite dure.

Lorſqu'on va dans la maiſon d'un Arabe, ou dans ſa tente, on fait à l'inſtant du pain, que l'on vous ſert avec du lait aigre & des concombres ſi c'eſt la ſaiſon, des œufs frits, de l'huile, pour tremper le pain dedans, du fromage ſalé, &c. C'eſt leur faire affront que de ne pas manger chez eux; & la plus grande faveur qu'on puiſſe leur témoigner eſt de venir chez eux, comme ſi l'on avoit deſſein de ſe mettre ſous leur protection. Cela eſt ſi vrai, que ſi deux Arabes ſe brouillent, & que l'un aille manger chez l'autre, ils oublient à l'inſtant toute leur rancune. J'en ai vû qui, pour montrer leur reſſentiment, refuſoient le caffé, ou telle autre choſe qu'on leur offroit; en quoi ils imitent les janiſſaires, qui, lorſqu'ils ont à ſe plaindre du grand-Seigneur, refuſent de manger le *pilaw* qu'il leur envoie; mais qui oublient leur reſſen-

timent dès qu'on a pû les engager à le manger.

Les Turcs ſe levent pour l'ordinaire au point du jour, & vont à la moſquée, du moins les gens du commun. Ils ſe rendent de-là au caffé, ou après avoir déjeûné, ils vont à leurs boutiques, & y reſtent juſqu'à quatre heures du ſoir, qu'ils les ferment. Les grands vont faire des viſites, ou en reçoivent. Le pacha du Caire tient ſon divan le dimanche, le mardi & le jeudi; ce ſont-là les jours d'occupation, parce qu'ils ſont obligés d'y aſſiſter. Ils reſtent les vendredis chez eux, à midi ils ſe rendent à la moſquée, & quoique ce ſoit un jour de dévotion, ils ne laiſſent pas de vaquer à leurs affaires. Ils appellent les trois autres jours de la ſemaine, jours de *benish*, d'un habit de cérémonie. Ils vont ces jours là de grand matin avec leurs eſclaves dans des places publiques hors de la ville, qu'ils appellent *meidam* ou places. Là ſous des eſpeces de berceaux à jour, ils s'amuſent à fumer & à boire du caffé, pendant que leurs eſclaves s'exercent à monter à cheval, à tirer au blanc, & à lancer le javelot.

Il y a peu de gens parmi eux, ſi l'on en excepte ceux qui ſont dans la robe ou l'égliſe, qui s'occupent de la lecture, mais ils ont toujours compagnie ; & comme ils ont beaucoup de tems à eux pour réfléchir, il n'eſt pas étonnant qu'ils ſoient auſſi fins politiques. Les jours qu'ils reſtent au logis, ils paſſent depuis midi juſqu'à quatre heures dans l'appartement de leurs femmes, & depuis le ſouper juſqu'au lendemain matin ; lorſqu'ils y ſont une fois, il faut qu'une affaire ſoit de la derniere importance pour les en tirer, ſur-tout ſi ce ſont des grands.

C'eſt une coutume établie dans la plupart des contrées de la Turquie, que les hommes mangent à part, même dans les appartemens de leurs femmes ; celles-ci prennent leurs repas en particulier dans une ſalle.

Le mois de jeûne des mahométans, appellé *rameſan*, eſt extrêmement auſtere, ainſi que je l'ai déjà obſervé, & lorſqu'il tombe en été, il en coûte beaucoup aux laboureurs pour l'obſerver, parce qu'on ne leur permet que de ſe rincer la bouche avec de l'eau. Ce mois ſe rencontre dans l'eſpace de trente trois ans, dans toutes les ſaiſons de l'année. Comme le mois

des Turcs eſt lunaire, ils le commencent le jour qu'ils peuvent voir la lune; au lieu que les juifs le commencent le jour qu'elle marque, c'eſt-à-dire, un jour avant les Turcs.

Le mois Coptique eſt de trente jours, & ils ont tous les ans cinq jours intercalaires, & tous les quatre ans ſix. Leur ère commence trois cent & deux ans après J. C. depuis le martyre des ſaints en Egypte, ſous Dioclétien.

Les Turcs, comme je l'ai déjà dit, aiment beaucoup à prendre le bain. Ils commencent par ſe deshabiller dans une grande ſalle, couverte d'un dôme, & après avoir pris les patins de bois, dont ils uſent dans leurs maiſons, ils entrent dans l'étuve, où on les lave & les frotte avec des broſſes & des morceaux de flanelle. Ils ſe raclent les pieds avec une eſpece de gratoir de terre cuite, dont la figure reſſemble à celle du corps d'un oiſeau. Ils ſe font enſuite craquer toutes les jointures, ſans en excepter celles du col & du dos, prétendant que cela leur rend le corps ſouple; on les épile, & ils ſe mettent au bain. Ils entrent au ſortir de là dans une chambre moins chaude, où ils reſtent quelque tems, & enſuite dans une grande chambre, où ils ſe mettent

au lit. Ils fument enſuite leur pipe, & s'en vont, après avoir pris leur caffé.

Les orientaux aiment beaucoup leurs aiſes. Quelques-uns reſtent aſſis du matin au ſoir dans les caffés; d'autres paſſent deux ou trois heures dans les boutiques des gros marchands, & s'amuſent à fumer & à boire du caffé.

Lorſque les Turcs voyagent, ils menent leurs chevaux à petit pas, ils partent de très-bonne heure, & ſe repoſent en chemin pendant un quart d'heure, pour fumer & prendre leur caffé, ſur-tout lorſqu'il fait chaud, car pour lors ils ſe mettent ſouvent à l'ombre. Ceux qui voyagent ſans ſuite portent une bouteille de cuir, pleine d'eau, pendue à l'arçon de leur ſelle, ou de celle de leur domeſtique, pour ſe rafraîchir lorſqu'il leur plaît. Les grands ſont ſuivis d'un cheval ou d'un chameau chargé d'outres pleins d'eau; mais lorſqu'ils ont de petites courſes à faire, ils ont de groſſes bouteilles de cuir. Si le voyage eſt long, comme celui de la Mecque, ils en ont d'autres d'une forme différente. Ils couchent rarement ſous des tentes. Ils ont de groſſes lanternes de poche, dont le fond

& le haut ſont de cuivre étamé, & qui ſont garnies de toille au lieu de papier. Elles ſervent de chandelier, lorſqu'elles ſont fermées; & lorſqu'ils veulent les pendre, ils ſe ſervent de trois bâtons, diſpoſés comme ceux auxquels ont pend les romaines. Ils couchent pour l'ordinaire ſur un ſimple tapis. Ils portent toute leur batterie de cuiſine avec eux, & celle des grands eſt ſi nombreuſe, qu'elle ſuffit pour charger deux ou trois chameaux.

Les Arabes mettent un vaiſſeau dans un corbeille faite de feuilles de palmier, ils y renferment divers petits vaſes & d'autres uſtenſiles, & la pendent à la ſelle de leurs chameaux. Leur vaiſſelle eſt faite de maniere que le couvercle leur ſert de plat. Tous ces uſtenſiles ſont de cuivre étamé par dedans & par dehors. Ces vaiſſeaux, y compris la jatte de bois qui leur tient lieu de grand-plat, & dans laquelle ils paîtriſſent leur pain, compoſent toute la batterie de cuiſine d'un Arabe, lors même qu'il eſt chez lui. Le couvert de cuir rond a tout autour des anneaux pour le fermer, avec une chaîne à crochet pour le pendre à côté d'un chameau, ou au logis. Ils portent quelquefois dedans la

pâte dont ils font leur pain, ou le pain même, & après qu'ils ont mangé, ils emportent tout ce qui reſte. Ils font lever leur pain avec un morceau de vieille pâte qu'ils gardent pour qu'elle s'aigriſſe, ce qui le fait fermenter, & le rend extrêmement léger.

Lorſque la caravane va à la Mecque, quelques femmes de condition l'accompagnent dans des *tartavans* ou des litieres portées par des chameaux. Celui de derriere fatigue le plus, parce que la litiere porte ſur ſa tête. D'autres y vont dans une eſpece de litiere plus petite & portée par un ſeul chameau. Les hommes de condition ont des chameaux ſellés; les gens du commun portent avec eux leurs lits, leurs tapis, & les autres choſes dont ils peuvent avoir beſoin dans le voyage. Ils ont pour l'ordinaire à la main un double crochet, dont ils ſe ſervent pour conduire leurs chameaux en le touchant ſur la tête, pour ratraper la bride, au cas qu'elle vienne à leur échapper, & pour les frapper lorſqu'ils marchent trop lentement. Mais la voiture la plus ordinaire eſt une eſpece de corbeille ronde, que l'on met de chaque côté du chameau, laquelle eſt couverte par-deſſus. On met dedans les proviſions &

es uſtenſiles dont on peut avoir beſoin & le cavalier s'aſſied ſur le couvercle, les jambes croiſées. Ils ont auſſi une eſpece de voiture faite comme le coffre d'une chaiſe, qui a cela de commode, qu'on peut étendre ſes jambes lorſqu'on eſt ſeul. Les pélerins de la *Mecque* ont pour l'ordinaire un manteau noir, avec un capuchon. Celui des babareſques eſt blanc. Ils l'attachent à leur col avec une gance, & le laiſſent pendre par derriere.

Puiſque j'en ſuis ſur la caravane de la *Mecque*, il convient que j'en diſe encore quelque choſe. La tradition porte qu'avant l'établiſſement de la religion mahométane, quantité de pélerins alloient viſiter le tombeau d'*Abraham*, de même que l'endroit où il voulut immoler ſon fils *Iſaac*. Les Juifs prétendent que c'eſt celui où il vint voir ſon fils *Ismaël*. La plus grande cérémonie des pélerins conſiſte aujourd'hui à porter les tapis qui ſervent à couvrir les moſquées & les tombeaux *d'Abraham* & de *Mahomet*. La plupart ſont d'une eſpece de damas noir, bordé en or, qu'on fabrique dans le château du *Caire* (*a*).

(*a*) Il y a une manufacture établie exprès & qui ne fabrique que cela.

La premiere procession consiste à transporter ces choses du château à la mosquée Hasanine, le troisieme jour apres la fête du *Beiram*, qui suit leur grand jeûne. Tous les scheiks des mosquées, & les différens corps de marchands se rendent au château précédés de leurs étendards. Voici ce que j'ai observé dans la cérémonie dont j'ai été témoin. On sortit d'abord les étendards de la Mecque roulés; ensuite une partie des tapisseries de la maison de la Mecque, & ainsi de suite, ce qui dura environ un quart-d'heure. Les habitans s'empressoient de les toucher, baisoient leurs mains, & les portoient à leurs têtes. Quelques-uns ne portoient que les cordes qui servent a lier les balots. Diverses sociétés ou confréries arriverent avec leurs enseignes déployées; les unes précédées de musiciens, les autres de danseurs. Parmi ceux qui les composoient, les uns étoient fous, ou paroissoient transportés d'une espece d'extase religieuse, faisant mille mouvemens des mains & de la tête, quelques-uns n'avoient que de simples caleçons, d'autres se pamoient, comme des gens hors d'haleine. Vint ensuite la couverture du tombeau de Mahomet, appellée

mahmel, en forme de pyramide quarrée, brodée en or, ſur un fond rouge & verd. La maiſon de la Mecque étoit repréſentée deſſus en broderie d'or, avec le portique qui l'entoure. Elle étoit portée par un chameau peint en jaune avec la poudre qu'ils appellent *henna*. On m'a dit que ce ſont des chameaux élevés pour cet uſage, & qu'on n'emploie pas à autre choſe, parce qu'ils paſſent pour ſacrés. On m'a encore aſſuré que dans leur manie religieuſe, les Turcs ramaſſent l'écume qui ſort de leur bouche. Le chameau étoit preſque tout couvert de brocard & d'étoffes richement brodées. Il étoit ſuivi de trois autres, dont les harnois ne cédoient point au premier, & de ſix autres encore montés par des jeunes garçons. On vit enſuite paroître la couverture du tombeau d'Abraham, en forme de coffre. Elle étoit auſſi brodée en or, & l'on dit qu'on a trouvé le moyen de la ſuſpendre en l'air au-deſſus de l'endroit où l'on tient que ce patriarche offrit ſon ſacrifice. Vint enſuite un corps des *chaouſes* & un grand officier du pacha; il étoit ſuivi du ſurintendant de la garderobe (*Nadir-Il-Kiſve*), lequel étoit chargé de tout

ce qu'on envoie à la Mecque, de même que des fonds que les califes ont deſtinés pour cet effet. Son cheval étoit magnifiquement harnaché. Vinrent enſuite les janiſſaires & quelques officiers du pacha. On vit enfin paroître la riche tenture de la porte de la maiſon de la Mecque, appellée *burca*, laquelle a ſix pieds de long ſur cinq de large. Elle eſt enrichie de figures & de caracteres Arabes brodés en or, ſur un fond rouge & verd. Ceux qui la portoient s'arrêtoient de tems en tems, pour donner au peuple la facilité de la toucher.

La grande proceſſion eſt celle de la caravane de la Mecque; on peut voir ce que j'en ai dit dans le dernier livre, où je décris l'ordre de la marche, l'ayant vue paſſer moi-même. Tous les chameaux étoient peints en jaune, & avoient quelques ornemens. Les cinq premiers de chaque compagnie avoient ſur la tête & le muſeau une très-belle plume d'autruche rouge, avec une petite houpe de chaque côté, dont le haut étoit terminé par des plumes de même couleur. Leurs harnois étoient enrichis de coquillages. Le ſecond & le troiſieme avoient de chaque côté une ſonnette d'environ un pied de long, & les

mêmes ornemens. Il y avoit ſous la ſelle de chacun un tapis groſſier pour le couvrir pendant la nuit. Auſſitôt que la caravane eſt hors de la ville, ceux qui la compoſent ſe rendent ſans obſerver aucun ordre à *Sibil-Allam*, à trois ou quatre mille du *Caire*, où ils campent pendant trois jours. Il vont enſuite camper ſur le lac, & l'*Emir-Hadgi* ne retourne plus à la ville. On ne peut rien voir de plus beau que ce camp. Tous les grands dreſſent leurs tentes, & paſſent leur tems en feſtins. Tous les habitans s'y rendent pour prendre part à la fête, & la ſoirée ſe termine par des feux de joie & d'artifice.

On aſſure que la caravane eſt compoſée de 40000 ames. Elle ſe met en marche une ſemaine après la proceſſion. Le peuple prétend que les barbareſques ſont obligés d'arriver à la *Mecque* un jour plus tard que les autres, & d'en ſortir un jour plutôt, à cauſe d'une prophétie qui dit que ces peuples ſe rendront un jour maîtres du pays de la *Mecque*.

Cette caravane fait un très-grand commerce, & s'en retourne chargée de marchandiſes de Perſe & des Indes, qu'on apporte à *Geda* ſur la mer-rouge, près de la Mecque. Il part une

autre caravane de Damas, laquelle, ſi je ne me trompe, porte les mêmes préſens.

Je crois que les vieilles tentures appartiennent à *l'émir-hadgi*, qui les coupe par morceaux & les diſtribue au peuple comme des reliques précieuſes.

Un Turc eſt indiſpenſablement obligé d'aller une fois dans ſa vie à la Mecque; & ceux qui ne peuvent y aller chargent quelqu'un qu'ils défraient de faire le voyage en leur place, pluſieurs y vont plus d'une fois, mais on a remarqué qu'ils ſont beaucoup plus méchans au retour de ce pélerinage, qu'ils ne l'étoient auparavant. Ils ont un proverbe qui dit: " Si un „ homme a été une fois à la Mecque, „ méfiez-vous de lui; s'il y a été „ deux fois, n'ayez rien à faire avec „ lui; & s'il y a été trois fois, fuyez „ ſon voiſinage. „ Cette obſervation n'eſt point des mahométans, mais des chrétiens & des juifs.

Il faut cent jours pour aller à la *Mecque* & pour en revenir. La caravane de Damas part le même jour, & joint l'autre le 27 à *Bedder*. Elles reſtent trois jours à la *Mecque*; elles vont de là au mont *Arrafat*, qui en eſt éloigné de 6 heures, pour y

faire leurs dévotions à Abraham ; elles y séjournent deux jours, & vont ensuite à *Mamna*, à deux heures & demi de là, où elles restent trois jours pour célébrer la fête de *biram*, ou du sacrifice ; après quoi elles retournent à la Mecque, qui est le lieu de la naissance de *Mahomet*. Elles y restent ordinairement douze jours ; mais dans le cas où les marchands ne peuvent finir leurs affaires, ils obtiennent un délai de deux ou trois jours, au moyen d'un présent qu'ils font à l'*émir-hadgi*. Il leur faut six jours pour retourner de la Mecque à *Bedder*, & trois autres pour se rendre à *Médine* où est le tombeau de *Mahomet*, & où les premiers califes faisoient leur résidence. Ils vont de là à *Damas*, d'où ils retournent par un autre chemin à *Yembo*, & au *Caire*. On peut voir le détail de leur route dans le dernier livre. Je le tiens d'un homme qui avoit été quatorze fois à la *Mecque*.

L'habillement le plus simple dont on use en Egypte, est probablement le même que celui dont les anciens se servoient. Il consiste dans une longue chemise, dont les manches sont fort larges. On la lie pour l'ordinaire au milieu du corps ; mais la plupart des

enfans de la campagne vont nuds toute l'année, auſſi-bien l'hyver que l'été. Les gens du commun portent ſur cette chemiſe une autre chemiſe de laine noire, & les gens de condition un juſte-au-corps, ſur lequel ils paſſent une longue chemiſe bleue. L'habit de cérémonie conſiſte en une chemiſe blanche les jours de fêtes, & lorſqu'ils rendent viſite aux grands dans la haute Egypte; mais dans la baſſe ils ſe ſervent d'une chemiſe ou d'un habit de laine noire, que les gens du bel air laiſſent ouvert par devant, & qu'ils appellent *feriji*. Quelques perſonnes de premiere condition en portent de drap, garni de fourrures. Les Arabes & les naturels du pays ont des habits à grandes manches, comme celles de l'habit de cérémonie que les Turcs appellent *periji*, qui eſt fait comme une robe de chambre. Les autres habits des Turcs ont les manches étroites. La plupart portent des caleçons de toille, & lorſqu'ils laiſſent leurs veſtes ouvertes par devant, comme les Turcs, on voit pendre leurs chemiſes, car ils ne la mettent point dans leurs culottes, comme ceux-ci le pratiquent. L'habillement des hommes en Turquie eſt beaucoup plus modeſte que

celui des femmes, au lieu que c'eſt le contraire en Europe.

Cette eſpece d'habillement reſſemble à celui des anciens Egyptiens, qui portoient des chemiſes de toille avec un habit de laine par-deſſus. Lorſqu'ils vaquoient à quelque office de religion, ils étoient toujours vêtus de toille, & c'eût été une eſpece de profanation de porter des habits de laine dans ces ſortes de ſolemnités (*a*).

Il peut ſe faire que la coutume qu'ont les habitans de la haute Egypte de s'habiller de blanc, lorſqu'ils vont à leurs moſquées, ou qu'ils aſſiſtent à quelque cérémonie, ait donné lieu à l'uſage des ſurplis. L'habillement le plus ſimple des Turcs eſt compoſé de ces caleçons, ſur leſquels ils en mettent d'autres de drap rouge, qui leur deſcendent juſqu'aux chevilles, auxquels ils couſent des bas de cuir jaune, qui ne paſſent pas la cheville, ſur leſquels ils mettent des ſocques de cuir, de même couleur. Les chrétiens du pays ſe ſervent de cuir rouge, du moins pour leurs babouches, & les juifs en emploient de bleu. Les gens du commun vont les jam-

(*a*) Hérodote. *L.* 2, *c.* Lr.

bes nues, & ne portent que des ſoc-ques. Les Arabes & les Egyptiens ont des ſouliers de cuir rouge, faits comme des pantoufles, avec des quartiers par derriere, & les janiſſaires en portent de la même couleur, & faites à peu près de même. Les Turcs & les chrétiens portent chez eux par épargne des eſpeces de patins de bois, à-peu-près comme les ſandales des moines, dont quelques-uns ſont très-bien travaillés. Il eſt bon d'obſerver que la chauſſure & la coeffure ſervent à diſtinguer la qualité des gens, & qu'on met à l'amende ceux qui manquent de ſe conformer à l'uſage du pays.

Les chrétiens Francs ſont les ſeuls qui ayent la permiſſion de porter des babouches jaunes comme les Turcs. Il y a des endroits où ils uſent de pantoufles jaunes. Les Turcs portent des bottines dont ils ferrent les talons, de même que ceux de leurs babouches.

L'habillement des Turcs conſiſte dans une eſpece d'habit de toille court, ſans manches. Souvent il n'eſt point ouvert par devant, & on l'attache ſur le côté. Ils mettent par deſſus une eſpece de veſte courte avec des manches, & ſous celle-ci un habit long, dont la façon eſt la même. Ces deux

derniers ſont de toille peinte, d'étoffe de laine ou de coton rayée, d'étoffe de ſoie rayée ou unie, ou enfin de ſatin. Ils portent en été des dolimans & des caleçons de toille de coton extrêmement fine. Ils mettent par deſſus une robe à manches étroites, pareille à celles des Grecs, qu'ils appellent *benish*; c'eſt leur habit ordinaire, & les jours de cérémonie, ils mettent un *ſeriji* par-deſſus. Ils ont une autre ſorte d'habit, dont les manches ſont taillées différemment, & qui n'eſt pas de ſi grande parade. Ils l'appellent *keriki*. Ces deux derniers ſont de drap, de moire, ou d'étoffe de ſoie, ſelon la ſaiſon. Le dernier, non plus que le *benish*, ne ſont jamais de ſoie, pas même dans la Syrie. Ils portent autour des deux habits extérieurs une ceinture de ſoie, de moire ou de drap, dans laquelle ils mettent un couteau à gaîne.

Les Egyptiens portent autour du col une piece de toille bleue, qu'ils mettent ſur leurs têtes pour ſe garantir du froid & de la chaleur. C'eſt une coutume preſque géneralement reçue parmi les Arabes & les mahométans naturels du pays, de porter une grande piece de toille blanche ou noire, & en été une piece de coton bleue

& blanche, dont les chrétiens ſe ſervent auſſi. Ils poſent un des bouts ſur leur épaule gauche, d'où ils la font paſſer par derriere ſous le bras droit, & de-là ſur l'épaule gauche, derriere laquelle elle pend, ce qui leur laiſſe le bras droit libre. Lorſqu'il fait chaud, & qu'ils ſont à cheval, ils la laiſſent tomber tout autour de la ſelle.

J'ai obſervé dans les environs de *Faiume* que le bas peuple, ſur-tout les jeunes gens, n'ont pour tout habit que cette eſpece de couverture; & il y a toute apparence que le jeune homme qui ſuivoit notre Seigneur, après qu'on l'eut pris, étoit habillé de même, & n'avoit qu'une piece de toille autour de ſon corps; de maniere que que lorſque les jeunes hommes l'arrêterent, il leur abandonna ſa piece de toille & s'enfuit tout nud (*a*).

La coeffure conſiſte dans un bonnet haut & roide, entouré d'une longue piece de mouſſeline blanche, ce qui compoſe ce que les Européens appellent le *turban*. Les derviches en portent un qui n'a rien autour; & les

(*a*) Joſeph pouvoit être habillé de même.

Turcs en ont un tout pareil, mais plus pointu, fait de feutre groſſier. Le bonnet des boſtangis eſt de drap. Les gens du commun portent un bonnet de drap rouge qui leur ſerre la tête, C'eſt celui dont uſent les Arabes & les naturels d'Égypte, à l'exception des marchands, des intendans des princes Arabes, & des prêtres Coptes, qui portent l'autre. Ils ont deſſous une petite calotte de toille blanche.

On m'a dit à Damas qu'un homme dont les ancêtres n'avoient jamais porté le turban, ni des bas de cuir couſus aux caleçons, ne pouvoit en faire uſage, à moins qu'il ne fût revêtu de quelque emploi. Le turban eſt la plus grande marque de diſtinction. Il n'y a que les parens de Mahomet qui puiſſent le porter verd. Le blanc eſt affecté aux mahométans; mais en Syrie, où il y a des villages entiers de chrétiens, comme ſur le mont-Liban, on le porte blanc, & chacun a droit de le faire, pourvû qu'il y mette un cordon de couleur pour ſe diſtinguer, ainſi que le font les Samaritains & les juifs de *Saphet* en *Syrie*, dont le turban eſt entrelacé d'un cordon rouge & bleu. On fait rarement uſage de ce dernier. Les chrétiens & les juifs por-

tent un turban bleu, ou bleu rayé de blanc. Les Francs du *Caire* portoient autrefois des turbans blancs, de même que des carpas ou bonnets de drap rouge fourrés ; quelques-uns s'en ſervent encore, mais ils ſont affectés aux interprêtes. Les autres en général portent un bonnet & un turban rouge, & dans les autres endroits, le chapeau & la perruque, ainſi que fait le conſul Anglois, lorſqu'il paroît en public. Les conſuls François, & quelques-uns de leurs officiers, vont habillés à la Françoiſe, & les conſuls Anglois, à l'Angloiſe, ſur-tout à *Alep*. Le *Caire* eſt la ſeule ville de la Turquie où il ne ſoit permis qu'aux conſuls d'aller à cheval. Les gens de la campagne ne portent point de turban, ou n'en emploient que de mouſſeline groſſiere, ou d'étoffe de laine rouge ou jaune.

L'habillement des femmes, qui ſuivent la mode de Conſtatinople, reſſemble aſſez à celui des hommes, excepté que la plupart des robes de deſſous ſont d'étoffes de ſoie, auſſi bien que leurs caleçons. Tous leurs habits, à l'exception de celui de deſſus, ſont plus courts que ceux des hommes, avec des longues manches pendantes. Elles portent par-deſſus une eſpece

de

de chemiſe de gaze qui deſcend preſque juſqu'à terre. Elles ſe coeffent avec des mouchoirs brodés, elle treſſent leurs cheveux, & mettent par-deſſus une calotte de laine blanche. Les femmes du commun portent une eſpece de ſurplis de toille ou d'étoffe de coton bleu, & ſur le viſage une baverette qui tient à leur coeffure au moyen d'un ruban de fil qui poſe ſur leur nez, & qui ne laiſſe qu'autant d'eſpace qu'il en faut pour voir clair, ce qui les fait paroître extrêmement laides. Celles qui portent des habits de ſoie, ont un grand voile noir qui leur couvre tout le corps, & une piece de gaze ſur le viſage. Perſuadées qu'il y a de l'immodeſtie à montrer leur viſage, elles ont ſoin de ſe couvrir la bouche & un œil, ſi elles ne ſe couvrent pas le viſage tout entier.

Les femmes du commun, ſur-tout les négreſſes, portent au nez des anneaux dans leſquels elles enfilent un grain de chapelet de verre. Elles portent auſſi des boucles d'oreilles qui ont trois pouces de diametre. Leurs bagues ſont quelquefois de plomb, mais les femmes de condition en portent d'or. Leurs bracelets ſont d'ordinaire de fil d'archal, d'or, de fer,

ou de cuivre. Elles portent auſſi à leurs jambes des anneaux de cuivre pour les femmes du commun, & un collier à leur col. Le collier des femmes du peuple eſt d'étain, & elles enferment dans la boete qui eſt au bas, des morceaux de papier ſur leſquels ſont écrits des paſſages de l'Alcoran, qu'elles regardent comme un préſervatif contre les accidens & les maladies. Les autres boetes paroiſſent être deſtinées au même uſage.

Les femmes du tiers état ſubſtituent à ces boetes des ornemens d'argent, des pieces de monnoie, & quelquefois des anciennes médailles qu'elles ont trouvées, & dont elles ſont ſi jalouſes, qu'à leur campagne même, elles les portent avec elles lorſqu'elles vont puiſer de l'eau ou laver leur linge à la riviere.

Les femmes du Caire vont ſur des ânes, & ſe ſervent d'étriers forts courts; mais ce ſeroit un deshonneur aux hommes de s'en ſervir. Ils ont une prophétie qui porte que le *Caire* ſera pris par une femme à cheval; c'eſt pour quoi ils ne permettent point aux femmes de ſe ſervir de cette monture.

Elles ne ſortent pour l'ordinaire que les vendredis. Elles vont ces

jours là aux cimetieres, pour orner les tombeaux de leurs parens avec des fleurs & des rameaux; elles pendent une lampe au-deſſus, elles verſent de l'eau ſur leurs tombes, & mettent auprès des vaſes pleins d'eau.

Lorſqu'elles voyagent, elles mettent des eſpeces de bottines jaunes ſans ſemelles, les femmes de diſtinction ſe font ſuivre par leurs eſclaves, montées ſur des ânes. Ces dernieres ne portent point de voile, mais un ſimple bandeau qui leur couvre le front & le bas du viſage, & qui ne leur laiſſe que les yeux de libres. Leurs habits ſont beaucoup plus élégans que ceux de leurs maîtreſſes. Elles ſont vêtues d'une cape, dont le coqueluchon leur pend ſur l'épaule. Les femmes ont auſſi des bains à part, où elles donnent rendez-vous à leurs amies, pour diſcourir enſemble, & apprendre des nouvelles.

Il y a des femmes qui vont dans les rues le viſage découvert, qui danſent, chantent & jouent des inſtrumens. Une pareille conduite n'eſt sûrement pas celle d'une femme vertueuſe, & cependant, on aſſure qu'elles le ſont à certains égards.

Il y a auſſi des femmes de joie que le gouvernement autoriſe, moyen-

nant un tribut qu'elles payent. Les femmes du commun ſe peignent les levres & le bout du menton en bleu ; les autres ſe jauniſſent les ongles & les pieds avec la teinture d'une graine appellée *Hennah*. (*a*) Elles ſe noirciſſent les ſourcils avec de la mine de plomb. Il y a même des Turcs qui en uſent de même, dans la croyance que cela fortifie la vue.

Ce ne ſont que les gens du tiers état qui fréquentent les caffés. Il y en a où des muſiciens ſe rendent à certaines heures du jour. Dans d'autres, on trouve un homme qui récite de très-bonne grace quelques contes arabes, ce qui y attire beaucoup de monde. Ils ſe font ſouvent apporter à manger dans ces endroits, & ceux

---

(*a*) *Lauſonia inermis.* LINN. *Haſſelquiſt* aſſure qu'on emploie au même uſage la plante nommée *Lauſonia ſpinoſa*. Ils en réduiſent les feuilles en poudre, dont ils font une pâte avec de l'eau bouillante. Ils en mettent pendant la nuit ſur leurs ongles, ce qui leur fait contracter cette couleur rouge jaunâtre, qu'il faut renouveller tous les mois. On remarque même dans les momies des traces de cet ancien uſage.

qui n'ont rien à faire y paſſent toute la journée.

Les Turcs & les Egyptiens ſont extrêmement ſobres. Ces derniers mangent rarement de la viande, & les grands dépenſent très peu pour leur table, eu égard au nombre de leurs domeſtiques qui va juſqu'à l'extravagance. La plupart ont pour l'ordinaire juſqu'à cinquante ou ſoixante eſclaves, & autant d'autres domeſtiques. Il leur en coûte beaucoup pour habiller tous ces gens & pour entretenir leurs chevaux, dont le nombre va quelquefois à 200. Ils en ont beaucoup de ſoin. Ces animaux connoiſſent ſi peu leurs forces, qu'ils reſtent du matin au ſoir avec des entraves. Ils les nourriſſent d'herbe, lorſque la ſaiſon le permet, ou de paille hachée, mais ils leur donnent de l'orge pendant toute l'année. On ne leur met point de litiere pour ſe coucher, & ſouvent on les laiſſe coucher dehors, ſur-tout dans la haute Egypte, où ils reſtent dans leurs cours durant toute l'année. Ils ont l'allure légere, ils ne trottent jamais, galopent très-vîte, & s'arrêtent tout court, lors même qu'ils courent à bride abattue. Les Turcs ne galo-

pent jamais, ſi ce n'eſt pour ſe divertir, ou pour prendre la fuite.

Les mahométans ont une eſpece de vénération pour les fous; ils les regardent comme des ſaints & des hommes inſpirés. On trouve quelques femmes parmi eux, mais la plupart ſont des hommes que l'on reçoit dans toutes les maiſons & à toutes les tables. Le peuple leur baiſe les mains, & leur témoigne beaucoup de reſpect. Quelques-uns courent les villes tout nuds. Ils ont une grande moſquée au Caire près de laquelle ils logent, & il y a des fonds aſſignés pour leur entretien.

Les derviches ne ſont pas moins reſpectés que les fous, avec cette différence que l'on vénere ceux-ci par ce qu'ils manquent de raiſon, & les autres parce qu'ils manquent d'argent; car les Turcs regardent la pauvreté comme un haut degré de perfection chez les autres.

Les Egyptiens ont une mauvaiſe phyſionomie, & quoiqu'il ſe trouve d'aſſez beaux hommes parmi eux, lorſqu'ils ſont jeunes, le ſoleil ne tarde pas à leur gâter le teint, & à les rendre baſannés. Ils ſont mal-propres, mais moins que les Coptes. Ces derniers, non plus que les Arabes &

les Egyptiens ne ſe ſervent point de linge de table. J'ai vû des Coptes après avoir mangé s'eſſuyer les mains avec les manches de leurs chemiſes.

L'habillement des Mammelucs conſiſte dans la robe courte dont j'ai parlé, qu'ils enferment dans leurs grands caleçons rouges, qu'ils nouent aux chevilles, de ſorte qu'ils ont les pieds nuds. Leurs pantoufles ſont les mêmes que celles dont ſe ſervent les Arabes, lorſqu'ils montent à cheval. Le reſte de leur habillement eſt comme celui des Turcs, & c'eſt celui des eſclaves & des grands, lorſqu'ils ne ſont point en habit de cérémonie.

L'architecture des Egyptiens eſt auſſi mauvaiſe que leurs matériaux; la plupart de leurs maiſons n'étant bâties que de briques crues, faites avec de la terre & du chaume ſéchés au ſoleil. Le bas de celles des villes eſt bâti de pierres, à la hauteur d'environ cinq pieds; il y en a quelques-unes dont les encoignures ſont de briques ou de pierre. Le haut eſt ordinairement de charpente, & l'on donne aux fenêtres un ſaillie qui empêche qu'on ne voie ce qui ſe paſſe dans la rue. Ils logent rarement dans le bas, s'imaginant que cela eſt mal

ſain. Leurs combles ſont plats & couverts de terre ou de ciment. Ils emploient pour leur charpente le bois de ſapin ou de chêne, qu'ils tirent d'Aſie, ou celui de palmier, qui eſt plus uſité dans la haute Egypte, ou enfin l'acacia. J'ai vu des ais de palmier à gros gain, que leurs charpentiers travaillent le plus mal qu'il ſe puiſſe. Leurs grands ſalons ſont éclairés par un petit dôme, dont le haut s'ouvre pour faire circuler l'air. Ils mettent à leurs fenêtres des auvens qui les garantiſſent du ſoleil, mais qui donnent paſſage à l'air. Les maiſons les plus paſſables du *Caire* ſont celles qui ont été bâties du tems des Mammelucs. Elles ſont de pierres de taille, leurs fenêtres ont la figure d'un quarré oblong, & ſont auſſi unies que les portes, excepté que les dernieres, qui ſont pratiquées dans l'épaiſſeur de la muraille, ſont ſurmontées d'un plan incliné ſur lequel eſt une eſpece de ſculpture groteſque, ce qui leur donne un certain air de grandeur. Les pierres qui forment les jambages & les ceintres des portes & des fenêtres ſont taillées en vouſſoir, & enclavées de façon qu'elles ne ſauroient ſe détacher.

La plupart de leurs moſquées ſont

ornées de dômes & de minarets, en forme de pyramides, autour desquels regnent plusieurs balcons de pierre.

Il y a dans les environs du Caire quelques grandes portes flanquées de tours demi-circulaires ou quarrées.

Leurs maisons consistent en un ou plusieurs salons, aux extrémités desquels sont des sophas, avec une espece de dôme quarré au milieu. Ils sont lambrissés tout autour à la hauteur de 6 pieds, avec des panneaux de marbre, entourés d'une espece de mosaïque de marbre & d'émaux qui forment différentes figures. Le plancher compris entre les sophas est dans la plupart des maisons en mosaïque. Leurs autres appartemens sont forts petits, & assez commodes. Ils logent & couchent pour l'ordinaire dans leurs salons, ils y reçoivent compagnie. Les appartemens du rez-de-chaussée leur servent d'offices & de magasins. Ils n'habitent que le premier étage, & il est rare que leurs maisons en aient deux, si l'on en excepte les petits cabinets qui sont de chaque côté de leurs salons.

CHAPITRE VI.

Climat, ſol & eaux d'Egypte.

LE climat de l'Egypte eſt extrêmement chaud en été, ce qui vient de ce qu'elle eſt ſituée entre deux chaînes de montagnes, & de la qualité ſablonneuſe de ſon terrein. Il fait toujours chaud au ſoleil dans le milieu du jour, même en hyver; mais les nuits & les matinées y ſont très-froides, ce que j'attribue au nître qui eſt répandu dans l'air. Cela eſt cauſe qu'on eſt ſujet à s'enrhumer & à avoir des fluxions ſur les yeux; auſſi n'y a-t-il pas de pays au monde où il y ait autant d'aveugles & de vues baſſes qu'en Egypte.

La roſée eſt le ſérein paſſent auſſi pour être très-mal ſains; il y a des ſaiſons où celle roſée eſt extrêmement abondante, & c'eſt pour cela que les habitans ont ſoin de ſe couvrir la tête & les yeux pendant la nuit. Le froid ſe fait principalement ſentir vers le commencement de février. Il pleut ſouvent beaucoup du côté de la mer, depuis le mois de novembre juſqu'à

celui de mars, mais plus haut vers le *Caire*, il ne pleut pour l'ordinaire que dans les mois de décembre, janvier & février; ces pluies ſont fort légeres, & ne durent tout au plus qu'un quart-d'heure, ou une demi-heure. Il pleut quelquefois dans la haute Egypte. On m'a dit que pendant l'eſpace de huit années, on n'avoit eu que deux fois des pluies abondantes pendant environ une demi-heure; cependant j'en eſſuiai de très-fortes dans les environs d'*Akmim*, pendant que j'étois dans cette contrée. Les vents d'oueſt & de nord-oueſt ſont ceux qui amenent la pluie. Il tonne en été ſans qu'il pleuve, mais dans l'éloignement & du côté du nord-eſt.

Je ne ſache pas qu'il y ait autrefois eu dans le pays des tremblemens de terre, qui ayent cauſé du dommage, & s'il y en a eu quelqu'uns, on ne s'en eſt preſque pas apperçu. Mais au mois de janvier 1740, on eſſuya pluſieurs ſecouſſes qui renverſerent quelques moſquées & pluſieurs maiſons. Le bled avoit manqué cette année-là, & les habitans imploroient le ciel à grands cris pour qu'il leur en envoyât, s'imaginant que le ciel eſt ouvert pendant ce tems-là, & que leurs prieres ſont exaucées.

Les vents les plus ordinaires en Egypte ſont ceux du midi & du nord. Le premier, qu'ils appellent *Miriſy*, eſt extrêmement chaud. Quelquefois il parcourt quelques points de l'eſt au ſud, & pour lors il eſt plus chaud qu'à l'ordinaire; d'autres fois il ſouffle de l'oueſt au ſud, & alors il eſt violent, mais moins chaud. Il vient auſſi quelquefois du ſud-oueſt, & lorſqu'il eſt fort, il fait élever des tourbillons de ſable qui obſcurciſſent le ſoleil, & qui ſont ſi épais, qu'on ne peut voir à la diſtance d'un quart de mille. La pouſſiere pénetre dans les chambres les mieux fermées, dans les lits, dans les armoires; & pour donner un exemple de la maniere hyperbolique dont s'expriment les orientaux, ils diſent qu'elle pénetre à travers la coque d'un œuf. Le vent eſt ſouvent ſi chaud, qu'on diroit qu'il ſort de la gueule d'un four; de maniere que les habitans ſont obligés de ſe retirer dans leurs caves, & d'en fermer toutes les ouvertures. Ce vent commence pour l'ordinaire vers la mi-mars, & dure juſqu'au mois de mai. Les Européens l'appellent communément le vent *Hamſeem*, ou le vent de cinquante jours, parce les Arabes donnent ce nom à la ſaiſon pendant laquelle il

regne, & qui comprend les cinquante jours entre pâque & la pentecôte. Ils appellent le vent du nord *Meltem*; c'eſt le même que les anciens appelloient *vents étéſiens*. (*a*). Il commence à ſouffler dans le mois de *mai*, quelque tems avant la crue du Nil. C'eſt un vent frais, qui rend les chaleurs de l'été ſupportables. Il fait la ſanté & le bonheur de l'Egypte; on prétend que c'eſt lui qui contribue au débordement du Nil. Il continue juſqu'au mois de novembre, & ſans lui on ne pourroit remonter ce fleuve, à cauſe de la rapidité de ſon courant.

C'eſt lui qui fait ceſſer la peſte; car lorſqu'elle s'engendre d'elle-même, elle commence pour l'ordinaire vers le mois de février, qui eſt le tems où il fait le plus froid. On la croit occaſionnée par le défaut de tranſpiration. Elle eſt mortelle, & fait des ravages affreux durant les chaleurs; mais il eſt rare qu'on l'ait en Egypte, à moins qu'on ne l'y apporte d'Alexandrie, & pour lors elle ne fait point de progrès. Quelques-uns croyent que cette maladie s'engendre dans les

(*a*) Sur les vents étéſiens, voyez la *deſcript. de l'Egypte*, de M. de Maillet.

ſaiſons tempérées, & que le grand froid & la grande chaleur la font ceſſer. Les mêmes perſonnes prétendent qu'on ne l'a point à Conſtantinople dans l'hyver, ni en Egypte dans l'été, mais qu'elle regne dans la premiere ville durant l'été, parce que la chaleur y eſt tempérée, en camparaiſon de celle qu'on éprouve en Egypte. Ils croyent qu'il y a pluſieurs choſes qui ne communiquent point l'infection, comme l'eau, le fer, le bois, les ouvrages faits avec du palmier, & de là vient qu'ils ſe ſervent de cordes faites de l'écorce de cet arbre. Auſſi-tôt que la peſte commence, les Francs s'enferment dans leurs maiſons, mais les autres continuent de vaquer à leurs affaires. Quelques grands ayant obſervé que les premiers s'en garantiſſoient, ont ſuivi leur exemple dans la derniere peſte, malgré l'idée qu'ils ont de la prédeſtination. La peſte la plus mortelle eſt celle qui vient du midi. C'eſt la caravane d'Ethiopie qui l'apporte, & elle eſt plus mauvaiſe que celle qui vient de Conſtantinople.

L'air du *Caire* paſſe pour être malſain, ſur-tout la nuit, & la raiſon en eſt, que lorſqu'il ne fait point de vent, la fumée reſte ſuſpendue au-deſſus de la ville, en forme de nuage, parce que

c'eſt vers le ſoir que les habitans font du feu pour faire cuire leur ſouper. Ils ſont ſujets au printems & en automne à des flux de ventre, qui n'ont rien de dangereux en été. Ils ſont perſuadés que les ſoupes graſſes ne valent rien dans quelque maladie que ce puiſſe être. Les gens de la campagne ont ſouvent des hernies, qu'on attribue au froid & à la chaleur, de même qu'aux efforts qu'ils font en chantant. Ceux qui appellent le peuple à la priere du haut des minarets y ſont plus ſujets que les autres.

On prétend que la frayeur cauſe à certaines gens des puſtules pareilles à celles qui accompagnent la maladie vénérienne, & que la ſaignée eſt un remede efficace pour les prévenir. On me montra pendant que j'étois à *Roſette* un enfant d'environ quatorze ans, qui venoit d'être guéri de cette maladie, & qui en portoit encore les marques; mais on m'a aſſuré que cette maladie eſt rare, & que l'on entretient le peuple dans cette idée, pour cacher d'autres cauſes, qui ſont quelquefois plus réelles & plus honteuſes.

La ſaiſon la plus mal-ſaine eſt celle dans laquelle le froid empêche la tranſpiration inſenſible; car les alimens

ſont fort nouriſſans en Egypte, & c'eſt la raiſon pour laquelle on fait un ſi grand uſage du caffé, lequel étant deſſicatif, empêche que le le ſang ne devienne trop abondant. Lorſque les habitans tranſpirent, les humeurs s'évacuent, & ni l'eau, ni le shirbet, dont ils font un grand uſage, ne leur cauſent point de mal; mais lorſqu'ils ne ſuent point, ils éprouvent en été une chaleur brûlante, pareille à celle qui accompagne la fievre, & pour lors les bains leur ſont très-ſalutaires, parce qu'ils purifient la maſſe du ſang, & préviennent quantité de maladies. Pluſieurs perſonnes ſont ſujettes vers le mois de mai à une gale qui dure autant que les chaleurs; on l'attribue à l'eau que l'on boit pendant que le Nil eſt dans ſa crue. Ceux qui en ſont attaqués portent un bâton appellé *Mahareshy*, dont le bout eſt fait comme une lime, & avec lequel ils ſe grattent, lorſque le corps leur démange.

Le ſol de l'Egypte, ſi l'on en excepte le limon que le Nil dépoſe deſſus, eſt naturellement ſablonneux. Les montagnes qui ſont de chaque côté ſont de pierre de taille, marbre ou granite, roche & pierres calcaires.

Celles ſur leſquelles les pyramides

de *Gize* ſont bâties, ſont remplies de coquillages pétrifiés, & il en eſt de même des pierres dont les pyramides ſont bâties, & qu'on a tirées de ces montagnes. J'ai vû à *Sacara* deux pyramides, l'une groſſe & l'autre plus petite, qui n'eſt pas achevée, dont les pierres ſont entiérement compoſées d'écailles d'huitres liées enſemble. Il y a auſſi au nord-eſt de *Faiume*, & ſur la rive orientale du Nil, quelques collines qui ne ſont que des morceaux de groſſes écailles d'huitres, dont quelques-unes ont reſté dans leur premier état, & d'autres ſe ſont pétrifiées, à la faveur de l'humidité (*a*).

Le ſol d'Egypte eſt rempli de nître & de ſel, & c'eſt ce qui cauſe ces vapeurs nîtreuſes, qui rendent les nuits ſi froides & ſi dangereuſes. Dans les endroits où le nître abonde, & où il y a des petits lacs dans les fonds,

(*a*) Ce ſont des monumens qui prouvent ſans réplique l'ancien ſéjour de la mer dans ces lieux là. Dire que ces dépouilles de la mer y ont été apportées, qu'elles s'y ſont formées, c'eſt faire ſans preuves des ſuppoſitions inſoutenables. Voyez *Diction. univ. des foſſiles*, *art.* Pétrifications.

il reſte ſur la ſurface de l'eau, après qu'elle eſt évaporée, une croûte que l'on a ſoin de ramaſſer. J'ai ſouvent vû les animaux manger la terre où il y avoit du ſel qui paroît quelquefois ſur la ſurface en forme d'écume blanche [*a*]. Ce ſel, joint au limon (*b*) que le Nil dépoſe, rend L'Egypte ſi fertile, qu'on eſt quelquefois obligé, pour rendre la terre moins graſſe, de la mêler avec du ſable.

On a beau arroſer les endroits ſablonneux, les recoltes ne ſont jamais aſſez abondantes pour défrayer le laboureur, quoique les arbres y viennent à merveille. A un mille des montagnes & plus, le terrein eſt communément ſablonneux & élevé, de maniere qu'on peut le regarder comme le pied des montagnes. Les villages ſont bâtis ſur le bord de ce déſert, à quelque diſtance les uns des autres, avec des plantations tout au-

---

[*a*] *Argilla muriatica.* LINN. *ſyſt. nat.* 3. p. 305.

(*b*) Ce limon eſt une marne brune qui s'amollit fort aiſément, qui ſe diſſout dans l'eau. *Linné* en donne la deſcription dans ſon hiſt. nat. ſous le nom d'*argilla nilotica*.

tour. Il y en a auſſi à quelque diſtance du Nil. Dans les endroits où les montagnes ſont éloignées de plus de quatre ou cinq mille du fleuve, il y a entre lui & les montagnes des villages bâtis ſur les hauteurs, dans les endroits que le Nil inonde.

Les contrées baſſes d'Egypte paroiſſent avoir été autrefois des marais; c'eſt la deſcription qu'en donne Hérodote [*a*]. Car avant qu'on eût percé des canaux, le pays devoit être moins ſujet aux inondations, parce que l'eau trouvant moins d'iſſues, reſtoit dans ſes bornes, juſqu'à ce qu'elle inondât le pays, ce qu'elle faiſoit plutôt. Mais comme le terrein étoit de niveau, & qu'on n'avoit point fait des levées pour bâtir les villages, il étoit preſque impoſſible d'y habiter, à cauſe des inondations qui ne pouvoient manquer de lui nuire, parce que l'eau y ſéjournoit long-tems. Il a pu ſe faire que les contrées hautes de l'Egypte fuſſent inondées, & que le Nil les rendit fertiles. Il paroît donc qu'une des raiſons qui obligea *Séſoſtris* à percer des canaux, fut d'empêcher ces inondations, de conduire l'eau dans

(*a*) *Hérod.* L. II. c. 4.

les endroits où l'on jugea à propos de bâtir des villages, & d'arroſer les terres avant que l'eau ſe retirât. On dût s'appercevoir par expérience, après avoir ouvert ces canaux, qu'au lieu de craindre les inondations, on couroit riſque, comme cela arrive aujourd'hui, de manquer d'eau. Il fallut donc y ſuppléer par le ſecours de l'art. On pratiqua de grands canaux, mais l'eau étant venue à manquer dans les cantons habités, on en perça de plus petits pour la conduire dans les champs & les villages où elle manquoit. Il eſt difficile de ſavoir de combien le terrein s'eſt élevé, en conſéquence du mouvement & de la ſucceſſion perpétuelle de l'eau.

Comme les productions de la terre, dont on fait dans certains endroits deux ou trois recoltes, emportent tous les ans une grande quantité de terre, que les habitans ne fument point leurs champs, & que le lit même du Nil peut s'élever au moyen des particules ſablonneuſes qu'il dépoſe, il n'eſt pas probable que le terrein ſe fût ſi fort élevé, qu'on eût lieu de craindre qu'il ne pût être inondé, vû qu'il s'éleve à proportion ſur le bord de la mer; & dans cette ſuppoſition, l'eau devroit s'élever à proportion comme elle l'a

fait dans les pays des environs. La différence n'eſt donc venue que de l'ouverture des canaux, & enſuite du plus ou moins de ſoin qu'on a eu de les nettoyer. Au cas que le terrein eût été trop élevé dans la baſſe Egypte, pour pouvoir être inondé, le pis-aller eut été d'arroſer leurs terres par l'art comme on le pratique dans la haute.

Quant à l'eau d'Egygte, je doute que les habitans en aient d'autre que celle du Nil. Celle du puits de Joſeph, que quelques-uns regardent comme la ſeule ſource qu'il y ait en Egypte, en eſt certainement, car elle hauſſe & baiſſe avec le fleuve, & de plus elle eſt un peu ſalée, qualité qu'elle acquiert en ſe mêlant avec le nître dont le ſol eſt rempli.

Il y a cependant une eau qui paroît être une ſource. On la trouve dans pluſieurs endroits parmi les rochers, & elle filtre même au dehors dans le couvent ruiné de *Dermadcud*, dont j'ai parlé. Il eſt ſitué dans une vallée étroite entre les hautes montagnes à l'orient d'*Akmim*, dans la haute Egypte. On la reçoit dans des petits baſſins creuſés dans les rochers, d'où elle ſort & elle forme des petits étangs dans la vallée.

Dans la haute Egypte, ſur-tout

dans les environs d'*Eſne*, les habitans creuſent des puits à deux ou trois milles du Nil. Il y a par-tout des puits d'eau ſaumâtre, qui ne ſauroit manquer, vû que le terrein eſt ſablonneux & la terre imprégnée d'eau, non-ſeulement dans les cantons que le Nil inonde, mais même ailleurs, à la hauteur de la ſurface du fleuve, de maniere qu'on peut dire que c'eſt le Nil qui fournit de l'eau à toute l'Egypte.

CHAPITRE VII.

Du Nil.

LE Nil eſt une des plus grandes curioſités de l'Egypte (*a*). Il y a tout lieu de croire que ce ſont les vents du nord qui le font déborder. Ces vents commencent à ſouffler vers la fin de mai, & chaſſent vers le ſud les nuages formés des vapeurs de la Méditerranée, juſqu'aux montagnesd'Ethiopie, qui les empêchant de paſſer outre, ils ſe condenſent & retombent en forme de pluies abondantes.

On prétend que dans ce tems-là, non-ſeulement les hommes, par l'effet de leur raiſon, mais encore les bêtes fauves, par une eſpece d'inſtinct, abandonnent les montagnes.

Ce mêmes vents, qui cauſent la crue

(*a*) Voyez la lettre ſur le Nil de M. de Maillet, dans ſa *deſcript. de l'Egypte*; l'hiſt. univerſ. trad. de l'angois. to. 1. & lettre ſur les inondations du Nil, par *M. Bertrand*, dans un recueil de traités ſur l'hiſt. nat. Avignon, in-4°.

du Nil, en chaſſant les nuages vers ces montagnes, y contribue encore, en faiſant refluer l'eau de la mer; de maniere que l'eau de ce fleuve ne pouvant continuer ſon cours, eſt obligée de ſe déborder. Sa crue doit augmenter tous les jours pendant qu'il eſt dans ſon lit. Par le détail que j'ai donné de ſa crue pendant trois ans, je trouve qu'il a monté les ſix premiers jours depuis deux pouces juſqu'à cinq par jour; pendant les douze ſuivans, de cinq à dix, & qu'il a continué à croître de même, en baiſſant néanmoins chaque jour, juſqu'au tems où il monte à la hauteur de ſeize piques, & que l'on ouvre le *calige* ou le canal du *Caire*. Ce terme paſſé, quoiqu'il continue de croître pendant ſix ſemaines de plus, ſa crue n'eſt pas ſi forte, elle n'eſt que de trois pouces juſqu'à cinq. La raiſon en eſt que ſe répandant alors dans la campagne, & pénétrant dans les canaux & les terres, quand même la quantité d'eau qui deſcend ſeroit plus grande, ſa crue doit être moins forte. Car après qu'on a ouvert le canal du *Caire*, on ouvre les autres dans des tems fixes, & ceux qui arroſent les fonds les derniers.

C'eſt

C'eſt l'eau de ces canaux qui inonde la campagne, & non celle du corps du Nil, du moins dans les endroits où ſes rives ſont élevées; car c'eſt tout le contraire dans le *Delta*, où elles ſont baſſes. On pratique des canaux dans les endroits élevés, pour que l'eau ait une chûte & puiſſe ſe répandre par-tout, lorſque le Nil vient à baiſſer. On conduit l'eau des grands canaux dans d'autres plus petits, pour pouvoir arroſer tout le pays.

Une choſe qui me paroît digne d'être remarquée, eſt que le terrein eſt plus bas près de toutes les autres rivieres qui reçoivent des ruiſſeaux; mais comme le Nil ne reçoit point d'eau en traverſant l'Egypte, & qu'au contraire il eſt néceſſaire qu'il inonde le pays, & que l'on conduiſe l'eau par le moyen des canaux dans tous les endroits, lors ſur-tout qu'il vient à baiſſer, auſſi ai-je obſervé que le terrein eſt plus bas à quelque diſtance du Nil que dans ſes environs, & il m'a même paru qu'il y avoit une pente inſenſible depuis ce fleuve juſqu'au pied des montagnes. Ce terrein en pente commence dans les endroits ſablonneux, à la diſtance d'un ou deux milles du fleuve, & va en montant peu-

à-peu, ce qui le met à couvert des inondations du Nil.

Les Egyptiens, ſur-tout les Coptes, ſont fermement perſuadés que le Nil commence à croître tous les ans le même jour; & en effet ſa crue commence pour l'ordinaire vers le 18 ou le 19 de juin. Ils croyent encore que la nuit qui précede ſa crue, il tombe une roſée abondante, qu'ils appellent *nokta*, laquelle purifie l'air, fait fermenter l'eau du Nil, & lui fait prendre une couleur rouge, & quelquefois verte, & effectivement elle change de couleur dès l'inſtant que le Nil commence à croître, & elle reſte dans cet état pendant 20, 30 & 40 jours.

L'eau dans ce tems-là eſt mal ſaine & purgative, auſſi ne boit-on au Caire que de celle qu'on a conſervée dans es citernes, qui ſont ſous les maiſons ou ſous les moſquées. Peut-être eſt-ce pour cela qu'on ne conduit point l'eau dans les canaux; s'ils le faiſoient, elle rempliroit les petits lacs qui ſont autour des villages, & gâteroit celle qui pourroit y entrer dans la ſuite. Il y a lieu de croire qu'à meſure que les ſources du Nil deviennent plus abondantes, l'eau emporte les ordures qui ſe trouvent autour des lacs des environs ou à la ſource

des petites rivieres qui ſe jettent dedans; car encore que l'eau du fleuve n'ait point de courant lorſqu'il eſt bas, je ne ſaurois concevoir qu'elle puiſſe croupir au point de prendre une couleur verte. Elle devient enſuite rouge, elle ſe trouble de plus en plus, elle commence pour lors à être ſaine, & le bas peuple en boit; mais la plupart ont des grandes cruches, dont ils frottent le dedans avec le marc des amandes dont on a tiré l'huile, ce qui la fait fermenter, & la clarifie au bout de quatre à cinq heures. Elle conſerve ſa rougeur juſqu'aux mois de décembre & de janvier, que le courant commence à être moins rapide; mais la riviere continue à baiſſer juſqu'au tems qu'elle recommence à croître. L'eau eſt toujours jaunâtre, & communique ſa couleur à celle de la mer, à pluſieurs lieues à la ronde.

J'ai trouvé la hauteur du Nil au *mikias* dans le mois de janvier, ſelon leur maniere de compter, d'environ onze piques; au mois de mars d'environ neuf; mais je crois que ſa crue eſt moins forte de trois piques qu'ils ne la font.

On m'a dit que le limon qu'elle dépoſe tous les ans dans le *mikias*, eſt

d'environ cinq pieds d'épaiſſeur. Je ne l'aurois jamais cru ſi abondant, mais cela peut venir de la quantité d'eau qui ſe ſuccede.

Le jour précis auquel les Coptes fixent le commencement de ſa crue, eſt le 12 de leur mois *keah*, ou le cinq de juin, vieux ſtyle, qui eſt celui de la fête de ſaint Michel, ce qu'ils attribuent à un miracle. Il eſt certain que vers ce tems-là, ou plûtot vers la ſaint Jean, la peſte commence à diminuer au *Caire*, & cauſe beaucoup moins de ravage; mais j'attribue cet effet au changement du vent, & à la chûte de la roſée quelque tems auparavant, & dont ils commencent à reſſentir les bons effets.

Le Nil a communément 16 piques de hauteur, depuis le 25 de juillet juſqu'au 18 d'août, & plutôt cela arrive, plus on ſe promet une recolte abondante. Quelquefois cela n'eſt arrivé que le premier, & même le 19 de ſeptembre; mais les habitans ont été pour lors affligés de la peſte & de la famine, parce que la crue du Nil n'étoit pas ſuffiſante. Dix-huit piques ne ſont qu'une crue indifférente, la moyenne eſt deux au-delà, & lorſqu'elle monte à 24 piques, on regarde cela comme une inondation, & comme

un. malheur, parce que l'eau ne ſe retire pas aſſez tôt pour qu'on puiſſe ſemer le froment; mais j'ignore ſi cela eſt jamais arrivé.

Comme pluſieurs cantons de l'Egypte ne ſont pas inondés, on peut croire que lorſque le Nil ne croît pas ſuffiſamment, on eſt obligé d'élever l'eau avec des machines, ainſi qu'on le pratique dans la haute Egypte; mais on m'a dit que lorſque le Nil eſt bas, l'eau ſe retire trop tôt, & qu'on eſt obligé d'enſemencer la terre auſſi-tôt après, avant qu'elle ſe deſſeche & ſe couvre d'une croûte, parce que les chaleurs ſurvenant là-deſſus, elles donnent lieu à la multiplication d'un ver qui mange le bled, & fait mourir les jeunes plantes; de maniere qu'il vaudroit beaucoup mieux que la terre ne fût point du tout inondée, que de l'être trop peu. Une autre raiſon encore, eſt que lorſqu'il n'y a point d'inondation, on peut cultiver la terre dans la ſaiſon convenable, ce qu'on ne peut faire lorſque l'inondation n'eſt que partielle; & j'ajouterai que lorſque la crue du Nil ne monte pas à 16. piques, il commence auſſi-tôt à baiſſer, & l'on eſt obligé de labourer la terre pendant l'été, de l'arroſer & de con-

duire l'eau plus loin où la terre eſt plus ſeche, & que lorſque l'on ſeme trop tôt, on eſt ſujet aux mêmes inconvéniens dont j'ai parlé ci-deſſus.

Comme les habitans ont des digues pour retenir l'eau juſqu'au tems où il faut la conduire dans les canaux, de même ils ont des moyens pour la retenir dans quelques canaux, & dans certains lacs, d'où ils la lâchent à volonté ſur les terres, qui ſont plus hautes que les lits des canaux. Strabon fait mention des méthodes que les Egyptiens employoient pour empêcher que les terres ne fuſſent inondées, & pour retenir l'eau, après qu'ils l'avoient lâchée. Les terres ſont plutôt inondées vers l'embouchure du Nil, parce que ſes rives ſont plus baſſes. Sa crue à *Roſette* & à *Damiete*, qui eſt au-deſſous, ne va pas au delà de trois ou quatre piques. On m'a aſſuré qu'elle ne va qu'à quatre ou cinq à *Aſſouan*, au-deſſous des cataractes. La raiſon en eſt que le Nil eſt plus large vers la mer, & que ſes bords ne ſont point à plomb, comme dans d'autres endroits, mais en talud, ce qui donne le moyen à l'eau de ſe répandre ſur les terres qui ſont du côté du couchant.

Le grand-Seigneur ne perçoit ſes revenus qu'au moment qu'on ouvre

le canal du *Caire*, en perçant la chauſſée qui le barre, ce qu'on ne fait que lorſque le Nil a crû à la hauteur de 16 piques. Il arriva une fois que le pacha le fit ouvrir quoiqu'elle fût au deſſous, mais le peuple refuſa de payer le tribut. Il eſt quelquefois arrivé que la crue du Nil a été irréguliere. Par exemple, il crût d'une pique ou deux dans le mois de décembre 1737, ce qui alarma les habitans, ayant obſervé qu'il étoit arrivé des malheurs à l'Egypte toutes les fois que le Nil avoit crû hors de ſaiſon, ainſi que cela arriva du tems de Cléopatre, lorſqu'elle fut conquiſe par les Romains. Cependant il ne leur arriva rien d'extraordinaire l'année d'après, ſinon que la crue fut plus abondante, ce qui eſt le plus grand bonheur qui puiſſe arriver au pays. Le Nil eſt dans ſa plus forte crue vers la mi-ſeptembre.

Les Egyptiens ont différentes méthodes pour élever l'eau du Nil, lorſqu'elle n'eſt pas trop au-deſſous de la ſurface du terrein. Par exemple, à *Roſette* & à *Damiete*, ils creuſent une eſpece de puits dans lequel ils placent une roue, ſur la circonférence de laquelle ſont des boëtes ou des ſeaux qui puiſent l'eau à meſure qu'on

fait tourner la roue, & la verſent dans une auge qui eſt au haut. Lorſque le Nil eſt trop bas pour faire uſage de cette machine, on met autour de la roue une corde qui deſcend juſqu'à l'eau, & on l'éleve par le moyen de cruches de terre qui y ſont attachées, & qui montent & deſcendent alternativement. Lorſque les rives ſont eſcarpées, on creuſe un baſſin tout auprès; on plante ſur le bord une perche qui en porte une autre en travers, au bout de laquelle pend un ſceau de cuir, avec lequel deux hommes puiſent l'eau & la verſent dans une autre, & ainſi de ſuite. J'ai vû juſqu'à cinq de ces baſſins dans la haute Egypte. Voici une autre méthode dont on ſe ſert pour puiſer l'eau des canaux. On attache à chaque côté d'un ſceau une corde que deux hommes tiennent par le bout, ils le plongent dans l'eau, & le vuident dans un petit canal, élevé de trois ou quatre pieds au deſſus de l'autre, qui la conduit ſur les terres.

L'eau du Nil paſſe pour être ſaine & nourriſſante, & ne fait point de mal, quelque quantité qu'on en boive.

J'ignore ſi l'on trouve dans le Nil

les mêmes poiſſons que dans les rivières d'Europe, à l'exception de l'anguille & du mulet, qui, de même que quelques-autres, s'y rendent de de la mer dans certaine ſaiſon de l'année. Il ne produit aucune eſpece de coquillage ; mais à *Baher-Joſeph*, qui eſt un canal près de *Faiume*, qui ſe jette dans le lac de Charon, on trouve une groſſe moule, dans laquelle eſt une eſpece de perle, qui a un œil rougeâtre.

Tout ce que j'ai pu ſavoir de l'*Hippopotame*, c'eſt qu'on en avoit vu dans les environs de *Damiete*, & qu'ils avoient ravagé dans une nuit des champs de bled d'un bout à l'autre : mais je crois que ce qui a donné lieu à ce conte, eſt qu'on en prit un il y a quelques années dans cet endroit. Je crois qu'ils naiſſent dans l'Ethiopie, dans les hautes contrées du Nil, & qu'ils deſcendent rarement en Egypte. Les anciens & les modernes prétendent cependant que lorſque cet animal ſe ſent malade, il ſe ſaigne à la jambe avec un roſeau pointu qui croît dans ces contrées ; mais comment a-t-on pu faire une pareille obſervation? (*a*)

(*a*) *Vide Proſperi Alpini Hiſtoriam Naturalem Ægypti. L.* 4, *c.* 12.

Voici les poiſſons dont Hérodote (*a*) nous a laiſſé la deſcription, & qu'il prétend qu'on adoroit dans quelques contrées d'Egypte. (*b*) Les poiſſons les plus eſtimés étoient le *Bulſi*, (*c*) qui eſt très-abondant, & reſſemble à un gros rouget; le *Sebuga*, (*d*) qui eſt rempli d'arêtes, & a le goût du *harang*; le *Rai*, appellé *cefalo* par les Italiens, lequel vient de la mer (*e*); mais le meilleur eſt celui que les François appellent *Variole*, & qui reſſemble à la carpe. (*f*). On prétend qu'il y en a qui peſent juſqu'à deux cens livres. Le plus délicat eſt le *Kesher*, (*g*) que l'on pêche vers la haute Egypte. Sa peau reſſemble à celle du ſaumon. Il a le muſeau long & pointu, & la bouche ſi petite, qu'il y a lieu de croire qu'il ne vit que du ſuc

---

(*a*) *Lib.* II. c. 71.

(*b*) Voyez *hiſt. univ.* trad. de l'anglois, T. I. Religion des anciens Egypt.

[*c*] LABRUS *niloticus*. LINN. *Siſt. nat.* I. p. 447.

(*d*) CLUPAEA *aloſa*. LINN. p. 523.

(*e*) MUGIL *cephalus*. LINN. p. 520.

[*f*] SALMO *niloticus*, HASSELQUIST. P. 379. LINN. ſyſt. p. 514.

(*g*) PERCA *nilotica*. LINN. l. c. p. 483.

des plantes aquatiques ou terreſtres. Pendant que j'étois dans la haute Egypte, on me dit qu'il y avoit un gros poiſſon appellé *latous*, qui eſt probablement le *latus* adoré par les anciens Egyptiens, & qui a donné ſon nom à la ville de *Latopolis*. J'appris auſſi que ce poiſſon s'appelloit au *Caire*, *cuſir*, ce qui me fait croire qu'il eſt le même que le *kesher*. Il y a dans la haute Egypte un petit poiſſon appellé *gurgur* dans le pays, & au *Caire*, *shalh* [*a*]; il a environ un pied de long, l'os de ſa tête eſt extrêmement dur; il a ſur le dos & ſous les ouies une nageoire fort pointue. Les habitans prétendent qu'il entre dans le corps du crocodile, & qu'il le tue. Ce poiſſon eſt peut-être le même que celui auquel Pline donne mal à propos le nom de dauphin. Il dit qu'il a ſur le dos une pointe avec laquelle il perce le ventre du crocodile [*b*].

C'eſt une obſervation générale que le crocodile n'a point de langue, & Hérodote lui-même l'aſſure; mais il a une ſubſtance charnue faite comme

(*a*) SILURUS *Clarias*. LINN. l. c. p. 504.

(*b*) Voyez HASSELQUIST. iter Palæſt. *de piſcibus*.

une langue, collée le long de la mâchoire inférieure, & qui lui ſert vraiſemblablement à retourner les alimens dont il ſe nourrit. Il a deux longues dents à l'extrêmité de la mâchoire inférieure, leſquelles s'emboîtent dans deux trous placés dans celle d'en haut. Lorſqu'il ferme la bouche, il ne remue que la mâchoire ſupérieure. J'ai reconnu par expérience que les crocodiles ont la vue très-perçante; car quoique je priſſe un long détour pour les tirer par derriere, j'ai toujours obſervé qu'ils commençoient à ſe ſauver dans l'eau au moment qu'ils m'appercevoient. Ils ont ſur la tête, derriere les yeux, une eſpece de goutiere, par le moyen de laquelle les objets ſe tranſmettent juſqu'à eux. Leurs œufs ſont à peu près de la groſſeur des œufs d'une oie. Ils creuſent un trou d'environ deux pieds dans le ſable, aux endroits qui ſont à l'abri de l'inondation, (*a*) dans lequel ils dé-

(*a*) *Parit ova quanta anſeres, eaque extra locum eum ſemper incubat præ divinatione quadam, ad quem ſummo auctu eo anno acceſſurus eſt Nilus. Nihil aliud animal ex minori origine in majorem creſcit magnitudinem.* Plin. Nat. Hiſt. 8. c. 26.

poſent leurs œufs ; ils le couvrent enſuite, & vont les viſiter ſouvent. Ces petits ne ſont pas plutôt éclos qu'ils ſe plongent dans l'eau. Les femelles pondent 50 œufs, qui ſont 25 à 30 jours à éclore. Les habitans ont ſoin de les détruire par-tout où ils les trouvent, avec le fer d'une lance (*a*).

Je n'ai point ouï parler dans la haute Egypte de l'*Ichneumon*, qu'on prétend qui détruit les œufs du crocodile, qui entre dans ſon ventre, & lui perce les inteſtins. La choſe me

---

[*a*] LINNÉ met le crocodile dans la claſſe des amphibies, dans la famille des lézards, & KLEIN dans le genre des quadrupedes digités, ſans poils, & ovipares. Un crocodile dans toute ſa grandeur a 20 pieds de longueur. Voyez ſa figure dans SEBA *theſau.* I. *Tab.* 106. *n.* I. & celles de pluſieurs autres eſpeces du même animal. Voyez *mém. de l'acad. des ſciences. T.* 3. *Part.* 3. Le Nil, le Niger, le Gange, la riviere des Amazones ont leur crocodiles. Voyez *hiſt. générale des voyages* T. 8. 9. &c.

Quant à l'ichneumon, ou rat de Pharaon, KLEIN le met dans la 4e. famille des quadrupedes, digités du genre des belettes. *V.* RAY. *ſynop. quadrup. p.* 202.

paroît impoſſible, vû qu'il ne ſauroit manquer d'être étouffé.

L'animal appellé le rat de Pharaon, qu'on montre en Europe comme un ichneumon, reſſemble au furet puant, excepté qu'il eſt plus gros. Il peut très-bien ſe faire qu'il détruiſe les œufs des crocodiles.

Lorſque le crocodile eſt à terre, il ſe tient toujours près de l'eau, la tête tournée vers la riviere, ou ſur les bancs de ſable; & lorſqu'on lui fait peur, il gagne l'eau & s'y plonge peu-à-peu, encore qu'on prétende qu'il court très-vîte. Hérodote dit qu'enſuite il reſte quatre mois ſans manger; & Pline [*a*] qu'il ſe tient caché dans des cavernes; mais j'en ai vu quantité dans le mois de janvier, & l'on m'a aſſuré qu'ils ne s'éloignent jamais plus de 30 à 40 pas de l'eau, encore n'eſt-ce que la nuit: Je ſuis perſuadé qu'ils en ſortent en hyver pendant le jour, pour prendre le ſoleil, & qu'ils y reſtent en été, pour ſe garantir de la chaleur. Les habitans tiennent qu'ils ne ſauroient attraper un homme à la nage; mais que lorſqu'ils voyent un

(*a*) *Dies in terra agit, noctes in aqua.* Plin. ibid.

homme ou un animal ſur le bord de l'eau, ils s'élancent deſſus, & le ſaiſiſſent avec les griffes de devant. Si la diſtance eſt trop grande, ils font un ſaut, & renverſent leur proie d'un coup de queue. On les tue pour l'ordinaire avec un fuſil, mais il faut les pointer au ventre, parce qu'il n'eſt point couvert d'écailles comme le dos; & que la peau en eſt plus tendre. Ils ont une méthode pour les prendre, qui eſt à peu près la même que celle dont parle Hérodote. (*a*) Ils font crier un animal à quelque diſtance de la riviere, & lorſque le crocodile ſort de l'eau pour le dévorer, ils le percent avec une lance à laquelle tient une corde; ils le laiſſent aller dans l'eau, & après que ſes forces ſont épuiſées, ils le tirent à eux, ils lui enfoncent un bâton dans la gueule, ils montent ſur ſon dos, & lui lient les mâchoires. Le crocodile ſe tient pour l'ordinaire dans les isles baſſes, & c'eſt la raiſon pour laquelle on en voit peu près d'*Akmim*. Le courant eſt trop fort pour eux dans la baſſe Egypte, auſſi ont-ils ſoin de l'éviter, de même que les endroits où le Nil

(*a*) Lib. 11. cap. 30.

ſerpente entre les rochers, comme il le fait près des cataractes. Les Egyptiens, du tems d'Hérodote, appelloient le crocodile *champſa*, & ils l'appellent aujourd'hui *timſah*, d'autres *ſuchus*, les Arabes *corbi* [*a*] & les Turcs *kimſak*.

(*a*) Voyez le *diction. Ægypt.* de Kircher.

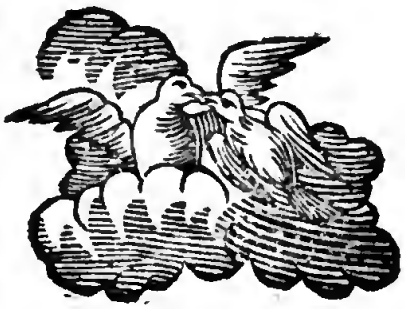

CHAPITRE VIII.

Des plantes d'Egypte.

L'EGYPTE par elle-même ne produit pas beaucoup de plantes, & la raiſon en eſt, que la chaleur & les inondations en font périr quantité tous les ans. Dans les endroits que le Nil inonde, & où l'on enſemence les terres, elle donne des recoltes abondantes, & elle eſt aujourd'hui le grenier des domaines du grand-Seigneur, comme elle l'étoit autrefois de l'empire Romain. C'eſt de-là que les Turcs tirent le riz & le froment dont ils ont beſoin. Les *ſheiks* Arabes ont dans la haute Egypte des greniers immenſes, qui contiennent beaucoup plus de grain qu'on ne peut en conſommer dans l'Egypte, & ils aiment mieux le laiſſer manger des inſectes, que d'en fournir au-delà de ce qu'on leur en demande, de peur qu'il ne baiſſe de prix. Cependant ils ouvrent leurs greniers lorſqu'il s'agit d'en vendre une quantité conſidérable. C'eſt l'Egypte qui fournit du grain à toutes les contrées occidentales de l'Arabie

heureuſe, autour de la *Mecque* & de *Gedda*. Il aborde tous les ans dans ce port environ vingt vaiſſeaux chargés de bled & de riz, qu'on y envoye de *Suez*, en échange du café qu'on y charge. Les habitans de l'Arabie pétrée, ſur la mer-rouge, reçoivent leur bled d'Egypte avant le retour de la caravane de la Mecque, & ſe l'aſſurent en menaçant de la piller, au cas qu'on manque à le leur fournir.

Ils ſement leurs champs avec de la luzerne, ſans les labourer, & elle leur tient lieu de foin, dont ils manquent. Ils ont une recolte au printems, depuis le mois de janvier juſqu'en mai, & une autre en hyver vers le mois d'octobre. Pour la derniere, qu'ils font vers le mois de juillet, avant que le Nil inonde le pays, ils ſement du riz, du bled d'Inde, [*a*], & une autre eſpece de bled qui produit un gros roſeau & un épi comme le millet, qu'ils appellent bled de Damas, & les Italiens *Surgo-Roſſo* (*b*).

Ils plantent auſſi leurs cannes à ſu-

(*a*) ZEA *Mays*. LINN. ſp. pl. 1378.

(*b*) MILIUM *indicum ſaccharifcrum altiſſimum, ſemine ferrugineo*. BREYN *prodr.* 2. *Saggina roſſa*, *Ital.*

ore ; toutes ces plantes demandent beaucoup d'eau, ſur-tout le riz, dont l'épi reſſemble à celui de l'avoine : on le cueille avant que l'eau ſe ſoit retirée, & on le porte dans des endroits ſecs. Son grain eſt fait comme celui de l'orge ; on l'écoſſe avec un cylindre creux dont l'un des bouts eſt émouſſé, & qui ſe levant & ſe baiſſant par le moyen d'une machine que des bœufs font tourner, & tombant ſur le riz, en détache l'enveloppe. Après l'avoir mondé, on le mêle avec une petite quantité de ſel, pour le garantir de la vermine. Les habitans mangent beaucoup de cannes à ſucre vertes ; ils en font des pains de ſucre groſſier, de ſucre candi, & quelque peu de ſucre fin, qu'ils envoyent à Conſtantinople, pour le grand-Seigneur, & qui coûte cher, parce qu'on le fait exprès pour lui.

On ſeme le bled & les végétaux du printems, dès que le Nil eſt rentré dans ſon lit, ſavoir au mois de novembre, & plutôt dans les endroits qu'il n'incommode point. Ces végétaux ſont le bled barbu, les lentilles, les lupins, le lin, l'orge, dont chaque épi contient ſix rangs de grains, & dont on ſe ſert pour nourrir les chevaux.

(*a*) Ils n'ont point d'avoine, mais ils ſement des feves (*b*) pour les chameaux, que le peuple mange vertes, rôties ou bouillies, & même ſeches.

Ils ſement encore une eſpece de veſce, appellée *haum* (*c*), dont chaque coſſe contient un gros grain; ils la mangent crue, lorſqu'elle eſt verte, & lorſqu'elle eſt cuite, elle n'eſt point inférieure aux pois. La plupart la mangent ſeche.

Ils cultivent auſſi dans la même ſaiſon le *ſaffranon*, qui croît comme la chicorée, & dont la fleur donne une teinture couleur de roſe. On l'exporte dans pluſieurs contrées de l'Europe.

Ils ont auſſi une herbe appellée *nil*, (*b*) qu'ils cultivent pour en compoſer une eſpece d'indigo bleu, ce qu'ils font, ſi je ne me trompe, en la pilant & la faiſant bouillir. Ils la font macérer dans l'eau, ils la paſſent, ils la font bouillir de nouveau, ou la laiſſent évaporer pour la réduire en gâteaux ou en poudre.

(*a*) HORDEUM *hexaſticum* LINN.
(*b*) VICIA *faba* LINN.
(c) CICER *arietinum*. LINN.
(*d*) INDIGOFERA *tinctoria*. LINN.

Ils ont outre cela diverſes ſortes de melons, de concombres, & d'autres végétaux de cette eſpece, dont ils font un grand uſage dans les temps chauds, pour ſe rafraîchir (*a*). La haute Egypte fournit du ſéné à la plupart des contrées de l'Europe.

La coloquinte croît naturellement dans les lieux ſablonneux, en forme de calebaſſe ronde, d'environ trois pouces de diametre.

Comme l'Egypte ne produit point de forêts dans aucun endroit, il eſt à croire que les arbres qu'on y trouve y ont été tranſplantés d'ailleurs. Ceux qui ne croiſſent que dans les jardins, comme la caſſe, l'oranger, le limon, les abricots, le *moſeh* (*b*), qui eſt un fruit très-délicat qui ne ſe conſerve point, le grenadier, le *cous* (*c*), tous ces arbres, dis-je, ſont ſans doute exotiques. Il en eſt vraiſemblablement de même du coton, dont j'ai vu une eſpece dans la haute Egypte, qui dure toute l'année. J'ai appris depuis que

---

(*a*) Voyez HASSELQUIST. l. c.

[*b*] MUSA *paradiſiaca*. LINN.

[*c*] C'eſt peut-être l'EUPHORBIA *viminalis*. LINN.

le coton annuel (*a*) croiſſoit dans le *Delta*.

Les arbres ſuivans ſont très-communs en Egypte, & je croirois que les deux premiers y croiſſent naturellement. De ce nombre eſt l'arbre appellé *Sount* (*b*), qui paroît être une eſpece d'*acacia*. Il porte une eſpece de gouſſe, dont on ſe ſert pour tanner le cuir, à la place du tan. Il y en a une autre eſpece dans les jardins, appellée *Fetneh*, (*c*) qui paroît être l'acacia, appellé en Italien *gazieh*. (*d*) Il eſt fort eſtimé à cauſe de ſa fleur jaune, & d'une odeur fort douce; mais ſes racines, lorſqu'on les ouvre & qu'on les pile, rendent une odeur ſi déſagréable, qu'elle infecte l'air à une diſtance conſidérable.

L'*Ettle* (*e*), que nous appellons le

(*a*) GOSSYPIUM *herbaceum*. LINN.

(*b*) MIMOSA *nilotica*. LINN. Les Arabes l'appellent *charad*.

(*c*) MIMOSA *ſenegal*. LINN.

(*d*) Ou plutôt *Gaggia*. Mais cette plante eſt bien différente du *fetuch*; c'eſt la MIMOSA *farneſiana*. LINN.

(*e*) TAMARISCUS Ægypti arbor BAUH. *pin*. 485. *Tamariſcus Atle vocata* ALPIN. *l. reg* c. 9. c. f. Cette plante reſſemble

tamariſc, qui croît dans les provinces méridionales de la France, ſe trouve en divers endroits de l'Egypte. Les médecins emploient ſon écorce contre l'hydropiſie. Il y a une citerne à *Rama*, près de *Jéruſalem*, dont l'eau paſſe pour excellente dans cette maladie, à cauſe des racines de tamariſc qui y croiſſent.

Le *Dumez* (*a*) eſt appellé par les Européens, fruit de Pharaon. C'eſt le ſycompore des anciens, & probablement un figuier ſauvage. Sa figue eſt petite, mais faite comme la figue ordinaire. Il s'amaſſe au bout une eſpece d'eau, qui l'empêche de mûrir, à moins qu'on ne l'ouvre & qu'on ne la faſſe écouler; c'eſt ce qu'ils font quelquefois, & pour lors on couvre le bourgeon avec un filet, pour empêcher que les oiſeaux ne les becquetent. Ce fruit eſt aſſez bon, mais on n'en fait pas grand cas. L'arbre s'étend beaucoup, ſa feuille eſt ronde, & il a cela de parti-

---

beaucoup au tamarin de Narbonne, TAMARIX *Gallica*. LINN. Cependant il n'eſt pas hors de doute que ce ſoit la même eſpece.

(*b*) Ou mieux *Giumeits*. FICUS *ſycomorus*. LINN. ſp. pl. p. 1513.

culier, que les groſſes branches en poudent d'autres plus petites ſans feuilles, & que ce ſont ces dernieres qui donnent du fruit. Les Egyptiens en employoient le bois pour faire leurs cercueils, & il s'eſt conſervé juſqu'aujourd'hui ſans la moindre altération. Ces arbres croiſſent dans quelques contrées de a Syrie. On les plante quelquefois autour des villages, ſur-tout dans les environs du *Caire*. On plante ſouvent le *jonc* des deux côtés des grands chemins, & il y en a même des petits bois autour des villages.

Mais l'arbre le plus extraordinaire eſt le *palmier* (*a*), dont on fait un grand uſage dans le pays, & qui pour cette raiſon mérite une deſcription particuliere. L'arbre eſt trois ou quatre ans ſans pouſſer hors de terre, & reſte dans le même état que dans nos ſerres. Lorſqu'on en coupe la tête, avec les jets qui en ſortent, dès lors, ou peu de tems après, le jeune bourgeon & les jets qu'il pouſſe, ſe réuniſſent par le ſommet, & donnent un fruit qui a le goût de la châtaigne, mais qui eſt plus délicat, & ſe vend très-cher. Comme cet arbre eſt extrêmement fertile, il

(*a*) PHOENIX *dactylifera*. LINN.

eſt

eſt rare qu'on l'étête, à moins que le vent ne le jette bas ; mais on m'a dit qu'on pouvoit en couper une partie, ſans que l'arbre en ſouffrit. Les jets ont le même grain que le roſeau, & lorſque l'arbre groſſit, ils pouſſent de chaque côté quantité de fibres, qui ſe croiſent & forment entre les jets une eſpece de filet extrêmement ſerré. On file ces fibres & on en fait des cordes de différente groſſeur, dont on fait un grand uſage en Egypte. On en fait auſſi des vergettes pour nettoyer les hardes. On emploie les feuilles pour faire des matelats, des paniers & des balais ; les branches ſervent à faire des cages, des paniers quarrés pour emballer les marchandiſes, & des boetes. Quant aux extrêmités des jets, qui croiſſent près du tronc, on les bat comme le lin pour en ſéparer les fibres, on les lie par le bout le plus étroit, & l'on en fait des balais. Ces jets ſubſiſtent pluſieurs années, ſans tomber, même après qu'ils ſont morts, ſi ce n'eſt au bout de cinq à ſix ans ; mais comme ils ſervent à pluſieurs uſages, on les coupe pour l'ordinaire tous les ans, à moins que les arbres ne ſoient trop éloignés des villages ou des villes, & on laiſſe les extrêmités ſur l'arbre, ce qui ſert à le fortifier. Lorſqu'ils

viennent à tomber au bout de pluſieurs années, l'arbre ſe trouve tellement affoibli, que le vent l'abbat ſouvent, n'ayant pas plus d'un pied de diametre, & de huit à neuf pouces, après que les extrêmités des jets ſont tombés. Lorſque l'arbre eſt foible vers le pied, on fait une levée tout autour, & pour lors il pouſſe par les côtés quantité de petites racines, qui augmentent ſon volume, & le mettent en état de réſiſter au vent, après qu'on en a ôté la terre. Le palmier pouſſe une tige fort haute, dont la groſſeur n'eſt pas proportionnée. Son bois eſt poreux, & celui qui eſt le plus compacte a preſque le grain auſſi gros que le chêne de la nouvelle Angleterre, mais il dure plus long-tems dans les ouvrages de charpente qui ne ſont pas expoſés à l'air. On en fait rarement des planches, excepté dans les environs de *Faiume*, où les arbres ſont plus gros. Il a cela de particulier, que le cœur eſt la partie la plus molle & la moins durable, & le dehors la plus ſolide; ce qui fait qu'ils emploient l'arbre entier pour les combles de leurs maiſons, ou qu'ils ſe contentent de le ſcier en deux. Il pouſſe une eſpece de jet, & porte ſon fruit dans une gaîne qui s'ouvre à meſure qu'il

groſſit. Le mâle porte un gros bouquet, approchant du millet, qui contient une fleur blanche, & à moins que le fruit de la femelle n'en ſoit imprégné, il n'eſt bon à rien. Pour fertiliſer un arbre, on a ſoin d'attacher un morceau de ce fruit mâle à chaque branche de femelle. *Strabon* obſerve que les palmiers de Judée ne portoient point de fruit, & cela eſt encore aujourd'hui ; ce qui vient ſans doute de ce qu'il n'y a pas d'autres mâles, ce que je n'ai pu ſavoir ; mais le fruit de la femelle, ſans le mâle, tombe, ou ne vient point en maturité.

J'ai vû autour de *Damas* un cordon de figues attaché preſque à chaque figuier, & l'on m'a dit que c'étoit des figues mâles qui produiſoient le même effet que le mâle du palmier.

Le fruit du palmier, lorſqu'il eſt frais, eſt très-bon rôti ; on en fait auſſi des confitures. Il paſſe pour échauffant, & comme il vient en hyver, & qu'il n'eſt mûr qu'au mois de novembre, il ſemble que la providence lui ait donné cette qualité pour fortifier l'eſtomac dans un pays où l'on manque de vin. Il faut boire de l'eau lorſqu'on en mange, comme on le fait dans le pays, au moyen de quoi il corrige la froideur de cet élé-

ment. On tire des dattes une liqueur ſpiritueuſe, dont on fait un grand uſage dans la haute Egypte, parmi les chrétiens.

Il croît dans cette contrée un palmier appellé *Dome* (*a*). Sa tige ne s'éleve pas, mais elle pouſſe en peu de tems deux branches, de chacune deſquelles il en ſort deux autres, & cela quatre ou cinq fois de ſuite. Sa feuille eſt demi circulaire, d'environ trois pieds de diametre, & fort belle à voir. Son fruit eſt ovale, & a environ trois pouces de long ſur deux de large. Sa chair a près de trois lignes d'épaiſſeur ; elle a à peu près le même goût que le pain d'épice ; mais elle eſt ſeche & coriace, ce qui oblige de le percer & de le ramollir avec de l'eau. Il contient une amande dont le

---

[*a*] CORYPHA *Thebaica*. HASSELQUIST donne une deſcription de ce fruit qu'il nomme *domb*. Le D. SCHAW a confondu l'arbre avec le *Chamaerops*. (*voyages*. 2. p. 106. n. 143.) Il eſt inconteſtablement différent du palmier du Breſil, & du *Corypha*, ou *Coddapanna* des Indes orientales, dont il eſt parlé dans l'*Hort. Mal.* Ainſi la découverte de cette plante remarquable eſt due à M. *Pococke*.

noyau eſt creux, & qui étant percé lorſqu'il eſt verd, ſert de tabatiere. On le tourne quand il eſt ſec, & l'on en fait des grains de chapelet, qui ont le même poli que le marbre. Les Turcs en appportent beaucoup de la *Mecque*. Cet arbre approche beaucoup du palmier du Breſil par ſa feuille, qui a la figure d'un évantail; mais il differe par ſes branches de tous ceux dont j'ai vu la deſcription, ce qui me l'a fait appeller le palmier de la Thébaïde (*a*).

[*a*] Voyez ſur tous ces objets Drapper, *deſcript. de Afrique & de Egypte*, par HASSELQUIST. *iter. Palæſt.*

CHAPITRE IX.

Des animaux d'Egypte.

IL n'y a pas grande variété de quadrupedes en Egypte (*a*) Le tigre, le dubber ou l'hahena y ſont rares,& l'on n'en voit que dans les environs d'*Alexandrie.* Le renard & le lievre ſont d'une couleur légere, & le dernier n'eſt pas commun.

Il n'en eſt pas de même des gazelles; on en trouve quantité autour d'*Alexandrie* & ailleurs. Elles ſont plus belles, & ont les cornes plus longues que celles des autres pays (*b*).

L'animal appellé par les Européens rat de Pharaon, a paſſé pour être l'ichneumon. Je vis en allant à *Suez* dans les déſerts, les trous d'un animal, appellé *jerdaon*, que je crois être le même. (*c*)

[*a*] D'autres auteurs n'en ont pas parlé de même. Voyez les auteurs déjà cités au chap. précédent, & LINN. KLEIN, &c.

(*b*) Voyez diction. des animaux ſur ce mot.

[*c*] Le *Jerdaon* & l'*Ichneumon* ſont deux animaux très-différens.

On prétend qu'on le trouve dans toutes les contrées d'Egypte. (*a*).

Les vaches ſont fort groſſes & de couleur fauve; elles ont les cornes petites, telles qu'on les voit repréſentées dans les anciens ſacrifices. Les Egyptiens s'en ſervent pour tourner les roues avec leſquelles ils puiſent l'eau du Nil, & pour labourer leurs terres.

Ils ont auſſi une eſpece de gros *bufle*, qui n'eſt pas auſſi malfaiſant que le petit d'Italie. Ces animaux craignent ſi fort la chaleur, qu'ils reſtent tout le jour dans l'eau, avec le muſeau dehors pour reſpirer, & lorſqu'ils n'en trouvent point, ils ſont ſans ceſſe à ſe veautrer dans l'eau & dans la fange, comme les pourceaux (*b*).

Tout le monde au *Caire* va ſur des

[*a*] Voyez chap. précédent, & la note du T. L ſur le *Jerdaon*. Tout ce que l'auteur dit de pluſieurs des animaux eſt trop abrégé. Il parle du *dubber* ou *ahana*, ſans en donner aucun caractere. Plus ils ſont *rares*, mieux il falloit les décrire. Il faut ſuppléer à ce qui manque ici, en conſultant les naturaliſtes, DE LINNE', KLEIN, RAY, &c. &c.

[*b*] On a obſervé la même ſingularité dans les bufles d'Italie, ſur les côtes de la Pouille.

ânes, à l'exception des grands. Ils ſont fort beaux, & l'on prétend qu'il y en a 40000 dans cette ville.

On a ſouvent obſervé la propriété qu'a le *chameau* de voyager dans les déſerts les plus brûlans, ſans boire pendant huit jours. J'en ai vû qui ont voyagé pendant quatre jours ſans trouver une ſeule goutte d'eau. Ils ſe nourriſſent de petits arbriſſeaux que ces déſerts produiſent; ils ſe paſſent d'herbe, & ſe contentent d'un peu de froment que les voyageurs portent ordinairement en farine; ils la paîtriſſent avec de l'eau, & en font de groſſes boules qu'ils leur font avaler. Ils font environ deux milles ou deux milles & demi par heures, & j'ai voyagé ſeize heures avec eux ſans m'arrêter. Ceux de la petite eſpece, appellés *hayjin*, vont au pas & au galop fort vîte, & l'on m'a aſſuré qu'ils pouvaient faire cent milles par jour (*a*). Ceux-ci me paroiſſent être ce que nous appellons des *dromadaires*, mais je n'en ai point vû avec deux boſſes. J'ai appris depuis qu'ils venoient de la Tartarie, car le peuple n'en a jamais ouï parler. Les Arabes ne man-

---

[*a*] Ou 33 lieux. Cela paroit exagéré.

gent point la chair du chameau ; mais les grands ſeigneurs Turcs eſtiment celles des jeunes comme un mets délicat, & ne permettent point aux chrétiens d'en manger, de crainte apparemment que l'eſpece ne manque. On les garantit de la chaleur en les oignant par tout le corps. Ils ont les pieds charnus, & c'eſt ce qui les rend propre à voyager dans les ſables, dont la chaleur leur deſſécheroit infailliblement le ſabot, s'ils en avaient. On m'a dit que lorſqu'ils avoient un long voyage à faire, pendant lequel ils étoient obligés de paſſer pluſieurs jours ſans eau, ils les accoutumoient peu à peu à s'en paſſer, en les laiſſant pluſieurs jours ſans boire [*a*].

Les *chevaux*, ſur-tout ceux de la haute Egypte, ſont très-fins, parce qu'ils ſont de race Arabe ou Barbareſque. Ils n'ont d'autre défaut que d'avoir le col trop court. Les Egyptiens aiment l'embonpoint dans les

(*a*) Pour mieux connoître le chameau, animal intelligent, extraordinaire par ſa grandeur, ſi utile par ſes ſervices, liſez les deſcriptions de l'Afrique de DAPPER, de LABAT, de D'ABLENCOURT, &c.

chevaux, de même que dans leurs femmes, & ne font aucun cas de ceux qui ſont maigres. Ils ſont extrêmement dociles. Ils ont toujours des entraves, tant dans l'écurie qu'aux champs, & ne ſavent ce que c'eſt que ruer. Ils marchent fort bien, ne trotent jamais, & galopent très-vîte ; ils ſe tournent tout court, & s'arrêtent dans le moment ; mais ils ne peuvent aller que le pas dans un voyage, & ils ne ſauroient faire de lougues traites. On s'arrête toutes les deux heures pour les abreuver, mais il eſt rare qu'on leur donne à manger plus d'une fois par jour. Dans les marches de cérémonie, leurs harnois ſont les plus beaux qu'on puiſſe voir. Leurs ornemens ſont d'argent ou de vermeil, l'or étant défendu par la loi, au point qu'ils ne peuvent porter une bague de ce métail. Il faut en excepter les femmes, dont le douaire, comme je l'ai obſervé, conſiſte dans les bijoux que leurs maris leur ont donnés. En été, lorſque l'herbe manque, ils nourriſſent leur bétail avec de la paille hachée.

Ce ſont les *bœufs* qui foulent le grain, ſoit avec les pieds, ou avec une machine qu'ils font tourner. Elle conſiſte dans une eſpece d'aiſſieu, autour duquel ſont trois ou quatre pie-

ces de fer tranchantes d'environ 6 pouces de long, qui ſervent à couper la paille. Les habitans de Syrie ne foulent ſouvent leur grain qu'avec des bœufs, & lorſqu'ils veulent couper la paille, ils font paſſer deſſus un ais d'environ ſix pieds de long, ſur trois de large, & garni de pierres à fuſil, & un homme ſe met deſſus, pendant qu'un bœuf le tire.

Les *viperes* (*a*) d'Egypte ſont fort eſtimées dans la médecine (*b*). Elles ſont de couleur jaunâtre, comme le ſable dans lequel elles vivent, & il y en a de deux eſpeces. Les unes ont des cornes comme les colimaçons, mais dont la ſubſtance approche de celle de la corne. (*c*). C'eſt le *ceraſtes* des anciens.

[*a*] COLUBER *vipera*. LINN.

[*b*] *Ex hoc in Ægypto deſumuntur omnia quæ in pharmacopoeis a vipera expetuntur : ſal viperæ, viperanum caro exſiccata, trochiſci viperini, ex hoc omnia parantur, & pro uſu incolarum, & pro exportatione in Europam. Venetias inprimis ingens quantitas quotannis tranſfertur, pro theriaca paranda. Hæc igitur vera vipera pharmacopoeorum.* HASSELQUIST.

(*c*) COLUBER *cornutus*. HASSEEQUIST.

Le *lézard* eſt pareillement jaune [*a*]; & dans les déſerts qui ſont près de *Suez*, il y en a un petit, différent du lézard ordinaire, qui a la tête & le corps plus gros que les autres.

Ils ont auſſi quantité de *ſtincs* [*b*] marins, & une eſpece de lézard fort laid, qui reſſemble au crocodile, lequel ſe tient près des murailles. Il y en a beaucoup dans les remparts d'Alexandrie.

Quant au *worral* [*c*], j'en ai vu en vie, mais je ne me ſuis point apperçu que la muſique l'affecte. C'eſt une eſpece de lézard, qui a quatre pieds de long, ſur ſix pouces de large, la langue fourchue comme un ſerpent, mais point de dents, qui ſe nourrit de mouches & de lézards. Cet animal ne fait aucun mal. On ne le trouve que dans l'été. Il ſe retire en hyver dans les grottes & les cavernes des montagnes qui ſont au couchant du

---

(*a*) LACERTA *Ægyptia*. Idem

(*b*) LACERTA *ſtincus*. LINN. C'eſt le *ſtincus marinus* des apothicaires.

[*c*] *Warral*. LEO *Afric*. l. 9. p. 297. SHAW. Voyez 324. C'eſt un léſard dont l'eſpece n'eſt point encore aſſez déterminée

Nil, & ne fait que dormir pendant tout le tems qu'il dure [*a*].

L'autruche (*b*) tient le premier rang parmi les oiſeaux du pays. Les Arabes l'appellent *ter-gimel*, & les Grecs modernes Στρθοκάμηλος, deux noms qui ſignifient l'oiſeau chameau, parce qu'il lui reſſemble par le cou, la tête & la marche. Cet oiſeau eſt commun dans les montagnes, au couchant d'*Alexandrie*. Les Arabes vendent ſa graiſſe fort cher, & les médecins l'emploient pour les tumeurs froides, la paralyſie & le rhumatiſme. Comme elle eſt extrêmement chaude, on la preſcrit quelquefois intérieurement dans les maladies auxquelles ſont ſujettes les perſonnes d'un tempérament froid. Comme ces oiſeaux fréquentent les déſerts au-delà d'*Alexandrie*, les Arabes y en apportent beaucoup, & ils ont le ſecret de ramollir le corps de celles qui ſont mortes, au point qu'ils font diſſoudre leur graiſſe en une eſpece d'huile, qu'ils vendent ſous le nom de graiſſe d'autruche.

Ils ont auſſi une eſpece de gros *faucon* domeſtique, de couleur noire,

---

(*a*) Voyez HASSELQUIST, *ubi ſupra*.
(*b*) STRUTHIO *Camelus*. LINN.

que le faucon, & les Européens l'appellent poule de Pharaon.

Ils ont auſſi un autre oiſeau blanc, fait comme la cigogne, mais la moitié plus petit, que les Européens appellent poule de champ, parce qu'il vit dans les champs comme les poules ordinaires.

Le petit *hibou* noir dont parle Hérodote, & qui eſt de la groſſeur d'un pigeon, eſt fort commun en Egypte.

Ils ont auſſi un petit oiſeau tacheté, gros à peu près comme un pigeon, qu'ils appellent *ter caous*, l'oiſeau meſſager, dont on feroit beaucoup de cas, s'il étoit moins commun & moins ſale. Il a ſur la tête une hupe qu'il déploie toutes les fois qu'il ſe poſe à terre.

Il y a dans les montagnes quantité de vautours & quelques aigles.

L'*ibis* étoit un des oiſeaux que les Egyptiens adoroient, à cauſe, dit-on, qu'il délivroit le pays des ſerpens qui s'engendrent après que le Nil s'eſt rétiré. Ils l'embaumoient de même que le faucon, & l'on en trouve encore quantité dans des urnes de terre.

(*a*) TANTALUS *Ibis*. LINN. *Syſt. nat.* p. 241.

J'en ai vû la figure dans les temples de la haute Egypte, il paroît par la deſcription qu'on en donne, que c'étoit une eſpece de grue. J'ai vu quantité de ces oiſeaux dans les isles du Nil. Ils ſont la plupart griſâtres. *Hérodote* en décrit deux eſpeces, le noir, que je n'ai jamais vû, & l'autre avec les aîles & la queue noire, qui paroît être une eſpece de cigogne [*a*]. J'ai vû de ces derniers, & ils ſont pour la plupart griſâtres.

Il y a un très-bel oiſeau de cette eſpece, appellé *belſery*. Le mâle a le bec & les jambes noires, & des plumes de la même couleur aux aîles. Ils ont un bec crochu, qui fait qu'ils ne peuvent manger que lorſqu'ils ſont hors de l'eau. Les jambes, le bec & & les yeux de la femelle ſont d'un très-beau rouge. Elle a aux aîles & à la queue des plumes rouges, qui la ſont paroître fort belle, ſur-tout lorſqu'elle étend ſes aîles.

On trouve en Egypte quantité d'oies ſauvages qui ne reſſemblent en rien à celles d'Europe. On les appelle

---

[*a*] HEROD. Lib 2, STRAB. Lib. 17. PLIN. H. N. Lib. 8. c. 27. Voyez DAPPER & HASSELQUIST. *ubi ſuprà.*

bauk[*a*]; & en Angleterre *baue-géeſe.* Les étangs ſont couverts d'un nombre infini de canards ſauvages; ils ne diminuent que deux ou trois mois après que le Nil eſt rentré dans ſon lit.

Les cailles ſont très-abondantes en Egypte. On y trouve auſſi des coqs de bruyere, des bécaſſes & des béquefigues; ces dernieres ſont fort eſtimées.

Il y a un petit pigeon ſauvage noir, qui fréquente les maiſons, & qu'on ne tue point à cauſe de ſa petiteſſe. Les pigeons domeſtiques ſont une partie des richeſſes du laboureur. On leur bâtit des colombiers ſurmontés des petites tournelles qui contribuent à la beauté du pays. Les Egyptiens ont un proverbe qui dit qu'un homme qui a un colombier, n'eſt jamais embaraſſé de marier ſa fille.

La perdrix d'Egypte eſt différente de celle de tous les autres pays. Les plumes de la femelle ſont les mêmes que celles du coq de bruyere, & le mâle eſt un bel oiſeau brun de la même couleur que quelques pigeons ſauvages, avec de grandes taches d'une couleur plus claire. Elles ſont à peu près de la groſſeur d'un petit pi-

(*a*) ANAS *nilotica* HASSELQUIST. p. 265.

geon. Il n'y a point de faiſans en Egypte.

Les chauveſouris qu'on trouve dans les maſures, ſont fort groſſes, & ſi ce que l'on m'a dit eſt vrai, elles ont plus de deux pieds de long d'un bout de l'aîle à l'autre.

Si je puis m'en rapporter à ce qu'on m'a dit, les habitans de la haute Egypte ont une coutume extraordinaire par rapport à leurs abeilles. Ils chargent un bateau de ruches, après qu'ils en ont retiré le miel ; ils deſcendent la riviere pendant la nuit, & s'arrêtent le jour dans les endroits où cet inſecte laborieux peut trouver du miel & de la cire ; & après un voyage de ſix ſemaines ou de deux mois, ils arrivent au *Caire* avec une quantité de miel & de cire, dont ils ne tardent pas à ſe défaire. On m'a raconté une autre hiſtoire au ſujet de la maniere dont ils prennent les canards ſur le Nil, de la vérité de laquelle je doute beaucoup. Ils mettent leur tête dans le creux d'une citrouille, & ſe promenent le long de la riviere, la tête hors de l'eau. Et comme le canard ne ſe méfie de rien, ils s'approchent de lui, & le prennent par les pattes.

DESCRIPTION DE L'ORIENT.

LIVRE CINQUIEME.

Mêlange de divers ſujets relatifs aux antiquités & à l'hiſtoire naturelle de l'Egypte.

CHAPITRE I.

Antiquités apportées d'Egypte.

J'Ai dans mon cabinet deux ſtatues d'Iſis & d'Oſiris, qu'un marchand Italien établi au *Caire* eut la politeſſe

de me céder. La pierre dont elles ſont faites eſt fort dure ; elles ſont aſſiſes environ deux pieds de haut. Celle d'Iſis eſt d'environ ſix lignes plus haute que l'autre. La plinthe de celle-ci a quatre pouces & demi d'épaiſſeur. Je n'avois pas encore vu de ſtatue dans cette poſture ; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que les Egyptiens s'aſſoyent encore aujourd'hui de la ſorte, & reſtent des heures entieres accoudés ſur leur genoux, lorſqu'ils ſont hors de chez eux, ou qu'ils n'ont point de tapis pour s'aſſeoir. Ces ſtatues paroiſſent très-anciennes, & ont probablement été faites avant que la ſculpture fût arrivée à ſa perfection en Egypte. Elles paroiſſent toutes deux couvertes d'un habit qui eſt collé ſur leurs corps. La ſtatue de la déeſſe eſt beaucoup mieux travaillée ; les pieds en ſont plus délicats, & le corps a quelque choſe de plus élégant. Les mammelles paroiſſent dans le profil, & l'on croiroit que la figure eſt nue, ſi l'on ne voyoit le contraire aux chevilles où l'habit ſe termine. Il paroît être d'une étoffe très-fine, comme d'une eſpece de gaze, que les femmes d'Orient portent encore aujourd'hui ſous leurs habits. Il y a une inſcription hiéroglyphique ſur le devant

de ſa robe. Elle a de gros bracelets à chaque bras, & elle tient un ſyſtre de la main gauche, ſur lequel eſt repréſenté la tête d'Iſis avec les oreilles d'un chat. Il a trois cordes ou fil d'archal, qui, je crois, n'étoient point tendus, & qui ſont arrêtés dans les côtés, pour les tenir en place. Il y a des anneaux enfilés dans chaque corde, il pouvoit y en avoir trois à celles d'en haut, & ce ſont ces anneaux qui rendoient le ſon. Il paroît que c'étoit un inſtrument dont on ſe ſervoit pour battre la meſure, pareil au *nakous*, dont on ſe ſert encore aujourd'hui en Egypte, & dont j'ai donné la deſcription. Sa coeffure eſt des plus extraordinaire. Elle paroît être faite de feuilles poſées l'une ſur l'autre, du moins à en juger par les pointes; & la fleur qu'elle a ſur le front eſt ſans doute celle du *lotos*. Elle a un bulle à chaque oreille. Ses cheveux lui tombent ſur le front, ſur les tempes & par derriere, en forme de treſſes. Je puis dire que l'artiſte s'eſt ſurpaſſé dans cette figure, ſur-tout dans le profil, ce qui eſt d'autant plus ſurprenant, qu'il y a peut-être trois mille ans que cette ſtatue eſt faite. Ces morceaux ſont d'autant plus eſtimables, qu'on y voit pour ainſi dire les

arts dans leur enfance, & que c'eſt en examinant les ouvrages des différens ſiecles, qu'on peut voir les progrès qu'ils ont fait juſqu'au tems des Grecs qui les ont portés à leur dernière perfection, ſans que les Egyptiens ayent daigné prendre des leçons de leurs écoliers. Leur amour propre s'y oppoſoit.

La ſtatue d'Oſiris eſt remarquable par une eſpece de thyrſe qu'il tient à la main, du moins à ce qu'il m'a paru, car il eſt un peu différent des autres. Ses mains ſortent de l'habit d'une maniere toute particuliere. Les canelures de l'habit de devant, ſur lequel ſont taillés des hiéroglyphes, pouvoient être des plis, & au cas que ce ſoit l'habit, comme la figure a été faite d'après nature, il falloit qu'il fût d'une étoffe roide & épaiſſe, pour ſe tenir ainſi éloigné des jambes; peut-être avoit-on quelque moyen pour les tenir dans cette ſituation. Les courroies qui lient les ſandales au-deſſus du cou du pied ſont fort larges, il paroît y avoir comme des boulons de fer; ce qu'il a d'extraordinaire, eſt que la ſandale ne paroît point; il falloit apparemment que la ſemelle en fût extrêmement petite. Les pieds de cette figure ſont auſſi fort délicats. Les cheveux ſont treſſés d'une maniere extraordinaire,

il paroît y avoir deux ou trois treſſes l'une ſur l'autre. Je ne ſaurois dire ſi ce que l'on voit ſous les oreilles ſont des cheveux ou non, parce qu'ils ſont unis, & ne reſſemblent point aux autres, ou ſi c'eſt quelque eſpece de coeffure. Ce qui me le feroit croire, eſt que le lobe des oreilles eſt plus ſaillant qu'il ne devoit l'être naturellement, car elles ne ſont pas aſſez grandes, pour qu'on puiſſe en voir les ouvertures, & elles paroiſſent avoir été faites après coup. Les cheveux ſont treſſés ſur le front. Les mulâtres d'Ethiopie les portent de même. Cette ſtâtue eſt ſoutenue derrière par un pilaſtre ſur lequel il y a des hiéroglyphes.

Les morceaux d'antiquité que j'ai apportés, à l'exception d'un ou deux, ont été trouvés à *Coptos* ; & ſont la plupart de terre cuite, creuſe en dedans ; il peut ſe faire que ce fuſſent les Lares ou les Dieux Pénates du commun peuple, & qu'ils les pendiſſent dans leurs maiſons en guiſe d'amulettes, pour les garantir des accidens fâcheux ; car la plupart ſont percés au haut pour cet effet.

Il y a entr'autres un Priape qui a ſept pouces de long. Son bonnet eſt fait à peu près comme un turban, excepté

qu'il n'a rien autour. Il tient par derriere à l'habit, lequel vient paſſer ſous le bras gauche, à peu près comme le portent les Orientaux. Il tient une eſpece de thyrſe de la main gauche, & il a dans ſa droite un pot à fleurs, qui eſt l'emblème de ce Dieu des jardins. Il ne paroît pas que cette ſtatue ait eu des bras, & peut-être étoit-ce un buſte fait pour être placé ſur un piedeſtal.

Il y a un autre grouppe de pierre noire mal-fini. Il repréſente le combat d'un pigmée avec une grue : peut-être eſt-ce le ſeul morceau d'antiquité que l'on ait de cette eſpece. J'ignore quelle tête a l'autre figure. Elle reſſemble à ce petit amulette que l'on trouve en Egypte, qui a la figure d'une tête de cheval. La figure de bronze eſt celle d'un eſclave qui travaille. Il eſt dans la même poſture que s'aſſoient les inférieurs devant les grands; peut-être a-t-on pris de là celle de s'agenouiller.

La ſtatue d'Harpocrate eſt de la même grandeur. Elle appartient au docteur *Méad*, & il n'y a pas long-tems qu'on l'a apportée d'Egypte. Elle eſt de marbre blanc. J'en achetai une toute pareille d'un Copte, mais groſſiérement faite. Elle avoit un bonnet pointu, dont une partie manque dans celle-ci

le-ci. L'ornement qu'elle a ſur le front eſt peut-être une fleur de Lotos. (*a*). Les choſes les plus dignes d'être remarquées ſont les chapelets qu'elle a autour du cou, d'où pend une bulle. Il eſt effacé de l'autre côté. L'ornement qu'elle a au haut du bras, & celui qui eſt ſous le chapelet, paroiſſent avoir ſervi à cacher la poitrine, & avoir quelque choſe d'emblématique. Cet Harpocrate a auſſi au poignet des bracelets qui ſemblent avoir été ornés de patenôtres. Il tient de la main droite une croix, que l'on trouve communément dans les hiéroglyphes des Egyptiens. Les cheveux ſont treſſés du côté gauche, comme dans la plupart des ſtatues de cette divinité.

Parmi les cachets que j'ai trouvés en Egypte, il y en a quatre ou cinq du roi *Abrazas*, dont ſe ſervoient les Gnoſtiques, leſquels ſont un mêlange de paganiſme & de chriſtianiſme. Ils ont pour l'ordinaire une légende ſur le revers, & ne valent pas grand-choſe. Les deux les plus remarquables ſont très-mal travaillés. L'un repréſente un aſtronome. Il y a ſur l'au-

(*a*) NYMPHEA *lotus L.*

tre des caracteres & un joueur d'inſtrument, devant lequel eſt une figure qui tient dans ſes mains quelque choſe que je n'ai pu deviner.

J'ai trouvé pluſieurs autres morceaux d'antiquité, dont je n'ai pas voulu donner les figures, parce que d'autres les ont décrits avant moi. J'ai encore ramaſſé en Egypte environ 50 poids anciens.

CHAPITRE II.

Architecture des anciens Egyptiens.

ON peut regarder l'architecture des anciens Egyptiens comme le premier eſſai de ce bel art (*a*). Elle étoit d'un goût particulier, mais dans lequel on voit cependant l'origine de pluſieurs choſes qu'on a conſervées dans la plus belle architecture. Comme les Egyptiens prétendoient avoir inventé les arts & les ſciences, cette idée leur inſpira un orgueil qui les empêcha de profiter des découvertes des Grecs & des autres peuples qui avoient enchéri ſur leurs inventions ; de maniere qu'à l'exception d'*Alexandrie & d'Antinoopolis*, on ne voit aucune architecture Grecque en Egypte [*b*].

(*a*) Les Egyptiens ont été les maîtres & les modeles des Grecs, qui les ont ſurpaſſé non dans la grandeur & la magnificence, mais dans le goût & l'harmonie des proportions.

[*b*] Toute nation orgueilleuſe & prévenue avec entêtement pour ſes arts, ne les perfectionera jamais. Les Chinois en ſont une preuve.

J'ai vu dans quelques endroits cet art dans ſa plus grande ſimplicité, ſans aucun ornement, & tel qu'il convenoit à des gens qui ſe bornent au ſimple néceſſaire : il ſe perfectionna dans la ſuite par degrés, & il arriva enfin à un point, qui peut avoir donné aux Grecs l'idée de l'ordre Corinthien, à moins qu'on ne ſuppoſe que les Egyptiens le prirent d'eux, ce qui n'eſt pas probable, vû que les temples où il eſt employé exiſtoient bien long-tems avant qu'il fût queſtion d'ordre Corinthien en Grece, & que d'ailleurs les Egyptiens étoient trop orgueilleux pour vouloir rien emprunter des autres. Rien n'approche d'aucun des ordres d'architecture grecque, à l'exception du chapiteau, dont les moulures tiennent un peu du Dorique.

Le terrein s'eſt ſi fort élevé dans l'Egypte, que je n'ai pu déterminer au juſte la hauteur de leurs colonnes. Pluſieurs de leurs membres & de leurs corniches ſont ſi élevés & ſi petits, que je n'ai pu les meſurer avec le demi-cercle, & ſouvent j'en ai été empêché par les contre-tems que j'ai eſſuyé. Je n'ai donc pu me ſervir d'échelle, mais j'ai ſuppléé à ce défaut, en marquant les différens membres,

& donnant une table des meſures que j'ai eu le loiſir de prendre. Cela ſuffira pour donner une idée de l'architecture des Egyptiens ; & comme il n'y a pas d'apparence qu'on l'imite jamais, ni qu'on en faſſe une ſcience, on me pardonnera ſans peine ma négligence, lorſqu'on fera réflexion qu'on ne voyage point auſſi commodément en Egypte qu'en Europe, & que j'aurois donné quelque choſe de nouveau, quand même je me ſerois borné aux ſimples vues des édifices dont je parle.

Comme les bâtimens des Egyptiens étoient couverts de groſſes pierres de 14 pieds de longs, ſur environ cinq & demi de largeur & d'épaiſſeur, il falloit néceſſairement un grand nombre de colonnes pour ſoutenir leurs couvertures. Lorſque les colonnes d'un portique n'étoient pas éloignées des murailles, ils poſoient une pierre, d'une colonne à l'autre, dans toute la longueur du portique, & ſur celle-ci une autre en travers, qui s'appuyoit ſur la muraille. Lorſqu'il y avoit pluſieurs rangs de colonnes dans un appartement, ils poſoient des pierres en travers dans le ſens de la largeur, pour lui donner un air plus léger, ſur leſquelles ils en plaçoient d'autres.

en long, & quelquefois il mettoient une pierre quarrée ſur le chapiteau, pour faire paroître l'appartement encore plus léger.

La baſe, ou le piedeſtal de la colonne étoit rond ; on échancroit les encoignures, & l'on y pratiquoit un creux pour recevoir la colonne. J'ai vu à *Hajar Silcily* une colonne, dont le bas a deux pieds deux pouces de diametre, & la baſe quatre, de maniere qu'elle déborde la colonne de onze pouces. Elle en a dix d'épaiſſeur. Comme leur maniere de bâtir les obligeoit à employer quantité de colonnes, cette baſe leur parut plus convenable qu'une quarrée, dont les angles auroient pu bleſſer ceux qui entroient dans les temples, outre qu'ils étoient ſujets à ſe caſſer. Je croirois même qu'ils n'en mettoient point à la plupart des colonnes ; ſur-tout à celles qui étoient dans les temples, afin que le paſſage fût plus libre, ainſi qu'on le voit aux temples de Minerve & de Théſée à Athenes.

On a encore obſervé qu'ils plaçoient leurs obéliſques ſur ces baſes ou piédeſtaux creux, parce qu'ils étoient plus faciles à élever que s'ils euſſent été auſſi hauts que ceux de Rome.

Comme le principal uſage des colonnes dans les bâtimens Egyptiens étoit de ſoutenir une couverture peſante, il falloit néceſſairement qu'elles fuſſent très-fortes. Il y a toute apparence que, dans les premiers ſiecles, ils ignoroient l'uſage du granite, ou l'art de le tailler. C'eſt la ſeule eſpece de belle pierre qui ſe trouve en Egypte, & qui ſoit propre à faire des colonnes de trois ou quatre pieds de diametre; d'ailleurs il eût été difficile de les conduire des cataractes, où ſont les carrieres, dans les différentes provinces. La pierre de taille étoit plus à leur portée, car on la trouve dans toutes les montagnes; auſſi s'en ſervirent-ils pour faire leurs colonnes. Ils la tailloient du diametre de la colonne, depuis deux pieds ſix pouces, juſqu'à trois pieds ſix pouces d'épaiſſeur. Ces colonnes ont depuis trois juſqu'à onze pieds de diametre; & elles ſont ſi épaiſſes, que je conclus qu'elles pouvoient avoir environ trois diametres, ou tout au plus trois diametres & demi, juſqu'à quatre & demi de hauteur. J'ai lieu de croire que c'étoit la hauteur de leurs colonnes, bien que quelques-unes aient ſix diametres de hauteur, & l'entre-colonnement un diametre & demi ou deux,

pour la plupart, quelquefois deux diametres & demi, ou trois, quoique plus rarement.

Dans le cas où les entre-colonnemens étoient plus grands, ils employoient des pierres d'une longueur proportionnée, pour qu'elles portaſſent ſur deux colonnes. Celles-ci étoient ſouvent ornées d'hiéroglyphes, quelquefois peintes.

Ils avoient quelques colonnes à pluſieurs angles, mais elles étoient fort rares. Il y en avoit à ſeize faces, comme celles du temple de Thebes, qui reſſemblent à quelques anciennes colonnes que j'ai vues, & qu'ils avoient deſſein de caneler. C'eſt la méthode dont les anciens ſe ſervoient pour caneler leurs colonnes, comme j'aurai occaſion de le dire ailleurs.

Un des premiers changemens qu'ils firent aux colonnes unies, fut de les renfler à environ ſept pieds de leur ſommet, & de les faire aller en diminuant vers le chapiteau, lequel conſiſtoit en une pierre quarrée. Il peut ſe faire que cette eſpece de renflement renverſé ait donné l'idée des chapiteaux en forme de cloche.

Ils ajouterent enſuite au deſſous quatre membres, qui formoient autant de petits ſegmens de cercle; & peut-être eſt-ce delà qu'on a pris l'i-

dée du chapiteau dorique : c'eſt le même que je leur donnerai dorénavant.

Ils imaginerent dans la ſuite de donner huit faces demi-circulaires au renflement dont j'ai parlé-ci-deſſus. Il y a quelques colonnes où le bas des jointures de ces demi-ronds eſt couvert d'une eſpece de bouclier. Dans d'autres, deux de ces demi-ronds ſont couverts dans les endroits où ils ſe joignent, par des cordons, & les deux autres par un bouclier, & ainſi alternativement.

Le bas de ces ſortes de colonnes eſt pareillement diviſé en huit demi-ronds, que je conjecture être dans quelques-unes environ le tiers, dans d'autres les deux tiers de la colonne, ſuivant la longueur des membres compris entre cette partie & celle dont j'ai parlé ci-deſſus ; car dans quelques colonnes, il y au-deſſus de ces membres trois autres membres plus petits, ſous chacun des grands, comme dans la colonne de *Luxerein*.

Il y en a d'autres où independamment de ces trois membres, il y en a un plus grand ſur les jointures du membre de deſſous, qui, ſi je ne me trompe, eſt dans le temple qui eſt à l'orient de *Carnack* ; les triglyphes

paroiſſent être continués juſqu'au bas, ſous ces membres, avec un liſtel particulier, qui vient tomber ſur le milieu des demi-ronds qui ſont au-deſſous. La ſeconde colonne eſt travaillée juſqu'au bas, c'eſt-à-dire, avec trois petits demi-ronds ou baguettes & un grand.

Les colonnes d'*Archemoumain* ſont différentes, & j'ai obſervé qu'elles diminuent vers le bas. Celles d'*Hajar Silcily* ſont les mêmes & les ſeules dont j'aie pu voir le bas. Elles ont trois pieds de diametre, environ quatre dans l'endroit du renflement, & leur diminution au bas eſt de deux pieds deux pouces.

J'ai vu dans la grande cour du temple de *Carnack*, une colonne qui a quatre anneaux ſous le chapiteau; le reſte eſt uni. Il y a dans le temple qui eſt à l'orient de *Carnack*, une colonne que je crois être une imitation du palmier. Les membres ou anneaux horizontaux, reſſemblent à cet arbre, après qu'on en a coupé les branches, & ils lui reſſembleroient encore mieux, s'ils étoient continués juſqu'au bas; je crois, ſi je ne me trompe, avoir vu un deſſein de cette colonne en Egypte.

Les chapiteaux des huit premieres

colonnes ne consistent qu'en une pierre quarrée, & il y a lieu de croire qu'elle a fourni la premiere idée du chapiteau, encore qu'on ne l'employât d'abord que pour donner un air plus léger à l'édifice. Il y a quelques colonnes où ces chapiteaux n'ont point de saillie, ou n'en ont qu'une très-petite. Ils ont depuis un pied jusqu'à trois d'épaisseur. On a souvent cru que les chapiteaux en forme de cloche, étoient une imitation d'un vase posé sur une colonne entrelacée de feuilles; mais ceux qui ont vu les chapiteaux d'Egypte, croiront plutôt que c'est celle de la tête d'un arbre, par exemple, du palmier, dont les jets ont la pointe en haut, & qui a la forme d'un chapiteau, après qu'on en a coupé ceux d'en bas, ainsi qu'on le fait tous les ans. Il peut même se faire que les palmiers qui étoient sculptés dans le temple de Salomon fussent des colonnes ou du moins des pilastres de cette espece, qui ont la figure d'un palmier. Les chapiteaux les plus simples en forme de cloche, sont ceux des grandes colonnes du temple de *Luxerein*, qui n'ont aucun filet autour.

La seconde espece de chapiteau est celui de la colonne qui est à *Carnack*,

auquel on a ajouté un filet. Il y en a un pareil parmi les hiéroglyphes de la porte qui eſt au nord de ce temple. Le ſuivant, qui eſt ſur la même porte, eſt le plus ſimple de tous ceux qui ſont ornés de feuillages. Le troiſime eſt d'une nature extraordinaire, & il peut ſe faire que l'ornement qui l'accompagne ſoit l'imitation de quelque fleur ou feuille. Ce n'eſt qu'à *Gara* que j'ai vu ces ſortes de colonnes. Le quatrieme eſt probablement le premier chapiteau qu'on ait accompagné d'ornemens ſans relief. Le cinquieme qui eſt à l'ancienne *Siene*, eſt d'une eſpece particuliere, & il eſt orné en partie comme celui de *Gara*. Celui-ci & le ſuivant, de même que quelques autres, ſont terminés par quatre ſegmens de cercle. Le ſixieme eſt à *Eſne*, & il eſt fort beau, encore que le relief en ſoit plat, de même que dans pluſieurs autres du même temple. Le ſeptieme eſt fort beau; je ne l'ai vu que dans le petit temple quarré de *Philæ*. Le grand chapiteau d'*Amara*, ou de l'ancienne *Tentyra*, avec la tête d'*Iſis*, & des compartimens en relief au-deſſus, eſt parfaitement bien ſculpté, & peut paſſer pour un chef d'œuvre. Chaque

chapiteau a quatre faces, avec des compartimens en relief au-deſſus. Je ne les regarde que comme deux pierres quarrées poſées ſur des colonnes; & ornées comme je viens de le dire; mais ils ſont ſi finis, que je les crois d'un ſculpteur Grec, du moins à en juger par les reliefs. Les autres faces qui ſont ſur le chapiteau de *Philæ*, & l'image de la déeſſe taillée ſur la pierre quarrée, ſur les chapiteaux du petit temple d'*Amara*, ne ſont proprement que des ornemens. Il en eſt de même des chapiteaux qui ſont deſſous, que j'ai vus dans d'autres endroits, n'ayant point deſſiné les chapiteaux particuliers de ces colonnes.

Les pierres que l'on poſoit ſur le chapiteau paroiſſent avoir donné l'idée des faces de l'architrave, (ainſi appellé parce qu'il étoit la principale poutre, qui portoit le comble de l'édifice) & de la friſe, qui régnoit autour. Les Grecs la nommoient *Zoophore*, à cauſe qu'elle étoit ornée de figures d'animaux & d'autres choſes. Ils donnoient le même nom au zodiaque. Peut-être fut-elle ainſi appellée des ſignes du zodiaque que l'on tailloit deſſus, & parce qu'elle entouroit

l'édifice, de même que celui-ci entoure le ciel.

Il y a toute apparence que c'étoit cette partie du tombeau d'*Oſimanduas*, qui étoit ornée d'un cercle d'or, dont la circonférence avoit 365 coudées, pour repréſenter les jours de l'année, & ſur lequel étoient marqués le lever & le coucher des aſtres, & d'autres choſes relatives à l'aſtrologie & à l'aſtronomie, dans laquelle les Egyptiens excelloient. [*a*].

Quelques édifices étant couverts de deux aſſiſes de pierre, il y a toute apparence que celle de deſſous étoit la friſe, & que dans le cas où il n'y en avoit qu'une, le bas tenoit lieu de ce membre, & le haut, de corniche, laquelle couronnoit l'édifice. Lorſqu'on plaçoit deux ou trois pierres ſur le chapiteau, la plus baſſe qui ſervoit d'architrave, étoit à pluſieurs faces, les deux de deſſus ſervoient de friſe & de corniche, & l'on donnoit à la pierre qu'on poſoit en travers pour ſoutenir la couverture, la figure d'une autre corniche. C'étoit-là en quoi conſiſtoit l'entablement qui produit un ſi bel effet dans l'architecture.

(*a*) Voyez ci-deſſus.

Les corniches paroiſſent avoir d'abord été extrêmement ſimples. Elles conſiſtoient probablement en une pierre qui débordoit le reſte de l'édifice. On les arrondit dans la ſuite, & on les continuoit ſouvent juſqu'aux encoignures. Peut-être les fit-on dans la ſuite plus épaiſſes ; & les tailla-t-on en un plan incliné, qui venoit aboutir ſur la muraille qui étoit deſſous. A meſure que l'architecture ſe perfectionna, on creuſa cette partie inférieure en forme de cavet, avec un filet au bas, que l'on convertit depuis en un demi-rond. C'étoit-là la corniche que l'on employoit communément en Egypte. On la trouve ſur les rochers & dans les grottes autour de Jéruſalem, ſur-tout dans celle qu'on appelle le tombeau de Zacharie. Ce cavet étoit quelquefois orné de canelures, que l'on continuoit ſur le liſtel qui étoit au deſſus. Il y a quelques-uns de ces cavets canelés qui n'ont aucun membre au-deſſus. La corniche ou l'entablement de la chambre de granite, qui eſt dans le temple de *Carnack*, a au-deſſous du demi-rond un membre & une friſe, ornée d'une façon particuliere, avec un filet au-deſſous. Il y a pluſieurs autres eſpeces de corniche & d'entablemens,

dont quelques-uns ont la forme d'une double corniche. Les friſes ſont ſouvent ornées de faucons & de dragons ou ſerpens pareils à ceux auxquels on fait traîner le char de Cerès.

Les portes avoient ordinairement un pilaſtre de chaque côté, auquel répondoit un membre uni qui étoit au-deſſus. J'ai cependant obſervé qu'elles étoient la plupart ornées d'une corniche. Quelques-unes ont un demi-rond au dehors, ſans y comprendre les angles, & un autre à la diſtance d'environ dix-huit pouces, dans l'angle du pilaſtre.

Quant à la ſculpture des Egyptiens, tant celle des hiéroglyphes que des colonnes, ils ne l'employoient qu'après que l'édifice étoit achevé. Ils tailloient leurs figures dans la pierre, ou avec un fond uni, ou en relief, ce qui faiſoit que le haut ſe trouvoit de niveau avec la ſurface de la pierre ou un peu plus bas.

Je vis dans le temple qui eſt à l'orient de *Carnak*, une colonne à pluſieurs angles, qu'on avoit apparemment deſſein d'orner de ſeize demi-ronds; c'étoit la méthode dont les anciens ſe ſervoient pour caneler leurs colonnes.

J'ai vu ſur la porte orientale de *Car-*

nak une pierre brute, à laquelle on vouloit donner la figure d'un globe ailé. Cet ornement eſt fort commun dans leurs édifices.

On peut encore voir chez les Egyptiens ce qui a donné l'idée des voûtes, encore qu'ils paroiſſent avoir ignoré cette partie utile de l'architecture ; je veux dire ces couvertures formées par la ſaillie de pluſieurs pierres poſées l'une ſur l'autre. Il eût ſuffi, pour conſtruire une voûte, de donner à ces pierres la figure d'un ſegment de cercle, & ce fut ſans doute la premiere idée qui vint aux architectes. La ſeule différence qu'il y a entre cette architecture & celle de la voûte, conſiſte en ce qu'on poſoit les pierres deſſus, ſur-tout celle du milieu, qu'on appelle la clef, à plat ſur la derniere aſſiſe, au lieu qu'elle doit être emboitée entre l'aſſiſe même. Il auroit ſuffi, pour conſtruire une voûte, de lui donner une moindre ſurface en dehors qu'en dedans, de donner moins de ſaillie aux aſſiſes de deſſous qu'à celles de deſſus, & de donner aux pierres la forme que j'ai dite. Peut-être donnerent-ils dans la ſuite aux pierres qui formoient la voûte, la figure d'un plan incliné de chaque côté, ce qui les obligea, lorſqu'ils voulu-

rent la fermer, de tailler une pierre de maniere qu'elle tint lieu de clef. Peut-être taillerent-ils enfin ces pierres en forme de vouſſoirs, pour donner plus de ſolidité à la voûte. Il peut ſe faire que divers accidens aient donné lieu à l'invention des voûtes; par exemple, l'exhauſſement du terrein des villes, dont les portes étoient à ceintre plat, de maniere qu'on fut obligé, pour les exhauſſer, de tailler le ceintre en forme d'arcade. J'ai vu à Thebes, en Grece, une petite porte dont le ceintre étoit compoſé de deux groſſes pierres, & qu'on eût pu exhauſſer par le moyen que je viens de dire, après l'avoir achevée.

Je n'ai vu dans toute l'Egypte que trois ou quatre voûtes, dont j'ai parlé dans la deſcription que j'ai donnée des antiquités du pays, & je croirois qu'elles furent faites après que les Grecs furent venus en Egypte. Il eſt d'autant plus étonnant que l'idée ne leur en ſoit pas venue, qu'ils connoiſſoient l'uſage des niches.

Malgré la magnificence que les Egyptiens étaloient dans les édifices publics, il y a tout lieu de croire que les maiſons des particuliers étoient fort chétives; peut-être même n'habitoient-ils dans les premiers tems que

ſous des tentes ou dans des grottes. Il ne reſte pas le moindre veſtige de maiſons, dans ce vaſte eſpace de terrein qu'occupoit *Thebes*; & il y a toute apparence que ces mêmes monarques qui bâtiſſoient des temples & des tombeaux ſi ſomptueux, n'auroient pas manqué d'élever de magnifiques palais pour eux-mêmes, ſi c'en eût été l'uſage; il en reſteroit aujourd'hui quelques veſtiges; mais le ſeul que je connoiſſe, eſt le labyrinthe, lequel étoit deſtiné pour un uſage public, & en quelque ſorte ſacré, puiſqu'il étoit relatif à la religion qu'ils profeſſoient. On prétend à la vérité que *Memnon* avoit un palais à *Abydus*, mais ce qu'on en dit eſt peu de choſe, & je ne crois point qu'il y ait eu autre choſe qu'un temple. On ne ſera point ſurpris de la magnificence que les Egyptiens faiſoient paroître dans leurs édifices publics, ſi l'on fait attention que toutes leurs dépenſes ſe réduiſoient là, & qu'ils ne négligeoient rien pour rendre leurs temples les plus durables & les plus ſomptueux qu'il étoit poſſible.

CHAPITRE III.

De la mythologie des anciens Egyptiens.

COMME on peut regarder en quelque ſorte la mythologie ou la religion fabuleuſe des anciens Egyptiens comme le fondement du paganiſme, il eſt à propos de dire ici quelque choſe de ſon origine, d'après les anciens auteurs, parce que cela ſervira à répandre quelque jour ſur la deſcription & l'hiſtoire de l'Egypte. [*a*]. Il y a lieu de préſumer que les anciens connoiſſoient beaucoup mieux leur religion que nous, & que par conſéqueut toutes les interprétations qu'on a données à leur mythologie ne ſont que

(*a*) Sur la religion & la mythologie des Egyptiens, voyez le t. 1. de *l'hiſt. univerſ.* trad. de l'Anglois, & tous les anciens qui en ont écrit. Il y a beaucoup d'obſcurité & d'incertitude dans toutes ces recherches; & il faut convenir qu'il y a peu d'utilité à recueillir de tous ces efforts.

par conſéquent toutes les interprétations qu'on a données à leur mythologie ne ſont que des inventions ingénieuſes, qui n'ont aucun fondement dans leurs écrits, & auxquelles ils n'ont jamais penſé. Au contraire, il eſt néceſſaire de retrancher quantité de choſes que les anciens paroiſſent avoir inventées & entées ſur des hiſtoires véritables. Il y en a même qu'on ne peut expliquer, à moins qu'on ne ſuppoſe que les généalogies & les alliances dont ils font mention ſont fauſſes & erronnées, à pluſieurs égards, & n'ont été inventées que pour approprier les honneurs des mêmes divinités aux perſonnes qu'il leur plaiſoit de déifier, & qui vivoient dans des tems différens; ce qui les obligea de leur donner des nouveaux noms, d'inventer des généalogies & des attributs différens. C'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la ſuppoſition que je fais ci-deſſous, que leurs divinités & les différens noms qu'ils leur donnoient n'ont que le même objet de culte; par exemple, le ſoleil ou la lune peuvent avoir été adorés ſous les noms d'Oſiris & d'Iſis, après qu'on les eut déifiés, ou ſous ceux de quelques autres qu'ils avoient déifiés avant eux de la même maniere; car Diodore

dit que les Egyptiens apprirent des Ethiopiens à déifier leurs rois, & il paroit évidemment par les auteurs anciens, que leurs dieux n'étoient autres que leurs bons rois qu'ils avoient déifiés.

Il eſt vrai qu'Hérodote, pour rehauſſer la dignité de ces dieux, dit qu'ils vécurent ſur la terre parmi les hommes, & qu'ils les gouvernerent. Il parle de trois ſortes de dieux. Les premiers & les plus anciens étoient au nombre de huit, & il compte Pan parmi eux. Hercule étoit du ſecond ordres, & Bachus du troiſieme. Diodore de Sicile parle des Dieux céleſtes & terreſtres. Il met au nombre des premiers Oſiris, Iſis, Jupiter, Vulcain, Cerès, l'Océan & Minerve, mais il dit que c'étoient auſſi des dieux terreſtres qui portoient le même nom. Ces dieux céleſtes ſont, à ce qu'il prétend, le ſoleil & la lune, les quatre élémens, & l'ame de l'univers, qui vivifie toutes choſes. Oſiris étoit le ſoleil, Iſis la lune, Jupiter la force vivifiante, Vulcain le feu, Cères la terre; l'Océan chez les Egyptiens, le Nil, Minerve l'air; l'on doit ſuppoſer que ces divinités, y compris Pan, dont parle Hérodote, formoient le nombre des huit grands dieux. On

croit encore qu'un des grands fondemens de cette religion étoit le culte du ſoleil, des planetes & des ſignes du zodiaque; qu'ils mirent dans la ſuite leurs rois aux nombre des conſtellations, & donnerent au ſoleil & aux planetes les noms de ceux qu'ils regardoient comme leurs bienfaiteurs; & aux ſignes du zodiaque les noms des animaux qu'ils adoroient, pour les raiſons que les anciens rapportent.

Ce même auteur obſerve que les Egyptiens avoient plus de droit à ces dieux que les autres peuples; c'eſt-à-dire, car c'eſt ainſi qu'on doit l'entendre, à ceux qu'ils appelloient des noms de leurs rois, & la raiſon qu'il en donne, eſt qu'ils vécurent la plupart parmi eux, l'Egypte étant le ſeul pays où les dieux aient bâti des villes, & leur aient donné leurs noms, par exemple, de Jupiter, du Soleil, d'Hermès ou de Mercure, d'Apollon, de Pan, d'Eilithie ou de Diane, que je crois être la même que Iſis ou la lune, de même qu'Apollon eſt le même qu'Oſiris ou le ſoleil, encore que quelques-uns de leurs hiſtoriens prétendent qu'Apollon étoit le frere *d'Oſiris*, pour ſe conformer à quelque point de leur mythologie. Il ajoute que ces dieux deſcendoient ſur la ter-

re, & prenoient tantôt la forme des animaux ſacrés, & tantôt celle des hommes, & que delà vient qu'on les adoroit ſous celle des animaux qu'ils avoient priſe. Ils donnerent cette tournure au culte de ces divinités pour donner plus de dignité à leur religion; mais il paroît qu'elles n'étoient autres que les rois & les grands hommes qu'ils avoient déifiés, en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient rendu la vie des hommes plus heureuſe, en leur apprenant à faire uſage des élémens naturels en général, ou des corps céleſtes en particulier, qui paroiſſoient influer le plus ſur la terre; qu'ils commencerent à les adorer ſous leurs noms, ou à adorer leurs bienfaiteurs qu'ils avoient déifiés, & à leur donner les noms des choſes dont ils leur avoient appris l'uſage. Diodore parle enſuite des dieux terreſtres qui, par la force de leur génie, & par un effet de leur bienveillance pour les hommes, avoient acquis l'immortalité, en récompenſe de leur mérite extraordinaire. Quelques-uns de ces dieux avoient été rois d'Egypte, & ils ne paroiſſent avoir donné la généalogie de ces rois, que pour faire croire que les dieux céleſtes n'avoient rien de commun avec eux. Je donnerai

nerai leur généalogie, encore que je ſois perſuadé qu'elle n'eſt qu'une pure fiction. La vérité eſt que ces perſonnes ont vécu dans différens tems, mais non point dans celui qu'ils diſent. On peut cependant croire que ce ſont là les douze dieux du ſecond rang, dont Diodore ne compte d'abord que les huit principaux; ſavoir, le Soleil, Saturne, Rhéa, Jupiter, qu'on appelloit auſſi Ammon, Junon, Veſta & Mercure. Il dit que le Soleil fut le premier roi d'Egypte. Hérodote prétend que ce fut Menès, & que Pan étoit le plus ancien des dieux; & comme Mendes étoit un autre nom de Pan, il peut ſe faire que Menès & Pan ſoient le même, & auſſi l'Oſiris céleſte qui eſt le ſoleil.

Mais s'il eſt vrai, comme le dit Hérodote, que Menès ait bâti le temple de Vulcain à Memphis, ce ſeroit un argument en faveur des prêtres qui aſſuroient que Vulcain avoit été leur premier roi. Il eſt vrai que dans cette liſte généalogique des rois, Oſiris eſt auſſi le fils de Jupiter & de Junon, & le même que Bacchus; mais comme ſous le nom de *Menès* il deſſécha le pays, & rendit la baſſe-Egypte habitable, en expoſant dans

des tems convenables la terre à l'influence bienfaiſante du ſoleil, & que ſous celui de Bacchus, il cultiva la vigne, par le moyen du ſoleil, dont le jus eſt un excellent cordial pour les hommes, & que ſous le nom de Mendes ou de Pan, il peut avoir fait quelques réglemens concernant la propagation des hommes & des animaux, & tout cela par le moyen de l'influence prolifique du ſoleil, il peut ſe faire que la même perſonne ou divinité fut adorée dans différens lieux, ſous différens noms & ſous différentes figures, conformément à la nature des vertus particulieres de la perſonne que l'on honoroit dans ces endroits. Le culte du roi d'Egypte, appellé Vulcain, & celui du feu ſous ſon nom, fut dû, à ce qu'on prétend, à un accident extraordinaire. Le tonnere mit le feu à un bois pendant l'hyver, & le roi qui étoit auprès, s'étant apperçu du plaiſir que cauſoit ſa chaleur, prit ſoin de conſerver l'uſage d'un élément qu'on n'avoit pas connu juſqu'alors.

Après eux régna Saturne, lequel épouſa ſa ſœur Rhéa, la même que Cybele ou la grande mere; encore qu'il ſoit dit dans cette généalogie

qu'Iſis, qui eſt la même que la lune ou Diane, étoit ſa fille. On bâtit la ville du Bubaſte en ſon honneur. *Bubaſtis* eſt le nom que les Egyptiens donnoient à Diane, & elle ſe vante dans l'inſcription qui eſt ſur ſon tombeau, de ce qu'on avoit bâti cette ville en ſon honneur [*a*]. Cybele paroît être la même que la Diane d'Epheſe, & Iſis, parmi les divinités céleſtes, eſt la lune. Il peut ſe faire que cet aſtre fut adoré ſous ces trois noms, à cauſe de l'influence qu'il a ſur toutes choſes. Quelques-uns diſent qu'Oſiris & Iſis étoient les enfans de Saturne & de Rhéa; d'autres prétendent que c'étoient Jupiter & Junon; & comme Hérodote dit que les Egyptiens ignoroient le nom de cette dernière, cela prouve combien peu les anciens s'occupoient de l'hiſtoire de leurs dieux, & ſert à rendre raiſon des contradictions qu'on trouve dans ce qu'ils en diſent.

Comme on aſſure que Minerve & Junon étoient l'air, il peut ſe faire que ce fuſſent les mêmes divinités ſous

(*a*) Ἐμοὶ Βυβαςῶ ἡ πόλις ὠκοδομηθη. Diod. L. I. p. 14.

différens noms, de même qu'Eilithie ou Diane, encore qu'elles fuſſent filles de Jupiter; car Junon & Diane ſont appellées Lucine, & il peut ſe faire qu'elles ſoient la même perſonne. Diane, dit-on, étoit fille de Jupiter & de Latone. Peut-être Jupiter épouſa-t-il ſa propre fille ſous le nom de Junon, ce qui obligea Latone à s'enfuir à Ortygie, pour éviter le reſſentiment de celle-ci. Junon & Latone peuvent être les mêmes que Rhéa, ſelon la ſuppoſition que j'ai faite ci-deſſus, & ſi cela eſt, on peut regarder ces alliances & ces généalogies comme de pures fictions; & cette divinité multipliée ſous tant de formes, ne ſeroit alors que *Rhéa* ou *Iſis*, ou la premiere divinité de cette eſpece, quelle qu'elle fut, qu'on adoroit ſous différens noms.

Ils donnent à Jupiter & Junon cinq enfans, Oſiris, Iſis, Typhon, Apollon & Vénus; & ſur ce pied-là, Junon pouvoit être appellée la mere des dieux (*mater deorum*), qui eſt le titre de Cybele. Oſiris ſelon eux eſt Bacchus, & Iſis Cerès. Sous le nom de Cerès, elle étoit l'inventrice de l'agriculture, de même qu'Oſiris l'étoit du vin, ſous le titre de Bacchus. On dit

encore qu'Iſis donna des loix pour gouverner les hommes. Quelques-uns prétendent qu'Oſiris fonda Thebes, ce que d'autres nient. Diodore ajoute qu'il bâtit un temple d'une magnificence extraordinaire à Jupiter & à Junon, & deux autres d'or, l'un à Jupiter céleſte, & l'autre à ſon pere jupiter Ammon. Il y a toute apparence qu'un de ces Jupiter fut adoré longtems avant l'autre, & qu'Oſiris étant le fils d'Ammon, on déifia le pere & le fils, & que pour donner plus de dignité à leur nouveau Dieu, ils firent courir le bruit qu'il étoit fils du Jupiter que l'on adoroit ſous la figure d'un bélier.

Quant au Jupiter des Grecs, qui étoit pere de Minos de Crete, tous deux grands rois d'une fort petite isle, ils crurent rendre juſtice au mérite de Jupiter, en le mettant à la tête de leurs dieux, pour en avoir qui leur appartinſſent, & de lui donner le nom du Jupiter Egyptien, qui étoit beaucoup plus ancien que lui; d'autant plus que Dédale, l'architecte de ſon fils, ſe rendit en Egypte pour voir le labyrinthe, dans le deſſein d'en bâtir un pareil dans l'isle de Crete. Oſiris & Iſis encouragerent beaucoup

les arts. On leur attribue l'invention des armes dont on ſe ſert pour tuer les bêtes féroces, & des inſtrumens qui ſervent à l'agriculture. Oſiris ayant été élevé à Niſa dans l'Arabie heureuſe, on lui donna le nom de *Dionyſius*, lequel eſt compoſé de celui de l'endroit où il nâquit, & de celui de *Dios*, qui étoit le nom de ſon pere. On prétend que ce fut là qu'il apprit à cultiver la vigne. Il eut beaucoup d'égard pour Hermès où Mercure, lequel inventa quantité de choſes utiles aux hommes. Il fut le premier qui corrigea la langue, & donna des noms à pluſieurs choſes. Il inventa les lettres & la lyre à trois cordes; il apprit aux hommes à honorer les dieux par des ſacrifices, il leur inſpira du goût pour tous les exercices mâles, & leur apprit à porter leur corps avec grace. Il obſerva le premier l'arrangement des aſtres, & la nature & l'harmonie des ſons. Ce fut lui, ou quelqu'autre qu'on adoroit ſous ſon nom, qui enſeigna aux Grecs les regles de l'éloquence, ce qui fut cauſe qu'ils lui donnerent le nom d'Hermés. Ce fut Mercure, & non Minerve, comme le diſent les Grecs, qui découvrit l'uſage de l'olivier. Il étoit

en ſi grande faveur auprès d'Oſiris, qu'il le fit ſon ſecretaire, ou plutôt ſon premier miniſtre, & qu'il ne faiſoit rien ſans le conſulter. Oſiris leva une grande armée pour parcourir la terre, communiquer ſes découvertes aux hommes, dans l'eſpoir de s'acquérir un nom immortel par ſa bienveillance; & la choſe arriva comme il ſe l'étoit promis, car il fut regardé comme un Dieu par ceux dont il avoit rendu la vie plus heureuſe. Il chargea Iſis du ſoin de ſon royaume, & lui donna Mercure pour conſeiller. Il nomma auſſi Hercule ſon parent, général de tous ſes domaines, gouverneur de la Phénicie & de toutes les provinces maritimes, & Anthée, gouverneur de l'Ethyopie & de la Lybie. Oſiris mena avec lui ſon frere Apollon, comme les Grecs l'appellent. Celui-ci trouva le moyen de perpétuer le laurier, de même qu'Oſiris avoit trouvé celui de perpétuer le lierre, d'où vient qu'on a conſacré ces arbres à ces divinités. On obſervera qu'ils ſont toujours verds, de même que le myrthe & l'olivier, dont le premier eſt conſacré à Vénus, & le ſecond à Minerve. On dit qu'Oſiris avoit pour compagnons d'armes Anubis

& Macédon. Ils & portoient les dépouilles des animaux auquels ils reſſembloient par leur courage, Anubis la peau d'un chien, & Macédon celle d'un loup. Delà vient que les Egyptiens regardoient ces animaux comme ſacrés, & qu'ils les adorerent dans la ſuite. Il mena auſſi Pan avec lui. C'étoit apparemment un autre que celui dont j'ai parlé. Son nom étoit en ſi grande vénération en Egypte, que ſa ſtatue étoit placée dans les temples, & que l'on bâtit une ville en ſon honneur. Il mena auſſi avec lui des laboureurs; Maro pour cultiver la vigne, & Triptoleme pour enſeigner aux hommes la maniere de ſemer & de cueillir le froment. Il ſe rendit avec cette eſcorte dans l'Ethiopie. On lui amena des ſatyres couverts de poil. Oſiris aimoit la joie, la muſique & la danſe. Il étoit toujours ſuivi d'une bande de muſiciens, parmi leſquels étoient neuf jeunes filles, qui, indépendamment de la muſique vocale, poſſédoient pluſieurs autres connoiſſances; ce qui fut cauſe que les Grecs leur donnerent le nom de muſes. Apollon étoit à leur tête.

Oſiris ne rencontra aucune oppoſition; il fut reçu par-tout comme un Dieu, à cauſe de la bienveil-

lance qu'il témoignoit aux hommes. Il améliora l'Ethiopie par l'agriculture ; il y bâtit des villes, & y laiſſa des officiers pour lever les tributs.

Pendant qu'il y étoit, le Nil inonda l'Egypte, & cauſa de ſi grands ravages dans la province de Prométhée, que peu s'en fallut qu'il n'attentât ſur ſa vie. On donna à ce fleuve le nom d'aigle, à cauſe de la rapidité & de la violence de ſon courant. Hercule, qui aſpiroit toujours à de grandes choſes, & qui brûloit d'envie de faire parade de ſes forces, conſtruiſit de fortes digues, pour contenir le Nil dans ſes bornes, ſur quoi, dit Diodore, les Grecs inventerent la fable, qu'Hercule avoit tué l'aigle qui dévoroit le foie de Prométhée. On prétend que ce fleuve fut dans la ſuite appellé le Nil, de Nilée, roi d'Egypte. Oſiris étant allé dans la Thrace, Maro fonda la ville de Maronée, & Macédon l'empire de Macédoine. Il envoya Triptoleme dans l'Attique, pour enſeigner l'agriculture aux habitans de cette contrée. Oſiris portoit les arts par-tout où il alloit. Arrivoit-il dans un pays qui ne produiſoit point de vignes, il enſeignoit aux habitans à compoſer avec de l'orge

une liqueur qui avoit la même force. On lui rendit des honneurs divins après ſa mort. On ignora long-tems que Typhon l'avoit tué, pour s'emparer de ſes domaines; mais Iſis l'ayant ſû, le vainquit près d'Antæopolis avec le ſecours de ſon fils Horus. Typhon avoit coupé le corps d'Oſiris en vingt-ſix morceaux, & les avoit diſtribués à ſes complices. Mais Iſis les ayant trouvés, les enferma chacun dans un corps peint, compoſé de cire & d'aromates, & les donna ſecrétement à différens ordres de prêtres, leur enjoignant de rendre les honneurs divins à Oſiris, de lui conſacrer quelque animal particulier, & de l'enterrer après ſa mort de la même maniere: & delà vient qu'ils rendent encore les mêmes honneurs aux animaux ſacrés, ſur-tout aux bœufs appelés *Apis* & *Mnevis*, à cauſe de leur utilité dans l'agriculture. On voit d'où vient qu'Oſiris étoit adoré ſous la figure d'une mumie, & pourquoi on rendoit un culte religieux à tant d'animaux. C'eſt vraiſemblablement delà que vint la coutume d'embaumer les cadavres, de leur donner la même figure qu'ils avoient pendant leur vivant, & d'honorer les cendres de

leurs ancêtres, de même qu'on avoit honoré celles d'Oſiris.

Si l'on examine l'origine des fables ſur la naiſſance de pluſieurs divinités, qu'on dit avoir été engendrées par d'autres, on trouvera qu'elles n'ont d'autre fondement que l'impureté & les adulteres des perès & meres des grands hommes, qui avoient des gens à gages pour forger des hiſtoires qui puſſent cacher l'opprobre de leurs familles. De ce nombre eſt la fable de Sémélé & de Bacchus, ſans parler de pluſieurs autres, que les auteurs nous ont conſervées. Delà vint qu'on fit naître dans un tems des divinités, qui ſelon les payens avoient vécu dans un autre. Ainſi l'on fit naître Hercule de Jupiter & d'Alcmène, pour cacher l'adultere qu'elle avoit commis dans l'abſence d'Amphytrion. L'impudicité d'Io, fille d'Inachus, roi d'Argos, fournit une autre exemple de cette eſpèce. Cette princeſſe s'étant trouvée enceinte d'un matelot, s'enfuit en Egypte ſur un vaiſſeau ſur lequel étoit peint un taureau. Là-deſſus on fonda l'hiſtoire de ſes amours avec Jupiter: on publia qu'elle avoit été transformée en geniſſe, qu'elle avoit repris ſa premiere forme en ar-

rivant en Egypte, & qu'elle avoit épousé Osiris.

Diodore (*a*) se sert de cette histoire pour montrer le peu de fond qu'il y a à faire sur l'histoire de leurs dieux. Il observe que la même divinité étoit appellée Isis par les uns, Cerès par d'autres, Thesmophore, la lune, Junon, & que d'autres lui donnoient tous ces noms à la fois ; qu'ils appelloient Osiris tantôt Sérapis, & tantôt Bacchus, d'autres fois Pluton, Ammon, Jupiter, & souvent Pan. Quelques-uns disent que Sérapis étoit le Pluton des Grecs. Il y a peu de fond à faire sur ces choses ; la plupart de ces histoires sont l'invention des hommes, & delà vient qu'on trouve tant de contradictions dans la mythologie des payens.

Horus étoit fils d'Osiris & d'Isis ; on lui donna le nom d'Apollon, parce que sa mere lui apprit la médecine & l'art de la divination ; de maniere que voilà Apollon frere & fils d'Osiris. On prétend que les géans à plusieurs corps nâquirent sous le regne d'Osiris, dont on représente les ministres comme leur donnant le fouet ; c'est pour

(*a*) *Diodorus*, l. 2, p. 23.

cela que la ſtatue de ce prince tient ſouvent un fouet à la main, pour marquer le ſoin qu'il avoit de châtier les méchans.

On remarquera qu'Iſis ſe conduiſit avec tant de prudence après la mort de ſon mari, que depuis elle les reines d'Egypte furent beaucoup plus honorées que les rois, & qu'on leur accorda un plus grand pouvoir. Il y a plus ; lorſque les particuliers ſe marioient, une des clauſes du contrat étoit, que ce ſeroit la femme qui auroit la régie des affaires (*a*).

Bien des gens ſont perſuadés que toutes les mumies trouvées à *Saccara*, près de *Memphis*, ſont des corps de femmes. Il y a donc apparence que lorſqu'on enſevelit Iſis dans la chapelle qui étoit dans les bois de *Vulcain* à *Memphis*, toutes les femmes qui ſe conſacrerent à cette divinité voulurent être enterrées dans ces catacombes, le plus près qu'elles purent de la déeſſe, & ordonnerent par leurs teſtamens que l'on donneroit à leurs cercueils la figure d'Oſiris, ce qui donna lieu aux honneurs qu'on leur rendit dans la ſuite. Peut-être enter-

(*a*) Diodorus, 1, p. 23.

roit-on les hommes dans un autre endroit, par exemple, dans les grottes à l'orient du Nil; & comme vraiſemblablement on ne les embaumoit point avec autant de ſoin qu'elles, cela eſt cauſe qu'ils ne ſe ſont pas conſervés ſi long-tems. Ce ne ſont là au reſte que des conjectures, qui ne ſont appuyées de l'autorité d'aucun auteur ancien.

CHAPITRE IV.

Des hiéroglyphes des anciens Egyptiens.

HERODOTE (*a*) dit que les Egyptien avoient deux ſortes de lettres ou de caracteres, dont les uns étoient appellés ſacrés, & les autres vulgaires (*b*). Diodore de Sicile en-

(*a*) Hérodotus *L.* II. *c.* 36.

(*b*) On a beaucoup écrit ſur les hiéroglyphes, qui eſt une écriture en peinture, ou en ſculpture, ſans trop éclaircir la matiere. Le P. *Kircher*, dans ſon théatre hiéroglyphique a couru après des fantômes qu'il s'étoit forgés, & Warburthon, s'il a ſaiſi le vrai, ne l'a pas rendu plus clair. Les hiéroglyphes étoient une écriture par des images, ou des repréſentations, que le peuple inſtruit entendoit, & que les ignorans reſpectoient. Cette maniere d'écrire n'a pas ſeulement été en uſage chez les Egyptiens, mais encore chez pluſieurs autres peuples anciens, chez les Chinois, dans l'orient, qui peuvent l'avoir empruntée des Egyptiens, chez les Mexicains dans l'occident, chez les Scythes

tre là-deſſus dans un plus grand détail; mais il s'exprime dans quelques endroits d'une maniere ſi obſcure, qu'on a de la peine à l'entendre. Il dit que les Egyptiens apprirent à former leurs lettres des Ethiopiens; qu'elles étoient de deux ſortes, vulgaires & ſacrées; que le peuple employoit les premieres, mais que les ſecondes n'étoient en uſage que parmi les prêtres, & que leurs peres les leur apprenoient comme une choſe qu'ils devoient tenir ſecrette; mais que les Ethiopiens ſe ſervoient indiſtinctement des unes & des autres. Cela donneroit lieu de croire que les Ethiopiens avoient deux alphabets, ou deux

---

dans le nord, chez les Ethiopiens voiſins de l'Egypte, chez les Indiens, les Phéniciens, les Etruriens &c. Voyez ce qu'en dit Tacite dans ſes annales, à l'occaſion du voyage de Germanicus en Egypte. Lib. 2. cap. 60. Quand les peuples inſtruits eurent inventé ou adopté des alphabets, ils trouverent cette méthode plus commode, & abandonnerent dans l'uſage ordinaire les hiéroglyphes, qui ſubſiſterent ſur les monumens, & dans les myſteres religieux, pour inſpirer plus de reſpect aux peuples.

ſortes d'écritures, mais que les Egyptiens ne ſe ſervoient que de l'une, & qu'ils n'employoient l'autre que dans les écrits qui concernoient la religion. Il ſembleroit donc que c'étoit la défenſe de la loi, plutôt que l'impoſſibilité de lire ces lettres, qui les empêchoit de l'appliquer à la lecture des écrits ſacrés, que les Ethiopiens avoient pu leur communiquer, en ſuppoſant qu'ils fuſſent exactement les mêmes. Au reſte, il peut très-bien ſe faire que les Egyptiens, après avoir reçu leur écriture des Ethiopiens, ayent dans la ſuite altéré les lettres ou les marques qui tenoient lieu de mots, au point que les Ethiopiens ne puſſent plus les lire, quoique la langue des deux nations fut la même. Il parle enſuite des lettres Ethiopiennes, auxquelles les Egyptiens donnoient le nom d'hiéroglyphes. Il dit que d'abord leur écriture repréſentoit toutes ſortes d'animaux, les différentes parties du corps humain, & divers inſtrumens, particuliérement ceux qui ſervent à l'agriculture. Qu'elle ne conſiſtoit point dans un aſſemblage de ſyllabes, mais dans des figures relatives aux choſes qu'ils vouloient exprimer; qu'ils repréſentoient la figure d'un faucon, d'un crocodile,

d'un ſerpent, un œil, une main, un viſage, &c. Un faucon ſignifioit toutes les choſes qui demandoient de la promptitude. Je croirois plutôt que c'étoit la promptitude même, parce que c'eſt celui de tous les oiſeaux qui a le vol le plus rapide. Le crocodile marquoit la malice; l'œil un obſervateur de la juſtice, & le gardien d'un perſonne; la main droite ouverte, un homme qui demandoit l'aumône; la main gauche fermée, le ſoin avec lequel on gardoit une choſe. Tout étoit réel, & exprimé par des figures.

Voilà, je crois, en quoi conſiſtoit leur écriture hiéroglyphique, & je ne ſais même ſi l'écriture ordinaire ne conſiſtoit point en des lettres ſimples dont on formoit des ſyllabes. La forme des lettres eſt arbitraire, & il ſe pourroit, comme quelques-uns l'ont conjecturé, que chaque lettre repréſentât un animal, d'autant plus que les noms de quelques anciennes lettres ſont les mêmes que celles de certains animaux. Les lettres capitales des Arméniens repréſentent encore aujourd'hui des animaux, & ne reſſemblent en rien à la lettre qu'on y ajoute, ainſi que je l'ai vû dans leur grammaire, que la congrégation de la propagande a fait imprimer.

Moïſe, qui avoit été inſtruit dans toutes les ſciences des Egyptiens, n'ignoroit ſans doute point leur maniere d'écrire ; & s'il eſt vrai que leurs lettres repréſentaſſent des animaux, il dût néceſſairement compoſer un nouvel alphabet, vû que la loi défendoit aux Juifs de ſe faire aucune image taillée qui reſſemblât à quelque choſe que ce fut, ſoit créature vivante, ſoit aſtre, &c. Les figures qui tenoient lieu de lettres ne pouvoient aller à plus de quarante ou cinquante ; mais elles devoient être en bien plus grand nombre, au cas qu'elles ſerviſſent de ſyllabes, & cette maniere d'écrire étoit bien plus difficile que ſi l'on eût exprimé les mots par des figures, dont la reſſemblance eut beaucoup aidé la mémoire, avantage dont on ſeroit privé, ſi l'on avoit employé des figures pour former des ſyllabes. S'il eſt vrai que les figures hiéroglyphiques tinſſent lieu des mots ou des ſons, qui ſignifioient certaines choſes, leur uſage étoit dans ce cas le même que celui d'un nombre de lettres qui forment le ſon auquel on eſt convenu de faire ſignifier telle choſe. Car il paroît que les hiéroglyphes, de même que les mots, exprimoient des ſons, & que ces ſons ſignifioient des choſes. Par exemple,

on pouvoit être convenu que la figure d'un crocodile tiendroit lieu du ſon dont on ſe ſervoit pour exprimer ce que nous appellons malice. Les enfans des prêtres apprenoient de bonne heure que la figure d'un crocodile tenoit lieu d'un tel ſon, & quand même ils auroient ignoré la ſignification de ce ſon, il n'eut pas laiſſé d'être tel pour eux; en tant que ſon, il ſignifioit encore une qualité ou une choſe. On pouvoit enſuite leur apprendre la ſignification de ce ſon, les mots n'étant que des ſons auxquels on eſt convenu de faire ſignifier telle ou telle choſe. Les mots pour les enfans, ne ſont que des ſons relatifs à des choſes qu'ils ne connoiſſent point; & c'eſt par cette raiſon que l'on dit que les enfans apprennent comme des perroquets des choſes qu'ils ne comprennent point. Leur mémoire ne s'occupe que de ces ſons, juſqu'à ce qu'on leur ait appris la ſignification des mots. J'ai cru devoir faire cette obſervation, parce que quelques-uns ont prétendu que les hiéroglyphes tenoient lieu de choſes & non de mots, & il ne s'agit plus de ſavoir ſi des ſons articulés d'une certaine maniere peuvent tenir lieu de mots. On me dira que lorſque différentes nations,

qui parlent différentes langues, conviennent entr'elles de certains caracteres pour exprimer certaines choſes, qu'alors ces figures tiennent lieu des choſes. J'en conviens, mais ces caracteres tiennent auſſi lieu de ſons auxquels on eſt convenu de faire ſignifier ces choſes, du moins à l'égard des enfans qui ne les connoiſſent point; ce ne ſont pour eux que des marques qui expriment tels & tels ſons; de ſorte que ces figures ne tiennent pas ſeulement lieu de choſes, mais encore de ſons & de choſes, de même que les mots. Je doute que l'on ait quelque inſcription dans une langue dont les lettres repréſentent des choſes.

Pour s'en aſſurer, il n'eſt pas beſoin d'examiner tous les hiéroglyphes, pour voir combien il y en a d'eſpeces, mais ſi quelques-uns ſont écrits par lignes, on doit les examiner, & voir ſi les différentes figures qui les compoſent, excedent le nombre de lettres qui forment l'alphabet d'une langue. Il y a toute apparance que l'écriture hiéroglyphique étoit la même que l'ordinaire, eu égard aux lignes; & le petit nombre d'inſcriptions linéaires contiennent tant de différentes figures, qu'on a lieu de les regarder comme un écriture hiéroglyphique

ſacrée, dans laquelle chaque mot étoit exprimé par une figure.

Quant aux hiéroglyphes émblématiques, qui ſervoient à orner les édifices, on peut ſuppoſer qu'on ne les employa d'abord que dans les friſes, & que ces ſortes d'ornemens conſiſtoient dans des choſes relatives à la Divinité, ou au culte qu'on lui rendoit; par exemple, qu'on y repréſentoit l'animal ſous la figure duquel on l'adoroit. Le *Lituus* & les vaiſſeaux qu'on employoit dans les ſacrifices, pourront être regardés comme des inſcriptions, s'il eſt vrai que les pateres, les têtes de bœufs, &c. dont les Grecs & les Romains ornoient leurs friſes, ſignifiaſſent qu'on ſaccifioit telle ou telle bête, ou qu'on employoit tel ou tel vaiſſeau dans les ſacrifices & les libations. Et quant aux autres emblèmes, ſi l'on prend pour des inſcriptions les figures de certaines vertus, repréſentées ſur le revers d'une médaille, ou dans la plupart des tableaux de Rubens, il faudra convenir que ces hiéroglyphes ſont auſſi des inſcriptions. Mais ces derniers paroiſſent repréſenter des choſes; car ſi c'étoient des inſcriptions, ils devroient tenir lieu de mots, & renfermer certaines ſentences que tous ceux qui entendent

la langue, devroient lire exactement de même, ce qui n'eſt pas.

Ammien Marcellin parle d'une inſcription qui étoit ſur chaque face de l'obéliſque qu'on tranſporta à Conſtantinople; mais je ſuis perſuadé que ces hiéroglyphes étoient ſur la baſe ou le piedeſtal de l'obéliſque, pour que l'inſcription fût plus à portée de tout le monde. Il y a même apparence qu'elle étoit en lettres ordinaires, & qu'on ne les appella des hiéroglyphes que parce qu'elles repréſentoient des animaux. Car comme l'inſcription étoit à l'honneur d'un roi, il étoit naturel qu'on l'écrivit de maniere que tout le monde pût la lire; & au cas qu'elle fût écrite en caracteres hiéroglyphiques, qui tenoient lieu de mots, elle devoit occuper peu de place, n'y ayant autant de figures que de mots principaux, & elle n'auroit pu remplir la face d'un grand obéliſque, ni répondre au but qu'on ſe propoſoit dans cette maniere conciſe d'écrire, qui étoit de comprendre beaucoup de choſes en peu de figures. Je conclus delà que les hiéroglyphes entant qu'emblêmes, tenoient lieu des choſes, mais qu'en tant qu'inſcriptions, ils exprimoient des paroles ou des ſons, auſſi bien que des choſes, &

qu'ils pouvoient être lus en langue vulgaire, par les enfans des prêtres, encore qu'ils ne compriſſent point ceux qui avoient rapport aux ſciences, dont ils n'avoient encore aucune connoiſſance. [a]

(a) Voyez ſur ces hiéroglyphes pluſieurs mémoires dans ceux de l'académie des inſcriptions & belles lettres de Paris, & les ouvrages de M. le comte de Caylus.

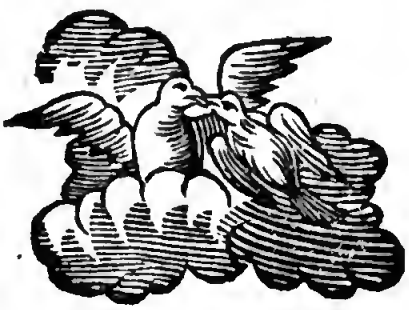

CHAPITRE,

CHAPITRE V.

Maniere dont les Egyptiens embaumoient les hommes & les oiſeaux.

HERODOTE (*a*) n'a point oublié les honneurs que les Egyptiens rendoient à leurs parens après leur mort. Il nous apprend que lorſqu'un homme de conſidération mouroit, toutes ſes femmes ſe barbouilloient les mains & le viſage avec de la boue; qu'elles laiſſoient le corps au logis, & qu'accompagnées de leurs parentes, elles couroient par la ville en ſe donnant des coups, leurs habits liés autour de leur corps, & la poitrine découverte; que les hommes en uſoient de même; que l'on portoit enſuite le corps chez ceux qui devoient l'embaumer; que ceux qui exerçoient cette profeſſion leur montroient différens modeles en bois peints comme un cadavre embaumé; qu'ils avoient trois ſortes de modeles, l'un parfaitement bien travaillé, & auquel ils donnoient un nom

(*a*) *Herodotus*, *L.* 2 c. 85. 86.

que la bienſéance défendoit de prononcer; un ſecond moins fini & moins coûteux, & un troiſieme qui étoit encore à meilleur marché. Ils leur demandoient enſuite la maniere dont ils vouloient qu'on embaumât le corps, & ils convenoient enſemble du prix. Il eſt bon d'obſerver que ces trois manieres d'orner le dehors des mumies, paroiſſent être relatives à la maniere dont on embaumoit anciennement les corps, & il y a lieu de croire qu'il y avoit trois différens prix proportionnés à la beauté de l'ouvrage. Ils embaumoient enſuite les corps de la maniere que voici.

Ceux qui étoient chargés de cette fonction, commençoient par leur tirer le cerveau par le nez, avec un fer crochu, & rempliſſoient le vuide qui reſtoit avec des drogues. Ils leur ouvroient enſuite le corps avec une pierre Ethiopienne tranchante, & après en avoir ôté les inteſtins, ils le lavoient avec du vin de palmier, & le parfumoient. Ils le rempliſſoient enſuite avec de la myrrhe, de la caſſe & d'autres choſes ſemblables, à l'exception de l'encens; après quoi ils le lavoient avec du nitre, & au bout de 70 jours, car il n'étoit pas permis de le garder plus long-tems, ils le lavoient une ſe-

conde fois, & l'enveloppoient avec des bandes de toille, enduites de gomme dont les Egyptiens ſe ſervoient en guiſe de colle. Les parens le retiroient alors, ils l'enfermoient dans une figure de bois, & le dépoſoient dant les catacombes. Ceux qui n'étoient point en état de faire de la dépenſe, ſe contentoient d'injecter dans le corps de la réſine de cedre avec un chalumeau; ils le mettoient dans du ſel pendant ſoixante & dix jours, après quoi ils retiroient le chalumeau, lequel amenoit avec lui les inteſtins; & ils deſſéchoient les chairs avec du nitre, de maniere qu'il ne reſtoit que la peau & les os. Le bas peuple ſe contentoit de laver le dedans du corps avec de l'eau & du ſel, & de le laiſſer dans la ſaumure pendant ſoixante & dix jours.

Diodore (*a*) ajoute à ce recit d'Hérodote, que les parens ſe promenoient dans la ville en habit de deuil, juſqu'à ce que le corps fût enterré; & que pendant tout ce tems-là, ils s'abſtenoient du pain, du vin, de mets délicats, & ne portoient aucune étoffe de prix.

(*a*) *Lib. I. p.* 81.

La premiere maniere d'embaumer coûtoit un talent d'argent ; la ſeconde vingt mines. Ceux qui faiſoient profeſſion d'embaumer les cadavres, apprenoient cet art de leurs ancêtres. Ils demandoient aux parens la dépenſe qu'ils vouloient faire, ils convenoient du prix, & emportoient le corps chez eux.

D'abord le ſecretaire marquoit ſur le côté gauche la longueur dont devoit être l'inciſion ; enſuite un certain officier ouvroit le corps avec une pierre Ethiopienne, & s'enfuyoit à toutes jambes. Tous ceux qui étoient préſens couroient après lui, lui jettoient des pierres, & l'accabloient de malédictions pour expier cette action ; car ils regardoient avec horreur quiconque inſultoit ou bleſſoit le corps de ſon prochain. Ils avoient au contraire beaucoup de vénération pour ceux qui embaumoient les corps ; ils converſoient avec les prêtres, & entroient avec eux dans les temples ſans que perſonne les gênât. L'on enlevoit enſuite les entrailles, à l'exception du cœur & des reins. Un autre lavoit le dedans du corps & les inteſtins avec du vin de palmier, & les parfumoit. Ils préparoient enſuite le corps avec de la réſine de cedre & autres

drogues ſemblables, pendant trente jours, & enſuite avec de la myrrhe & du cinnamome, non ſeulement pour le conſerver, mais encore pour lui donner bonne odeur. On croiroit par ce qui ſuit, qu'il y avoit une maniere de conſerver les corps outre celle de les envelopper de bandelettes, & de les tremper ou de les enduire de bitume, ainſi qu'on les voit embaumés; car il dit que les ſourcils, les paurieres & les traits ſe conſervoient ſi bien, qu'on n'avoit point de peine à les reconnoître; que delà vient que pluſieurs Egyptiens gardoient les corps de leurs ancêtres dans leurs maiſons, les ornoient à grands frais, & avoient le plaiſir d'avoir devant leurs yeux ceux de leurs aïeux qui étoient morts long-tems avant qu'ils nâquiſſent, & d'obſerver leurs traits, de même que s'ils euſſent été vivans.

Il paroît par ce détail, que cette maniere d'embaumer les corps étoit la plus coûteuſe, & qu'on plaçoit ces corps debout, pour que leurs amis puſſent avoir le plaiſir de les voir dans leur poſture naturelle.

Hérodote dit que la meilleure maniere d'embaumer les corps étoit de les envelopper de bandelettes, & de les enfermer dans une biere, ce qui

donneroit lieu de croire qu'il ne l'a point connue, ou qu'on ne l'inventa que dans la ſuite, au cas que Diodore ait dit vrai. On obſervera qu'on n'a découvert aucun corps embaumé de la maniere qu'il décrit; mais il peut ſe faire qu'il y en ait eu autrefois qui fourniſſoient de la mumie. On n'en voit point aujourd'hui de pareille, ce qui feroit croire que tous ces corps ont été détruits, & que les mumies que vendent les juifs d'Alexandrie ſont factices, du moins à ce que prétendent quelques voyageurs.

Je ne doute point qu'il n'y eût pluſieurs manieres plus ou moins coûteuſes d'embaumer les corps de la premiere & de la ſeconde façon que décrit Hérodote. On a obſervé que les vuides qui reſtoient entre les planches de la biere d'une mumie que j'ai apportée d'Egypte, étoient remplis de linge & d'un ciment très-fin. Elle avoit la tête enveloppée de quatre linges, dont celui de deſſus étoit peint en bleu. Il y avoit au-deſſous une compoſition d'environ ſix lignes d'épaiſſeur, faite, à ce que je crois, de gomme & de linge, qui avoit été brûlé par la chaleur des drogues qu'on avoit appliquées deſſus. Hérodote dit

que les bandelettes étoient enduites avec de la gomme. La peau étoit couverte d'une couche de gomme ou de bitume d'environ l'épaiſſeur d'une oublie, laquelle s'étoit apparemment formée lorſqu'on avoit trempé le corps dans du bitume, & la peau qui étoit deſſous paroiſſoit être adhérente au crâne. Le derriere de la tête étoit à demi rempli de bitume, ce qui venoit de ce qu'on avoit couché le corps ſur le dos, pour l'y injecter par le nez. Il eſt bon de remarquer que le bitume avoit pénétré dans les os du crâne, ſur-tout dans la partie du milieu, qui eſt la plus poreuſe, mais qu'il n'y en avoit que peu ou point dans les tables extérieures des os. Je ne doute cependant point qu'ils n'euſſent le ſecret d'injecter les vaiſſeaux ſanguins. Le corps étoit enveloppé d'une bande de toille d'environ neuf lignes de large, ſur laquelle étoit un linge plié en quatre, enſuite un linge large de trois pouces, & ſous celui-ci huit différens bandages de même largeur, qui ſe croiſoient depuis les épaules juſqu'aux hanches. Il y avoit deſſous une croûte de toille d'environ un pouce d'épaiſſeur, preſque réduite en pouſſiere, mais qui formoit un corps au moyen des gommes dont elle étoit

vraiſemblablement enduite. Elle avoit les bras croiſés ſur la poitrine, & les mains tournées vers le viſage. Il y avoit depuis les hanches juſqu'aux pieds, huit bandages de deux pouces de large, dont l'un couvroit la moitié de l'autre, & deſſous d'autres bandages d'un pouce d'épaiſſeur, que la chaleur des drogues avoit preſque conſumés. La tête de la mumie étoit appuyée ſur deux blocs de bois. Les autres bandages ne paroiſſoient point avoir été enduits de gomme. Les bieres dans leſquelles ils enfermoient les corps étoient de deux ſortes, les unes avoient le fond fait d'une ſeule piece de bois, & le couvercle d'une autre, mais creuſés de maniere à pouvoir contenir le corps, & après les avoir jointes enſemble, on les aſſuroit avec de groſſes chevilles de bois. On donnoit à ces bieres la figure du corps qui étoit dedans; on les enveloppoit de bandelettes, & l'on couvroit le tout d'un ciment coloré, conformément au modele qu'on avoit choiſi.

Quant à la maniere dont on peignoit les mumies & les bieres, il eſt bon d'obſerver qu'ils commençoient par peindre le fond d'une ſeule couleur; ils appliquoient enſuite deſſus un morceau de toille ou de carton dé-

coupé, ſur les vuides duquel ils appliquoient les couleurs qu'ils jugeoient à propos ; car les figures paroiſſent preſque d'une ſeule couleur, ſur laquelle la peinture domine. C'eſt ainſi à peu près que l'on peint aujourd'hui les cartes à jouer.

J'ai apporté une autre mumie d'Egypte, dont les figures ſont peintes avec de l'émail pulvériſé.

La ſeconde maniere de faire les bieres, étoit de joindre les ais enſemble avec des chevilles, ce qui demandoit très-peu de façon. On clouoit ſur le couvercle, au-deſſus de la tête, un viſage, ou telle autre figure en bois. Lorſque je fus voir les catacombes, j'eus raiſon de croire qu'on avoit enfermé les corps de quelques perſonnes du commun dans des roſeaux, ou des jets de palmier, ainſi que je l'ai obſervé en parlant des catacombes de *Saccara*.

Quand à la maniere dont les Egyptiens embaumoient les animaux, j'ai dit ci-deſſus qu'Iſis ayant trouvé les différens membres d'Oſiris, les fit enfermer chacun ſéparément dans une ſtatue qui avoit la figure d'une mumie, & les envoya aux prêtres des vingt-quatre temples qui étoient en Egypte, les priant de rendre aux ref-

tes de ſon mari les honneurs qui leur étoient dûs, de lui conſacrer un animal, & de l'enterrer après qu'il ſeroit mort de la même maniere. C'eſt là-deſſus qu'étoit fondé le culte que l'on rendoit aux animaux dans chacun de ces temples; mais on obſervera que l'on adoroit les mêmes animaux dans différens autres lieux; par exemple, le crocodile à *Ombus*, & dans deux ou trois autres villes qui portoient le nom de cet animal; à *Memphis* le bœuf ſous le nom d'*Apis*, & à *Heliopolis* ſous celui de *Mnevis*. Quelques-uns diſent que l'ame d'*Oſiris* paſſe dans le corps d'un bœuf, & que c'eſt delà que vint le culte extraordinaire que l'on rendoit à cet animal. Afin donc de ſe conformer aux ordres d'*Iſis*, on adoroit ces animaux vivans, & lorſqu'ils venoient à mourir, on embaumoit leurs cadavres, & on les dépoſoit dans des catacombes avec beaucoup de cérémonie. Il y avoit des animaux que l'on adoroit dans toute l'Egypte, par exemple, le faucon & le chat; & il y a tout lieu de croire que lorſqu'on les trouvoit morts, on les embaumoit & enterroit de la maniere que je viens de le dire, à cauſe de la vénération qu'on avoit pour eux, & qu'à l'égard des

autres, on n'embaumoit que ceux que l'on gardoit dans les temples. C'eſt la raiſon pour laquelle on trouve encore un ſi grand nombre d'ibis embaumés dans les catacombes de *Saccara*. Il paroît qu'on les embaumoit de même que les hommes, & qu'on les enveloppoit de bandelettes. Les plumes de cet oiſeau, après qu'on a enlevé l'enveloppe qui le couvre, paroiſſent de couleur rougeâtre; mais il tombe en pouſſiere pour peu qu'on y touche. Je ne crois cependant pas que les plumes euſſent cette couleur, & je ne l'attribue qu'aux baumes & aux drogues qu'on employoit pour l'embaumer (*a*).

(*a*) Pour avoir une idée plus étendue des embaumemens, on doit avoir recours aux obſervations de M. RAUELLE, célebre chymiſte, ſur cette matière, & lire l'ouvrage de THOMAS GREENHILL, *the art of embalming*. Lond. 1705, 4°. P. BELLON, A. RIVINUS, GAB. CLAUDER & JOS. LAUSON, avoient déjà traité ce ſujet.

CHAPITRE VI.

Extrait de la deſcription que M. de Maillet a donnée de l'intérieur de la grande pyramide.

L'ENTRE'E de cette pyramide étoit fermée, & l'on voit qu'elle a été découverte, qu'on en a arraché des pierres prodigieuſes, dont les éclats de quelques-unes ſont reſtés dans la place même que ces pierres occupoient, auſſi-bien que l'empreinte des autres, pour ſervir à la poſtérité de témoignage certain des outrages que ce fameux monument a reçus.

Non-ſeulement la pyramide a été revêtue & rendue parfaite à ſon extérieur, elle a même été fermée, & ouverte enſuite avec violence. Cette violence ſe remarque d'abord à l'entrée naturelle de la pyramide, d'où on a enlevé, comme on peut s'en convaincre avec un peu d'attention, quelques-unes des pierres qui la fermoient & qui étoient d'une groſſeur énorme.

Ces pierres étoient poſées, au deſſus d'un canal, qui, par une pente aſſez roide, conduit au centre de la

pyramide & aux ſalles où devoient être dépoſés les corps de ceux qui l'avoient fait conſtruire. Ce canal dont le penchant eſt très-rapide, eſt de cent pieds de longueur, & commence à cent pieds de la baſe de la pyramide. On y arrive par une eſpece de montagne de cette hauteur, formée par des débris de la pyramide même. Le canal a d'étendue trois pieds trois pouces en quarré; il étoit rempli de haut en bas de pierres fort juſtes du même marbre dont il eſt compoſé. Au-deſſus de l'ouverture, par où l'on entre dans ce canal, on remarque dans le corps de la pyramide une étendue de neuf à dix pieds, d'où l'on a enlevé des pierres d'une grandeur prodigieuſe, comme on le reconnoît par celles qui ſuivent. Cette ſeule remarque ſuffiroit pour prouver que la pyramide a été fermée; puiſqu'on n'a dû enlever ces pierres que pour trouver l'ouverture du canal, ou pour ſe faire plus aiſément des priſes ſur celles qui étoient dans le canal même, & qui avoient une retenue dans celles qu'on a arrachées. Après avoir enlevé ces pierres prodigieuſes, & celles du canal qui ſe rencontroient au-deſſous de ces premieres, il fut facile d'en tirer les autres par une priſe

que l'on ſe fit ſur la partie qu'elles préſentoient en dehors. On ſuppoſe que pour rendre l'exécution de ce deſſein plus difficile, en mettant ces pierres dans le canal, on les avoit enduites d'un ciment très-fort, afin qu'elles s'attachaſſent plus étroitement aux parois du canal, & ne fiſſent qu'une même maſſe avec le corps de l'édifice. Mais en mettant en œuvre des forces plus puiſſantes, & à la faveur des eaux chaudes que l'on fit couler dans le canal, on vint à bout d'amollir ce ciment, & de détacher ces pierres, qu'on fit ſortir enſuite avec peu de peine. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on eſt venu à bout de les en tirer, ſans que les pierres mêmes qui forment le canal, aient été endommagées. En effet, elles ſont encore aujourd'hui auſſi polies que le premier jour, excepté ſur le fond du canal, où dans la ſuite l'on a pratiqué de diſtance en diſtance des creux de deux à trois doigts de profondeur. Cette précaution étoit néceſſaire pour faciliter l'entrée & le retour à ceux qui vont viſiter la pyramide. On comprend aiſément que ſans cela il ne ſeroit pas poſſible de deſcendre dans le canal, ſans être entraîné rapidement juſqu'au fond, & que pour le

remonter, il ſeroit néceſſaire de s'attacher à des cordes arrêtées à ſon ouverture extérieure. J'ai déjà dit que ce canal étoit de marbre. J'ajoute que les pierres qui forment ſes quatre côtés, ſont en effet de marbre blanc du plus fin, & par conſéquent du plus dur. J'avoue qu'il eſt un peu jaunâtre; ſans doute parce que par la longueur des ans, il a pris cette couleur au-dehors. Une de ces pierres prodigieuſes, qui furent enlevées, comme je l'ai dit, au-deſſus de l'ouverture du canal, lorſqu'on força la pyramide, ſe voit encore aujourd'hui à ſon entrée. On a accoutumé de monter & de manger deſſus, lorſqu'on va viſiter cet illuſtre monument. Elle eſt ſans contredit du même marbre que toutes celles qui forment les autres canaux. C'eſt ſur ce principe que j'ai avancé que les pierres qui formoient le premier canal dont je viens de parler, & même tous les autres canaux de la pyramide, étoient auſſi de cette matiere, qu'on avoit choiſie ſans doute préférablement à toute autre, à cauſe de ſon extrême dureté. C'eſt ce dont il eſt aiſé de s'éclaircir, en levant la moitié de la pierre qui ſubſiſte encore à l'endroit où ſe fait la jonction du canal intérieur avec

l'extérieur. A l'égard de l'intérieur de la pyramide, il eſt ſi obſcur & tellement noirci par la fumée des chandelles & des bougies qu'on y brûle depuis pluſieurs ſiecles, en l'allant viſiter, qu'il eſt difficile de bien juger de la qualité des pierres qui compoſent les ſalles & autres lieux renfermés dans cette maſſe énorme. On reconnoît ſeulement que leur poli eſt extrême, qu'elles ſont de la derniere dureté, & ſi parfaitement jointes les unes aux autres, que la pointe du couteau ne ſauroit pénétrer dans l'eſpace qui les ſépare.

On avoit vuidé ce premier canal, & on étoit parvenu à la fin de ce travail pénible, lorſqu'il s'en préſenta un ſecond beaucoup plus conſidérable. Il s'agiſſoit de tirer les pierres dont étoit rempli un autre canal, qui remontoit de celui-ci vers le ſommet de la pyramide, par une route auſſi droite que la premiere étoit penchante. Il fut d'abord queſtion de deviner dans le canal vuidé, l'endroit où aboutiſſoit par ſon extrêmité cet autre canal, qui remontoit vers le haut, & je ſuppoſe qu'on le trouva, quoique la pierre qui fermoit cette entrée fût ſi juſte, qu'elle ne laiſſoit aucun indice de quelque ouverture

que ce fût. On pouvoit remarquer ſeulement qu'elle ne paſſoit point, comme les autres, ſur la ſupériorité du premier canal. C'eſt ce qu'on découvrit en ſondant avec la pointe d'un couteau ou de quelque autre inſtrument, qu'on pouvoit enfoncer dans le ciment, qui uniſſoit les quatre côtés de cette pierre à ceux du canal inférieur, auquel elle ſe joignoit. Cette rencontre ſe faiſoit à dix pieds de l'extrêmité de ce dernier canal, afin de mieux tromper ceux qui pourroient chercher à découvrir cette ouverture. On attaqua d'abord cette pierre, & l'ouvrage n'étoit pas aiſé. Le lieu étoit fort étroit, & il falloit travailler au-deſſus de ſa tête, couché ſur le dos, ſans pouvoir uſer des forces de ſes bras que trés-foiblement, au hafard d'être écraſé dans le moment par une lourde maſſe, qui à chaque inſtant pouvoit ſe détacher. Cependant, après avoir vaincu à la pointe du marteau la réſiſtance qu'on trouva dans cette premiere pierre, qui devoit avoir une retenue dans cet endroit, il en ſuccéda une ſeconde, qui coula ſur le fond du canal, & ſur laquelle il fallut travailler d'une autre ſorte. On en vint encore à bout, ainſi que de la premiere; mais comme après

l'avoir uſée, il s'en préſenta d'abord une autre, on jugea que ce travail étoit trop long. On renonça donc à cette voie; & après avoir arrêté la deſcente des pierres qui ſuivoient, & qui bouchoient l'entrée du canal, on ſe fit dans les pierres qui environnoient le canal inférieur, & qui ſe trouvoient à ſon extrêmité, une route forcée de quarante pieds de longueur, ſur huit ou dix de largeur & de hauteur. Cette route, dans quelques endroits, ſe trouve ſerrée & fort baſſe; dans d'autres elle eſt aſſez élevée pour qu'un homme puiſſe s'y tenir debout. Ce travail coûta des peines infinies. Enſuite retournant à gauche vers le canal ſupérieur, on enleva de ſon côté trois ou quatre pierres, qui firent une ouverture de 15 à 20 pieds d'étendue. Mais avant que de parler de la continuation de cet ouvrage, il eſt à propos d'obſerver que la véritable pierre qui fermoit ce canal dans l'endroit où il formoit un angle avec le canal inférieur, que cette pierre, qui avoit été taillée d'une meſure proportionée à cet angle, & qui fermoit parfaitement cette entrée, en a réellement été enlevée comme je l'ai dit. En effet, celle dont cette entrée eſt aujourd'hui bouchée, n'y eſt point

juſte. Au contraire, elle laiſſe un vuide de cinq à ſix doigts à la partie ſupérieure, qui devoit être plus longue de cette meſure que l'inférieure.

Lorſqu'on eut arraché & briſé les trois pierres qui fermoient le côté du canal ſupérieur, il fallut entreprendre d'en vuider toutes les autres pierres, non ſeulement celles qui répondoient à cette ouverture, mais encore celles qui étoient au-deſſus, dans une étendue qu'on ne connoiſſoit point. Cette entrepriſe étoit difficile & très-longue à exécuter, parcequ'il n'y avoit qu'une perſonne qui pût agir dans une eſpace de trois pieds trois pouces en quarré. On ſe doutoit cependant, qu'entre le grand nombre de pierres qu'on pouvoit rencontrer dans le canal, il y auroit peut-être au-delà, dans un lieu moins ſerré, une ſuite encore fort longue de ces mêmes pierres prêtes à remplir ce canal, à meſure qu'on le vuideroit. C'étoit en effet une augmentation de travail & de peine que l'architecte n'avoit pas manqué de préparer à ceux qui tenteroient de pénétrer par ce paſſage dans le centre de la pyramide. Ce fut pour s'épargner une partie de ce travail, qu'au lieu de ſonger à brifer ces pierres les unes après les autres, dans l'endroit où le

canal avoit été entamé, on prit la résolution de soutenir ces pierres dans le canal même, en arrêtant, par le moyen d'une étaie, ou autrement, la pierre supérieure à celle que l'on avoit dessein de briser. On mit donc la main à l'œuvre, & commençant d'attaquer la suite de ces pierres, que l'on brisoit & soutenoit à mesure par des étaies d'une longueur proportionnée, on continua le même ouvrage de pierre en pierre & de proche en proche, sans s'écarter de la capacité du canal, jusqu'à ce qu'on arriva enfin à son extrêmité, & à un vuide supérieur, dont je vais parler.

Au reste, il est à propos d'observer que tant que le canal dura, & dans toute sa longueur, on fut obligé de faire de très-grands efforts pour briser les pierres dont il étoit rempli. Les coups de masse qu'on y employa, les coups qu'on frappa sur les coignées dont on se servit pour venir à bout de cet ouvrage, dégraderent tellement toutes les parties de ce canal, que de quarré qu'il étoit, on le rendit presque rond ; ce qui prouve inconteſtablement qu'on y a travaillé de haut en bas, & que par conséquent on prit le parti de soutenir les pierres dans sa capacité, pour les y briser. En effet,

ſi cet ouvrage ſe fût exécuté à l'ouverture forcée du canal, il n'y auroit que cette partie de dégradée; le reſte de ce canal, de 80 pieds de longueur, d'où les pierres auroient ſeulement gliſſé à l'endroit où le canal avoit été ouvert, ſeroit reſté en ſon entier, & ſe ſeroit conſervé comme dans tous les autres endroits, où il ſubſiſte encore fort net & très-parfait juſqu'à la ſalle.

Lorſqu'on fut parvenu à l'extrêmité de ce canal, on trouva que ſa partie ſupérieure manquoit; on reconnut même qu'il avoit perdu un pied de ſa capacité, puiſqu'il n'avoit plus que deux pieds & demi de profondeur. Cependant, cette eſpace s'étendant de part & d'autre de la longueur d'un pied & demi, formoit une capacité de trois pieds, & donnoit à ce vuide une largeur de ſix pieds & demi, ce qui compoſoit de part & d'autre deux élévations ou banquettes de deux pieds & demi de hauteur, & d'un pied & demi de large. Elles s'étendoient du bas en haut, dans le même ſens que le premier canal, dans un eſpace de 124 pieds, ſuivant la meſure j'en ait fait prendre; d'autres leur en donnent juſqu'à 140. A l'extrêmité des banquettes & du canal, on rencontre une

eſplanade, ou plate-forme, de huit à neuf pieds de profondeur, & de ſix pieds & demi de large, comme tout le vuide ſupérieur des banquettes. De deux pieds & demi en deux pieds & demi on a pratiqué dans les banquettes de bas en haut, des ouvertures de la longueur d'un pied, larges de ſix pouces, & profondes de huit, taillées perpendiculairement. J'expliquerai dans la ſuite à quel uſage elles étoient deſtinées.

Les côtés de la galérie s'élevent au-deſſus des banquettes, à la hauteur de 25 pieds. D'abord, juſqu'à la hauteur de douze pieds, le mur eſt parfaitement égal; il eſt enſuite rétréci par une pierre qui avance de trois doigts; à trois pieds au deſſus de celle-là, une autre pierre avance d'autant, & eſt ſuivie à la même diſtance d'une troiſieme, qui avance de même; enfin, trois pieds plus haut, une quatrieme en fait encore autant. Il ne reſte plus au-delà que quatre pieds du mur juſqu'au ſommet, qui eſt plat, & à peu près de la largeur du canal qui regne au fond de la galerie, c'eſt-à-dire, d'environ trois pieds trois pouces. Toute cette élévation étoit néceſſaire à l'architecte, pour placer les

pierres deſtinées à la fermeture des canaux.

En ſortant du canal, & d'abord en entrant dans la galerie, on trouve à main droite une ouverture pratiquée dans le mur. Elle occupe une partie de la banquette. Ce trou eſt preſque rond, taillé en forme d'une petite porte, de la hauteur d'environ trois pieds ſur deux & demi de large. De cette ouverture, on deſcend dans un puits, dont je parlerai dans la ſuite, & de l'uſage auquel il étoit deſtiné.

Lorſqu'on fut arrivé dans la galerie, il ne fut pas difficile de caſſer les pierres qui rempliſſoient le canal, tant parce qu'elles étoient ſupérieures d'un pied aux banquettes, que parce que la plus grande largeur de la galerie laiſſoit la liberté aux ouvriers d'y employer la maſſe, & de frapper à leur aiſe ſur les coins de fer, dont ils ſe ſervoient pour arracher ces pierres & les éclater. Enfin on pouvoit commencer par la derniere, qui étoit encore plus facile à briſer que toutes les autres, parce qu'on pouvoit s'élever ſur ſa hauteur dans le canal, afin d'en venir plus aiſément à bout. Après qu'on eut fini cet ouvrage, & qu'on eut vuidé cette eſpace de tous les débris de ces pierres, on examina le fond de

la couliſſe, & on remarqua que les premieres pierres, dont ce fond étoit couvert à la diſtance de 14 à 15 pieds, ne traverſoient point ſous les banquettes. Sur cette découverte, il fut aiſé d'enlever ces pierres les unes après les autres. Cet endroit ne fut pas plutôt nettoyé, qu'il laiſſa voir une plate-forme de 10 pieds de longueur, ſur une hauteur égale, au bout de laquelle on trouvoit une continuation du canal, & qui formoit à l'entrée de la galerie un triangle de 14 à 15 pieds d'étendue. En même tems, au niveau de la plate-forme & ſur la gauche de ce canal, qui conduiſoit dans la galerie, on découvrit une ſuite du canal de trois pieds trois pouces en quarré. Ce nouveau canal étoit couvert auparavant par les pierres qu'on venoit d'ôter. On devina aiſément que cette route devoit conduire néceſſairement dans quelqu'endroit ſecret de la pyramide, & on réſolut de s'en éclaircir. Il fut facile de tirer de ce canal les pierres qui ſervoient à le boucher, puiſqu'on avoit de l'eſpace pour travailler commodément, & qu'on les faiſoit ſortir du canal en ligne droite. On les briſa dans ce vuide qui étoit à ſon entrée. On trouva que ce canal

avoit

avoit 18 pieds de longueur, & delà on arrive à une chambre voutée.

Cette ſale a dix-ſept pieds & demi de longueur, & de largeur quinze pieds dix pouces. Sa voûte eſt faite en dos d'âne. On remarque dans cette ſale du côté de l'orient une niche enfoncée de trois pieds dans le mur, & de la hauteur de huit ſur trois de largeur. Il y avoit ſans doute dans cette niche une momie placée les pieds en bas & la tête en haut, ſuivant l'uſage des Egyptiens; il eſt probable que c'eſt le corps de la reine, dont le mari avoit fait bâtir la pyramide. Je ne doute pas non plus que ce prince ne fût inhumé dans la ſale ſupérieure à celle-ci, à laquelle elle étoit perpendiculaire, environ 100 pieds plus haut. En entrant dans cette ſale, la derniere pierre qu'on trouvoit à main droite avoit à ſon extrêmité un avancement de trois doigts en talus; ce qui avoit été pratiqué à deſſein, pour empêcher que celle qui devoit ſervir à la fermeture du canal n'entrât dans la ſale. On doit croire que cette derniere pierre avoit du même côté un entaillement égal, afin qu'elle pût arriver juſte, & joindre le mur de la ſale qui correſpondoit à cette entrée.

Je ne crois pas au reſte devoir m'éloigner de ce lieu, ſans avertir d'une découverte que j'ai faite dans la partie ſupérieure du canal de 118 pieds qui y conduit, c'eſt que les pierres qui la compoſent, ſont fendues de travers dans toute la longueur du canal. Je laiſſe à de plus habiles que moi à décider quelle a été la cauſe de cet accident. Pour moi, il me ſemble que ce ne peut être l'effet que de quelque tremblement de terre, peut-être auſſi d'un refoulement de cette maſſe énorme, plus peſante d'un côté que de l'autre, ou même moins ſolidement fondée. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que je n'ai remarqué un pareil défaut dans aucune autre partie de l'intérieur de la pyramide, quoique je l'aie viſitée avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, il n'y a ſurtout aucun endroit de la galerie, que je n'aye examiné avec le ſoin le plus curieux. Pour ſuppléer au défaut d'une perche, qu'il n'étoit pas poſſible d'y introduire à travers la route tortueuſe qu'on étoit obligé de tenir pour regagner le canal direct, je faiſois lier pluſieurs bâtons, au bout deſquels on attachoit des bougies allumées, je les faiſois élever enſuite le plus près qu'il étoit poſſible

de la voûte & du mur, ſans que jamais j'y aie découvert aucun défaut. J'ai remarqué ſeulement que les côtés étoient défigurés dans quelques endroits, & que ſur la droite un morceau du mur avoit été emporté au deſſus du rétréciſſement de la galerie. Cet accident étoit arrivé ſans doute par la chûte de quelque pierre qui, dans la fermeture de la pyramide, dont je décrirai la maniere, ayant échappé des mains de l'ouvrier, tomba du haut de l'échafaudage, & briſa cet endroit contre lequel elle alla donner.

Je dois encore avertir, au ſujet de cette premiere ſale, qu'on s'eſt perſuadé ſans doute qu'il y avoit au-deſſous quelque tréſor caché. C'eſt ce qui ſe reconnoît par une entrée qu'on y a pratiquée, à la faveur de laquelle on peut, au travers de pluſieurs parties inégales, pénétrer dans le corps de la pyramide, à la profondeur de vingt ou vingt-cinq pas. Les pierres qu'on a briſées & tirées de cet endroit, rempliſſent aujourd'hui preſque toute la capacité de la ſale. On a fait la même tentative dans la ſale ſupérieure, mais il eſt probable que dans l'un & l'autre endroit, on n'a eu pour récompenſe des peines infi-

nies que l'on s'étoit données à gâter de ſi beaux ouvrages, que le déplaiſir d'y avoir employé inutilement beaucoup de travail & de tems.

Après avoir découvert le ſecret de cette premiere ſale, il ne reſtoit plus que de pénétrer juſqu'à celle où le corps du roi étoit renfermé. On ne doutoit point qu'elle ne ſe rencontrât à la hauteur de cette eſplanade, qui ſe trouvoit, comme je l'ai dit, à l'extrêmité ſupérieure de la galerie, & on jugeoit avec raiſon qu'elle devoit être ſituée au deſſus, & préciſément au niveau de la premiere. En effet, on remarquoit au bout de cette eſplanade une ſuite du canal de trois pieds trois pouces, parfaitement bouchée. On travailla donc d'abord à la vuider. Il eſt probable que la premiere pierre qui le fermoit y étoit ſi fortement attachée, qu'on eut toutes les peines du monde à venir à bout de l'arracher. C'eſt ce que l'on reconnoît par un morceau de la pierre ſupérieure qui a été caſſée, pour ſe faire ſans doute une priſe ſur l'inférieure qui bouchoit le canal. On l'ôta enfin après bien des efforts, & l'on vint à bout d'en arracher une ſeconde, qui, avec la premiere, ouvroit un eſpace de

ſept pieds & demi de longueur. On voulut continuer à percer cette extrêmité du canal, mais après ces deux pierres on en rencontra une troiſieme qui ne pouvoit ſortir, parce qu'elle étoit plus haute & plus large que l'ouverture. C'étoit le dernier refuge de l'architecte, pour donner le change à quiconque pourroit parvenir juſques-là, & pour empêcher qu'on ne cherchat plus loin cette ſale myſtérieuſe, qui n'étoit qu'à douze pas de là; où repoſoit le corps du roi, & où devoient être ſes tréſors, au cas qu'on les eût renfermés avec lui. Cependant, malgré cette difficulté, cette pierre ne fit point prendre le change aux ouvriers, & ne rebuta point ceux qui avoient entrepris la viſite de toute la pyramide. Ils l'attaquerent à la pointe du marteau, & ils réuſſirent à la briſer après beaucoup de tems & de travail. Auſſi avoit-elle ſix pieds de longueur, quatre de largeur, & peut-être cinq à ſix de hauteur, puiſqu'en cet endroit on trouvoit une capacité de quinze pieds de haut, qui, au bout de huit pieds d'élévation, s'élargiſſoit de quatre pieds ou environ du côté de la galerie. Cette extention correſpondoit à une ouverture du canal d'un pied &

demie de large, qui étoit antérieure de deux pieds à cette groſſe pierre. Je dirai dans la ſuite à quel uſage elle étoit deſtinée.

Au haut de ce vuide, on voyoit dans le mur, qui de part & d'autre fermoit le canal, un enfoncement d'un pied de profondeur, & d'une hauteur à peu près égale. Ces enfoncemens avoient été pratiqués à deſſein; ils ſervoient à placer de puiſſans leviers ou bois de traverſe, deſtinés à ſoutenir de fortes cordes qui, par des anneaux de fer attachés à cette grande pierre dont j'ai parlé, la tenoient ſuſpendue dans le vuide qu'elle rempliſſoit, juſqu'à ce que le tems de la faire tomber ſur le canal fût arrivé; c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que le corps du roi eût été renfermé dans la ſale.

Après avoir tiré à la pointe du marteau & par morceaux, la grande pierre de l'eſpace canelé où elle avoit été deſcendue, on parvint à la derniere, qui aboutiſſoit à la ſale. On l'enleva preſque ſans réſiſtance, après quoi on entra librement dans cette ſale myſtérieuſe & ſi bien défendue. Ce lieu eſt à voûte plate, compoſée de neuf pierres. Les ſept du milieu ont quatre pieds de large ſur plus de ſeize de longueur, puiſqu'elles poſent de part & d'autre

ſur les deux murs, qui vont du levant au couchant, & qui ſont à 16 pieds de diſtance l'un de l'autre. Il ne paroît que deux pieds de largeur de chacune des deux autres pierres qui ſont à côté de celle-ci; le reſte eſt caché par les murs ſur leſquels leurs extrémités poſent. Je laiſſe à déviner ce qu'on trouva dans cette ſale. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que de tout ce qui pouvoit y être renfermé, on ne trouve aujourd'hui qu'une caiſſe de granite de ſept à huit pieds de longueur ſur quatre de large, & autant de hauteur. Elle fut placée dans ce lieu lorſqu'on le ferma par le haut; & ſi elle ſubſiſte encore de nos jours en ſon entier, c'eſt qu'on n'auroit pu la tirer de l'endroit qu'elle occupe ſans la briſer, & que ſes débris ne pouvoient être d'aucun uſage. Cette caiſſe avoit ſa couverture, comme on le remarque par la façon de ſes bords; mais elle a été briſée en la remuant, & il n'en reſte plus de veſtiges.

C'étoit ſans doute cette caiſſe qui contenoit le corps du roi, renfermé dans deux ou trois caiſſes de bois précieux, ſuivant la coutume que l'on pratiquoit à l'égard des grands. Il eſt auſſi très vraiſemblable que cette ſale

contenoit beaucoup d'autres caiſſes que celle du prince, ſur-tout celles des perſonnes qui furent enterrées avec lui dans ce tombeau, pour lui tenir compagnie.

En effet, lorſque le corps du roi pour qui cette pyramide fut conſtruite, fut dépoſé dans ce ſuperbe mauſolée, on y introduiſit en même tems des perſonnes vivantes deſtinées à ne jamais en ſortir, & à s'enterrer toutes vives avec ce prince; c'eſt un fait que je ne puis révoquer en doute, après la preuve convainquante que j'en ai. Voici ſur quel fondement cette opinion eſt appuyée.

Préciſément au milieu de cette ſale, qui a 32 pieds de long ſur 19 de haut, & 16 de large, on remarque deux trous placés vis-à-vis l'un de l'autre, à trois pieds & demie d'élévation au-deſſus du pavé. L'un tourné du côté du nord a un pied de longueur ſur huit pouces de hauteur, & traverſe en ligne droite juſqu'à l'extérieur de la pyramide. Ce trou eſt aujourd'hui bouché par des pierres à cinq ou ſix pieds de ſon ouverture. L'autre qu'on a percé du côté du levant à la même diſtance du plancher, eſt parfaitement rond, & a aſſez d'étendue pour qu'on puiſſe y mettre les

deux poings. Il s'élargit d'abord juſqu'à un pied de diametre, & va en deſcendant ſe perdre vers le bas de la pyramide. Je penſe & j'eſpere que toute perſonne ſenſée jugera comme moi, que l'un & l'autre de ces trous n'ont point eu d'autre uſage, que de ſervir aux perſonnes qui furent enfermées dans cet endroit avec le corps du prince. Le premier étoit deſtiné à leur donner de l'air; c'étoit auſſi par-là qu'elles recevoient de la nourriture & tout ce dont elles pouvoient avoir beſoin. Elles avoient ſans doute fait proviſion pour cet uſage d'une caſſette proportionnée à la grandeur de ce canal, qui pouvoit ſe tirer de part & d'autre par le moien, d'une longue corde. Ce fut vraiſemblablement par ce moyen qu'on fournit le néceſſaire à ceux qui ſe trouvoient renfermés dans cet édifice, tant qu'il reſta entr'eux une perſonne vivante. En y entrant, je ſuppoſe que chacune de ces perſonnes s'étoit munie d'une caiſſe, pour y être enſevelie. Elles ſe rendirent toutes ſucceſſivement les unes aux autres ce pieux & dernier devoir, juſqu'à la derniere qui manqua pour cela d'un ſecours que le reſte de ſa compagnie avoit trouvé

en elle. Le ſecond trou ſervoit à vuider les immondices qui tomboient dans un réduit profond pratiqué pour cet uſage,

J'ai déja obſervé, que dans les banquettes, dont les deux côtés du canal de 124 pieds, qui regnoit au fond de la galerie, étoient accompagnés, on avoit pratiqué des mortaiſes quarrées taillées perpendiculairement de la longueur d'un pied, larges de ſix pouces, & profondes de huit. Ces mortaiſes correſpondoient parfaitement les unes aux autres, & régnoient dans toute la longueur des banquettes, à la diſtance de deux pieds & demi. On avoit ménagé ces ouvertures en bâtiſſant la galerie, afin de pouvoir placer dans chacune une piece de bois d'un pied en quarré; & de trois ou quatre pieds de longueur, dont on avoit coupé ſix pouces par le bas à la hauteur de huit doigts, ſelon le ſens & la capacité des mortaiſes dans leſquelles ces ſolives devoient entrer. Ces pieces de bois devoient ſervir à former au deſſus un échafaud deſtiné à ſoutenir les pierres néceſſaires pour remplir tous les canaux qui reſtoient à boucher dans l'intérieur de la pyramide, & même ce canal de 124 pieds, qui étoit au fond de la galerie. Ces ſolives avoient un

autre entaillement à leur extrêmité ſupérieure, & de longues pieces de bois dans leſquelles on avoit taillé des mortaiſes pareilles à celles des banquettes, s'appliquant ſur ces pieux, formoient de part & d'autre de la galerie un repos aſſuré de haut en bas, pour placer des planches de ſix pieds & demi de longueur, épaiſſes d'un demi-pied & fort unies, ſur leſquelles on poſa un premier rang de pierres. Les banquettes s'élevoient de deux pieds & demi, comme je l'ai dit, au-deſſus du fond de la galerie. Je ſuppoſe que l'échafaud fût placé à trois pieds & demi de hauteur des banquettes. Ainſi, du fond de la galerie à cet échafaud il y avoit une élévation de cinq pieds & demi, qui étoit ſuffiſante pour que les ouvriers puſſent y paſſer debout.

J'ai encore remarqué ailleurs que du fond du canal à la voûte de la galerie, il y avoit vingt-ſept pieds & demi d'élévation. Du fond du canal juſqu'à l'échafaud on en comptoit ſix; de l'échafaud en haut il en reſtoit donc vingt-un & demi; ainſi en mettant dans cette capacité quatre rangs de pierres de trois pieds & demi de hauteur, telles qu'il en falloit pour remplir les canaux, on avoit encore au-deſſus un

vuide de ſept pieds & demi d'élévation. Mais je veux ſuppoſer, que du premier rang au ſecond on mit entre les pierres une planche de trois pouces d'épaiſſeur, & une pareille du ſecond au troiſieme, afin qu'il fût plus facile de retirer les pierres, en les faiſant gliſſer ſur ces planches. Trois rangs de ces pierres ſuffiſoient pour remplir tous les vuides qu'on avoit à boucher, & qui ſont aujourd'hui ouverts. Il pourroit même ſe faire que dans le corps de la pyramide il y eût encore d'autres canaux bouchés qui n'ont point été ouverts, puiſque dans la galerie on pouvoit aiſément placer quatre rangs de ces pierres & même cinq dans un beſoin. On peut s'en convaincre par le calcul que je viens de faire; & il n'eſt pas vraiſemblable qu'on eût exhauſſé la galerie au-delà du néceſſaire; ce qui auroit affoibli d'autant le corps de l'édifice.

Après avoir mis la derniere main à tous ces ouvrages, il ne reſtoit plus aux ouvriers qu'à ſortir de cet intérieur, à moins qu'on ne ſuppoſe qu'ils commencerent par briſer l'échafaud & les pieces de bois dont il étoit compoſé, & qu'ils le mirent dehors par morceaux par le même conduit qui

avoit été pratiqué pour leur ſervir de retraite. Cette ouverture n'étoit autre choſe que le puits dont j'ai parlé, qu'on trouve à main droite en entrant dans la galerie. Ce puits occupe par le bas de ſon entrée une partie de la banquette, & s'éleve à la hauteur de deux pieds dans le mur. Il eſt, comme je l'ai dit, preſque rond ou ovale.

Ce puits deſcend vers le bas de la pyramide par une ligne perpendiculaire a l'horiſon, qui va cependant un peu en biaiſant, & forme la figure d'une broche, ou d'un lamed Hébraïque. Environ à 60 pieds de l'ouverture, on rencontre dans ce canal une fenêtre quarrée, d'où l'on entre dans une petite grotte taillée dans la montagne, qui dans cet endroit n'eſt pas de pierre vive, mais d'une eſpece de gravier, dont les grains ſont fortement attachés les uns aux autres. Cette grotte s'étend d'orient en occident, & peut avoir 15 pieds de longueur. On trouve enſuite une autre couliſſe creuſée de même dans le roc, fort penchante, & approchant beaucoup de la perpendiculaire. Elle a de largeur deux pieds quatre pouces ſur deux pieds & demi de hauteur. Elle deſcend par un eſpace de 123 pieds, après quoi on ne rencontre plus

que du ſable & des pierres, qu'on y a jettées à deſſein, ou qui y ſont tombées d'elles-mêmes. Je ſuis convaincu que ce canal n'a jamais eu d'autre deſtination, que de ſervir à la retraite des ouvriers qui travaillerent à la conſtruction de la pyramide. La pente de ce conduit, ſa route tortueuſe, ſa petiteſſe & ſa profondeur, en ſont des preuves certaines : je ne doute même pas que la ſortie de ce puits, à laquelle on ne parvenoit certainement qu'après beaucoup d'autres détours, peut-être même après avoir remonté vers ſon ouverture ; je ne doute point, dis-je, que cette ſortie ne fût formée par un canal, au-deſſus duquel pendoit un rang de pierres, qu'on avoit trouvé le ſecret d'arrêter, & qui tombant de haut en bas dans ce canal par le moyen de quelque reſſort que l'on fit jouer, lorſque tous les ouvriers furent ſortis de la pyramide, fermerent cette entrée pour jamais. En effet, nous ne voyons pas qu'on ait tenté de forcer cette ouverture, ſoit qu'on l'ait toujours ignorée, ſoit que ſa petiteſſe ne permît point d'y travailler. La pyramide n'a été artaquée que par la route royale, qui ſervit ſans doute à introduire le corps du roi & toutes les perſonnes mortes

ou vivantes, qui devoient y être enſevelies avec lui. Ce fut auſſi certainement par ce chemin que la ſuite des funérailles pénétra juſqu'à l'intérieur de cet édifice, & qu'elle en reſſortit enſuite, après avoir rendu au prince les derniers devoirs, & avoir dépoſé ſon corps dans le tombeau que lui-même s'étoit choiſi.

CHAPITRE VII.

De la religion des Coptes en Egypte.

On prétend que Saint Marc a été le premier qui ait prêché l'Evangile en Egypte, d'où vient qu'on le regarde comme le premier patriarche d'Alexandrie. Durant les perſécutions, quantité de Chrétiens, comme je l'ai obſervé ci-deſſus, ſe retirerent à *Coptus*, & dans les lieux circonvoiſins, & delà vient, à ce qu'on prétend, qu'on leur donna le nom de *Coptes*. *Dioſcores*, patriarche d'Alexandrie, embraſſa en partie l'opinion d'*Eutychès*: il avoit été uni juſqu'alors avec l'égliſe catholique. Cette opinion fut condamnée par le quatrieme concile général de Chalcédoine, & pluſieurs Empereurs ayant entrepris de l'étouffer, on dit que ceux qui eurent le deſſus, traiterent les Coptes avec tant de ſévérité, qu'ils conçurent une haine implacable pour leurs oppreſſeurs, haine qu'ils conſervent encore aujourd'hui pour les Francs & les

Grecs, mais ſur-tout pour les premiers à cauſe des efforts qu'ils ont fait pour les détruire ou les convertir. Ceux du parti oppoſé furent appellés *melchites* ou royaliſtes, parce qu'ils étoient ſoutenus par les Empereurs de Conſtantinople.

Les Mahométans, lorſqu'ils entreprirent la conquête de l'Egypte, prirent le parti des Coptes. Ceux-ci ravis de voir détruire les Grecs, ſe tournerent contre eux, & en taillerent pluſieurs milliers en pieces; & ayant eu le deſſus, leur patriarche fut établi par la puiſſance victorieuſe, ainſi qu'il eſt encore aujourd'hui. Une autre diviſion étant ſurvenue dans l'égliſe, une partie de ceux qui étoient attachés à la communion Grecque reſterent en Egypte, malgré les efforts que fit l'égliſe d'occident pour les en empêcher, & ils ont encore aujourd'hui leur patriarche.

Le patriarche Copte d'Alexandrie réſidoit probablement au vieux Caire, lorſque cette ville fut devenue la capitale de l'Egypte, & je crois qu'il ne transféra ſon ſiege dans la premiere ville, qu'après qu'on eut commencé à abandonner le vieux Caire. Le patriarche Grec y fait auſſi ſa réſidence. J'ai appris que ce ſont les évêques

qui éliſent le patriarche, & que les principaux Coptes le confirment. Ces derniers paroiſſent avoir beaucoup de part à ſon élection, parce que ce ſont eux qui avancent l'argent pour le *Firman* ou la patente, dont ils ſe paient enſuite ſur les revenus du patriarche. On l'inſtale à l'extrêmité orientale de l'égliſe de Saint Macaire, où ſe fait l'élection, & enſuite dans la chaire de Saint Marc à Alexandrie. On prétend que lorſque les voix ſe trouvent égales, on procéde à l'élection d'une maniere plus ſolemnelle, je veux dire en écrivant les noms, & en les portant ſur l'autel.

L'égliſe Copte obſerve à peu près les mêmes cérémonies que la Grecque. Leur liturgie eſt écrite en ancienne langue Copte, que je crois être la même que l'Egyptienne, mais corrompue par quantité de mots Grecs, qu'on y introduiſit du tems des Ptolomées. Il eſt à croire qu'on lui ſubſtitua la langue Arabe, lorſque les Arabes s'emparerent du pays, de maniere que le Copte n'eſt plus aujourd'hui une langue vivante, elle n'eſt plus entendue que de quelques prêtres, qui comprennent un peu leur liturgie, quoique la plûpart ne ſachent pas lire, & n'ap

prennent leurs offices que par routine & à force de les répéter.

Les Catholiques Romains ont imprimé leur liturgie en langue Copte, à quelques changemens près, qui concernent les prieres pour les auteurs des dogmes que les Coptes admettent.

J'ai dit ci-dessus qu'ils passoient presque toute la nuit qui précéde les fêtes & les dimanches dans leurs églises, coutume qui peut être venue des assemblées qu'ils faisoient la nuit dans les tems de persécution, & qu'ils ont conservée pour profiter de la fraîcheur, & pour avoir le tems de se divertir pendant le jour.

Leurs églises sont toujours couvertes de nattes; ils n'y entrent qu'après avoir ôté leurs babouches, ce qu'ils font même dans leurs maisons pour ne point les salir. Ils baisent le pavé en entrant, ce qui est une autre raison de le tenir propre,

Leur musique est le *Nakous* dont j'ai déja parlé, & leur chant n'est pas fort agréable. Ils restent assis par terre d'une maniere indécente pendant l'office, & lorsqu'ils sont obligés de se tenir debout, ils s'appuyent sur des béquilles.

Ils ont quelques cérémonies inconnues dans les autres églises, ou du

moins qu'ils pratiquent d'une maniere différente. Le patriarche lave les pieds des autres prêtres dans un trou plein d'eau qui eſt au bout de l'égliſe, qu'ils appellent *Ilaban*. Une autre cérémonie encore plus extraordinaire eſt celle du jour de l'épiphanie. Ils rempliſſent ce trou d'eau bénite & le peuple accourt en foule pour plonger ſes pieds dedans. On aſſure même que dans quelques endroits, bien des gens ſe jettent dans l'eau preſque nuds, & y plongent leurs enfans. Les Catholiques Romains établis en Egypte ſe contentent de bénir l'eau & de faire le ſigne de la croix.

La chaire eſt ordinairement du côté du nord, & les fonts de baptême dans une chapelle, au midi de l'autel. Les prêtres ont une très-bonne raiſon pour ne point prêcher; c'eſt qu'ils ſont hors d'état de le faire. Le patriarche, ſi je ne me trompe, leur fait un petit diſcours une fois l'an; & les jours des grandes fêtes, ils liſent des légendes en chaire. Ils font des diacres à l'âge de huit ou neuf ans, & leur donnent la communion.

Ils obſervent ſtrictement le dimanche. Ils jeûnent ſept mois de l'année à l'exception du mercredi & du vendredi. L'abſtinence de la viande ne ſe-

roit point une grande mortification pour des gens qui ne ſont point accoutumés à en manger. Leur jeûne conſiſte à s'abſtenir des œufs, de lait, de beure, & à ne point manger juſqu'à midi. Un de leurs grands jeûnes eſt le carême, qui commence cinquante jours avant pâque. Celui de l'avent commence quarante-trois jours avant noël. Ils ont auſſi un jeûne de quinze jours avant l'anonciation, durant lequel ils ne vivent que d'herbages ſans huile. Le jeûne des apôtres commence cinquante jours après pâque, & dure 23 jours pour les laïques, & un peu plus pour les prêtres. Ils ont auſſi trois jours de jeûne avant la fête de Jonas, qu'ils regardent comme le type de notre Sauveur, qui reſta de même trois jours dans les entrailles de la terre. Ils paſſent vingt-cinq heures ſans manger le vendredi ſaint. Le jeûne durant ces ſaiſons n'eſt point ſtrictement obſervé le ſamedi & le dimanche, quant aux heures des repas.

On m'a parlé d'une ancienne cérémonie qu'ils pratiquent quelquefois pour obtenir du patriarche la permiſſion de manger des œufs durant le carême. Ils l'élevent dans un fauteuil, & lui demandent s'il veut leur permettre de manger des œufs, ou s'il

aime mieux qu'ils le jettent par terre ; ce qu'ils répètent trois ou quatre fois, & à la fin il leur accorde leur demande.

Ils ſe marient à ſept ou huit heures du ſoir, & conſomment le mariage à onze heures ou minuit, mais ils ſe font circoncire quelque tems auparavant. Les hommes obtiennent aiſément leur divorce pour cauſe d'adultere, de maladie habituelle, & d'incompatibilité d'humeur, & au cas qu'ils veuillent ſe remarier, ils en obtiennent la permiſſion du patriarche ou de l'évêque. Dans le cas où ils la leur refuſent, ils s'addreſſent à un prêtre, & ils en ſont quittes pour être exclus de la communion. Au cas qu'aucun prêtre ne veuille les marier, ils ont recours au cadi, & c'eſt ainſi qu'en uſent les chrétiens dans la Turquie.

Voici quelques autres particularités que j'ai obſervées moi-même, ou que d'autres m'ont appriſes. Le patriarche une fois en trente ans conſacre les ſaintes huiles, qu'ils appellent *meiron*. Cette cérémonie dure un jour entier, & pendant ce tems-là ils chantent différens verſets de l'ancien & du nouveau Teſtament, car je ne puis me perſuader qu'ils les chantent

tout entier, ainſi que quelques-uns le prétendent. L'archevêque d'Ethiopie en prend une partie, lorſqu'il vient ſe faire ſacrer par le patriarche. Ils baptiſent leurs enfans en les plongeant trois fois dans l'eau. Ils les confirment enſuite, & leur donnent la communion. Le prêtre trempe ſon doigt dans le vin, & le met dans la bouche de l'enfant. Ils ne gardent point les eſpeces conſacrées. Les femmes reſtent à la maiſon quarante jours après avoir accouché d'un garçon, & vingt-quatre après avoir accouché d'une fille. On differe juſqu'alors le baptême. Cet uſage eſt fondé ſur ce que la loi de Moyſe preſcrit par rapport à la purification de la mere, laquelle doit aſſiſter au baptême. Si l'enfant vient à tomber malade, on le porte à l'Egliſe, car il eſt défendu de le baptiſer ailleurs. On le poſe ſur un tapis près des fonts de baptême, le prêtre trempe ſes mains dans l'eau, & lui en frotte tout le corps. Dans le cas où il n'y a point d'eſpeces conſacrées, l'enfant, le pere & la mere ſont obligés de reſter dans l'égliſe juſqu'au lendemain. Lorſque l'enfant eſt hors d'état d'être porté à l'égliſe, on ſe contente de l'oindre,

& ils prétendent que cette cérémonie tient lieu de baptême.

L'extrême-onction eſt toujours accompagnée de l'abſolution, de même que dans l'égliſe Grecque, & l'on oint tous ceux qui ſont préſens, pour empêcher que l'eſprit malin ne s'empare de leurs perſonnes. Leurs confeſſions ne ſont que générales.

Les ſoudiacres n'entrent point dans le presbytere, & liſent l'épitre à la porte. Les prêtres ſont obligés de réciter tous les jours un office auſſi long que celui du bréviaire Romain, mais qui ne varie point, ce qui fait qu'ils le ſavent par cœur. Celui des diacres eſt plus court que celui de l'évêque & du patriarche. Ils ſe ſervent de la liturgie de S. Baſile, de S. Grégoire & de S. Cyrile, mais ſurtout de la premiere, qui eſt la plus courte. Ils adminiſtrent le ſacrement les dimanches & les fêtes, qui ſont très-nombreuſes, les mercredis & les ſamedis, & tous les jours du carême. Les prêtres s'y préparent en allant à l'égliſe la veille, au coucher du ſoleil, & n'en ſortent qu'après que la cérémonie eſt finie. Ils paſſent la nuit à chanter des pſeaumes, & il y a des laïques qui s'enferment avec eux. On

dit

dit qu'ils ſe font des croix ſur les bras avec de la poudre à fuſil, & qu'ils les montrent à ceux qui leur demandent s'ils ſont chrétiens. Ils s'abſtiennent du ſang, & des animaux ſuffoqués. Ils prient pour les morts, & tiennent que les ames vont au ciel au bout de quarante jours, ce qui ne les empêche pas de prier pour elles. Ils ſe mettent à genoux devant les images; mais ils n'ont aucune ſtatue, à l'exception d'un crucifix.

Les obſervations que j'ai faites pendant une nuit entiere que j'aſſiſtai à leur ſervice, ſuffiront pour donner au lecteur une idée de leur culte. M'étant trouvé la veille de Noël 1737, à *Akmim* dans la haute Egypte, je me rendis vers les ſept heures du ſoir à la chapelle de l'hoſpice de la Propagande, pour voir les cérémonies des Coptes catholiques. Le prêtre entonna un cantique auquel tout le peuple répondit; il ſe retira enſuite à ſa place, à gauche de l'autel de S. François; il continua de chanter divers verſets en langue Copte, que perſonne n'entendoit, & il me parut que les aſſiſtans chantoient de tems en tems un petit hymne en Arabe. Un vieux diacre s'approcha enſuite

de l'autel un cierge à la main, & ſe mit à chanter ; après quoi ſe tournant vers le peuple, il lui fit une lecture, & fut s'aſſeoir à côté du prêtre. Après qu'on eut chanté environ une heure, il vint un prêtre en chape, avec une piece de drap jaune ſur ſa tête, qu'ils appellent *ſhamely*, faite comme l'amict des catholiques, qui avoit de grandes franges d'un côté. Il avoit ſous la chape un ſurplis, & deſſus celui-ci une étole. Le peuple continua de chanter, & quelque tems après le prêtre commença à encenſer l'autel, & donna enſuite de l'encens au peuple. Lorſqu'il deſcendit de l'autel, il avoit derriere lui un diacre qui tenoit une croix de chaque main, & qui étendoit les mains lorſque le prêtre étendoit les ſiennes. Après avoir encenſé l'autel, il deſcendit & encenſa le peuple en général. Il encenſa l'autel une ſeconde fois & enſuite l'autre prêtre, poſant ſa main ſur ſa tête. Il parcourut enſuite l'Egliſe, & encenſa ceux qui y étoient, poſant ſa main ſur la tête de chaque perſonne. Les femmes ſont dans un endroit ſéparé à droite de l'égliſe. Il eſt fermé d'une jalouſie, portant à hauteur d'appui une ouverture par où elles paſſent la tête, pour que le prê-

re leur impoſe les mains. Ils ont une autre cérémonie ; qui conſiſte à tenir une croix, à laquelle ſont attachées trois bougies qui repréſentent la Trinité. Celui qui la porte fait divers mouvemens, il étend ſes mains, il ſe tourne tantôt à droite & tantôt à gauche, ayant le dos tourné vers le peuple. Cela fait, deux prêtres ſe rendent au lutrin où ils récitent quelques prieres. L'office finit au bout de deux ou trois heures, c'eſt-à-dire vers les dix heures du ſoir, & le peuple va ſe repoſer une heure après juſqu'à minuit. La plupart de leurs cantiques ſont tirés des pſeaumes, dont ils récitent trente pendant la nuit, & cinq pour chacune des ſept heures de prieres qu'ils font pendant le jour. On m'a dit que quelques-uns s'impoſoient la tâche de réciter tous les pſeaumes dans l'eſpace de vingt-quatre heures.

Vers une heure après minuit, le peuple s'aſſembla de nouveau pour aſſiſter à l'adminiſtration du ſacrement. Une heure & demi avant qu'elle commençât, ils chanterent le cantique de Moyſe & des trois enfans, le *benedicite* & quelques autres hymnes, que le prêtre entonnoit, & que les deux chœurs répétoient verſet par verſet. Le prêtre

vint enſuite, habillé comme je l'ai dit ; il encenſa trois fois l'autel & le peuple, & recommença la cérémonie des trois bougies. Après que ſes diacres eurent lû l'épitre & l'évangile, ſept ou huit enfans, dont le plus âgé pouvoit avoir dix-huit ans, réciterent des oraiſons en l'honneur de la nativité de notre Sauveur ; ils étoient debout devant l'autel, du côté de l'évangile ; & ils s'en acquitterent de très-bonne grace, y ayant été exercés par leurs parens. On ſe contente dans les autres égliſes Coptes de lire quelque légende. Le prêtre commença à célébrer. Le pain dont ils ſe ſervent conſiſte en un petit gâteau de fleur de farine ſans levain. Les Coptes achetent le froment avec l'argent de l'égliſe, & l'on y garde la farine après qu'il eſt moulu. C'eſt le ſacriſtain qui paîtrit ces gâteaux en chantant des pſeaumes : on les fait cuire dans un four près de l'égliſe, qui ne ſert qu'à cet uſage. Ils n'ont jamais d'hoſtie de réſerve. Les égliſes catholiques ſe ſervent de vin, & les autres, encore qu'elles en ayent, de ce qu'ils appellent *Zebib* ; parce qu'ils ignorent, diſent-ils, ce qu'il peut y avoir dans le vin ; mais au défaut de celui-ci, ils ſe ſervent de vin. Le *Zebib* eſt une eſpece de vin de raiſin. Ils mettent cinq *rotolos* de

nouveau raiſin ſur autant d'eau, & plus, ſi le raiſin eſt vieux. Ils le font infuſer ſept jours en hyver, & quatre en été. Les diacres le paſſent par deux chauſſes, pour le clarifier; il ſe garde ſept ans, & a le même goût que le vin doux après qu'il a un peu fermenté. Ils font auſſi eux-mêmes du vin pour cet uſage avec du raiſin rouge, & le mêlent toujours avec un peu d'eau. Ils gardent le *Zebib* dans une cruche bien fermée. Les prêtres Coptes, ſous prétexte qu'ils ne peuvent avoir du raiſin du *Caire*, diſent qu'ils ne peuvent dire la meſſe plus d'une fois par mois, quoiqu'ils ſoient obligés de la dire tous les mercredis & les vendredis dans le tems de jeûne, & tous les dimanches & les fêtes. Autant que j'ai pu l'obſerver, le prêtre prend le pain ſur la patene de la main droite, avec le linge qui le couvre, de même que la burette où eſt le vin, & les tient quelque tems élevés dans ſes mains. Il ſe rend derriere l'autel par la porte de l'épitre, il revient par celle de l'évangile, & les place ſur l'autel. Il procede enſuite à la conſécration, de même que les Romains, après quoi il rompt le pain. Chez les Coptes, le prêtre tient l'hoſtie élevée ſur le calice, & tout le peuple ſe

proſterne. Après qu'il a communié, les aſſiſtans ſe rendent derriere l'autel. Le premier qui arrive ſe met à la gauche du prêtre avec un eſſuie main, & après qu'il a communié, il le remet à celui qui le ſuit. On donne le vin aux diacres avec une petite cuilliere. Après que le peuple a communié, le prêtre met le pain dans le calice, & l'avale avec le vin. Il ſe lave les mains ſans les eſſuier, & ſe tourne vers les aſſiſtans, leſquels viennent l'un après l'autre recevoir ſa bénédiction. La meſſe à laquelle j'aſſiſtai étoit une grande meſſe, & après qu'elle fut un peu avancée, un autre prêtre en commença une baſſe à côté de l'autel. Il avoit la tête raſe & découverte, ayant été élevé à Rome. On prétend que la coutume qu'ont les Coptes de ſe couvrir la tête, eſt contraire aux anciens canons. Il n'y eut qu'une ſeule perſonne, à l'exception des diacres, qui reçut la communion de la main du prêtre. J'ai vu communier des enfans qui n'avoient pas plus de dix à onze ans. Il n'y a pour l'ordinaire que le prêtre & le diacre qui communient. Les hommes communient ſous les deux eſpeces, de même que les vrais Coptes, & les femmes ſous celle du pain, ſur lequel le prê-

tre fait deux croix, l'une avec ſon doigt trempé dans du vin, l'autre avec le pain conſacré & trempé dans la même liqueur. On donne la communion aux malades chez eux, mais ſeulement ſous l'eſpece du pain. Les Catholiques Romains ſont les ſeuls dans l'Orient, qui gardent des hoſties conſacrées. Les Coptes communient deux ou trois fois par an, mais rarement avant l'âge de 16 ans, excepté les diacres, à moins qu'ils ne ſe marient avant ce tems-là.

plus l'eau trouve d'iſſues, plus il en faut pour inonder le pays; & ſi ces canaux venoient à ſe boucher, le Nil inonderoit plutôt qu'il ne le faiſoit. Il paroît en effet que les canaux venant à ſe déborder, il faut moins d'eau pour arroſer le pays, parce que le terrein ſe trouve couvert par ceux qu'on a percés dans différens endroits, outre qu'étant ſablonneux, l'eau regagne aiſément le niveau du fleuve; mais en même tems il faut une crue bien plus forte après ſon débordement, pour que l'eau gagne les hauteurs qui ſont vers le bord du Nil, que lorſqu'elle ſurmontoit d'elle-même ſes bords. Car il y a tout lieu de croire que le terrein de l'Egypte eſt plus haut du côté de la riviere, & qu'il forme une pente douce juſqu'au pied des montagnes, & ſi cela eſt ainſi, lorſque les canaux étoient une fois ouverts, & qu'on y avoit conduit l'eau, elle devoit plutôt ſurmonter les bords des canaux que ceux de la riviere, après qu'on les eut ouverts, mais pas plutôt qu'elle ne le faiſoit ordinairement. L'inondation devoit être moins grande, l'eau devoit baiſſer plutôt, s'écouler & s'évaporer, à cauſe qu'elle trouvoit plus d'iſſues; de ſorte que

quoique les canaux détournaſſent une grande quantité d'eau ; & rendiſſent l'inondation plus tardive que ſi elle eût été naturelle, il pouvoit cependant arriver qu'elle ſurvînt dans un tems où le Nil étoit trop bas pour que l'eau pût ſurmonter ſes bords, après qu'on eût ouvert les canaux; car encore qu'il ſe déborde naturellement dans le *Delta*, où ſes rives ſont fort baſſes, ce n'eſt que par le moyen des canaux que l'on conduit l'eau ſur les hauteurs. (*a*)

Pour entendre ce qui ſuit, on obſervera que je ſuppoſe la hauteur du Nil, dans le tems qu'il eſt plus bas de quatre coudées, ce que j'aurai occaſion d'expliquer dans la ſuite. Mais il faut toujours ſe ſouvenir que les débordemens de ce fleuve ne ſont plus les mêmes depuis qu'on a ouvert des canaux; car dans le premier cas, ils devoient arriver plutôt, encore que le Nil ſe trouvât plus haut, & dans le ſecond plus tard, & cela dans la ſuppoſition que le terrein baiſſe à proportion qu'il eſt éloigné de la riviere.

[*a*] V. *Deſcr. de l'Egypt.* par Mr. de Maillet, lettre II. & lettre IX.

Il y a lieu de croire que le ſol de l'Egypte s'eſt élevé depuis quelques années de près d'un demi-pouce. Je n'ai aucun égard à ce qu'emportent les productions de la terre; car j'ai obſervé ſur le bord du Nil, que le terrein eſt compoſé de pluſieurs couches à peu près de cette épaiſſeur, qui, à meſure que ſes rives s'éboulent, ſe détachent & tombent dans le fleuve. Mais comme les productions de la terre occaſionnent tous les ans une déperdition conſidérable; on ne ſauroit faire ce calcul au juſte. Comme le lit de la riviere s'éleve au moyen des particules terreſtres & ſabloneuſes que l'eau dépoſe, encore peut-être que ce ne ſoit pas dans la même proportion, ſa crue réelle au-deſſus de ſon lit doit être très-petite.

Quant à ce qu'emportent les productions de la terre, encore que l'on ait conclu des expériences qu'on a faites (*a*) que les végétaux ſe nourriſ-

---

[*a*] On a placé un arbre dans un vaſe rempli de terre; on en a peſé la terre avant de l'y mettre & après l'en avoir retiré; le poids s'eſt trouvé à peu près le même.

ſent en partie d'eau, & qu'il entre très-peu de terre dans le corps de la plante, il peut y avoir de l'erreur en ceci, parce que l'eau dont on ſe ſert pour l'arroſer n'eſt point parfaitement claire, & que la terre peut avoir augmenté par le moyen de la pouſſiere qui s'eſt mêlée avec elle. On voit d'ailleurs que la terre s'affaiſſe ſenſiblement après qu'on a arraché une plante, & qu'on n'a pas ſoin de la fumer. En un mot, on ne peut rien aſſurer de certain par rapport à l'accroiſſement du ſol; car les bords étant fort élevés, il peut ſe faire que ces couches de terre ne ſe ſoient formées que dans le tems que les débordemens du Nil étoient conſidérables, & que le ſédiment étoit plus grand que dans les inondations ordinaires. Il peut ſe faire encore qu'elles ſe ſoient formées par le ſédiment de pluſieurs années conſécutives. Mais quant à la hauteur d'eau néceſſaire, elle doit toujours avoir varié à proportion du plus ou moins d'iſſue qu'elle a trouvé.

On ne peut donc ſavoir ni quelle doit être la crue, pour être avantageuſe au pays, ni de combien le terrein s'eſt élevé; cela dépend des iſſues que l'eau trouve, de leur largeur, de leur profondeur, & du plus ou

moins de ſoin qu'on a de les dégorger. Si l'on n'avoit pas de plus grandes raiſons pour nettoyer les canaux que pour les laiſſer combler, je ſuis perſuadé que le pays courroit moins riſque de manquer d'eau dans le premier cas que dans le ſecond; mais pour lors les villages en manqueroient après qu'elle s'eſt retirée, parce que les canaux reſteroient plutôt à ſec, au cas qu'on n'eût pas ſoin de les nettoyer. C'eſt de quoi je fus témoin en Egypte par rapport au canal d'Alexandrie, qui après qu'on l'eut nettoyé, garda l'eau deux mois de plus qu'il ne l'avoit fait l'année d'auparavant. J'ai encore obſervé qu'il n'y a que quelques endroits où l'inondation s'étend juſqu'aux montagnes; il peut cependant ſe faire qu'elle y ait atteint lorſqu'elle étoit conſidérable, & que le ſable ait dans la ſuite couvert le ſédiment. On pourroit faire là-deſſus quantité d'expériences curieuſes; creuſer, par exemple, pour voir s'il y a quelques couches de bonne terre, quel eſt leur nombre, leur épaiſſeur & juſques où elles s'étendent.

Pour revenir à l'hiſtoire de la crue du Nil, Hérodote la compte du fond de ſon lit, & il y a toute apparence qu'après que l'eau s'étoit élevée d'une

coudée, il donnoit à ce qui étoit au-deſſus le nom de l'autre. Il dit que le Nil n'inonde le pays que lorſqu'il croît de ſeize coudées, ou au moins de quinze; & quant à ce qu'il obſerve, que neuf cens ans auparavant, ſavoir du tems de Myris, huit coudées ſuffiſoient, il peut ſe faire qu'il fût queſtion de ſa crue, & non de ſa hauteur, à compter du fond, & c'eſt dans ce ſens qu'il paroît l'entendre, autrement la choſe ſeroit fort douteuſe. On ne peut même rendre raiſon de ce qu'il avance qu'en ſuppoſant qu'on n'ouvrit des canaux qu'après Myris, & qu'alors on eut beſoin d'une plus grande crue; & que s'étant comblés dans la ſuite, il fallut moins d'eau pour arroſer le pays. Pour concilier ces deux ſentimens, on doit ſuppoſer qu'Hérodote compte ces quinze ou ſeize coudées depuis le fond du Nil, & que là où il parle de huit coudées, d'après ce qu'il avoit appris par tradition, il s'agit de la crue du Nil dans les anciens tems, de maniere qu'on doit y ajouter la hauteur de l'eau lorſqu'elle eſt le plus bas, & en ſuppoſant qu'elle fût proportionnée au nombre de piques de hauteur qu'elle a actuellement, il faudroit donner environ quatre coudées pour la hauteur

entiere de l'eau. De maniere que dans tous ces calculs, ſi l'on en excepte celui d'Hérodote, il paroit néceſſaire d'ajouter la hauteur du Nil, lorſqu'il eſt le plus bas, qui pouvoit être, comme je l'ai dit, d'environ 4 coudées, à celle de ſa crue.

Strabon parle des coudées de crue, ſans égard au fond, & paroît ſe borner au nombre complet. Il dit qu'avant le tems de Petrone, le terrein étoit extrêmement fertile lorſque le Nil croiſſoit de 14 coudées, & qu'il y avoit une famine lorſque ſa crue n'étoit que de huit. Si donc l'on ajoute 4 coudées à l'un & à l'autre, on aura 12 & 18, qui excedent les meſures du tems d'Hérodote, 16 & 11. En donnant donc une coudée de plus de crue, ſavoir 23, il eſt à croire qu'on n'avoit point de famine à craindre en Egypte. Il paroît par Hérodote que la crue moyenne étoit de 15 coudées, & la bonne de 16, d'où il s'enſuit que de ſon tems 14 coudées étoient une crue indifférente, & 16 une bonne; de maniere que la bonne crue avant le tems de Pétrone ne différoit que de deux coudées de celle du tems d'Hérodote, & que la mauvaiſe étoit de 12, ſavoir deux coudées moindre que la mauvaiſe d'Hérodote, ce qui

peut venir de l'ouverture des canaux.

On peut juger de l'utilité des canaux par ce que dit Strabon, qu'avant le tems de Pétrone on avoit la famine en Egypte, lorſque le Nil ne croiſſoit que de huit coudées, & une récolte abondante lorſque ſa crue étoit de 14; mais que du tems de Pétrone 8 coudées ſuffiſoient pour garantir le pays de la famine, 12 pour lui procurer l'abondance. Ce même auteur conſidérant l'utilité des chauſſées pour contenir le Nil & l'eau des canaux dans leurs lits, pour la diſtribuer enſuite où l'on veut, dit que du tems de Pétrone, qui probablement ouvrit des canaux & conſtruiſit des digues, 16 coudées procuroient une récolte abondante, & que lorſqu'elles n'étoient que de 12, on étoit à l'abri de la famine.

Kalkaſenda, qui vivoit ſous *Almaſudi*, l'an 700 de l'hégire, ou 1324 de J. C. parlant de la crue du Nil, à compter de ſon fond, dit qu'on avoit la famine dans le pays lorſque la crue n'étoit que de 12 piques; que 14 procuroient des vivres pour une année, & 16 pour deux, à l'exception du pâturage; & que lorſqu'elle alloit à 17, c'eſt-à-dire, 16 piques complettes, elle étoit encore plus avantageuſe;

mais qu'on avoit tout à craindre lorſqu'elle montoit à dix-ſept piques complettes, & dès qu'elle entroit dans la dix-huitieme, on étoit sûr d'avoir une inondation.

	Coudées ou piques commencées.	Coudées ou piques complettes.
Bonne crue du tems de Myris	9	8
Bonne crue du tems d'Hérodote	16	15
Crue paſſable . . .	15	14
Mauvaiſe crue . . .	14	13
Avant Pétrone . . .		17
Mauvaiſe crue . . .		11
Du tems de Pétrone . .		15
Paſſable		11
Mauvaiſe		10
L'an 700 de l'hégire, ou 1324, mauvaiſe crue	14	13
Paſſable	15	14
Bonne	15	15
Très-bonne	17	16
Inondations nuiſibles à quelques terres . .	18	17
Du tems d'Omar, l'an 29 de l'hégire, ou 654 de J. C. mauvaiſe.	12	11

Paſſable pour un année de vivres	14	13
Bonne pour deux années de vivres	16	15
Inondation	18	17
Aujourd'hui		
Mauvaiſe au-deſſous de .		16
Paſſable		18
Bonne	21. 22, & 23.	
Inondation		24

Il paroit que du tems de *Kalkaſenda* on ne craignoit point d'inondation lorſque la crue étoit de 18 piques. comme on peut le voir dans les paragraphes *plurimis annis*, &c. *& vidi in hiſtoria Nili*, (*a*)

[*a*] Voyez le Docteur Shaw. Excerpta e Kalkaſenda de Nilo & Nilometro.

CHAPITRE IX.

Dans lequel on eſſaye de fixer la vraie crue du Nil.

Le ſujet de la crue du Nil eſt ſi difficile, que je ſuis perſuadé que ce que j'en ai dit, & ce que je vais en dire, demande une attention plus qu'ordinaire, & ne peut être entendu, à moins qu'on n'ait recours aux différens auteurs qui en ont écrit, & aux obſervations qu'on a faites ſur ce ſujet; ce que perſonne ne ſe donnera vraiſemblablement la peine de faire, à l'exception de ceux qui ſont aſſez curieux pour aller en Egypte pour voir le nilometre, & obſerver par eux-mêmes tout ce qui a rapport à ce ſujet, pour éclaircir un fait qui a été juſqu'ici couvert de ténebres impénétrables. C'eſt pour ceux-ci que j'écris.

Je n'affirme rien poſitivement, & je n'ai deſſein en écrivant ſur ce ſujet, que de fournir à autrui le moyen de découvrir la vérité, dans une matiere

auſſi difficile ; car il n'y a rien au monde ſur quoi on en ait plus impoſé que la crue réelle du Nil. Quelques ſavans ont raiſonné là-deſſus dans la ſuppoſition qu'il croît à la hauteur d'environ 50 pieds, ou de 24 piques, de plus de deux pieds chacune ; & lorſqu'on leur a dit que le Nil s'élevoit à cette hauteur, ils ſe ſont imaginé que c'étoit au-deſſus de ſa ſurface, à compter de l'endroit où il eſt le plus bas. Afin donc d'éclaircir cette matiere, j'ai jugé à propos de faire les obſervations ſuivantes.

Du temps d'*Omar Alketab*, vers l'an 29 de l'hégire, ou 654 de J. C. le nilometre étoit compoſé de 12 piques, auxquelles il en ajouta deux, comme il paroît par ce paſſage de *Kalkaſenda*, lequel eſt tiré de l'extrait dont j'ai parlé ci-deſſus. Omar, appella Ali, fils d'Abu-Taleb, au conſeil, qui lui perſuada de faire conſtruire un nilometre, & d'ajouter 2 coudées aux douze qu'il contenoit.

Depuis le tems d'Omar, ils avoient cinq coudées ou piques imaginaires au-deſſous de la colonne, qui répondoit à la hauteur du Nil, lorſque l'eau étoit la plus baſſe, ce qui paroît par le paſſage de *Kalkaſenda*,

que je rapporte plus bas, où il eſt fait mention de 18 piques ; car ſi cela n'étoit pas, comment pourroit-on compter 18 piques ſur une colonne qui n'en contient que 12, qui en font 17 complettes avec la douzieme qui conduit à la dix-huitieme. On obſervera qu'auſſi-tôt qu'une pique étoit complette, ils lui donnoient le nom de celle de deſſus.

Voici les paroles de *Kalhaſenda*: „ lorſque le Nil a cru à la hauteur „ de 17 piques, il continue de croi- „ tre juſqu'à la dix-huitieme. „ Ces cinq piques, qui pourroient être telles que je le dirai ci-deſſous, pouvoient répondre à peu près aux quatre coudées que les anciens donnoient au Nil lorſqu'il étoit le plus bas.

Ils donnoient aux douze premieres piques auxquelles l'eau s'élevoit, 28 doigts pris des deux piques ajoutées, pour que les piques de 24 en euſſent chacune 28. On obſervera que les cinq piques imaginaires ſont compriſes dans celles-ci, ce que je prouve par ce paſſage de *Kalhaſenda*: “ ayant ſuppoſé que le Nil croiſſoit de 16 coudées, ils diſtribuerent les deux de deſſus, qui étoient de 28 doigts (je croirois plutôt qu'elles étoient de 24) aux 12 coudées qui en avoient 24,

de maniere qu'elles furent toutes les 28 doigts. " Il ſuit delà que les deux coudées ajoutées furent diſtribuées aux 17 premieres. Je me ſers de doigts pour la diviſion des piques ou des cooudées, parce que dans quelques endroits je les ſuppoſe différens des pouces.

Lorſque l'eau s'élevoit au-deſſus de 12 coudées, ils ne donnoient que 24 doigts à chacune ; ce que je prouve par ce paſſage de *Kalkaſenda*. Chaque coudée contient 28 doigts, à moins que l'eau ne s'éleve juſqu'à 12, car alors elle n'eſt que de 24 doigts.

On ne compte plus de même aujourd'hui, la plus grande crue étant maintenant de 24 piques, au lieu qu'elle n'étoit autrefois que de 18. Je crois même qu'on a changé la colonne.

Ils prétendent aujourd'hui que les 16 piques d'en bas ſont de 28 pouces ou doigts ; les quatre ſuivantes de 26, & les quatre de deſſus de 24.

Dans une élévation du *Mikias*, que j'ai vue, la plus haute pique, ou la 24 eſt la poutre qui porte ſur le chapiteau.

La 23 le chapiteau même.

La 21 & la 22. ſont plus courtes que celles de deſſous.

Les quatre piques ſuivantes marquées ſur la colonne ſont de 28 doigts, & l'on peut examiner ſi elles ne ſont pas diviſées en 26 parties.

Les 11 piques au-deſſus des 5 imaginaires ſont de 28 doigts.

J'ai obſervé que les diviſions des piques d'en-bas ſont plus grandes que celles d'en-haut.

Je crois que chacune des autres 24 diviſions contient deux doigts, ce qui fait en tout 48 doigts ; de ſorte qu'un peu plus de ſix de ces piques qui ſont marquées ſur la colonne, font 11 piques de 28 doigts, ce qui fait 308 doigts ; au lieu que ſix piques de 48 doigts ſont 280 doigts, & il ne manque que dix diviſions de deux doigts chacune, pour completter le nombre de onze piques. Il pouvoit y avoir ſix piques & demie, ou ſept de cette eſpece marquées ſur la colonne, pour la réduire à la hauteur où ſe trouvoit le Nil, lorſqu'il étoit le plus bas, qui étoit de quatre piques & demie, ou même de quatre. La raiſon ſur laquelle je fonde ces ſuppoſitions eſt, qu'étant allé au *Mikias* dans le mois de Juin 1738, qui eſt le tems où l'on prétend que le Nil eſt le plus bas, il n'y avoit qu'un peu plus des 11 piques hors de l'eau, ſans compter le chapi-

teau & la fabliere. Comme donc il n'y avoit que 13 piques, y compris le chapiteau & la fabliere hors de l'eau, dans le tems que le Nil étoit le plus bas, il ne pouvoit y en avoir plus de cinq à ſix ſous l'eau, du moins à ce qu'ils me dirent, ce qui ne s'accorde pas ſi bien avec les circonſtances que l'autre ſuppoſition.

Il y a deux choſes que les voyageurs feront bien d'obſerver; la premiere, ſi les diviſions des ſix piques d'en-haut, ne ſont pas plus petites que celles d'en-bas; la ſeconde, ſi la 3, 4, 5, 6, à compter du chapiteau, ne ſont point diviſées en 26 parties. Je ſerois encore d'avis qu'ils aillent au *Mikias*, dans le tems que le Nil eſt le plus bas, qu'ils tâchent de ſe placer ſur la derniere marche, & de voir avec un bâton s'ils peuvent toucher le fond, pour ſavoir ſi la colonne y touche ou non.

On obſervera qu'il ne ſerviroit de rien que la colonne deſcendît au-deſſous de la ſurface du Nil, lorſqu'il eſt dans ſon plus bas, parce qu'elle eſt deſtinée à marquer la crue, & c'eſt une preuve que cela n'eſt pas. On obſervera encore qu'il y a dans le *Mikias* trois rampes d'eſcaliers, dont la premiere a vingt-une marches, la

ſuivante

ſuivante quatre, & j'en ai vu cinq de la derniere. On prétend qu'il y a trente marches en tout, ce que je ne crois pas.

Lorſque la crue eſt bonne, & que l'eau monte à la hauteur d'environ 23 piques, on prétend qu'elle ſe trouve de niveau avec le haut de l'eſcalier de Moyſe, lequel eſt compoſé de 26 marches, & au bas duquel les femmes lavent leur linge. M'y étant rendu dans le tems où le Nil étoit le plus bas, je vis deux marches au-deſſus de l'eau, qui étoient plus baſſes que cet endroit, ce qui fait 28 en tout. Les autres degrés du *Mikias* n'allant pas ſi bas, il y en avoit 23 hors de l'eau.

J'ajouterai à ce que je viens de dire les obſervations que je fis les deux dernieres fois que j'allai au *Mikias*. Le 17 de mai 1739, onze piques de la colonne (*a*) étoient hors de l'eau; on devoit commencer à le nettoyer deux jours après. J'obſervai que l'eſcalier de Moyſe eſt compoſé de 26 marches, juſqu'à l'endroit où les femmes lavent

(*a*) Non compris le chapiteau, & ſix marches de la derniere rampe.

leur linge, & que l'eau étoit un peu plus baſſe.

Je trouvai à mon retour qu'ils dégorgeoient l'entrée du canal qui traverſe le Caire, laiſſant une colonne de terre d'environ huit pieds de hauteur, dont j'ai parlé dans une autre occaſion.

Je retournai le 3 de juin ſuivant au *Mikias*, après qu'on l'eut nettoyé. Il y avoit onze piques & demie de la colonne, & ſept marches du dernier eſcalier hors de l'eau. J'obſervai que la premiere rampe n'étoit compoſée que de 21 marches, ſans y comprendre la plus haute, qui n'eſt que la moitié des autres, & qui s'éleve au-deſſus du rez-de-chauſſée. Je remarquai encore que le haut du chapiteau de la colonne étoit de niveau avec le bas de la ſeconde marche.

Je trouvai une autre marche de l'eſcalier de Moyſe découverte, outre celles que j'avois vue. On s'attendoit dans ce tems-là que le Nil croîtroit bientôt, & quelques-uns prétendoient même qu'il avoit commencé à le faire.

Voici un détail qu'on m'a donné au Caire de la crue du Nil pendant trois ans. Il faut ſe ſouvenir, en comptant par piques, que les 16 premieres, y compris les cinq ou ſix pre-

mieres de la hauteur du Nil, lorſqu'il eſt le plus bas, ſont de 28 doigts, les quatre ſuivantes de 26, & les autres de 24. Le jour qu'on annonce que le Nil a cru de 16 piques, eſt appellé *Ophila*, c'eſt-à-dire, la volonté de Dieu eſt accomplie.

Le 29 de juin 1714, le Nil crut à la hauteur de 5 piques, & augmenta tous les jours du nombre de doigts qui ſont marqués. Les 11 piques inférieures en contiennent chacune 28, & les quatre ſuivantes 26.

Hauteur de l'eau, le 29 de juin.

	Doigts.	Piques.
Piques	——	5
Le 30 Juin le Nil crut de	3	
Le 1 Juillet	2	
2	3	
3	2	
4	4	
5	3	
6	4	
7	6	
8	4	
	——	1
9	5	
10	4	
11	3	
12	5	
13	4	

	Doigts.	Piques.
14	6	
		1
15	8	
16	10	
17	15	
		1
18	25	
		1
19	15	
20	10	
		1
21	8	
22	6	
23	7	
24	8	
		1
25	7	
26	8	
27	10	
28	15	
		1
29	20	
		1
30	30	
		1
31	48	
		2
	Total 16	

On perça le canal le premier août.

Le 30 juin 1715, l'eau étoit haute de 6 piques 6

Le premier juillet, elle crut de

	Doigts.	Piques.
. . . . .	2	
2	3	
3	2	
4	3	
5	4	
6	5	
7	6	
8	8	
		1
9	7	
10	8	
11	7	
12	6	
		1
13	7	
14	5	
15	4	
16	5	
17	4	
		1
18	3	
19	4	
20	5	
21	4	
22	8	

	Doigts:	Piques:
23	50	
		— 2
24	45	
		— 2
25	75	
		— 3
		Total 16.

En 1738 il crut de la maniere suivante, ayant cinq piques de hauteur.

Piques		— 5
Le 20 Juin il crut de	2	
21	3	
22	2	
23	3	
24	2	
25	4	
26	5	
27	6	
28	8	
		— 1
29	6	
30	7	
Premier juillet	6	
2	5	
		— 1
3	4	
4	3	

	Doigts.	Piques.
5	4	
6	3	
7	4	
8	3	
9	5	
		— 1
10	4	
11	8	
12	10	
13	12	
		— 1
14	8	
15	7	
16	10	
		— 1
17	8	
18	10	
19	8	
		— 1
20	7	
21	6	
22	8	
23	10	
		— 1
24	7	
25	6	
26	5	
27	6	
		— 1

	Doigts.	Piques.
28	5	
29	4	
30	5	
31	6	
1 Août	8	
Ophila.		1
2	20	
3	50	
		2
4	8	
5	4	16
6	3	
7	5	
8	5	
9	6	
10	5	
		2
11	4	
12	5	
13	4	
14	3	
15	3	
16	4	
		1
17	4	
18	5	
19	3	
20	3	
21	4	

	Doigts.	Piques.
22	3	
23	4	
		— 1
24	3	
		4
25	5	de 26
26	3	doigts.
27	4	
28	3	
29	2	
30	4	

Comme ils publient cette crue extraordinaire de 50 pouces, vers le tems qu'ils annoncent que le Nil a crû de 16 piques, il y a tout lieu de croire qu'ils cachent la vraie crue avant ce tems-là, pour que le peuple ſoit exempt de payer le tribut, ſi elle ne va pas à 18 piques ; car à moins qu'elle n'aille juſques-là, la recolte eſt médiocre. Il peut même ſe faire, lorſqu'ils annoncent que le Nil a crû de 16 piques, que ſa hauteur ſoit de 18, & ſi le pacha ouvroit le canal avant d'être aſſuré qu'il a crû de 16 piques, & que le Nil vint à baiſſer, ils ne payeroient point le tribut. Il n'y a que le pacha, ou ſon député qui aient permiſſion d'entrer dans le *Mikias* pendant que le Nil croît, à l'exception de ceux

qui y demeurent. Ils assurent néanmoins qu'ils ont soin de cacher la crue du Nil au pacha & à ses officiers, pour la raison apparemment que j'ai dit ci-dessus.

C'est aussi au Caire qu'on m'a donné le détail suivant des tems où l'on a ouvert le canal, lorsque le Nil étoit à la hauteur de 16 piques, pendant 46 ans. Presque toutes les années y sont spécifiées.

1692	7. Août.
1693	9
1094	1 Septembre. peste & famine.
1695	13 Août.
1696	14.
1697	11.
1698	7.
1699	15.
1700	5.
1701	17.
1702	15.
1703	18.
1704	2.
1705	19 Septembre. peste.
1706	9 Août.
1707	10.
1708	4.
1709	4.
1710	9.

1711	2 Juillet.
1712	10 Août.
1713	6.
1714	3.
1715	1.
1718	26 Juillet.
1720	22 Août.
1721	5.
1722	9.
1723	15.
1724	15.
1725	12.
1727	17.
1734	30 Juillet.
1735	25.
1736	4 Août.
1737	3.
1738	4.

CHAPITRE X.

Maniere dont on cultive & prépare le riz dans les environs de Roſette. Celle dont on ſe ſert pour faire le ſel armoniac, & pour faire éclore les poulets dans les fours.

ENTRE la pleine & la nouvelle lune de février, les habitans prennent des paniers de riz bien ſec avec ſon enveloppe, & le mettent tremper dans l'eau, de maniere que le ſoleil donne deſſus. Ils l'y laiſſent juſqu'à ce que le grain commence à germer. Ils retirent alors le panier & le grain qui eſt dedans, & le mettent ſécher en plein air. Ils répandent l'eau qui s'écoule du panier ſur le champ où ils ont deſſein de ſemer le grain, & jettent celle qui ſort du fond, deux uſages qui me paroiſſent fondés ſur quelque ſuperſtition. Ils ſement enſuite le riz de même qu'on ſeme les autres grains ; ils inondent le champ à la hauteur d'un

palme, & y laiſſent ſéjourner l'eau pendant dix jours. Lorſque le riz commence à pouſſer, ils retirent l'eau, & la remettent deux jours après; mais alors ils ſont obligés de la retirer tous les jours, & de lui en ſubſtituer de la nouvelle, obſervant que le terrein ſoit également humecté par-tout. Lorſque le riz a environ un palme & demi de hauteur, ils l'éclairciſſent dans l'endroit où il eſt trop épais, & plantent ce qu'ils ont arraché dans ceux où il eſt clair ſemé; ils lui donnent alors un palme d'eau, & le laiſſent dans cet état juſqu'à ce qu'il ſoit mûr, ce qui arrive ſept mois après qu'on l'a ſemé. Ils le coupent, le battent pour en ſéparer la paille, & le font ſécher au ſoleil, l'amoncelant la nuit, & l'éparpillant le jour, juſqu'à ce qu'il ſoit parfaitement ſec. Ils le portent enſuite dans des magaſins, où ils ont des machines de fer pour en détacher la coſſe, dont j'ai donné la deſcription ci-deſſus. Cela fait, ils le mêlent avec du ſel, dont ils mettent une demi-meſure, qui eſt de ſept okes & demi ſur douze de cent cinquante okes, qui valent un *adeb de riz*. Ils font ſécher le ſel au four, & le battent avec le riz, pour qu'il le pénetre, le blanchiſſe &

le conſerve. Ils le nettoyent enſuite pour en ôter la pouſſiere.

C'eſt une opinion généralement répandue, que l'on tire le ſel armoniac du ſable ſur lequel les chameaux ont campé, & que comme il en va un grand nombre au temple de Jupiter Ammon, c'eſt delà qu'eſt venu le nom du ſel ammoniac, dont on a fait par corruption celui d'armoniac. Je laiſſe aux connoiſſeurs à décider ſi l'on peut le tirer du ſable par le moyen du feu, de même qu'on le tire aujourd'hui de la fiente des animaux. J'ai appris qu'on le faiſoit avec la ſuie que l'on tire de la bouze des vaches & d'autres animaux. Plus elle eſt chaude, plus le ſel a de vertu, & delà vient que l'on préfere la fiente de pigeon & de chameau à toute autre. On la mêle pour la brûler avec de la paille hachée, & quelque peu de terre, & l'on en forme des motes que l'on fait ſécher, & que le bas peuple brûle, pour épargner le bois, qui eſt fort cher au Caire, parce qu'on le tire de l'Aſie mineure; ils mettent la ſuie qui en ſort dans des balons de verre mince que l'on fabrique au *Caire*, dont le

col a environ deux pouces de diametre, & eſt fort court. Ils mettent par deſſus une couche d'environ trois lignes d'épaiſſeur, compoſée de terre & de coſſe de lin hachée, que l'on mêle bien enſemble, & après l'avoir fait ſécher au ſoleil, ils la couvrent d'une autre de ſix lignes d'épaiſſeur, qu'ils font ſecher de même. Ils rempliſſent enſuite les balons à un pouce du col. L'attelier où on le fait eſt diviſé en quatre parties, dans chacune deſquelles ſont des arceaux d'environ trois pieds de hauteur, ſur deux d'épaiſſeur, eſpacés de la même quantité de pieds, entre leſquels ils placent les balons de maniere qu'ils poſent ſur les murailles des arceaux, ſavoir ſix par rang, chacun d'environ trois pieds de diametre. On place entre deux des balons plus petits d'environ dix pouces ds diametre. Ils brûlent deſſous de la terre qu'ils tirent du Nil, qu'ils mêlent avec du chaume, & font un grand feu pendant trois fois 24 heures, au bout deſquelles le ſel s'attache au haut des balons Ces vaiſſeaux lorſqu'on les retire, reſſembleut à de la poterie ordinaire, ils les caſſent, &

en tirent des gâteaux de sel, qui ont la forme que nous voyons (*a*).

On peut regarder la méthode de faire éclore les poulets par la chaleur du four, comme un des arts qui sont particuliers à l'Egypte. On m'a assuré qu'il n'y avoit que les habitans d'un seul village qui le possédassent, & que dans un certain mois de l'année, ils se répandoient par toute l'Egypte. Ils attendent pour cet effet le mois de février & de mars, que le tems est tempéré. Ils chauffent le four où ils mettent couver les œufs avec du fumier de cheval & de la paille hachée, & il y fait une si grande fumée qu'il est presqu'impossible d'y entrer. Ils achetent les œufs sur le pied de sept à

[*a*] Voyez dictionaire de chimie & diction. des fossiles sur cet article. HASSELQUIST décrit ce procedé de la même maniere. On tire le sel armoniac de la fiante de tous les animaux de ces contrées. Sur-tout quand ils mangent de l'herbe verte On préfere même les excrémens de l'homme, que l'on mêle avec les crotes de boucs & de chevres.

huit pour un (*a*) médin; ils les amoncelent pendant huit jours dans les cellules d'en bas, & ont ſoin de les remuer trois fois par jour. Ils les portent alors dans les appartemens d'enhaut, ils les étendent ſur le plancher, & les tournent comme ci-deſſus, & au bout de vingt-deux jours, les poulets commencent à éclore. Ils les laiſſent dans les fours juſqu'à ce qu'ils ſoient bien ſéchés, ils les portent dans la galerie, où les habitans viennent les acheter ſur le pied de deux ou trois pour un médin, & les emportent dans des cribles. Le moindre tonnerre fait périr la plupart des œufs. Cette méthode n'eſt pas auſſi naturelle que l'autre, auſſi les poulets ſont-ils ſouvent imparfaits, & il y en a même à qui le croupion manque (*b*).

(*a*) Le medin vaut trois liards d'Angleterre.

(*b*) Conſultez les mémoires de M. de Reaumur ſur la maniere de faire éclore les poulets, & l'Hiſt. univ. trad. de l'Anglois. Tom. I.

CHAPITRE XI.

Ordre de marche de la caravane de la Mecque.

VOICI l'ordre dans lequel la caravane ſe mit en marche.

1. Un canon de fer & ſix de fonte, montés ſur leurs affuts, & traînés chacun par deux chevaux.
2. Quatre caiſſons de cuir brodés, traînés par des hommes, dans leſquels étoient les boulets & la poudre.
3. Sept chameaux chargés de proviſions, pour l'Emir Hadgir, ou le prince des pélerins.
4. Quatre chameaux montés par des perſonnes qui jouoient des inſtrumens.
5. Une litiere portée par quatre mulets.
6. Huit litieres légeres pour l'Emir Hadgir, chacune portée par des chameaux.
7. Soixante-dix chameaux chargés de biſcuit.
8. Quatorze d'huile & de beurre.

9. Cinquante de bled, & un de deux longues caiſſes de bougies pour le temple de la Mecque.
10. Dix de ſucre, de caffé, &c.
11. Quatre d'uſtenſiles de cuiſine.
12. Neuf de plats.
13. Huit de tentes pour la cuiſine, & de tables pour les cuiſiniers.
14. Quatre-vingt-ſix chameaux de l'Emir Hadgi, non chargés.
15. Douze autres avec des caparaçons magnifiques.
16. Soixante chameaux de l'Emir Hadgi, non chargés.
17. Cinquante-quatre chameaux chargés d'eau.
18. Dix chargés de tentes.
19. Huit chargés d'eau.
20. Douze avec des eſpeces de caiſſons de chaque côté, pour les malades. Il y en avoit de couverts, dans leſquels, ſi je ne me trompe, étoient les médicamens, & un autre dont le couvercle étoit percé de pluſieurs trous, & ſur lequel on lavoit les cadavres. Ce ſont, à ce qu'on prétend, des fondations pieuſes.
21. Deux chameaux montés par ceux qui ſoignent les malades.
22. Des timbaliers montés ſur des chameaux. Il y en avoit preſque à la fin de chaque file.

Environ demie heure après, le reſte de la caravane ſe mit en marche de la maniere ſuivante.

23. Six chameaux chargés de caiſſons de fer, dans leſquels on allume du feu.
24. Une litiere.
25. Quatre chameaux chargés.
26. Un chameau avec des timbales, & deux timbaliers pour chacune.
27. Vingt chameaux de relais.
28. Deux chargés de caiſſons pour la poudre & les bales.
29. Six chargés de tentes & autres choſes.
30. Cinq caiſſons pour la poudre & les bales.
31. Dix chameaux chargés d'eau.
32. Un chameau avec des timbales.
33. Deux caiſſons avec des bales & de la poudre.
34. Une litiere.
35. Deux chameaux chargés.
36. Un monté par un muſicien.
37 Trente-un chameaux de relais.
38 Dix conducteurs des chameaux qui portent l'eau, fournis par les Califes, les Sultans d'Egypte, & autres.
39. Trois chameaux ſans muſique.
40. Vingt chameaux chargés.
41. Deux chargés d'eau.

42. Seize pourvoyeurs d'eau à cheval.

43. Trois hommes montés ſur des chameaux.
44. Vingt chameaux de relais.
45. Quatre caiſſons pour la poudre & les bales.
46. Deux chameaux chargés d'eau.

47. L'Iman ou grand Sheik ſur un chameau. C'eſt l'aumonier de la caravane, qui offre les prieres dans l'endroit où l'on prétend qu'Abraham voulut ſacrifier ſon fils. Son ſurtout étoit blanc. Il portoit un étendard verd, & béniſſoit le peuple de la main droite, avec beaucoup de grace, mais ſans la porter ſur ſa poitrine.
48. Onze chameaux de relais.
49. Trois montés par des pélerins.
50. Deux par des muſiciens.
51. Vingt chameaux de relais.
52. Deux montés par un Sheik. Ils ſervent de guide ſur la route.
53. Vingt chameaux chargés d'eau, & un de timbales.
54. Dix chameaux de relais.
55. Cinq chameaux de relais.
56. Cinq chargés d'eau.
57. L'étendard du corps des Spahis, appellés *Cherkis*.
58. Trente de leur corps.

59. Vingt *Ikias* de ce corps, devant chacun desquels on portoit une pique.
60. Le *Sardar* des *Cherkis* & son lieutenant.
61. Trois ou quatre chevaux de relais.
62. Deux *Serachis*, ou domestiques du *Sardar*.
63. Douze esclaves à cheval.
64. Soixante du corps appellés *Tuphekjis*.
65. Trente *Ikiars* ou anciens.
66. Quatre esclaves à cheval avec des cottes de maille.
67. Vingt-un esclaves.
68. Vingt hommes sur des chameaux, la plupart esclaves du *Sardar*.
69. Deux chameaux de relais pour le *Sardar*.
70. Deux autres de relais.
71. Deux avec des timbales.
72. Sept qui portoient le bagage.
73. Cinquante du corps des *Gjumelues*.
74. Leur *Sardar*.
75. Vingt soldats & dix esclaves avec des arcs & des fleches.
76. Trois chameaux montés par des hommes.
77. Deux avec des timbales.

78. Quatre chameaux chargés.
79. Deux officiers appellés *Oda-Bashas.*
80. Deux chevaux de relais.
81. Deux Sabéderiks en caftans.
82. Sept chameaux ſellés.
83. Deux chameaux de relais.
84. Deux *Oda-Bashas.*
85. Un chameau.
86. Vingt-quatre chouſes, ou meſſagers du Divan.
87. D'autres officiers.
88. Venoient enſuite les officiers de l'Emir Hadgi, particuliérement les ſuivans.
89. Un chouſe, ou meſſager en noir.
90. Trois étendards.
91. Cinq chameaux de ſelle.
92. Huit chevaux de relais.
93. Deux Serachis.
94. Deux Janiſſaires.
95. Deux Caïas de l'Emir Hadgi.
96. L'Haſnadar, ou tréſorier de l'Emir Hadgi.
97. Vingt-ſix chameaux de ſelle.
98. Cinq chevaux.
99. Un chameau de ſelle.
100. Vingt-huit hommes ſur des chameaux, dont deux jouoient des inſtrumens.
101. Cinq chameaux chargés.
102. Le corps des Azabes.

103. Leurs deux Sabederiks.
104. Leurs Oda-Bashas.
105. L'étendard des Azabes.
106. Trois en caftans à pied.
107. Trois Azabes en habits de cérémonie.
108. Le Sardar & ſon lieutenant.
109. Des chameaux de ſelle.
110. Des chameaux chargés, montés par des hommes.
111. La muſique.
112. Un corps d'Azabes.
113. Les Janiſſaires.
114. Deux Sabederiks de ce corps.
115. Deux Janiſſaires.
116. Deux Serachis.
117. Un étendard.
118. Trois hommes à pied, en caftans.
119. Trois Janiſſaires.
120. Le Sardar des Janiſſaires, &
121. Son lieutenant.
122. Deux Janiſſaires.
123. Deux chameaux de ſelle.
124. Vingt-quatre hommes ſur des chameaux.
125. Huit chameaux chargés.
126. Un corps de Janiſſaires.
127. Un porte-étendard.

128. Un

128. Un autre couvert d'une peau de léopard.
129. Vingt-un Chouſes.
130. Les Agas des ſept corps militaires, avec des chaînes d'argent qui pendoient ſur le poitrail de leurs chevaux.
131. Douze Beys.
132. Chacun étoit précédé de deux Saktirs, avec des turbans de velours noir.
133. Le Trucheman Aga.
134. Le *Muteferrica Bashi.*
135. Les gardes du *Muteferrica.*
136. Le Chouſier Caia.
137. Les gardes des *Chouſes.*
138. Venoient enſuite les domeſtiques immédiats de l'Emir Hadgi.
139. Dix-huit Janiſſaires en habits de cérémonie.
140. Quatre officiers du Pacha.
141. Quatre Janiſſaires.
142. Un étendard.
143. Deux étendards.
144. Quatre Sheiks Arabes.
145. Deux Sheiks ſous, tête nue, vêtus de blanc.

146. L'Emir Hadgi en caftan, monté ſur un cheval richement harnaché.

147. Environ quarante ſoldats.

148. Deux Janiſſaires.
149. Le Caia du Divan.

150. Soixante eſclaves avec des arcs & des fleches.
151. Deux Imans.
152. Quatre chevaux de relais.
153. Trois étendards.
154. Une bande de muſiciens.
155. Quatre chameaux de relais.
156. Vingt chameaux chargés.

157. Deux hommes montés ſur des chameaux.

158. Venoient enſuite les Sheiks des moſquées & les différens corps de marchands, avec leurs étendards, de même que dans la proceſſion dans laquelle on porte les tentures du château à la moſquée. Il y en avoit qui danſoient. Les pêcheurs portoient des anguilles au bout de leurs lignes.
159. Quatre Chouſes du Divan.

160. Seize Janiſſaires en habits de cérémonie.

161. Leur Sheik appellé *Caſſani.*
162. Le grand étendard, porté ſur un chameau par ſon officier.
163. Cinq chameaux, dont trois avoient des caparaçons brodés.
164. La couverture de même que dans l'autre proceſſion.

Route de la caravane du Caire à la Mecque. (a)

Jours du retour.	*Entrées.*	*Distances par Deraies de 4 min. chacune.*	*Jours de séjour.*	*Eau.*	*Jours du départ.*	
Mois Zefer.	19 Birket.	90	4	Lac.	27	Mois
	18 Der el Hamera.	200	—	Aucune.	28	shuvàt.
	17 Ch. d'Adjeroûte.	210	1	Mauvaise.	30	
						Mois Adir.
	15 Nouveau Hatir.	160	—	Aucune.	1	
	14 Wahad Te.	230	—	Auc. qui	2	
	12 Newhail.	830	1	fait enfi. le corps	4	

(a) *L'Auteur la tient d'une homme qui y avoit 14 fois.*

Jours du retour.	*Entroits.*	*Distances par Derais de 4 min. chacune.*	*Jours de séjour.*	*Eau.*	*Jours du départ.*
	11 Allahaih.	230	—	Qui n'eſt bonne que pour les bêtes	5
	10 Soot.	240	—	Aucune.	6
	9 Achaba	100	2	Bonne & ab.	16
	6 Darha el Hamar.	160	—	Mauvaiſe.	10
	5 Shararaſta	220	—	Aucune.	11
	4 Mugair Shaip	230	—	Ruiſſeau	12
	3 Ain el Kaſab	230	—	Ruiſſeau	13
Mois Zeffer.	2 Muellah.	210	2	Bonne & ab.	16
	29 Selma	180	—	De même	17
	28 Aziſe.	220	—	Mauv.	18
	27 Aſtabel	230	—	Bonne	19
	26 Wesh.	180	1	Bonne	21
	24 Akrah.	240	—	Mauv.	22
	23 Hanech	180	—	Aucune	23
	22 Houra.	260	—	Purgat.	24
	21 Nubt.	240	—	B. & ab.	25

Jours du retour.	*Endroits.*	*Distances par Dérais de 4 min. chacune.*	*Jours de séjour.*	*Eau.*	*Jours du départ.*
Mois Mahorem.	20 Hond.	220	—	Mauv.	26
	Ch. d'vemboh.	210	2	Ruiſſeau	29
	Bedderville.	300	1	Ruiſſeau	1 Mois Zilchage.
Où les caravanes du Caire & de Damas ſe joignent			3		
	Kaah.	250	—	Aucune	2
	Arabough	220	—	Bon. & ab.	3
	Kudeid.	220	—	De même.	4
	Azaſan.	220	—	De même.	5
	Wahad elz Faitmah.	210	—	De même	6
	Maccah ou Mecque.	100	3	———	10
	Arraſat.	100	2	———	13
	Munna.	40	3	———	17
	Mecque.	60	Douze, ou 14 jours.	Elle part régulièrement le 30	

De la Mecque à Bedder, en six jours, comme dans l'allée, d'où ils vont à Médine.

Le 7 du mois Mahorem.

Gedeedah.	200		
Shuhada.	220		8
Medine Ville.	230		9
Biar alli	45	Ces deux 3	
Shuhada.	175	en	14
Gedeida.	220	un jour.	
Dahena.	2		15
Yembo.	220		16

2 jours.

Ils vont de cet endroit au Caire comme dans l'allée ; & font les mêmes haltes, comme on peut les voir dans la premiere colonne. 19

CHAPITRE XIII.

Du Bey de Tunis, de ſa cour & de ſon gouvernement.

LA relation ſuivante m'ayant été donnée par un homme qui avoit réſidé pendant pluſieurs années à la cour de Tunis, j'ai cru devoir la joindre ici, pour mettre le lecteur au fait des coutumes des orientaux en général, & de cette cour en particulier.

Le Bey en place l'an 1733, ſe nommoit Haſein-Ben-Ali. Il avoit 70 à 80 ans, & régnoit depuis 28 ans. Il étoit fils d'un renégat Grec. Il avoit ſervi, & s'étant extrêmement enrichi, il avoit été élu Bey par les ſoldats, qui pour l'ordinaire choiſiſſent celui qui leur promet une plus forte paie, mais s'il ne leur tient pas parole, ils le dépoſent au bout du mois. Les ſoldats ſont des renégats & des Turcs du Levant, & ils ſont perſuadés que le Bey doit être fils d'un renégat & d'une

barbareſque, ce qui eſt faux, puiſque tout dépend de la volonté de la ſoldateſque. Ils lui donnent pour titre *Iaſidi-Bi*. Ce Bey ſe leve deux heures avant le jour, & mange un *Shourba*, ou une ſoupe au riz; il prend enſuite ſon caffé, un shirbet fait avec le géroſle & la muſcade, ou quelqu'autre choſe de chaud. Il ſe rend enſuite à la moſquée, & retourne dans ſon appartement, où il fait ſes prieres. Dès que le jour paroît, il ſe rend à la ſalle d'audience, qui eſt hors de la galerie, devant ſes deux appartemens. Il y a dans cette galerie une fontaine, entourée de colonnes. La chambre du milieu eſt une ſalle d'audience ornée de miroirs & de pendules Angloiſes; c'eſt-là qu'il ſe tient la plus grande partie du jour. C'eſt encore là qu'eſt ſa chambre à coucher. Il donne tous les jours audience à ſes ſujets juſqu'à dix heures & demie, & il ne ſauroit y manquer.

Quiconque ſe préſente, lui crie *Sharallah, iaſidi*, c'eſt-à-dire, juſtice, ſeigneur, ce qu'il répete juſqu'à ce qu'il lui ait répondu, & demandé ce qu'il veut.

Il ſe rend avant onze heures au palais; à onze heures on lui ſert à dîner ſur une longue table élevée d'environ trois pouces de terre, & couverte de tapis, le long de laquelle on poſe le pain. Il s'aſſied au haut, & ſe lave les mains. On met devant lui un grand plat, ſur lequel il y en a d'autres plus petits, dans leſquels ſont les différens mets qu'on a coutume de lui ſervir. On poſe les grands plats le long de la table. Les grands ſe placent à côté de lui. Ils ſe levent après qu'ils ont mangé; d'autres prennent leurs places, & les pauvres emportent ce qui reſte dans des gamelles. On lui ſert d'abord du mouton, (on en tue tous les jours douze pour ſa table) aprêté avec du pilau, ou avec des œufs & des oranges, des oignons & du beurre. Les femmes lui envoient trois grands plats de *cuſcowſow*, qu'elles mangent avec du bouillon. On leur ſert auſſi du poiſſon & de la volaille bouillie, aſſaiſonnée avec du jus de limon ou d'orange. Le Bey boit du lait de chameau; les autres vont boire à la fontaine. On lui ſert à dîner ſur un ſopha, à la droite de l'appartement contigu à la ſalle d'audience, où ſont des citernes

pour ſe laver. Il ſe rend après dîner avec ſes grands, à la ſalle d'audience.

Il ne fume jamais, & perſonne ne fume dans ſon palais. Il y reſte juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir, que les Imams viennent le chercher pour aller à la moſquée. Après les prieres, les Imams & les grands s'amuſent à diſcourir enſemble dans la ſalle d'audience.

Une heure avant le coucher du ſoleil, il ſoupe à l'ordinaire & ſe retire dans une chambre, où tous ſes officiers & les grands du pays ſe rendent pour boire du caffé en hyver, & du shirbet en été. Il ſe rend le ſoir au ſerrail des femmes, où il reſte depuis une heure juſqu'à quatre, après le coucher du ſoleil; il va delà au bain, & ſe couche enſuite. Lorſqu'il ne va point chez ſes femmes, il couche dans ſon appartement. Quelquefois il va les voir pendant la nuit, & après avoir paſſé quelques tems auprès d'elles, il prend de nouveau le bain, & il ſe couche, au cas qu'il ne ſoit pas encore jour. Il a quatre femmes, dont une ſeule lui a donné des enfans. Il a auſſi quatre fils; l'aîné eſt général des Turcs, & s'appelle Muſtapha Bey. Le

cadet eſt marié, quoiqu'il n'ait que douze ans. Il paſſe pour un homme fort ſage, & pour un très-habile politique.

Le palais du Bey, appellé *Bardo*, eſt à quatre milles de Tunis. On prétend qu'il a une lieue de tour, y compris le logement des eſclaves. Le prince va deux fois l'an à Tunis, après avoir parcouru ſes domaines, pour lever les tributs qui lui ſont dûs; il va prendre du caffé chez le Cadi, il fait le tour de la ville & s'en retourne au *Bardo*. Il fait ſa tournée dans les mois de janvier & de juillet, & elle dure cinquante jours.

Voici quels ſont ſes officiers, ſelon leurs rangs.

Son premier miniſtre, appellé *Il Caſa Natale*. Il eſt auſſi tréſorier & payeur, & il loge toujours au *Bardo*.

Le Cadi de Tunis, qui rend la juſtice à la place du Bey. Dans l'abſence du Bey, cet officier eſt obligé de coucher toutes les nuits au Bardo dans ſa propre maiſon.

L'officier de la douane.

Le gardien di Bagni, c'eſt-à-dire du college des eſclaves, lequel eſt bâti comme un caravanſerai, où quelques-uns ont des boutiques. Il y a

quatre de ces bâtimens, & l'on y enferme tous les ſoirs les eſclaves. Le Bey en a deux mille en tout, & on peut les racheter moyennant 530 piaſtres chacun.

Les leukini, ou intendans des bâtimens. Il y en a pluſieurs.

Les gardiens des eſclaves, qui les accompagnent lorſqu'ils vont travailler.

Les domeſtiques du Bey ſont preſque tous des eſclaves chrétiens. Tels ſont :

Le *Bas Gaſaka.* C'eſt un eſclave chrétien, lequel veille ſur ceux qui ſont attachés au Bey.

Deux officiers, l'un appellé il Baſhaw Guarda Robe, qui ſert le Bey, lorſqu'il eſt chez lui, & l'autre il Baſhan Guarda Robe del campo, qui le ſert lorſqu'il fait ſa tournée.

Douze autres qu'on appelle Guarda Robe.

Le Caffei, qui a ſoin de lui ſervir le caffé.

Le Guarda Fanali, qui a ſoin de l'éclairer.

Le gardien de l'eau.

Le Guarda Papouchi, lequel a ſoin des papouches de toutes les perſonnes de diſtinction qui viennent dîner au palais.

Le Guarda Banda, qui a ſoin de mettre des vaſes d'eau dans tous les endroits où il en faut.

Le Guarda Hamam, ou le gardien des bains.

Les jardiniers.

Les Guardaletti. Ce ſont deux officiers qui ont ſoin de tout ce qui appartient à la chambre où le Bey couche.

Les Muchachi del Camera, les garçons de la chambre du Bey. Ils ont depuis douze juſqu'à dix-huit ans. Il y en a deux qui ſe tiennent toujours pendant deux heures auprès du Bey, pour porter ſes ordres au Bas Caſaka.

Tous ces domeſtiques ſont chrétiens, & ont une chapelle ſous l'appartement du Bey, où les capucins leur diſent la meſſe les dimanches & les fêtes.

Les cuiſiniers, dont les uns ſont chrétiens & les autres Turcs.

Les palfreniers, qui ſont chrétiens.

Les Guardi Piki, leſquels portent chacun une pique devant le Bey, lorſqu'il fait ſa tournée.

Le Bey eſt toujours ſuivi du *Guarda Letto*, lequel porte avec lui de l'eau froide & chaude, l'une pour boire, & l'autre pour un autre uſage. Il eſt toujours ſuivi de deux chevaux.

Le Bey a un vaiſſeau de guerre de quarante-une pieces de canon, dont le Grand Seigneur lui a fait préſent, & un petit vaiſſeau appellé Sambikino, lequel eſt monté de quatorze petites pieces de canon. Les villes ſont gouvernées par les Agas ou les Cadis, & l'on envoie un Aga dans chaque village. On choiſit les uns & les autres parmi les gens riches dont on veut ſe défaire, & on s'empare dans la ſuite de tout ce qu'ils ont, ſous prétexte de mauvaiſe adminiſtration. Il n'a que trois milles hommes de troupes réglées, y compris les Turcs & les renégats. Le général eſt appellé Aga del campo; tous les ſoldats ſont cavaliers, & on leur donne le nom de Spahis. On prétend que le Bey devoit à Alger un tribut qu'il a refuſé de payer.

Il y a à l'Orient de Tunis les ports de Mahomet, qui n'eſt qu'un golfe, Suta & Jerbe, & au couchant Farini, Caponegro, Buſerti & Bona.

CHAPITRE XIV.

Patente accordée par Mahomet aux moines du mont Sinaï, & à tous les Chrétiens en général.

COMME Dieu eſt grand, qu'il gouverne toutes choſes, que c'eſt de lui que tous les prophetes ont reçu leur miſſion, & qu'il ne connoît point l'injuſtice, c'eſt en vertu des dons qu'il a accordé aux hommes, que Mahomet, fils d'Abdallah, l'envoyé de Dieu, & le gardien ſoigneux du monde entier, a écrit le préſent acte à tous ceux qui ſont ſon peuple national, & de ſa propre religion, comme une promeſſe ſûre & poſitive qu'il doit tenir à la nation chrétienne, & aux parens du Nazaréen, quels qu'ils puiſſent être, nobles ou roturiers, honorables ou autrement, en ces termes.

I. Quiconque de ma nation oſera enfreindre ma promeſſe & le ſerment contenu dans le préſent acte, détruit la promeſſe de Dieu, s'oppoſe au ſer-

ment que j'ai fait, & réſiſte à la foi, (à ce qu'à Dieu ne plaiſe) & mérite d'être maudit, ſoit qu'il ſoit roi lui-même, pauvre, en un mot quel qu'il puiſſe être.

II. Lorſque les moines qui voyagent s'établiront ſur une montagne, une colline, dans un village, ou dans tel autre endroit habitable, ſur la mer, ou dans les déſerts, ou dans un couvent, une égliſe, ou une maiſon de priere, je ſerai au milieu d'eux, en qualité de gardien & de protecteur de leurs perſonnes, de leurs biens & de leurs effets, avec mon ame, mon aide & ma protection, conjointement avec tout mon peuple national; à cauſe qu'ils ſont partie de mon peuple & qu'ils m'honorent.

III. J'ordonne de plus à tous les officiers de n'exiger d'eux ni capitation, ni tribut, à cauſe qu'on ne doit point les forcer à aucune choſe de cette eſpece.

IV. On ne changera ni leurs juges ni leurs gouverneurs, mais ils reſteront dans leurs emplois, ſans que perſonne oſe les leur ôter.

V. Perſonne ne les inquiétera ſur la route, au cas qu'ils voyagent.

VI. On ne leur ôtera point les égliſes dont ils ſont en poſſeſſion.

VII. Quiconque annullera quelqu'un de mes décrets, qu'il ſache poſitivement qu'il annulle l'ordre de Dieu.

VIII. Je veux de plus que ni leurs juges, ni leurs gouverneurs, ni les moines, ni leurs domeſtiques, ni leurs diſciples, ni ceux en un mot qui dépendent d'eux, ne paient aucune capitation, ni qu'on les inquiete à ce ſujet, parce que je ſuis leur protecteur, dans quelqu'endroit qu'ils puiſſent être, ſur terre, ſur mer, à l'orient, à l'occident, au ſeptentrion ou au midi, parce que tant eux, que ceux qui leur appartiennent, ſon compris dans mon ſerment & dans ma promeſſe.

IX. A l'égard de ceux qui vivent paiſiblement & en ſolitaires ſur les montagnes, on n'exigera d'eux ni dîme ni impôt; aucun muſulman ne partagera ce qu'ils poſſedent, parce qu'ils ne travaillent que pour ſubſiſter.

X. Lorſque les recoltes ſeront abondantes, les habitans ſeront obligés de leur donner une certaine meſure.

XI. On ne les tirera point de leur habitation en temps de guerre, on ne les forcera point à porter les ar-

mes, & on n'exigera d'eux aucune capitation.

Ces onze chapitres contiennent ce qui regarde les moines; les ſept autres concernent tous les chrétiens en général.

XII. Les chrétiens qui habitent dans le pays, & que leurs biens & leur trafic mettent en état de payer la capitation, ne payeront que douze drachmes.

XIII. On n'exigera rien de plus d'eux, conformément à l'ordre exprès de Dieu, qui dit: tu ne moleſteras point ceux qui reſpectent les livres envoyés de Dieu; au contraire, tu leur feras part de ton bien, tu converſeras avec eux, & empêcheras qu'on ne les moleſte.

XIV. Au cas qu'une femme chrétienne épouſe un muſulman, celui-ci ne violentera point l'inclination de ſa femme, ni ne l'empêchera point de fréquenter ſon égliſe, de dire ſes prieres, ni de pratiquer ſa religion.

XV. Perſonne ne les empêchera de fréquenter leurs égliſes.

XVI. Quiconque agit contre mes ordres, ou ajoute foi à ce qui leur eſt contraire, devient un apoſtat envers Dieu & ſon divin apôtre, parce que

je leur ai accordé cette protection, conformément à ma promeſſe.

XVII. Perſonne ne prendra les armes contre eux, mais au contraire les muſulmans feront la guerre pour les défendre.

XVIII. J'ordonne par la préſente, qu'aucun homme de ma nation ne ſoit aſſez oſé pour agir d'une façon contraire à ma promeſſe, juſqu'à la fin du monde.

TEMOINS.

ALI, fils d'Abou-Thaleb.
HOMAR, fils d'Attavi.
ZIPHIS, fils d'Abuam.
SAITT, fils de Maatt.
THAVITT, fils de Neſis.
MUATHEM, fils de Kaſvi.
AMPHACHIN, fils d'Haſſan.
AZUR, fils de Jaſſin.

ABOMBAKER, fils d'Amabi Kaphe.

OTTMAN, fils de Gafas.
AMBTELACK, fils de Meſſutt.
PHAZER, fils d'Abbas.
SALAT, fils d'AmptoulaK.
SAAT, fils d'Abbatt.
KASMER, fils d'Abid.
AMBTULLACH, fils d'Omar.

La préſente fut écrite par le général, ſucceſſeur d'Ali, fils d'Abou-Thaleb ; & ſignée de la main du prophete, dans la moſquée du prophete, (dont l'ame repoſe en paix) la ſeconde année de l'hégyre, le troiſieme jour du mois Machorem.

CHAPITRE XV.

Formules de quelques lettres & de quelques paſſeports dans le ſtyle des Orientaux.

Firman du Grand Seigneur, accordé à un gentilhomme Anglois.

Sultan Mahmouth V. empereur Ottoman.

AUX très-glorieux juges, chefs & gouverneurs, ſources intariſſables de vertu & d'éloquence, qui ſont entre les frontieres de l'Allemagne, & notre très-heureuſe & très-puiſſante Porte.

Vous, cadis, qui êtes ſur la même route, puiſſe votre ſavoir augmenter, & vous glorieux lieutenans & généraux des Janiſſaires, votre valeur s'accroître de jour en jour.

Vous ſaurez à l'arrivée de ce ſublime commandement, que l'illuſtre ambaſſadeur d'Angleterre A. B. nous

a donné à connoître, dans un mémoire qu'il nous a préſenté, qu'un gentilhomme Anglois A, ayant deſſein de voyager & de voir divers pays, eſt parti d'Angleterre pour ſe rendre en Allemagne, & qu'afin de pouvoir arriver en ſûreté à notre heureuſe Porte, il a prié ledit ambaſſadeur de faire enſorte qu'il pût venir deſdites frontieres de l'Allemagne à notre réſidence impériale en sûreté, tant pour ce qui concerne ſon logement, que les quartiers qu'il pourra prendre ſur la route, & qu'on fournit tous les ſecours néceſſaires aux domeſtiques qui ſont chargés de ſon bagage, de ſes effets & de ſes proviſions, pour que perſonne ne l'inſulte, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, mais au contraire le défende & le protege.

Pour cet effet, il nous a prié de lui accorder notre ordre royal.

C'eſt pourquoi, en vertu de cet ordre que nous donnons, pour que ſa demande ſoit ponctuellement accomplie, nous vous enjoignons, lorſque vous le recevrez, de vous conformer en tout aux ordres que nous avons donnés.

Et vous, qui êtes ci-deſſus nommés ayez ſoin d'exécuter ponctuellement

nos ordres pour ce qui concerne ce gentilhomme, de le protéger & de le défendre lui, ſa ſuite, ſon bagage, ſes effets & ſes proviſions, & d'empêcher ſoigneuſement que perſonne ne le trouble ni ne l'inſulte.

Vous ne manquerez point d'exécuter le contenu de cet ordre, ni d'ajouter foi au noble ſigne dont il eſt marqué.

Donné à Babaduk, *le premier du mois* Zilchige, 1719, *qui répond au premier d'avril* 1737.

II.

Le firman ou paſſeport ſuivant fut accordé à un homme qui paſſoit pour marchand.

Ordre adreſſé à tous les juges, muſſelins, waiwodes, ſardars, haratchjis, & autres commandans qui ſont ſur la route de Conſtantinople à Andrinople, dans la Natolie, vers Budrum, Bruſſe, & les îsles de la Morée.

Sachez, en recevant notre ordre impérial, que le très-noble parmi les grands du Meſſie, A. B. (que ſa fin

ſin ſoit heureuſe) l'ambaſſadeur d'Angleterre, réſidant auprès de notre ſplendide cour, nous a repréſenté dans un mémoire qu'il a envoyé à notre ſublime trône, qu'un certain gentilhomme Anglois, M. N. étant obligé d'aller pour quelques affaires de Conſtantinople à Andrinople, & delà à une place appellée *Budrum*, dans la Natolie, à *Bruſſe*, & de cet endroit aux îles de la Morée, il étoit néceſſaire, pour empêcher les collecteurs des impôts de l'inquiéter, ni lui, ni les deux domeſtiques Francs qui le ſervent, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, dans les endroits où ils ſéjourneront, ni dans ceux où ils vont, ni dans leur voyage, ni dans les endroits où ils voudront s'arrêter ſur la route, ſoit en allant ou en venant, de lui accorder notre ordre impérial pour cet effet; que ſur la requête que ledit ambaſſadeur nous a repréſentée, nous lui avons accordé cet ordre-ci, pour qu'on ne faſſe rien contre les capitulations ſacrées, & qu'il ne trouve aucun obſtacle dans ſon voyage vers leſdits endroits. Nous vous ordonnons, lorſqu'il ſera arrivé, de vous conduire de la maniere ſuſdite, & de regarder ce préſent ordre

avec reſpect & vénération. Enfin vous ajouterez foi à notre noble ſignature, laquelle a été appoſée à ces préſentes au commencement du mois Rebuihahir, l'an 1753, (qui répond au premier de juin 1740.

Dans la ville de Conſtantinople.

III.

Lettre du patriarche de Conſtantinople à ſes diocéſains, pour leur recommander un miniſtre Anglican, qui voyageoit dans l'Orient.

Néophite, par la grace de Dieu, archevêque de Conſtantinople, (ou nouvelle Rome) & patriarche œcuménique.

Très-ſaints métropolitains, très-révérens archevêques & évêques, qui êtes ſoumis à notre thrône patriarchal & œcuménique, chéris de Dieu, & nos freres & miniſtres dans le Saint Eſprit.

Vous ſaurez que le porteur des préſentes, l'éloquent A B, natif d'Angleterre, ayant l'inclination &

l'intention de viſiter diverſes villes & divers dioceſes, tant dans l'orient qu'en Europe, de les voir & de les examiner, & ayant obtenu pour cet effet un ordre vénérable du puiſſant empereur, lequel lui accorde un libre paſſage dans les voyages qu'il ſe propoſe de faire, il nous a demandé d'une maniere très-honnête notre lettre patriarchale de recommandation à vos références, c'eſt-à-dire, à tous ceux qui ſont ſoumis à notre thrône œcuménique, afin que quelque part qu'il arrive, dans quelque dioceſe qu'il voyage, il puiſſe recevoir de vous un accueil honnête, les honneurs & l'amitié qui ſont dûs à ſon éloquence. Pour cet effet, le connoiſſant pour un homme d'honneur & de mérite, & voulant nous prêter à ſa louable intention, nous vous prions & vous exhortons par cette préſente, à quelqu'un de vous en particulier qu'il préſente nos lettres patriarchales, très-ſaints métropolitains, révérendiſſimes archevêques & évêques, dans quelque dioceſe que le ſuſdit éloquent pere A B arrive, de le recevoir d'une maniere amicale & honnête, conformément à ce que méritent ſes bonnes qualités & le poſte qu'il occupe, afin

qu'il ſoit content du bon accueil que vous lui ferez. C'eſt ce que je vous prie de faire. Puiſſent la grace de Dieu, les prieres & les bénédictions de notre médiocrité être avec vous tous.

Le premier juin 1740.

IV.

Diverſes lettres de recommandation Arabes, des grands d'Egypte aux gouverneurs qui dépendent d'eux, en faveur d'un voyageur.

Lettre écrite à un ſheik Arabe, pour le prier de le conduire aux couvens de Saint Paul & de Saint Antoine dans le déſert.

Voici ce que nous faiſons ſavoir au Sheik Omar de Scione.

Dès que vous apprendrez l'arrivée d'un envoyé du conſul des Francs, qui veut aller immédiatement au couvent de l'Arabie, auſſi-tôt qu'il ſera arrivé, appellez les enfans des Arabes, les fils de Vachel, & conſignez-le leur, pour qu'ils le conduiſent au monaſtere;

& lorſqu'il ſera de retour, ayez ſoin de lui, & faites pour lui tout ce qui ſera néceſſaire.

ABRAHIN BEY MIRLUE
TEFTERDAR.

Datée le 20 de Saban, 1150.

Lettre au ſheik de Saccara, pour voir les pyramides.

A Ahmet, ſheik de Saccara.

Le tout-puiſſant veuille vous protéger.

Je vous apprends, après vous avoir ſalué, qu'un homme de la nation des Francs eſt arrivé ici dans l'intention de voir les pyramides. Je vous le recommande, pour que perſonne ne l'inquiete, ni ne lui faſſe aucune peine. Prenez tous les ſoins poſſibles de lui, parce qu'il eſt ſous notre protection. Je vous le recommande de nouveau, & prie le tout-puiſſant de vouloir bien vous protéger.

ALI KEKIAH.
HAZABAN GELFI.

Au Seik Haſſan de Bouche.

Veuille le tout-puiſſant vous prendre ſous ſa protection.

Je vous apprends, après vous avoir ſalué, qu'un Franc qui m'a été recommandé par le conſul, va chez vous pour voir le couvent de l'Arabie, & qu'à ſon retour, il doit aller à Faiume. Lors donc qu'il reviendra du monaſtere, donnez-lui des gens pour l'accompagner à Faiume. Ayez de lui tout le ſoin poſſible, & faites en ſorte que perſonne ne l'inquiete.

ABRAHIM BEY BELFIE.
TEFTERDAR.

Guide du grand ſoutien des nobles; le grand Omar Aga, gouverneur de la contrée de Faiume.

Veuille le tout-puiſſant, *&c.*

Je vous apprends, après vous avoir ſalué & félicité avec toute l'affection poſſible, qu'un homme de la famille du conſul des Francs au Caire, a quelques affaires à Faiume. Ayez ſoin de lui lorſqu'il arrivera au Caire. Employez tous vos ſoins pour cet effet, pour qu'il n'ait pas lieu de ſe plaindre.

Je prie le tout-puiſſant de vous prendre ſous ſa garde.

HASSAN BEY MERLUE.

A Muſtapha Bey, gouverneur de Girge.

Je vous écris, après vous avoir ſalué, de recevoir la perſonne qui vous remettra cette lettre. Il va à Said, pour voir les curioſités qui y ſont. Je vous prie d'avoir ſoin de lui; & je vous conjure de nouveau de me faire le plaiſir de le protéger contre quiconque voudroit lui nuire. Ne manquez point de lui rendre ce ſervice, en faveur de l'amitié que vous avez pour moi.

OSMAN BEY, SENLATAR, actuellement EMIR HADGI.

A l'Emir Mahomet Kamali.

La perſonne qui vous remettra cette lettre eſt un Anglois, qui va dans la haute Egypte, pour voir les curioſités qui y ſont. Lors donc qu'il vous aura parlé, empêchez qu'on ne lui faſſe aucun mal. Je vous recommande de nouveau d'avoir ſoin de lui, & de ne

point y manquer, en faveur de l'amitié que vous avez pour moi.

OSMAN BEY MERLUE,
actuellement EMIR HADGI.

V.

Lettre de recommandation du patriarche Copthe d'Alexandrie aux moines du déſert de ſaint Macaire, & des couvens de ſaint Antoine & de ſaint Paul.

Au nom de Dieu miſéricordieux, que la paix de Dieu ſoit avec vous. Que ſa bénédiction ſoit ſur les ſaints enfans, les prêtres fideles, les reſpectables diacres, les moines ſobres & les religieux compris dans la ſainte ſociété des quatre couvens du nord. A ceux qui compoſent la congrégation ſpirituelle des couvens de notre pere le grand ſaint Antoine, & de ſaint Paul.

Veuille le tout-puiſſant vous accorder les bénédictions ſpirituelles qu'il a accordées à ſes prophetes, aux apôtres, aux martyrs, & à ceux qui ont obéi à ſa volonté & à ſes commandemens, dans tous les ſiecles, par l'interceſſion de la bienheureuſe Vierge

Marie, & de tous les ſaints martyrs & confeſſeurs. *Amen.* Je vous fais ſavoir (après vous avoir répété que Dieu veuille vous bénir & vous accorder ſon ſalut ſpirituel) que la raiſon pour laquelle je vous écris cette lettre, eſt qu'un Franc, nommé A B, va chez vous. Ayez pour lui tous les égards poſſibles, & recevez-le le plus poliment que vous pourrez. Puiſſe la paix de Dieu deſcendre ſur vous. Gloire ſoit à Dieu pour jamais.

Datée le 29 d'Afur 1154.

Atteſtation que donne le couvent de Jéruſalem à ceux qui ont viſité les lieux ſaints.

Frater Angelicus de Gazolo, ordini minorum religioſæ, obſervantiæ ſancti patris noſtri Franciſci, lector theologiæ, almæ obſervantium Bononiæ pater, & congregationis de propogandâ fide reſponſalis, miſſionum Ægypti & Cypri præfectus, in partibus Orientis miſſionarius & commiſſarius, totius terræ ſanctæ cuſtos & montis Sion, nec non ſanctiſſimi ſepulchri domini noſtri Jeſu Chriſti guardianus & ſervus.

Universis & singulis Christi fidelibus, has præsentes litteras inspecturis, lecturis, & audituris, salutem in domino sempiternam.

Noveritis per illustrem dominum dominum A B. *natione Anglum, devotionis causa, susceptâ peregrinatione ad sanctæ Palestinæ & Judææ loca præsentia & sanctissima conversatione Salvatoris, ac domini nostri Jesu-Christi millesimo septingentesimo trigesimo octavo, die verò trigesimâ mensis martii, Jerusalem appuliſſe; inde subsequentibus diebus præcipua loca, seu sanctuaria in quibus operata sunt nostræ redemptionis mysteria, utpote calvarium & sepulchrum beatæ Mariæ Virginis, in valle Jehosaphat, quæ in monte Sion & in monte Oliveti, cæteraque; sive intra sive extra urbis Jerusalem mœnia sita, & quæ in Bethlehem, ubi Salvator nasci dignatus est, & circa Bethlehem, & in vicâ Bethlehemica, quæ in montanâ Judææ, ubi beata Virgo salutavit Elizabeth, ortumque habuit propheta & præcursor Domini; item & quæ in Nazareth ac universa continentur Galilæa. & reliqua alia loca ejusdem Domini nostri J. C. memorabilia, ac in viâ Samariæ pie & devotè visitasse, in quorum omnium & singulorum fidem, has nostras testimoniales dedimus, propria*

manu ſubſcriptas, ac ſigillo officii noſtri munitas. Jeroſolymis, in noſtro conventu S. Salvatoris, die 28 Aprilis 1738.

Sigillum Guardiani ſacri conventus montis Sion.

Frater Angelicus DE GANZOLO, Guardianus ſacræ montis Sion, & cuſtos totius terræ ſanctæ.

CHAPITRE XVI.

Liſte des métropoles & évêchés qui relevent du patriarche d'Alexandrie, tirée de la carte du même patriarche.

A. 1. ALEXANDRIE, Métropole de la premiere Egypte.
2. ANDROPOLIS.
3. CLEOPATRIS. *
4. COPITRIS. [a]
5. HERMOPOLIS (la petite.) [b]

---

* C'eſt *Suez* dans la carte, qui, malgré ſon éloignement, eſt compriſe dans le diocèſe d'Alexandrie.

(*a*) C'eſt peut-être *Gynæcopolis*, que je place à *Mahalea Leben*.

(*b*) Cette Ile eſt appellée la petite *Hermopolis*, pour la diſtinguer d'une autre qui eſt dans la haute Egypte. Elle eſt la même que celle de Strabon, que je place à Deirout.

6. LATOPOLIS. (*a*)
7. MAREOTIS.*
8. MENELAUS. [*b*]
9. NAUCHRATIS. **
10. NIKIOS.
11. NITRIE.
12. ONUPHIS.
13. PHATANOS. [*c*]
14. SAIS. †
15. SCHEDIE.
16. TAFA.

B 17. CABASUS, Métropole de la 2de. Egypte.

18. BUSIRIS.

(*a*) La carte place *Latopolis* un peu au-deſſus de *Roſette*. Les anciens auteurs ne mettent aucune ville de ce nom dans ce canton.

* Les Arabes l'appellent *Meiriout*.

(*b*) Cette ville eſt placée dans la carte, près de *Caopus*. Strabon la met près de Memphis ſur le bord du Nil. C'eſt delà qu'on ſe rendoit aux puits de nitre.

** Il paroît qu'elle étoit à l'Orient. La carte met *Deirōut* au couchant.

(*c*) Cette ville eſt placée dans la carte au nord de *Terrane*, mais ſans nom Arabe, à cauſe peut être qu'on ignore ſa ſituation.

† Cette ville eſt appellée *Salhajar* dans la carte.

19. BUTUS.
20. CYNOLOPIS.
21. DIOSPOLIS. [*a*]
22. ELEARCHIA.
23. PACHNAMUNIS.
24. PARULIUM. [*b*]
25. PHRAGMEA.
26. SEBENNYTUS.
27. XOIS.
28. PELUSE, Métropole de la premiere Auguſtamnique (*c*)
29. APHEIS.
30. CASIUS.
31. EPHESUS.
32. GERRA.
33. OSTRACHINE.
34. PAMPHYSIS.
35. RHINOCORURE.

[*a*] Cette ville eſt placée dans la carte dans le *Delta*, au nord oueſt. Les anciens n'en parlent point, non plus que de la ſuivante, qui eſt auprès.

[*b*] La carte place cette ville dans l'endroit où eſt *Berullos* ou *Burlos*, du pere Sicard. Je crois que c'eſt *Hermopolis* de Strabon.

[c] Province ainſi appellée de l'empereur Auguſte. Ce mot eſt compoſé du nom de ce prince, & d'*Amnis*, fleuve, parce qu'elle étoit ſur le Nil.

36. SELE.
37. SETHRON.
38. TANIS.
39. THINNÈSUS.
40. THMOÏS.
41. LEONTOPOLIS, Métropole de la 2de. Augustamnique.
42. ANTITOOURON.
43. ATHRIBIS.
44. BABYLON.
45. BUBASTUS.
46. HELIOPOLIS.
47. PHACUSE.
48. Σκήνη Μανδρων.
49. THOY.
E 50. OXYRINCHUS, Métropole de la moyenne Egypte ou de l'Arcadie. (*a*)
51. APHRODITOPOLIS.
52. ARSINOE, où l'on adoroit les crocodiles.
53. CYNOPOLIS, où l'on adoroit les chiens.
54. HERACLEOPOLIS.
55. MEMPHIS.

(*a* Cette province fut ainsi appellée d'Accadius, empereur d'Orient, fils de Théodose le Grand & de Flaccile, lequel fut associé à l'empire l'an 383.

56. NILOPOLIS.
57. PAROLLOS.
Ξ 58. THAMIARIS.
59. THEODOSIA.
60. ANÆOPOLIS, Métropole de la premiere Thébaïde.
61. ANTINOFIA.
62. APOLINOPOLIS (la baſſe.)
63. CUSIS.
64. HERÉOPOLIS.
65. YPSELIS.
66. LYCOPOLIS, où l'on adoroit les loups.
67. OSIRIS (la Grande.)
68. PANOPOLIS.
Z 69. COPTUS, Métropole de la ſeconde Thébaïde.
70. DIOSPOLIS [la petite.]
71. HERMONTHIS.
72. LATOPOLIS.
73. MAXIANOPOLIS.
74. OMBUS.
75. PHILÆ.
76. TATHIS.
77. TENTYRIS.
78. THEBÆ.
79. THERENONTIS.
80. THINIS.
81. THOUM.
82. PTOLOMAIS, Métropole de la Lybie ou Pentapole.
H 83. APTOUKOS.

84. BARCA.
85. BERENICE.
86. CYRENE.
87. DISTIS.
89. YDRAX.
90. LEMANDUS.
91. OLIBIE.
92. PALABISQUE.
93. SOSOUSA.
94. TEFKIRA.
95. SIKELIA.
o 96. DARNIS, Métropole de la ſeconde Lybie.
97. ANTIPHRA.
98. ANTIPIRGOS.
99. MARMARIQUE.
100. PARETONIUM.
101. ZAGYLOS.
102. ZYGIRIS.
103. CARTHAGE, Métropole de la Lybie occidentale.
104. ABDERE.
105. ALTIBURUM.
106. ABBASSOURIS.
107. PHYSALIS la royale.
108. CLAUPAIUM.
109. MIGIRPE.
110. TABURBOS.
111. UTIQUE.
112. UTITE.
113. LEPTIS [la grande.]
114. OEA.

115. SABRATON.
116. TEREPITON.
117. ADRUMETE.
118. BEZATIUM.
119. HERMIONE.
120. TOLIPTE.
121. SUPETILE.
122. RUSPÆ.
123. Ὑδατα τισιλιτανα.
124. CARSAMOS.
125. Οἱ καὶ μέλανες
126. KIRTHE.
127. PHISSALÆ.
128. HIPPOLE.
129. TAGASTE.
130. SILGITA.
131. STRATOSA.
132. STITIPHE.
133. TIKKE.
134. BADÆA.
135. CÆSAREA.
136. CARTENE.
137. LABDIA.
138. NEAPOLIS.
139. RÆSONIA.
140. TIMIQUE.
141. LIXA.
142. OPPINE.
143. RUADITE.
144. TINGIS.

CHAPITRE XVII.

Catalogue de plantes d'Arabie & d'Egypte.

JE ne crois pas qu'aucun auteur ait encore parlé du palmier de la Thébaïde. Il eſt une exception à la deſcription générale des palmiers, car il pouſſe toujours deux branches, qui ſe diviſent en deux autres, à l'extrêmité deſquelles naiſſent les feuilles & le fruit. Son écorce reſſemble à celle du palmier ordinaire, le bois a le même grain, mais le cœur eſt beaucoup moins durable que le dehors, ce qui lui eſt commun avec l'autre. Le bas peuple mange ſon fruit, après en avoir ôté l'enveloppe, qui eſt coriace. Il renferme un noyau pareil à celui d'une groſſe noix de coco; mais en ſéchant, il devient auſſi dur que de la corne. Il eſt creux en dedans, & les ouvriers en font des tabatieres, en le perçant par le bout le plus étroit, comme je l'ai dit ci-deſſus. Il reſte

dans le trou du milieu un petit grain, d'un très-beau poli, dont les Turcs font des chapelets sur lesquels ils récitent leurs prieres.

Les plantes suivantes n'ont jamais été gravées, du moins comme il falloit qu'elles le fussent.

1. *Palma Thebaica dichotoma, folio flabelli formi, pedunculis spinosis, fructu racemoso sparso sessili, N. D.*
1. *Abutilon, folio subrotundo, serrato, caule tomentoso.* (a)
2. *Capsicum siliquis erectis, luteis minus.*
3. *Sisirinchium orientale, foliis longissimis, floribus simbriatis.*
4. *Colutea orientalis, foliis minoribus, flore luteo, vesica atro rubente, N. D.* (b)
5. *Lunaria fruticosa, perennis, incana, Leucoii folio.* (c)

---

[a] SIDA, *asiatica* 1.

[b] COLUTEA *arborescens.* LINN. *sp. pl.* 1045. *var.*

(c) Cette même plante, qui semble appartenir *à l'alyssis* 1. & qui est peut-être la même que *l'alyssum* clypeatum de cet auteur, se trouve déjà dans TOURNEFORT.

6. *Jacobæa Ægyptiaca coronopi folio, Lippi.* (a)
7. *Aſtragatus orientalis, candidiſſimus & tomentoſus, T. Cor.* (b)

M. Miller de Chelſea a eu la bonté de dreſſer le catalogue de ces plantes, de même que des ſuivantes que j'ai cueillies en Egypte & dans l'Arabie Petrée.

Les plantes marquées d'une *, ont crû à Chelſea, des ſemences que j'y ai envoyées.

PLANTES D'EGYPTE.

1. *Abutilon, folio ſubrotundo ferrato, caule tomentoſo, N. D.*
2. *Acacia indica Farneſiana, Ald. Hort.* 2.
3. *Acacia vera J. B.* 459.
4. *Acetoſa Ægyptiaca, roſeo ſeminis involucro, folio lacero, Lipp.*
5. *Ammi majus, C. P. B.* 159.

---

[a] SENECIO, *Glamus.*

[b] Où plutôt ASTRAGALUS *orientalis maximus, incanus, erectus, caule ab imo ad ſummum florido.* TOURIN. *coll.* p. 37. ASTRAGALUS *Chriſtianus*, L.

6. *Anemone latifolia, flore coccineo, C. B. P.* 174.
7. *Anguria Citullus dicta. C. B. P.* 313.
8. *Apocynum ſcandens, folio cordato, N. D.*
9. *Arundo ſaccharifera, C. B. P.* 18.
10. *Arundo graminea, aculeata, Alp. Exot.* 104.
11. *Arundo orientalis altiſſima, caule tenuiſſimo fiſtuloſo, Tourn. Cor.*
12. *Attriplex Græca, fruticoſa, humifuſa, halimi folio, Tourn. Cor.*
13. *Capſicum ſiliquis erectis, luteis minus, N. D.*
14. *Carthamus officinarum flore croceo, Tourn. inſ.*
15. *Caſſia fiſtula Alexandrina, C. B. P.* 403.
16. *Colocynthis, fructu rotundo major, C. B. P.* 313.
17. *Colurea Ægyptiaca annua, flore luteo, N. D.*
18. *Cyperus, radice longa, ſive Cyperus officinarum, C. B. P.* 165.
19. *Eruca ſativa, flore albo, C. B. P.*
20. *Fabago Belgarum, ſive Peplus Pariſienſium. Lugd.* 456.
21. *Pœnum Græcum ſativum, C. B. P.* 348.

* *Ficoides Neapolitana, flore candido, H. 3. Kali.*

22. *Gramen Dactylon Ægyptiacum*, *C. B. P.*
23. *Hordeum hexaſticum pulchrum*, *J. B.*
24. *Hyoſcyamus luteus major*, *Alp. Exot.*
25. *Hypericum orientale, polygoni folio*, *Tourn. Cor.*
26. *Iſatis orientalis, lepidii folio*, *Tour. Cor.*
27. *Kali orientale fruticoſum, ſedi minoris folio*, *Tourn. Cor.*
28. *Ketmia indica aculeata*, *foliis digitatis*, *Tourn. inſ.* 101.
29. *Ketmia veſicaria Africana*, *Tourn. inſ.* 101.
30. *Ketmia Ægyptiaca, ſemine moſchato*, *Tourn. inſ.* 102.
31. *Lathyrus Tingitanus ſiliquis, orobi flore amplo ruberrimo*, *Mor. Hoſt.*
32. *Liguſtrum Ægyptiacum*, *Elhanna ſeu Amaharendi vel Alhanna Avicenæ*, *Alp. Ægypt.*
33. *Limon acris*, *Ferr. Heſp.* 331.
34. *Limonium Ægyptiacum ligunoſum, halimi folio*, *Lipp.*
35. *Lotus pentaphillos ſiliqua cornuta*, *Tourn. inſt.* 402.
36. *Lotus hemorrhoidalis humilior & candidior*, *Tourn. inſ.* 403.
37. *Melongena fructu oblongo violaceo*, *Tourn. inſ.* 151.

38. *Melo Ægyptiacus*, C. B. P. 311.
39. *Morus fructu nigro minori, foliis eleganter laciniatis*, Tourn. inſ.
40. *Muſa fructu cucumerino breviori*, Plum. nov. Gen. 24.
41. *Nicotiana major, anguſtifolia*, C. B. P. 170.
42. *Oryza Lob. icon.* 31.
43. *Palma dactilyfera, fructu longiori* N. D.
44. *Palma Thebaica dichotoma, folio flabelli formi, pedunculis ſpinoſis, fructu racemoſo, ſeſſili ſparſo*, N. D.
45. *Phaſeolus Ægyptiacus, nigro ſemine*, C. B. P.
46. *Phaſeolus Ægyptius villoſus, foliis rotundioribus, flore purpureo.*
47. *Pinus Halepenſis, foliis tenuibus læte viridibus. Hort. Chelſ.*
48. *Polium Valentinum fruticoſum, anguſtifolium, flore albo. Barrel.*
49. *Ranunculus Aſphodeli radice flore ſanguineo*, C. B. P. 281.
50. *Reſeda vulgaris*, C. B. P. 100.
51. *Ricinus vulgaris*, C. B. P. 432.
52. *Salix folio brevi anguſto*, N. D.
53. *Sclarea*, Tab. icon. 373.
54. *Senna Italica, ſive foliis obtuſis*, C. B. P. 397.
55. *Senna Alexandrina, ſive foliis acutis*, C. B. P. 397.

56. So-

56. *Solanum pomiferum, fructu ſtriato, duro, Vail.*
57. *Tamariſcus folio tenuiore, Park,* 1479.
58. *Thymelea tomentoſa, ſedi minoris, C. B. P.* 363.
59. *Veronica aquatica major, folio oblongo, Mor. Hiſt.*
60. *Vitex foliis anguſtioribus cannabis modo diſpoſitis, C. B. P.* 475.
61. *Xylon arboreum, J. B.* 1. 346.

PLANTES DE L'ARABIE PÉTRÉE.

62. *An? Apocynum Bithynicum arbores altiſſimas ſcandens folio ſubrotundo, T. Cor.*
63. *Apocynum erectum latifolium incanum ſyriacum floribus parvis obſolete purpuraſcentibus. Par. Bad. Beid-el-oſſar.*
64. *Acacia vera J. B.*
65. *Abſinthium orientale fruticoſum incanum amplo folio tenuiſſime inciſo, Cor. inſt.*
66. *Aſparagus Aculeatus, C. B.*
67. *Acetoſa Ægyptia roſeo ſeminis involucro, folio lacero, Lippi.*
68. *Aſteriſcus orientalis elatior, flore ſulphureo, N. D.*

69. *Aſtragalus orientalis candidiſſimus & tomentoſus, Cor. inſt.*
70. *Aſtragalus orientalis ramoſus fructu adunco, Cor. inſt.*
71. *An? Aſtragalus orientalis foliis viciæ incanis caule nudo erecto floribus luteis, Cor. inſt.*
72. *Beta cretica ſemine aculeato, C. B.*
73. *Colutea orientalis foliis minoribus ſubrotundis, veſica atro rubente, N. D.*
74. *Fabago Belgarum, ſive Peplus Pariſienſium, Lugd.*
75. *Ficus ſylveſtris.*
76. *Gramen orientale capitulis Pſyllii.*
77. *An? Geranium moſchatum abſinthii folio, Cor. inſt.*
78. *Harmala, Dod.*
79. *Hyoſcyamus Creticus luteis major, C. B. P.*
80. *Hyoſciamus Creticus luteis minor, C. B. P.*
81. *Jacobæa Ægyptia coronopi folio Lippi.*
82. *Lythoſpermum Delium arvenſe minus ſupinum flore minimo albo, Cor. inſt.*
83. *Lunaria fruticoſa perennis in cana Leucoii folio ſiliqua oblonga, Cor. inſt.*
84. *Lychnis orientalis cariophylli hortenſis folio, Cor. inſt.*

85. *Phalangium ramoſum parvo flore albo, N. D.*
86. *Populus nigra, C. B.*
87. *Phlomis orientalis lutea anguſtifolia cymis fulveſcentibus, D. Sherard.*
88. *Reſeda vulgaris, C. B.*
89. *Ricinus vulgaris, C. B.*
90. *Rubeola orientalis minima flore purpuraſcente, Cor. inſt.*
91. *An? Rubeola Cretica ſaxatilis fruticoſa galii folio flore purpuroviolaceo, Cor. inſt.*
92. *Symphytum orientale oleæ folio argenteo flore faveſcente, Cor. inſt.*
93. *An? Symphytum orientale echii folio minori flore nunc albo nunc flaveſcente, Cor. inſt.*
94. *Atriplex orientalis fruteſcens folio ampliſſimo argenteo, Cor. inſt.*
95. *Tamariſcus Narbonenſis, Lob.*

CHAPITRE XVII.

Dissertation latine sur la géographie de l'Egypte.

DISSERTATIO DE GEOGRAPHIA ÆGYPTI.

ÆGYPTUM *ab occidente excipit Lybia. Nomos prima (isto enim nomine vocabantur provinciæ ejus) occidentem versùs dicitur nomos Mareotis, in quâ conspicitur vicus* Chymo (a) *habitus pro Cynosemâ Strabonis, quam quidem locaverim in situ turris Arabicæ: Tabula Chrysantina turrim hanc collocat in situ Plinthines, quæ, me judice, magis ad orientem vergebat.*

In ipso introitu vallis cujusdam aliquantulùm recedentis à mari, & ab Alexandria triginta millia circiter passuum occidentem versùs, adhuc conspiciuntur rudera quædam urbis cum columnis magnificis: ità nimirum memo-

[a] *Ptol. l. IV, c. 5.*

ravit mihi vir quidam fide dignus ἀνατόπου. *Hanc habeo pro Tapoſiri Strabonis* (a); *columnas autem pro reliquiis cenaculi in quo agebatur panegyris, ſeu conventus publicus. Introitum vallis habeo pro termino maris* Ἀνυδροῦ *dicti.*

Hinc commoda ſeſe offert occaſio diſquirendi de lacubus Mareoti & Moeri. Strabo (b) *collocat lacum Mareiam ſeu Mareotin propè Alexandriam, latitudinem æſtimans octodecim millibus quingentis & quinquaginta paſſuum; longitudinem triginta ſeptem millibus & quingentis; lacum Moerin verò propè labyrinthum. Herodotus* (c) *nullum alium lacum memorat præter Moerion. Ille, aſſentientibus Diodoro Siculo &* (d) *Mutiano, æſtimat circumferentiam ejus quadragintis quinquaginta millibus paſſuum; Pomponius Mela* (e) *quin-*

(a) *Strab. l.* 17. *p.* 799.
(b) *Strab. l.* 17. *p.* 799.
(c) *Herod. l.* 3. *c.* 149.
(d) *Diod l.* 1 *p.* 44.
(e) *Moeris aliquandò campus, nunc lacus quinquaginta millia paſſuum circuitu patens. Mela l. c.* 9.

gentis, Plinius (a) *ducentis quinquaginta. Hic ille lacus fuit ad labyrinthum; quantum verò ipſe oculis eum metiri poſſem, non videbatur longitudine pertinere ultra triginta mille paſſus, latitudine verò ſex mille; Sicardus longitudinem ejus æſtimat quinquaginta paſſibus, latitudinem quindecim mille, Gallicâ ſcilicet menſuratione. Sicardo tribuerim hâc in re laudem accuratioris obſervationis, ideoque in tabula mea illius fidem ſum ſecutus.*

Quando quidem ſcriptores ſupra memorati huic lacui tantam amplitudinem ambitûs uno ore tribuant, Herodotusque affirmet illius longitudinem ab aquilone ad auſtrum extendi, nihil prius potiuſve conjecturâ ſtatuendum arbitror, quàm hunc lacum aliquando olim diffuſum pertinuiſſe per totam iſtam vallem, maris Ἄνυδρα *(ſeu vacui aquâ) nomine etiamnum nuncupatam. Nec verò abſimile eſt eum etiam occidentem versùs patuiſſe uſque ad ripam lacûs*

(a) *Inter Arſinoiten ac Memphiten lacus fuit, circuitu CCLM paſſuum, aut, ut Mutianus tradit, CCCCLM, à rege, qui fecerat, Moeridis appellatus. Plin, l, v. c. 9.*

Mœrios; quod quidem in causa potuerit fuisse cur Herodotus Mœrin silentio pertransierit. Narrat certè opinionem invaluisse aquam lacûs hujusce habere exitum versùs Syrtes subter jugum montium Memphi imminentium; quo fortassè innuit, quod observatum fuerat ibi exitum patuisse, quando Nilus solito inferius subsidisset, quo quidem tempore fieri potuit, ut ipsæ lacûs aquæ itidem decrescerent intrà lacûs hodierni angustias.

Strabo (a) *descriptionem aggreditur fossæ cujusdam ducentis ab Alexandria ad Canopum & Schediam; obscuriuscula sanè est ea descriptio, si ad hodiernam regionis faciem exigatur. Illo auctore, unâ eâdemque fossâ ad utrumque locum navigatur; ad ripam ejusdem sita est Eleusis, & paululum Eleusiæ progresso ad dextram est fossa quæ Schediam deducit. Nullus itaque dubito quin ea sit fossa quæ hodie Alexandrina appellatur, & ob hanc causam signavi tramitem cujusdam fossæ pertingentis ab hodierna fossa Alexandrina ad Canopum & alveum fluvii Canopicum: & in genere lectores Strabonis*

(a) *Strab. l.* 17. c. 800.

admonitos velim, fossam Canopicam aliud quiddam sonare quàm alveum Nili Canopicum.

In chartulâ Chrysantinâ, alvei Nili fere omnes suis destituuntur nominibus; alveus Canopicus ad trajectum nomine Madeam, in ea signatus tanquàm fossa quædam perexigua; ad ostium ejus conspicitur exitus fluvioli cujusdam, cum vico Ideu ad ripam ejus, quam delineator habet pro veteri Schediâ. A Bikiere duarum leucarum intervallo pervenitur ad trajectum seu Madeam habitum pro ostio Nili Canopico. (Urbs autem Canopus, nomen traxisse dicitur à Canopo Menelai navis gubernatore ibi sepulto.) Ad locum trajectûs alveus fluvii admodùm coarctatur; interiùs verò sese diffundit in latitudinem peramplam. In tabulâ Sicardianâ hæc latitudo pertingit ferè usquè ad ipsum Nilum; signantur etiam tres fossæ ex hoc alveo ducentes ad Nilum infrà Fouam; quarum unam ipse conspexi. Auctor est Strabo ædes Canopicas ad fossam fuisse constructas; ideò collocaverim Canopum ad exitum fossæ in ipsum fluvium, urbem verò Heracleum haud procul ab ostio alvei Canopici, undè nomen; alterum ostii

Heracleotici. (a) *In eo quod asserit fossam communicari cum lacu, hoc velle videtur, scilicet eam ferri penè contiguam margini lacûs, quod quidem fit hodiè: & est error ferè communis versionum Strabonis, cursum itineris ad fluvium ad Canopum & Schediam recta patere per lacum; cum vox* Ταύτη *referenda potiùs esset ad* διώρυξ. *Credibile est tam exitum fossæ Canopicæ, quam ostium alvei Canopici majorem olim amplitudinem habuisse: cumque flantibus aquilonibus aqua marina in lacum impellitur, ea faucium angustiæ prohibent quo minùs aqua fluvialis in istis partibus salsitudine depurgetur; & hæc imprimis videtur esse causa cur urbs Alexandria ex aliâ potissimùm parte fluvii aquam Niliacam ad se deportari maluerit. Signare veros tramites veterum alveorum Nili est istud quidem difficilius,* (b) *plenum opus aleæ: Herodotus recenset tres præ cæteris amplos, Canopicum, ad partem Deltæ maximè occidentalem, Peliusiacum ad orientalem, & Sebenniticum utrisque inter-*

---

[a] *Strab. l.* 17. *p.* 801.

[b] *Herodotus, l.* 2. *c.* 17.

jectum; e Sebennitico profluxisse ait Saiticum & Mendesium: Bolbitinum & Taniticum artis opere, non naturæ fuisse elaboratos. Intrà omnes scriptores convenit de alveis orientali & occidentali; Taniticum etiam ferunt fuisse proximum Pelusiaco, nisi quod Herodotus addit quemdam nomine Bucolicum (eumdem ipsum fortasse cum Tanitico): convenit etiam inter omnes proximum esse Mendesium & Bolbitinum excepto Canopico fuisse maximè occidentalem.

Obscurior est Strabo in eo quòd, mentione factâ de Sebennitico & Phatnico, subjungit "amplitudinis ratione pro tertio habetur," quæ descriptio procul dubio intelligenda est de Sebennitico.

Herodoto memorante, Sebenniticus alveus, per medium Deltam secans iter, introierat ad partem ejus maximè australem, ubi Sicardiana tabula exhibet quandam fossam, quam in meam transtuli. Eodem auctore, alvei Saiticus & Mendesius profluxerunt è Sebennitico, undè conjecturam facio, Phatnicum eumdem esse cum Saitico, & hoc nomen traxisse ex eo quòd profluueret è Saitico, ad urbem Sain.

Alteram fossam, quæ ducit à Sebennitico ad Phatnicum, crediderim fuisse recentioris ævi, in eum finem

elaboratam ut conjunctio fieret Sebennetici alvei cum Buſiritico & foſſa Sabuniaca: Arthribiticum fluvium e Sebennitico orientem versùs crediderim profluxiſſe, & poſteà deductum fuiſſe in duo Ψευδοστόματα, Pineptimi & Diolcon. Variæ inſuper occurrunt foſſæ tranſverſæ, per quas navigatur directo tramite ab uno alveo ad alium; verbi gratiâ, Thermutiaca Ptolemæi videtur pertigiſſe à Canopico ad Sebenniticum, Buſiriticum, ad Phatnicum: foſſam Sabuni habuerim pro fluvio, qui, teſte Ptolemæo, exiit è Bubuſtico ſeu Peluſiaco ad urbem Athribin (forte Sakir) in Pathmeticum, quo fere in loco exiit etiam Arthribiticus.

Bubaſticum fluvium deduxi ſeptentrionem versùs uſque ad Manſouram; ex ea parte exiiſſe videtur Taniticus. Nullus dubito quin Bubaſticus fluvius ferebatur olim curſu magis ad orientem vergenti (iſte ipſe eſt curſus hodiernus foſſa Bubaſticæ); nec ulla videtur eſſe alia methodus commodior (incommodam utique dixeris noſtram) conciliandi Ptolemæum cæteroſque ſcriptores, quàm ſi fingamus hunc fluvium ſocialibus alterius fluvii ab auſtro venientis undis fuiſſe adauctum, & Peluſium demùm alluiſſe. Fluvii exeun-

tes per oſtia Peluſiaca, Canopica, Bolbitina, ſuo quiſque nomine ſignabantur, nimirùm Bubaſtico, Agathadæmone, & Tali; ab oſtio tamen aliquando ad fluvium nomen tranſiit. Huc forsàn referenda eſt ambiguitas nominum Bucolici & Tanitici, quorum forsàn illud fluvium, hoc verò oſtium primitùs denotabat.

Ptolemæus recenſet tria delta, primum quidem maximum alveis orientali & occidentali interjectum: alium cognomine Parvum, fluvio Bubaſtico & alveis Buſiritico Phatnicoque comprehenſum; & tertium demùm ab oriente terminatum fluvio Buſiritico & Phatmetico alveo, ex altera parte à foſſa quæ ducitur ex Bubaſtico fluvio ad fluvium Phatmeticum juxta urbem Athribin, neque audiendus eſt Ptolemæus (nec enim ſibi conſtat) dùm affirmat hanc foſſam conjungi cum Pineptimi. Et hæc quidem de alveis Niliacis oſtiiſque eorum dicta ſunto: ea omnia quâ potui accuratione charta noſtra exhibet deſcripta; veſtigia veterum ſcriptorum nec indiligenter ſum ſecutus, ut nodos expedirem quibus laborare ſolet hæc materia præ cæteris vexatiſſima; quam ut pleniùs intelligat, iterùm iterùmque monendus eſt lector, ut eoſdem illos ſcriptores evolvat, diſ-

poſitioneſque chartæ noſtræ ad vetera illa monumenta attento animo ſtudioque referat.

Ab Alexandria naviganti, ſecundùm Strabonem, Eleuſis prima occurrit, ſita ad foſſam Canopicam: ulteriùs progredienti ad dexteram ſeſe offert foſſa, quæ ducit ad Schediam; itinere ſcilicet deflexo versùs Euro-Auſtrum; undè conjecturam facio Schediam rectè collocari in vico hodierno Damanehour, nec alium vicum denotare τὸ Ciren itinerarii, quippè cùm ab Alexandria æquali diſtant intervallo, ut auctor eſt Strabo cum itinerario collatus.

Crediderim alveum Canopicum occluſum fuiſſe in eo ferè loco undè exiit Bolbitinus, & viam poſteà ſibi feciſſe triplici iſtâ foſſâ quam charta noſtra exhibet deſcriptam (quotieſcumque altiori flumine inſurgit Nilus), Naucratin collocaverim ad vicum Foua ex adverſo foſſæ Alexandrinæ hodiernæ; eam ipſam eſſe veterem illam auguror quâ olim itum eſt ad Schediam. In vico Samocrate aliquatenus auſtraliore agnoſcere videor reliquia ſaltèm nominis Naucratis.

Sain veterem conſtituerim ad ripam occidentalem foſſæ illius quæ exit ex oſtio Sebennitico. Ptoleinæo nimirùm

teſte, ea urbs iſti fluvio & Canopico alveo interjicitur, nec tamen negaverim urbem Sakir ſitam in ripa orientali conſervare reliquias iſtius nominis parce detorti : ea urbs à Naucrati diſtabat duorum ſchoenorum ſeu decem millium paſſuum intervallo. Sicardus eam habet pro veteri Xoi, ego verò ad Aquilonem magis vergere ſtatuerim; Ptolemæus utrumque nomon Sebenniten ab auſtro ſpectare Athribin; inferiorem ſcilicet, cui metropolis Pachnamunis, ſuperiorem cui Sebennitus.

Xois (a) *haberi ſolet pro urbe inſulari; nimirùm objectu foſſarum quorundam fit inſula. Ptolemæo ſtatuente, ſita erat hæc urbs inter fluvios Thermuthiacum & Athribiticum, ideòque in terra continente : Strabo collocat eam in nomo Sebenniticо. Ptolemæus autem recenſet nomon quemdam Xoitem, ævo forsàn recentiore deſumptum ex Sebennitico, ab hac urbe profluxiſſe videtur appellatio illa totius regionis, quæ occurrit in ſacra ſcriptura, ſcilicet terra de Zoan.*

Ptolemæus habet Thmuim pro primaria urbe nomi Mendeſii, Strabo autem

---

[a] Strab. *l.* 7, *p.* 802.

Menden; undè conjecturàm facio eamdem esse urbem, duplici insignitam nomine: Herodotus etiam recensèt nomon quendam Thmuiten; hoc factum ut hicce nomos etiam duplex sortitus sit nomen. Mentione factâ de alveo Tanitico, Strabo eum appellat Saiticum, quam binomiam sunt qui augurantur ortam fuisse ex eo quòd urbs Tanis primitus appellata fuerit Sais: cùm verò neminem Straboni suffragantem legimus, statuerim potiùs Strabonem erravisse, & Saiticum eumdem esse cum Phatnitico. Busiriticus fluvius, secundùm Ptolemæum, effluit ex alveo Bubastico in Phatnicum, adeòque habetur tantùm pro fossa quadam transversa inter eos alveos.

Sicardus auguratur se reperisse vestigia veteris Cynopoleos apud Chiu. Tertium delta (a) *statuitur inter fluvios Busiriticum, & eum qui effluit e Bubastico in Pineptimi (dicendum forsàn erat, in Phatnicum;) eum ego habuerim pro fossa Sabuni, quæ ex Nilo ducitur ad urbem Abousir. Dum Ptolemæus fluvium appellat Bubasticum, tam hic quam ubi mentionem facit de ortu*

---

[a] *Ptolem. 4, c. 5.*

Buſiritici, intelligendus eſt innuere velle Taniticum ex eo adhuc inferiùs defluxiſſe, forsàn apud Manſouran, quo in loco, conjectura mea aliquantulum tribuens, collocavi Tanin; cùmque Bubaſticus eo in loco deflectit versùs orientem, cùmque habuerim pro Taſne, ob captivitatem Ludovici IX in bello ſacro ſatis famoſa. Recentiores quoſdam lectitavi recenſentes rudera quædam urbis adhuc conſpici apud Themaie, intervallo ſeptem leucarum à Manſoura orientem versùs: in iis ſignare poſſe videor reliquias veteris Heracleopoleos parvæ, ſeu, memorante Sicardo, Balbeios: primaria quidem urbs fuit illa nomi Sethroitæ, Setrhi nomine olim appellata. Secundùm itinerarium, hæc urbs recedit à Peluſio intervallo viginti duum mille paſſuum.

Foſſa regalis pertinebat à Phacuſa, quæ ſita erat ad alveum Bubaſticum, uſque ad mare Erythrnum: in eo curſu videtur lacum quendam pertranſiſſe; forsàn etiam impedito aquarum curſu feciſſe, & præterlapſam Heropolin exiiſſe demùm ad urbem (Arſionem hodiè) Suez: & intervallo circiter ducentorum quinquaginta paſſuum ab occidentali parte Suez animadverti veſtigia veteris cujuſdam alvei.

Foſſa Trajani extendebatur à Babylone, vel vetere Cairo, & diſertis verbis dicitur allabi Heroopolin; hoc autem fieri non poſſe ſtatuunt aliqui, niſi exaruerit foſſa Regum: Mihi quidem facilis videtur eſſe nodi hujuſce explicatio, ſi ſecundùm chartæ noſtræ repreſentationem fingamus hanc foſſam Trajani influxiſſe in illam regalem ſuprà memoratam. Apud veterem Cairoa adhuc conſpicitur quædam foſſa vergens ad Euro-Aquilonem. Sicardus eam terminarì fingit in lacu Birä-el-Hadji; aliis autem memorantibus audivi eam rivulo quodam illapſam lacui, in ulteriora deferri.

In parte chartæ noſtræ Euro-Aquilonari conſpicitur fluvius Sihor, qui diſterminaſſe dicitur Paleſtinam ab Ægypto. (a) *in textu biblii originali vox ſonat torrentem Ægypti, & apud LXX redditur Rhinocorura: Tabulæ nanticæ hîc loci exhibent rivulum quemdam, inſervientem aquationi nautarum; nec deſunt probati ſcriptores qui mentionem faciunt de torrente de Rhinocorurâ: vici itidem Gazæ* (b) *pertigiſſe dicun-*

---

[a] *Eſaïæ* 25. 22.
[b] *Joſua* XV. 47.

tur uſque ad torrentem Ægypti; falſòs itaque habuit quoſdam ea opinio, voce iſtâ innui Nilum.

Lacum Sirbonim colloco apud Taramidaſtangoni, eique pro limitibus antiquis conſtituo inſulas iſtas, ſeu rupes, quæ notantur in charta nautica. Hic ille lacus eſt apud poëtas ob Typhonem ſubter poſitum famoſus: longitudine patuit vinginti-quinque millia paſſuum, latitudine autem ſex millia & quingenta. Aliquandiù ab eo ad mare exitus dabatur per alveum quondam nomine Ecregma. Strabo ſcribit hanc foſſam objectis arenis aruiſſe: poſteà crediderim impetu maris diuturno receſſiſſe ripam iſtam anguſtam cujus objectu lacus olim diſterminabatur à mari; cumque hoc modo viſum minùs accuratum effugiat lacus iſte, non miror quoſdam à recentioribus ſcriptitaſſe Sirbonin jam diu arenis eſſe oppletam. Conjecturam noſtram confirmant duæ cartæ geographicæ manu ſcriptæ ex oculorum, non aurium fide deſcriptæ, quæ mihi Venetiis agenti in manus pervenerunt, & ſinum quemdam lacu Scriboni exhibent: animadvertendum eſt Strabonem, dum recenſet quædam memoratu digniora de hoc lacu, videri eum parùm diſtinxiſſe à mari mortuo.

Ad ripam orientalem oſtii Peluſiaci collocatur Carabez in tabula manu ſcri-

ſta; eam crediderim ſignare locum Chabriarum; quas ſicuti etiam Gerras, ſcribit Strabo fuiſſe ſitas in loco depreſſiori & paluſtri; Plinius habet Chabrias pro Caſtro.

Hic loci animadvertendus eſt error itinerarii Antonini, quo numerante recenſetur certè minis longum intervallum ducentorum & tredecim mille paſſuum à Peluſio ad Alexandriam.

Peluſium in tabula Chryſantiana dicitur Attineh, etymologiâ prorſus conſimili in utraque lingua, tam græca quam arabica; Tine enim arabicè, πηλὸς græcè, ſonat Cœnum.

Inter proficiſcendum à Nilo ad Mahallam, dimidio (ſcilicet duum mille paſſuum) itinere confecto pertranſimus foſſam quandam exiguam deductam ex magna illa quæ pertingit ad Borlom: ad ripam ejus borealem conſpicitur vicus quo ferè in loco jungitur cum alia quadam majore ad Thraciam vergente. In ripa iſtius majoris foſſæ, iter erat quaſi duorum mille paſſuum, quo confecto, eam cymbâ trajecimus, aliamque porrò, cui ſuper imponitur pons lapide quadrato, ad orientalem partem urbis Mahallæ. Hinc Euro aquilonem verſùs iter eſt ad Baalbait quaſi novem mille paſſuum, indè devenitur ad ripam occidentalem prædictæ foſſæ, aliamque

porro cymbâ trajecimus, quartamque vado, & duum mille quaſi paſſuum intervallo demum pervenitur ad amplum quemdam alveum à Nilo deductum infra Semmenud & in mare profluentem ad orientalem partem lacûs Brulos: accola eam appellârunt Thabaneam; ego verò ſtatuerim eam eſſe ipſum Mendeſium, è Phatnico profluentem, quem itaque eo nomine diſtinxi Herodoti mentem, ni fallor, aſſecutus.

In hujus mei itineris curſu cùm ſola extrema alveorum legerim, nec in interiora regionis delatus fuerim, hæc notaſſe ſatis habui, neque ſatis ſubſidii ſum aſſecutus, ut de alveorum curſu quidpiam auderem mutare.

Sunt qui Babylonis veſtigia quærunt in ipſâ vetere Cairo, eo autem diſconvenit eos inter & Strabonem (a), *quod hic aſſerit per clivum aſcendi à Nilo ad Babylona, planities autem mille paſſuum latitudine patens extenditur inter Nilum & veterem Cairo: lubens itàque Babylona collocaverim in colle Jehuſi, ſitu à vetere Cairo euro-auſtrali; in quo quidem adhuc conſpiciuntur ædificiorum collapſorum rude-*

---

[a] Strab. *L.* 17, *p.* 807.

ra; huc adde, quòd hic ſitus apprime quadrat cum Herodoto aſſerente Babylona è diametro ſpectare versùs pyramidas.

Memoriæ proditum accepimus Memphin abfuiſſe à Delta quindecim mille (b) *paſſuum, quinque à pyramidibus; lacu ad Aquilonem & Zephirum fuiſſe terminatam; ad orientem ab ipſo Nilo; intervallo quaſi duodecim mille paſſuum versùs auſtrum ingentem portendi aggerem in eum finem coacervatum, ut Nilus, relicto veteri alveo, in quo alluebat radices collium occidentales, nec infrequenter terras demiſſiores aqua inundabat, medium iter inſtitueret inter colles orientales & occidentales* (a).

Verum Memphios ſitum & rudera fruſtra quæſiveris in ipſa regione: attentiori verò diſquiſitione veteres ſcriptores perſcrutatus eam collocaverim haud procul à Mocanen; in eo nomine apparent veſtigia nominis Moph, quo à ſacris ſcriptoribus indigitari ſolet; hinc auſtrum versùs à planitie, per quam iter ad Faiume, adhuc ſuperſunt tumuli arenoſi, reliquiæ, ni fallor, aggeris ſupra memorati.

(a) Strab. L. 17, c. 808. 809.

Acanthum Strabonis collocavi apud Oſman, nullâ habitâ ratione calculorum Ptolemæi, qui eam Canthon appellat; conſtituit abeſſe decem mille paſſuum intervallo à Memphi verſu auſtrum.

Tabula Chryſantina, in definiendo urbium ſitu, præcipuam rationem ſimilitudinis nominum videtur habuiſſe, ex. g. Βάγχων *habet pro ipſa Bacchi, eamque collocat ad foſſam Joſephi apud Bahneſam, quadraginta mille paſſuum intervallo à lacu Mœri, ad cujus ripam eam conſtituiſſe auctor eſt Ptolomæus.*

Si ſimilitudinem nominis ſequamur, in Selinge agnoſcere poſſe videmur Selinon; quo quidem in loco rudera adhuc ſupereſſe dicuntur. Repugnare tamen videtur intervallum, quo diſtare à Panopoli hodie Akmim dicitur in Itenario.

Regionem iſtam urbis Thebarum, quæ dicebatur Memnonium, conſtituerim apud Medinet Abou, quæ quidem vox ſonat Civitas Papa, ſeu Patris (quæ nomine forſan Memnon apud vulgus audiit); huc refer urbem Papam itinerarii: cùmque vox Abba ſeu Abbou à primævis temporibus ſonaverit Pater, in ea quæſiverim etymon Abydi urbis cujuſdam Mediterraneæ prope

Ptolemain palatio peramplo Memnonis conſpiciendam.

E tabula Sicardiana deſumpſi deſcriptionem foſſæ, in qua occurrit inſula ſatis ampla Edfou; eâ itidem duce ſignavi intervallum, quâ ea inſula diſtat ob Ombo, minus forſan quàm par eſt: cùm verò meæ obſervationes nihil habeant certi, cui ſatis poſſim fidere, nil mutandum duxi.

Ad mare Erythræum ſignantur duo portus, nomine Coſſeir, neuter quidem ſtationi navium ſatis tutus; ad novum, quæ ad auſtrum magis vergit, ſtatuerim Berenicen fuiſſe ſitam: versùs aquilonem alterius naviganti ſeſe offert alius perquàm commodus, nomine Hamroſſe: neſcio ſanè quonam intervallo abſit à Coſſeir: ideoque incertus an veteri portui Leuco ſive Myo reſpondeat.

CHAPITRE XIX.

Additions & remarques hiſtoriques & critiques (a).

Pag. 1. *ON diviſe l'Egypte, &c.* Ce royaume ſi renommé dans l'hiſtoire pour le nombre de ſes habitans & pour ſa puiſſance, n'a pas une étendue proportionnée à ſa célébrité. On a de la peine à ſe perſuader qu'un pays auſſi reſerré ait eu autrefois vingt mille villes, & vingt millions d'habitans; que ſes rois ayent entretenu des armées de trois cent mille hommes, & exécuté les grands choſes dont parlent tous les auteurs. Mais ſi l'on fait attention à la bonté du climat, à la fertilité ſurprenante du terrein, au nombre preſque innombrable de peuples que ce pays nourrit encore actuel-

(a) Voyez la note au commencement du chapitre VI du livre III, tome I.

lement

lement, à ſa richeſſe, à la quantité d'or & d'argent qui y entrent, &c. on ſera plus diſpoſé à croire ce que les hiſtoriens en diſent.

Ibid. *On ſubdiviſe celle-ci en provinces, gouvernées ou par des ſangiaks, qu'on appelle auſſi beys, &c.* On eſt étonné de la ſplendeur avec laquelle ces petits ſouverains vivent. On a vu le bey, chef de la caravane de la Mecque, entretenir quatre cent perſonnes à ſon ſervice. Il étoit ſuivi les jours de cérémonie de trois cent cavaliers, montés ſur des chevaux de prix, tirés de ſes écuries, & couverts de harnois de vermeil, avec des houſſes brodées d'or & d'argent. Les moindres de ces harnois coûtent deux cent écus avec la houſſe, & il y en a même pluſieurs qui en valent cinq cent.

Pag. 7. *L'Egypte eſt gouvernée par un bacha.* Ce bacha paye tous les ans ſix cent mille piaſtres au grand-Seigneur, & ce tréſor qu'on nomme *Haſna*, eſt conduit à ſes dépens à Conſtantinople. Il eſt auſſi obligé d'envoyer tous les ans au ſerrail des proviſions de ſucre, de caffé ; de riz, &c. qui lui coûtent environ ſix cent mille piaſtres payée en argent. C'eſt lui encore qui fournit le pavillon que le

ſultan envoie tous les ans à la Mecque, ſans compter cent mille piaſtres pour le même lieu, & cent mille autres pour Damas, pour fournir aux frais de la caravanne qui part pour l'Arabie. L'Egypte rapporte douze millions au grand Seigneur, & ſouvent plus au bacha, ſur-tout en tems de peſte, & il peut en un ſeul jour gagner deux à trois cent mille écus, par la mort de ceux qui poſſedent des villages; car il y a des ſemaines où il vend trois ou quatre fois le même bien.

Pag. 9. Car *l'Haſnadar où tréſorier d'un roi, &c. qui étoit ſon eſclave.* On ne ſauroit croire les bontés que les Turcs ont pour leurs eſclaves, ſur-tout lorſqu'ils les ont élevés, & qu'ils ont renoncé au chriſtianiſme. Chaque maiſon a un maître gagé pour les inſtruire. On leur apprend à lire, à écrire, à faire leurs exercices, &c. & les maîtres ne manquent jamais de pourvoir à leur établiſſement. Ils achetent des terres & même des villages entiers en leur nom. Ils les marient & les gardent chez eux, ou s'ils en ſont mécontens & qu'ils les congédient, ils leur laiſſent des revenus. Ils les placent dans les corps des janiſſaires ou des ſpahis, & les pouſſent

dans ces mêmes corps. Lorſqu'un eſclave vient à s'élever & ſort d'une maiſon, il eſt toujours ſurnommé fils de ſon patron. Ce que ces eſclaves ont de louable, eſt que la proſpérité ne les porte jamais à s'oublier; ils rencontrent leurs patrons dans les rues, ils mettent pied à terre, & vont leur baiſer la main ou la veſte. Au reſte, ſi les Turcs ſont le bonheur de leurs eſclaves, on peut dire auſſi qu'ils en ſont bien ſervis, & quelque reſpect qu'ils exigent d'eux, ils les font toujours manger à leurs tables, étant perſuadés que le manger eſt une choſe auſſi commune que l'air que nous reſpirons; & de-là vient qu'ils ne refuſent perſonne.

Puiſque j'en ſuis ſur le ſujet des eſclaves, je ne puis me diſpenſer de rapporter la réponſe que fit un bey à un autre ſeigneur auquel il étoit allé rendre viſite. Ce dernier faiſoit alors bâtir une maiſon ſuperbe, quoiqu'il en eût déjà deux ou trois. Le premier, au contraire, étoit très-mal logé, & n'avoit jamais travaillé qu'à l'avancement de ſes domeſtiques. Il avoit alors cinq ou ſix de ſes eſclaves, tous beys comme lui, ou chefs des janiſſaires & des ſpahis. Leur conver-

ſation étant tombée ſur les bâtimens, ſon ami lui demanda pourquoi étant très-riche & très-mal logé, il n'élevoit point quelques palais? J'ai beaucoup bâti, répondit ce bey, & les bâtimens auxquels j'ai travaillé me font plus d'honneur que ne vous en feront jamais les vôtres; auſſi ne ſont ils-point ſujets aux injures du tems; ce ſont, ajouta-t-il, tels & tels qu'il lui nomma. Voilà quels ſont ces édifices à l'élévation deſquels j'ai travaillé toute ma vie. Je les ai tirés de l'eſclavage, & ils ſont aujourd'hui les plus grands ſeigneurs de l'Egypte. Avouez que mes bâtimens ſont bien plus dignes que les vôtres de l'ambition d'un honnête homme.

Pag. 42. *Du commerce d'Egypte.* Il ſe fait en Egypte un commerce très-conſidérable de l'Afrique, de l'Aſie, des Indes & de l'Europe; & il faut avouer que jamais ſituation ne fut plus favorable pour le négoce. Le Caire, qui en eſt la capitale, eſt ſitué deux journées de la mer-rouge, par où l'Egypte reçoit tout ce que les Indes produiſent de plus précieux. Ce commerce eſt fort diminué de nos jours, mais il n'eſt pas abſolument aboli. C'eſt-là que la Turquie & la Barbarie vont ſe fournir, par la na-

vigation des vaiſſeaux Turcs de Surate à Moka, d'étoffes, de mouſſelines, & d'autres toilleries des Indes. Ce commerce eſt encore plus conſidérable du côté de l'Aſie, d'où il arrive continuellement des caravanes chargées de richeſſes, que l'on conduit au Caire par le bras du Nil qui va ſe jetter dans la Méditerranée, près de Damiette. L'autre bras du Nil, à l'embouchure duquel Roſette eſt ſituée, n'eſt pas moins avantageux aux peuples de l'Egypte, puiſqu'il ſert à leur procurer toutes les marchandiſes de l'Europe. Les différentes contrées de l'Afrique contribuent également à enrichir le commerce de l'Egypte. Il y vient toutes les années des caravanes de Tunis, d'Alger, de Tripoli, & même des provinces les plus reculées de cette contrée.

On tranſporte par le Nil en Egypte ce que l'Ethiopie renferme de plus précieux. Ce ne ſont pas les Ethiopiens eux-mêmes qui font négoce, parce qu'ils commercent rarement hors de leur pays, mais ils vendent leurs marchandiſes aux habitans de la Nubie, que l'on nomme Barbarins, qui traverſant les montagnes qui les ſéparent de l'Egypte, y viennent vendre

leurs effets. Il part tous les ans une caravane de Sannar, & quoiqu'elle ne ſoit compoſée que de marchands preſque nuds, elle renferme des richeſſes immenſes, de la poudre d'or, des dents d'élépHant, de l'ébene, du muſc, de la civette, de l'ambre gris, des plumes d'autruches, des gommes & autres marchandiſes de prix. Son commerce le plus conſidérable conſiſte en deux ou trois mille negres, qu'elle mene vendre en Egypte, dont il n'y en a aucun qui ne rapporte deux cent livres à ſon maître.

Pag. 31. Les prêtres & les ſages d'Egypte furent les premiers qui aſſurerent leurs compatriotes de l'immortalité de l'ame. Ils leur enſeignerent qu'après un certain nombre d'années, qu'ils faiſoient monter à trente où quarante mille ans, leurs ames retourneroient dans les mêmes corps qu'elles avoient habité ; mais pour arriver à cette eſpece de réſurrection, il falloit que ces corps privés des ames qui les avoient animés, fuſſent ſoigneuſement préſervés de la corruption, pour qu'elles puſſent y habiter une ſeconde fois, après que dans ce long eſpace d'années, elles auroient, par une pénitence proportionnée, & par de nombreux ſacrifices offerts à leur inten-

tion, par leurs parens & leurs amis, expié les fautes qu'elles avoient commiſes dans le tems qu'elles habitoient ſur la terre. A ces conditions exactement obſervées, ces ames ſéparées de leurs corps devoient y entrer lors de cette grande révolution, ſe ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé pendant quelles y étoient, & les rendre immortels comme elles-mêmes, avec le privilege de communiquer ce même bonheur aux animaux qu'elles auroient chéri, pourvû que leurs corps renfermés avec eux dans le même tombeau, s'y fuſſent également conſervés. C'eſt-là la raiſon pour laquelle on trouve dans le labyrinthe & dans la plupart des tombeaux des anciens, un ſi grand nombre d'oiſeaux, de chats & d'autres animaux embaumés preſque avec autant de ſoin que les corps mêmes qui y avoient été dépoſés. Les ames, en attendant cette réſurrection future, habitoient les airs les plus voiſines des demeures où repoſoient les corps qu'elles avoient animés. Il pouvoit cependant arriver que faute d'une expiation proportionnée, ou par la deſtruction totale de leurs premiers corps, ou même parce que les tombeaux qui les renfermoient avoient été violés &

ruinés avant ce retour, elles ne puſſent plus reprendre leur propre corps. Dans ce cas, ces ames immortelles par leur nature entroient dans des corps étrangers, & couroient les mêmes riſques auxquels elles avoient été expoſées dans leur premiere habitation.

Cette opinion, toute ridicule qu'elle eſt, avoit cependant prévalu parmi cette nation éclairée; les Grecs l'emprunterent des Egyptiens, & y ajouterent divers points qu'ils leur attribuerent, comme ſi c'eût été leur ſentiment. Ils ſoutinrent que cette métempſycoſe auroit perpétuellement lieu d'un corps dans un autre, à proportion des actions bonnes ou mauvaiſes que les ames auroient commiſes durant le tems de leur habitation dans le premier. Les Egyptiens ne croyoient pas que leurs ames, au ſortir de leurs corps, entraſſent dans d'autres, nobles ou abjects, en récompenſe ou en punition des bonnes ou mauvaiſes actions qu'ils avoient faites. S'ils avoient eu cette opinion, ils n'auroient pas ſongé à expier par avance leurs propres fautes, non plus que celles de leurs parens & de leurs amis, puiſque cette tranſmigration ordonnée par la divinité, portoit par elle-même dans les méchans la punition de leurs

crimes, & dans les bons la récompenſe dûe à leurs vertus.

Au reſte, les législateurs Egyptiens étoient trop habiles pour avoir enſeigné au peuple une doctrine qui leur auroit été ſi préjudiciable ; car on voit du premier coup-d'œil tout l'avantage qui revenoit au prêtres Egyptiens de cette croyance. Ces expiations ſi néceſſaires pour pouvoir parvenir un jour à l'immortalité, étoient pour eux une ſource intariſſable de ſacrifices, d'offrandes & de fondations. Quelle ample recolte ne rapportoit pas d'ailleurs à ces prêtres la néceſſité de préſerver eux-mêmes ces mêmes corps de la corruption, & par conſéquent de les embaumer ; car cet emploi les regardoit encore, & ils employoient à cette cérémonie pluſieurs pratiques myſtérieuſes. Cet avantage, tout grand qu'il paroît, n'étoit rien en comparaiſon de celui qui leur revenoit de la garde des tombeaux. On y établit des gardiens perpétuels, qui veilloient à leur conſervation, & y faiſoient les réparations néceſſaires. On y attacha des revenus conſidérables, qui étoient le partage de prêtres. De là tant de monumens célebres, tant de tombeaux ſuperbes, de temples, de figures co-

loſſales, de colonnes, d'obéliſques, & tant d'autres monumens dignes d'admiration, que les particuliers, à la ſollicitation de ces miniſtres, avoient fait bâtir près de leurs tombeaux, dans le deſſein d'attirer le peuple à des fêtes qu'on y célébroit dans certaines ſaiſons de l'année, & d'y faire tenir des foires.

Ibid. Les Coptes, qui ſont la plus ancienne nation qui ſoit en Egypte, ſont encore très-nombreux dans ce royaume. On y en compte plus de trente mille, & ils ont pluſieurs égliſes au Caire & ailleurs. Ce ſont eux qui ſont encore aujourd'hui les dépoſitaires des regiſtres de toutes les terres labourables; & c'eſt preſque le ſeul bien qui leur reſte de ce beau pays qu'ils poſſédoient autrefois. Il n'y a point de ſeigneur, ainſi qu'on l'a vu, qui n'ait un écrivain Copte dans ſa maiſon; c'eſt-là preſque la ſeule occupation de ces peuples. Cette nation qui ſuit la doctrine d'Eutyches, eſt gouvernée pour le ſpirituel par un patriarche qui fait ſa réſidence au Caire. Ce ſont les peuples les plus groſſiers & les plus obſtinés dans les erreurs qu'on puiſſe voir; auſſi n'y a-t-il pas lieu d'eſpérer que les miſſionnaires les plus

zélés viennent jamais à bout de rien gagner ſur leur eſprit.

Les Coptes ont conſervé la confeſſion ; ils s'accuſent en général d'avoir péché par penſées, paroles & actions, ſans s'expliquer davantage, & lorſqu'on demande à leurs femmes ſi elles ſe confeſſent des infidélités qu'elles font à leurs maris, Dieu garde, répondent-elles, que nous ayons la ſimplicité de révéler des fautes dont la connoiſſance peut troubler la paix de nos familles. Ils ſe confeſſent au reſte aſſez cavaliérement, & leurs prêtres leur donnent de même l'abſolution en ces termes, *Dieu te pardonne*, ſans y joindre ni conſeils, ni remontrances.

Les Coptes ſont très-ſcrupuleux ſur le jeûne ; ils l'obſervent avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, ne mangeant, tant qu'il dure, ni poiſſon, ni œufs, ni beurre, ni huile, & ne buvant que de l'eau. Le ſeul repas qu'ils faſſent chaque jour, eſt avant le coucher du ſoleil. Ils obligent même leurs malades à jeûner, quand même ils ſeroient au lit de la mort. Ils ne jeûnent jamais le ſamedi, diſant que cela eſt défendu par les canons. Les Arméniens pouſſent le ſcrupule plus loin, & s'abſtiennent

de leurs femmes pendant tout le carême.

Avant de baptiſer les enfans, on pratique dans tout l'Orient une cérémonie dont on connoît aſſez l'origine. On choiſit ordinairement pour cela le ſeptieme jour après la venue de l'enfant. Ce jour-là toutes les parentes, les voiſines & les amies s'aſſemblent au logis de l'accouchée, où la ſage-femme ne manque pas auſſi de ſe rendre. C'eſt la maîtreſſe & la conductrice de toute la cérémonie. L'heure marquée étant venue, on commence par préparer dans un grand baſſin différentes graines de fruits, ſéparées les unes des autres, & l'on place au milieu un mortier avec ſon pilon. La ſage-femme donne enſuite une bougie à chacune des aſſiſtantes, & prenant l'enfant entre ſes bras, elle leur fait faire une eſpece de proceſſion autour de la chambre, en jettant en l'air quelques-unes de ces graines. Elle en prend encore lorſqu'elle eſt de retour au baſſin, dans lequel elle en laiſſe retomber une partie, & jette le reſte au viſage des autres femmes, en criant du même ton qu'une poule appelle ſes pouſſins, pour leur faire prendre de la nourriture. Cette cérémonie achevée, la mere reçoit l'enfant, à l'oreille du-

quel la ſage-femme porte le mortier, qu'elle frappe aſſez fort par trois fois, pour ouvrir, diſent-ils, l'oreille de l'enfant, & empêcher qu'il ne ſoit ſourd.

Pag. 55. Ce que les hiſtoriens racontent de l'état où étoit anciennement l'Egypte, & du nombre de ſes habitans, tient du merveilleux. Euſebe aſſure qu'on y comptoit ſept millions cinq cent mille ames; les auteurs Arabes vont plus loin, & en mettent vingt millions. Ce nombre, tout prodigieux qu'il eſt, ne paroîtra pas incroyable, ſi l'on fait attention que l'Egypte n'étoit pas alors bornée aux ſeuls terreins qui ſont aujourd'hui cultivés & habités; qu'elle étoit ſi remplie d'arbres fruitiers, qu'on pouvoit la parcourir d'un bout à l'autre, à couvert des rayons du ſoleil, & que les Egyptiens ont été de tout tems ſi ſobres, qu'on peut regarder la frugalité comme leur étant naturelle. Les choſes ont ſi fort changé de face, que la ville du Caire, qui comprend au moins la huitieme partie du peuple d'Egypte, ne contient pas cinq cent mille ames. Les Egyptiens ne ſont cependant pas aujourd'hui moins ſobres qu'ils l'étoient anciennement; l'Egypte n'eſt pas moins fertile, & ce n'eſt pas à cette

cauſe qu'on doit imputer la diminution du peuple immenſe qui l'habitoit autrefois. Ce qui a contribué à cette dépopulation ſont les révolutions arrivées dans la religion & le gouvernement, les guerres civiles, enfin l'eſclavage affreux dans lequel vivent depuis pluſieurs ſiecles ſes habitans. La terre étoit autrefois mieux cultivée, c'eſt-ce dont on ſe convaincra ſans peine, ſi l'on ſe rappelle les ouvrages ſuprenans que les rois anciens avoient éleves, non-ſeulement pour rendre la terre également fertile dans les années où les crûes du Nil étoient trop fortes ou trop petites, mais encore pour porter la fécondité naturelle des eaux de ce fleuve dans des endroits reculés & des plaines arides, où il ne pouvoit s'étendre. Ce fut ainſi que le terrein cultivé de l'Egypte ſe doubla & que la population y augmenta dans la même proportion; mais depuis qu'un roi d'Aſſyrie, après avoir ſubjugué l'Egypte, en eut emmené tous les habitans, tous ces fameux ouvrages tomberent en ruine. Ces canaux conſtruits avec tant de dépenſe, pour conduire l'eau du Nil ayant ceſſé d'être entretenus, & les terres qu'ils arroſoient étant devenues ſtériles, les villes devinrent déſertes, & furent en-

ſevelies dans les ſables. Par la ruine d'Alexandrie, mille endroits cultivés ceſſerent de l'être, & depuis l'invaſion des mahométans, l'Egypte n'a plus fait qu'une très-petite partie de cette ancienne région ſi renommée par ſa fertilité. Comme les Turcs, par l'effet d'une politique aveugle, ſe ſont toujours oppoſés à ce qu'on tirât des bleds de ce pays, pour en fournir au dehors, les propriétaires des terres n'étant plus encouragés par l'eſpoir du gain, n'ont plus eu le même ſoin de les faire toutes labourer, & ſe ſont bornés à ne cultiver que les meilleures. Dégoûtés par la tyrannie des Turcs, d'amaſſer des biens qui les expoſent à mille vexations, ils ſe contentent de cultiver autant de terrein qu'il leur en faut pour payer les droits auxquels ils ſont ſoumis. Il arrive de-là qu'ils négligent de défendre leurs terres des inondations des ſables, & qu'ils ne bâtiſſent que des cabanes de terre, dans leſquelles ils étouffent de chaleur en été, & ſouffrent de l'humidité en hyver. Ils ſont expoſés eux & leurs enfans à une infinité de maladies qui en emportent un grand nombre. On ne doit pas être ſurpris que depuis deux mille ans le nombre de habitans de l'Egypte ait di-

minué, & que cette diminution ai reſſerré les bornes de ſa fécondité.

l'Egypte eſt encore habitée par une eſpece de peuple mixte, compoſé de tous es étrangers, Muſulmans, Turcs, & Arabes, qui s'y ſont établis depuis long-tems, ou qui viennent chaque jour y fixer leur demeure. Il en vint beaucoup de la Morée lorſque les Vénitiens s'en rendirent les maîtres, & de la Hongrie, lorſque les Allemands s'en emparerent. Il en arrive encore de jour en jour d'Alger, de Tunis, de Fez, de Maroc, de Syrie, d'Arménie, & même des frontieres de la Perſe. Comme l'Egypte eſt renommée pour ſon abondance, & que les Bachas n'y ſont point ſi abſolus qu'ailleurs, tous ceux qui quittent leur patrie, ſoit qu'ils ſoient mécontens de leur fortune, ſoit que le dégoût les porte à changer de demeure, ſe retirent dans ce pays, où ils trouvent plus de protection que dans tout autre; auſſi n'y a-t-il point de grand Seigneur à la porte qui ne cherche à ſe ménager un aſyle en Egypte en cas de diſgrace.

Pag. 64. *Des mariages des Egyptiens.* Les Egyptiens ne conſiderent dans le mariage ni l'égalité des conditions, ni la proportion des biens, ni la conve-

nance des humeurs entre les perſonnes qu'on a deſſein d'allier enſemble. Parmi eux la coutume des grands eſt d'acheter dès leur enfance des jeunes filles, qu'ils deſtinent à leurs fils, ils les prennent chez eux dès l'âge de huit à neuf ans, pour s'aſſurer de leur ſageſſe. Ils les font élever, & lorſqu'ils le jugent à propos, ils leur donnent un appartement ſéparé, où elles reſtent enfermées avec ceux qu'on leur deſtine pour époux, qui n'en ſortent que très-rarement. Les peres en uſent ainſi pour empêcher que leurs enfans ne ſe livrent à la débauche. Ces jeunes eſclaves ſont réputées libres & femmes légitimes de leurs maîtres, dès qu'elles ont mis au monde un garçon; dès lors le mari commence à ſe laiſſer croître la barbe. En général, les perſonnes de conſidération ſur-tout, marient rarement leurs enfans, garçons ou filles, à des perſonnes d'une condition égale, parce qu'on ne peut prendre ſur elles la même autorité que ſur les eſclaves. Ils marient de même leurs filles, choiſiſſant parmi leurs domeſtiques celui qui leur plaît le plus, pour en faire leur gendre. Par ce moyen, les femmes conſervent ſur leurs maris l'empire abſolu que leurs peres ont ſur eux, & dont ils n'oſe-

roient ſe ſouſtraire ſans mettre leur vie en danger. Il arrive même aſſez ſouvent qu'un homme marie ſes propres femmes à ſes eſclaves, quoiqu'il en ait eu des enfans.

Les Egyptiens ont encore moins d'égard au bien qu'à l'égalité des conditions. Chez nous, il faut qu'un pere donne de l'argent pour marier ſa fille; là, au contraire, il faut que celui qui recherche une fille lui faſſe une dot, & donne une ſomme au pere; de maniere que l'on peut dire qu'on achete une femme, ou plutôt une eſclave. En Europe, avant que d'unir deux perſonnes, on leur permet des viſites & des converſations honnêtes; ici celui qui recherche une fille, ne la voit jamais avant de l'avoir épouſée; c'eſt après qu'elle eſt promiſe qu'elle ſe cache avec le plus de ſoin.

Cette facilité de s'unir à des perſonnes dont on ne connoît ni le caractere, ni l'humeur, ne ſurprendra point ceux qui connoiſſent la facilité qu'ont les maris de répudier leurs femmes. On ſépare ſans ſcrupule des perſonnes qui ſont unies depuis long-tems, & qui ont eu des enfans enſemble, pour les remarier à d'autres. Un mari qui eſt mécontent de ſa femme en eſt quitte pour lui rendre ſa dot; & cette cou-

tume eſt fort ordinaire parmi les chrétiens. La répudiation eſt permiſe chez les Coptes. Il ſuffit qu'un homme témoigne au patriarche qu'il n'eſt pas content de ſa femme, ou qu'une femme lui faſſe entendre qu'elle ne s'accommode pas de ſon mari, pour qu'il leur permette de ſe ſéparer, & dans le cas où il leur en refuſe la permiſſion, ils la prennent eux-mêmes.

Trois jours avant les épouſailles, on conduit l'épouſe aux bains au ſon des tambours & des fifres. Les bains durent quatre ou cinq heures, & pendant ce tems-là, on fait pluſieurs maſcarades. On ſait que l'alcoran permet aux Turcs d'avoir quatre femmes légitimes, & autant d'eſclaves qu'ils en peuvent nourrir. Pour tirer ces femmes de la maiſon de leurs peres, ils font venir le juge du lieu, en préſence duquel ils conviennent des conditions auxquelles ils les prennent. Le Cadi tient tout-à-la-fois lieu de prêtre & de notaire, & cette cérémonie faite, on mene l'épouſe aux bains; & c'eſt le tems le plus agréable qu'elle ait peut-être dans tout le reſte de ſa vie. On l'habille tantôt en juge, tantôt en ſoldat, en payſan, en prince & en viſir, & c'eſt ce qu'on appelle les grands bains. On la reconduit au lo-

gis au ſon des tambours & des fifres, car il faut qu'elle ſoit accompagnée de quelque inſtrument, ne fut-ce que de fragmens de pots caſſés, qu'un miſérable remue dans ſes mains en cadence au ſon d'un vieux tambour, ou d'un méchant hautbois. Le quatrieme jour après les bains, on conduit la mariée du logis de ſon pere à celui de ſon époux, & l'on porte à découvert devant elle tout ce qu'elle emporte de la maiſon paternelle.

Lorſqu'une femme de cette nation ne peut avoir d'enfans de ſon mari, elle lui donne ſon eſclave, & lorſqu'il en naît des enfans, ils ſont réputés comme les ſiens, & elle les éleve comme tels. Souvent auſſi, lorſqu'un Turc ne peut avoir d'enfans, il adopte un jeune homme ou une jeune fille de ſes eſclaves, il eſt réputé enfant de de la maiſon, & le maître eſt obligé de le pourvoir.

Pag. 66. On trouve encore dans les Egyptiens le même génie, & preſque les mêmes coutumes que l'on remarquoit chez les anciens; tant il eſt vrai que le climat contribue beaucoup aux bonnes & aux mauvaiſes inclinations des hommes, & que l'Egypte autrefois peu heureuſe dans ſes ſujets, ne l'eſt pas encore aujourd'hui da-

vantage. Les hommes ne ſont pas les ſeuls qui dégénerent en Egypte ; les animaux, qui des pays étrangers paſſent dans cette région, y ſont ſujets à la même altération. Les chevaux Arabes y perdent inſenſiblement leur vigueur, en acquérant plus de beauté ; les lions y oublient leur courage, les lévriers leur viteſſe ; les éperviers n'y ſont pas auſſi bons que dans les pays montagneux, ni les aigles ſi forts. Ils s'énervent comme les hommes. Ces peuples ont la même paſſion pour les voyages ſur le Nil, le même goût pour la muſique, le même penchant pour les proceſſions, les fêtes, les ſpectacles que les anciens.

On ne croiroit pas que des hommes ſi enclins à la joie & aux plaiſirs ſoient en même tems les peuples du monde les plus ſobres. Le pain & les moindres légumes ſuffiſent pour les contenter ; & ſi l'on y ajoute du fromage fait de lait de vache ou de bufle, la chere eſt complette, & rarement ſouhaitent-ils davantage.

Les femmes originaires de l'Egypte ſont généralement aſſez belles ; cependant le mépris que les Turcs ont pour les naturels du pays eſt cauſe qu'ils n'en épouſent gueres. Il n'y a point de pays au monde où le ſexe

ſoit plus étroitement gardé que dans celui-là; elles ne ſortent que très-rarement, & jamais ſans être accompagnées par des eunuques, ou par des filles eſclaves. Elles ſont naturellement ſenſibles, & auſſi entreprenantes qu'elles ſont tendres.

Pag. 70. *Lorſque les Turcs veulent prendre leurs repas, &c.* Les anciens Egyptiens avoient coutume d'offrir aux convives à la fin de tous leurs grands repas, la repréſentation d'un mort, pour retracer dans leur eſprit l'idée du tribut que tous les hommes doivent à la nature. Cet uſage eſt aujourd'hui aboli, parce que la loi mahométane interdit à ſes ſectateurs toutes les figures. Mais comme les Egyptiens ſont naturellement moraliſtes, ils obſervent encore dans les occaſions de réjouiſſances, de prendre le ſujet des plaiſirs même, pour réfléchir ſur ce terme fatal auquel nous allons tous, & ils ont entr'eux certains proverbes propres à exciter ces réflexions. Les Turcs ont ſans ceſſe ces mots à la bouche : Dieu ſeul eſt immortel & immuable, & tout ce qui eſt dans le monde paſſe auſſi promptement qu'un éclair; mais cette penſée ne leur ſert qu'à s'exciter les uns les autres à jouir agréablement du préſent.

Pag. 68. Les Egyptiens ſont encore aujourd'hui les mêmes qu'ils étoient anciennement. Ils préparent encore leur pain de la même maniere. Ils font une conſommation prodigieuſe de ces légumes & de ces fruits délicieux que leur pays produit; ils uſent des mêmes viandes. Le bœuf & le bufle ſe ſervent encore aujourd'hui ſur les tables des gens du commun; les riches ne ſouffrent ſur les leurs que du mouton & de la volaille. Ils ont pour la chair de pourceau la même horreur que leurs ancêtres; les Coptes même s'abſtienent d'en manger.

Pag. 81. *Lorſque la caravane va à la Mecque, &c.* Le nombre des perſonnes qui compoſent cette caravane eſt plus ou moins grand, ſelon les années & la ſituation de la Mecque. La plus forte fut celle de 1697; elle étoit compoſée, à ce qu'on prétend, de cent mille ames & de pareil nombre de chameaux, qu'on peut réduire à la moitié. Pour concevoir les dépenſes que ces perſonnes ſont obligées de faire dans ce voyage, il ſuffit d'obſerver qu'elles trouvent à peine de l'eau dans leur marche une fois en trois ou quatre jours; qu'il n'y a d'autre ville ſur la route que Médine, par laquelle on ne paſſe qu'au retour;

qu'elle n'eſt compoſée que de ſept ou huit méchans hameaux, & que le ſecours qu'on tire des Arabes ſe réduit à un petit nombre de chevres, de moutons & un peu d'eau, qu'ils vendent ſi chérement que la charge d'un chameau coûte ſouvent trois ou quatre livres. On eſt obligé de tout porter du Caire, ſans excepter le bois pour la cuiſine. Il en eſt de même pour le retour, avec cette différence que les proviſions qu'on renouvelle à la Mecque coûtent le triple de ce qu'on les a payées au Caire, d'où on les y tranſporte par mer.

Pag. 83. *La plus grande cérémonie des pélerins conſiſte à porter les tapis qui ſervent à couvrir les moſquées & les tombeaux d'Abraham & de Mahomet, &c.*

Les cendres de Mahomet repoſent dans un coin d'une grande moſquée, ſous un petit dôme, à l'endroit où étoit la maiſon où il mourut d'un poiſon lent qu'on lui avoit donné pluſieurs années avant ſa mort, & qui lui enflamma tellement le ſang, que pour en modérer l'ardeur, il étoit obligé de tenir ſes mains dans l'eau froide, pendant la plus grande partie de la journée.

Ce-

Ce petit dôme, bâti de marbre précieux, n'a qu'une porte fort étroite, & des fenêtres qui le ſont encore davantage. Ces fenêtres ſont garnies de trois ou quatre grilles les unes ſur les autres, de ſorte que la vue la plus perçante ne peut pénétrer au dedans, d'autant plus qu'on n'y tient jamais de la lumiere. Il eſt d'ailleurs enveloppé d'une tapiſſerie, ou pavillon ſuperbe, que le grand ſeigneur y envoie à ſon avénement à l'empire, & qu'on ne change que dans cette occaſion. Les ſeuls Kislers Agazys, ou chefs des eunuques noirs, ont le privilege d'entrer dans ce lieu, dont la garde eſt commiſe à quarante de ces eunuques.

Pag. 83. *La tradition porte, &c.* La maiſon d'Abraham, que les Turcs diſent auſſi avoir été celle où Adam fut formé, eſt appellée par excellence *Beit-Allah*, la maiſon de Dieu, & n'eſt compoſée que d'une chambre d'environ douze à quinze pieds en quarré, & élevée à proportion, & dont le dedans & le dehors ſont revêtus de marbre. L'entrée eſt élevée de cinq à ſix pieds au-deſſus du ſol, & l'on y monte par un eſcalier de bois porté ſur des roulettes. La porte eſt

d'argent ; la couverture de la maiſon eſt du même métal, & la gouttiere, qui eſt fort large & fort longue, de pur or. Les ſeules perſonnes de conſidération y entrent pour faire leurs prieres. On voit au haut & en dehors de cette chambre de gros anneaux auxquels eſt attaché le riche pavillon qu'on travaille au Caire. Cette maiſon eſt environnée, à douze ou quinze pieds de diſtance, d'une eſpece de baluſtrade faite de canons plantés en terre, & auxquels ſont attachées des chaînes de fer, où pendent une infinité de lampes qui brûlent jour & nuit. A quelque diſtance ſont quelques chaires de pierre deſtinées aux prédicateurs des diverſes ſectes Mahométanes. Tout près eſt un puits couvert, où l'on deſcend par pluſieurs eſcaliers, & que les Turcs aſſurent être celui que l'ange montra à Agar, lorſque ſon fils étoit ſur le point de mourir de ſoif.

La maiſon, la baluſtrade, les chaires & le puits ſont environnés d'un vaſte cloître, qui compoſe l'enceinte de la moſquée. Tout autour regnent divers petits dômes égaux, dont eſt couverte cette galerie ſoutenue en dedans par des colonnes revêtues de belles pierres au dehors. On entre dans

ce cloître par trente-neuf portes, l'une des quatre façades n'en ayant que neuf, & les trois autres dix chacune. A l'extrêmité du mur de celle des façades qui regarde le couchant, on voit deux groſſes pierres, & vis-à-vis deux buttes élevées, à ce que diſent les Mahométans, en mémoire de la douleur que reſſentit Agar, dans l'extrêmité où ſe trouva ſon fils Iſmaël. L'une de ces pierres & la butte qui y répond s'appelle *conſolation*, l'autre *déſeſpoir*. Ils diſent qu'Agar dans ſon affliction ſe promenoit à grands pas entre ces deux buttes; qu'elle alloit fort vîte lorſqu'elle approchoit de la pierre qu'ils nomment déſeſpoir, & qu'elle alloit fort lentement lorſqu'elle retournoit vers celle qu'ils appellent conſolation, & qu'elle reſſentoit ces affections oppoſées à meſure qu'elle arrivoit à l'un ou à l'autre de ces deux termes.

Pag. 88. *Ils ont un proverbe qui dit, &c.* Le voyage de la Mecque eſt un devoir de religion que tout Mahométan eſt obligé de remplir une fois dans le cours de ſa vie. Les peres & les meres ne parlent d'autre choſe à leurs enfans; ils leur

exagerent ſans ceſſe les avantages de ceux qui ont le bonheur de faire ce pélerinage, ou de finir leurs jours dans cette entrepriſe. Ils ſont ſi glorieux de l'avoir fait, qu'ils prennent à leur retour la qualité d'*Agys* ou de pélerins, qu'ils joignent à leur nom propre. Les perſonnes aiſées menent leurs femmes avec eux; quelques-unes l'entreprennent ſans leurs maris; les unes dans des litieres, d'autres dans des chaiſes faites en forme de cages couvertes, ſuſpendues aux deux côtés d'un chameau. Les femmes du commun ſont ſimplement montées ſur des chameaux, à la façon des Arabes. Lorſqu'une perſonne tombe malade en chemin, & qu'elle n'a point de litiere en propre, on la met dans une des cent que les ſultans ont fondées.

Pag. 89. *Il leur faut ſix jours pour retourner de la Mecque à Bedder, & trois autres pour ſe rendre à Médine, &c.* La ville de Médine, par laquelle la caravane de la Mecque paſſe à ſon retour, eſt ſituée dans une plaine arroſée par divers canaux, & ombragée d'une verdure d'autant plus agréable, qu'elle eſt environnée de toutes parts d'affreux déſerts de ſable.

La ville de la Mecque eſt ſituée entre deux montagnes très-hautes, & environnée de tous côtés d'autres collines moins élevées, qui la plupart ſont de pierre noire, ou de marbre de cette couleur, parmi lequel on trouve quelques veines de marbre blanc. Les maiſons y ont communément quatre ou cinq étages ; elles ſont fort vaſtes, & ont de vaſtes magaſins. Les rues ſont fort étroites, afin d'y mieux conſerver la fraîcheur.

Pag. 96. *Habillement des femmes.* Leur parure eſt beaucoup plus riche que celle des Européennes. Elle conſiſte en quantité de perles & de pierreries, en étoffes de prix, & en fourrures ſuperbes. Leurs chemiſes ſeules reviennent à ſix & ſept piſtoles. Leur maniere de s'habiller a quelque choſe de grand & de majeſtueux.

Pag. 109. *C'eſt lui qui fait ceſſer la peſte.* Les vents du midi cauſent pluſieurs maladies en Egypte ; mais ceux du nord ne commencent pas plutôt à ſouffler, que toutes les maladies diſparoiſſent : ce que les Egyptiens attribuent à une eſpece de roſée qu'ils nomment *goutte*, dont la

vertu eſt de purifier l'air. Les voyageurs ont été aſſez ſages pour ne rien dire de cette *goutte*; & en effet, pourquoi rechercher la cauſe d'un phénomene auſſi peu fondé? Le peuple eſt cependant perſuadé que cette roſée merveilleuſe ne manque jamais de tomber un certain jour fixe, qui eſt le 12 de juin, & les femmes ont la folie de croire qu'elle ſert de levain à la pâte qu'elles expoſent à l'air; que les grains & les légumes qu'elle a touchés ne ſe corrompent point, ou du moins ſe conſervent plus longtems que les autres. Auſſi bien des gens ne font-ils leurs proviſions qu'après qu'elle eſt tombée.

Pag. 119. *Le Nil eſt une des plus grandes curioſités de l'Egypte*, &c. Il ne pleut point en Egypte, ſur-tout dans la partie ſupérieure: ce qui donne lieu de croire que la ſource de ce fleuve en eſt éloignée. En liſant ce que les Grecs & les Romains ont dit de ſon origine, on croiroit que l'Egypte étoit pour eux un pays inconnu; cependant les Romains avoient porté leurs armes juſques dans la Nubie, & il leur étoit facile de s'informer de ce qui ſe paſſoit dans un royaume dont ils étoient ſi voiſins. Il n'eſt pas étonnant qu'ils

aient ignoré l'origine du Nil ; car comment la découvrir parmi une infinité de fontaines & de ruiſſeaux que forment les pluies qui tombent dans l'Ethiopie pendant tout le tems que le ſoleil eſt vertical, ſavoir, depuis l'équinoxe du printems juſqu'au ſolſtice d'été, & qu'il s'en éloigne en retournant vers l'équinoxe d'automne.

Les Ethiopiens prétendent que ſous la ligne, & près du lac de Gambea, qui a deux journées de tour à cheval, il y a deux montagnes d'où ſortent deux gros ruiſſeaux qui viennent ſe réunir dans ce lac, & que c'eſt de là que ſort le Nil. Ce récit paroît imaginaire. Tout ce qu'on ſait preciſément eſt, que vers le milieu de l'Ethiopie, il ſort du ſein des montagnes des fontaines formées par les pluies, & que ces ruiſſeaux vont également ſe rendre dans ce lac de Gambea. Il ſort de ce même lac une riviere qui coule d'abord vers l'orient, & qui ſe recourbant enſuite vers le midi, du midi au couchant, & du couchant au nord, entoure les montagnes d'où la plus grande partie de ſes eaux provient. Cette riviere traverſant diverſes provinces de l'Ethiopie, groſſit en avançant vers le royaume de Sannar, recevant dans ſon

cours d'autres rivieres conſidérables. Parvenu à Sannar, & s'avançant vers Gary & Dongola, deux principales villes de la Nubie ſituées ſur le Nil, il eſt joint par d'autres rivieres qui viennent du couchant, entr'autres par un grand fleuve que les habitans appellent la *mer Blanche*, à cauſe de la blancheur de ſes eaux. On voit donc que la ſource du Nil n'eſt pas unique, & qu'elle n'eſt pas au delà de la ligne.

Le Nil qui inonde toute l'Egypte, après avoir traverſé l'Abyſſinie & la Nubie, entre dans ce royaume du côté du midi, un peu au-deſſus de la grande cataracte, à-peu-près ſous le tropique du cancer. De là il coule vers le nord l'eſpace de deux cents cinquante lieues, & va ſe jetter dans la Méditerranée. Dès qu'il eſt en Egypte, il eſt reſſerré par deux chaînes de montagnes. Celle qui le borne à gauche, ou au couchant, du côté de la Nubie, l'accompagne juſqu'à ce qu'il ſe ſoit rendu à la mer par l'embouchure de Roſette, qui eſt éloignée de quinze lieues d'Alexandrie. L'autre, qui eſt à droite, ou à l'orient, & qui occupe une largeur de trois ou quatre journées entre ſon lit & la mer Rouge, ne le ſuit que

juſqu'au Caire, où il ſe partage en deux bras, & forme le *Delta*, qui ſe termine du côté de l'orient à la ville de Damiette, & de celui du couchant à Roſette. Ces deux chaînes de montagnes, après s'être conſidérablement écartées juſqu'au *Saïdi*, ſe rapprochent enſuite, & viennent preſque ſe joindre aux environs du Caire & des pyramides, & c'eſt toute cette étendue qu'on appelle la haute Egypte. Le reſte, en tirant vers la Méditerranée, compoſe la baſſe, & renferme le *Delta*. On peut donc comparer l'Egypte à un bâton fourchu, dont les deux bouts ſe terminent, l'un à Damiette, & l'autre à Roſette. La ville du Caire eſt ſituée dans l'endroit où ils ſe réuniſſent, & l'eſpace qu'ils renferment comprend la baſſe Egypte. La queue du bâton compoſe la haute, depuis le Caire juſqu'à la grande cataracte.

Pag. 145. On trouve un aſſez bon nombre de gazelles dans les environs d'Alexandrie. C'eſt une eſpece de chevreuil, dont l'œil vif, grand & perçant, a paſſé en proverbe; car lorſqu'on veut louer les yeux d'une femme, on dit qu'elle a des yeux de gazelle. On ne voit ni lions ni tigres,

ni léopards, dans toute l'Egypte, & ceux qu'on y rencontre ſont plus doux que nos pourceaux domeſtiques.

L'hippopotame eſt l'ennemi le plus terrible qu'aient les Egyptiens. Cet animal, qui naît dans l'Ethiopie & qui reſſemble beaucoup plus au bœuf qu'au cheval, deſcendant par le Nil dans la haute Egypte, porte le ravage par-tout où il ſe jette, déſolant les campagnes, & mangeant par-tout où il paſſe les épis de bled, ſur-tout de celui de Turquie. Il étouffe les hommes avec ſes jambes, qui ſont groſſes & fort courtes, & en boit ſeulement le ſang. Il a la peau épaiſſe de deux doigts, & il eſt d'autant plus difficile à tuer, qu'on ne peut le bleſſer qu'au front. On aſſure qu'il a la voix très-forte, & qu'il fait trembler la terre lorſqu'il mugit. On n'en a jamais pris en vie. Un homme debout dans le ventre de cet animal, ne peut toucher ſon dos avec la main.

Le crocodile n'eſt pas moins à craindre pour l'Egypte. C'eſt un animal amphibie, qui vit plus ſur la terre que dans l'eau, & qu'on peut par conſéquent mettre au nombre des animaux terreſtres. Il eſt fort commun en Egypte, ſur tout dans la

haute ; mais il eſt rare dans le Delta, même à plus d'une journée au-deſſus du Caire. Il eſt très-dangereux, & fait beaucoup de dégât par tout où il paſſe. On l'a vu emporter des hommes & d'autres animaux. La maniere dont on le prend eſt aſſez ſinguliere. La plus ordinaire eſt de creuſer le lon du Nil, grandes foſſes, que l'on couvre de paille, où il va ſe précipiter. On en prend quelque fois avec des hameçons, en y mettant pour appât un cartier de cochon ou de lard, dont ils ſont fort friands. Quelques-uns ſe cachent dans les lieux qu'ils ſavent que cet animal fréquente, & lui tendent quelques piéges. Auſſi-tôt qu'il eſt pris, le chaſſeur accourt avec de grands cris, & dit au crocodile d'une voix forte, & d'un ton menaçant, leve le bras, *Childraak Scyuche*, ce que l'animal fait ; & il lui enfonce ſous l'aiſſelle un dard à deux ou trois pointes, armé de crochets, & le tue. Il y a des gens aſſez hardis pour aller au crocodile lorſqu'il eſt endormi, & pour lui enfoncer le dard dans le corps, avant de l'avoir pris au piége. Cet animal eſt d'une force ſi extraordinaire, qu'il y en eut un qui renverſa cinq ou ſinc hommés d'un coup de queue quoi qu'il n'eût pas mangé depuis trentecinq jours.

La nature a oppoſé à cet animal furieux un ennemi qui, pour être fort petit, n'en eſt pas pour lui moins redoutable, je veux dire l'*ichneumon*, pour qui les anciens Egyptiens avoient tant de vénération. Quelques-uns prétendent que cet animal n'eſt autre choſe qu'une eſpece de tortue blanchâtre, qui épie le crocodile lorſqu'il pond ſes œufs, & que dès qu'il eſt retiré, il les déterre, & les caſſe pour les manger. Ils ajoutent que le crocodile, qui l'épie pour l'en empêcher, court auſſi-tôt à elle pour la dévorer; mais que ne trouvant ſous ſes dents qu'une écaille dure, il l'abandonne ſur le champ. Mille circonſtances ne permettent point de douter que cet animal ne ſoit ce qu'on appelle le *rat de Pharaon*. C'eſt une eſpece de petit cochon ſauvage, fort joli & très-aiſé à apprivoiſer, qui a le poil hériſſé comme un porc-épic. Il eſt l'ennemi déclaré des autres rats, & ſur-tout des crocodiles, auxquels il fait continuellement la guerre. Non-ſeulement il dévore leurs œufs, mais il attaque encore avec courage les petits crocodiles, & en vient à bout, en les prenant par le col au défaut de la tête. On dit que de quatre cents œufs que le crocodile pond à

la fois, pour en ſauver quelques-uns de la fureur de cet ennemi, il eſt obligé de les tranſporter dans quelques petites iſles que le Nil laiſſe à découvert en ſe retirant. C'eſt là qui le ſoleil les fait éclorre. On ajoute que lorſque cet animal dort au ſoleil la gueule béante, l'ichneumon entre dans ſon ventre, & n'en ſort qu'après lui avoir rongé les inteſtins.

Le ſerpent en général & les autres bêtes venimeuſes ſont moins à craindre dans les pays chauds que dans des pays froids. La morſure de la vipere, la piquure du ſcorpion, ſont très-peu dangereuſes en Egypte. On les touche avec aſſurance, on ſe fait un jeu de les porter dans ſa chemiſe. Il faut en excepter la ſalamandre, dont la piquure eſt mortelle, & qui eſt fort commune dans la haute Egypte.

On trouve, dans les montagnes qui ſéparent l'Egypte de la Nubie, une eſpece de lézard aſſez gros, dont les pattes reſſemblent aux pieds & aux mains d'un homme, ayant cinq doigts bien formés, avec cette ſeule différence que ces doigts ſont armés de griffes. Cet animal vient manger avec

les caravanes, & ne fait jamais de mal.

Il y a encore en Egypte une autre eſpece de lézard, que les anciens ont appellé *crocodile de terre*, dont les reins ſont renommés dans l'empire de vénus. On voit une eſpece de ſerpent, qui s'élevant ſur ſa queue, étend de part & d'autre de ſa gorge un cartilage de la largeur de la main & un peu plus long, qui reſſemble à deux ailerons. Ces eſpeces d'ailerions ſervent à le ſoutenir en l'air, lorſqu'il s'élance.

On peut mettre les moucherons ou couſins au nombre des animaux nuiſibles que produit l'Egypte. L'eau du Nil qui ſéjourne dans les canaux & dans les lacs, en produit une ſi grande quantité, que l'air en eſt ſouvent obſcurci. La nuit eſt le tems où l'on a le plus à ſouffrir de leur piquure, & c'eſt pour s'en garantir qu'on ne dort que ſur les terraſſes des maiſons. Ces terraſſes ſont couvertes de carreaux de pierre fort minces, & comme on n'a ni pluie ni brouillards à craindre en Egypte, on y place tous les ſoirs ſon lit. Les couſins s'élevent rarement juſques là; l'agitation de l'air, qui regne à cette hauteur étant, trop forte pour eux.

Pag. 159. La ſeule marque caractériſtique, à laquelle les auteurs diſtinguent l'*ibis* des autres oiſeaux, c'eſt qu'il fait la guerre aux ſerpens, dont le pays eſt infeſté. Mais comme on trouve en Egypte quatre ou cinq ſortes d'oiſeaux également ennemis des ſerpens, tels que la grue, la cicogne, l'épervier, le milan, le faucon, il eſt difficile de déterminer l'eſpece qui peut lui convenir. Dans le mois de mai, lorſque les vents ſouffient, & que les campagnes ſont découvertes, ces oiſeaux deſcendent par troupes de la haute Egypte, d'où ils ſont chaſſés par les pluies; il peuvent auſſi ſortir des montrgnes de ſables dont le Nil eſt bordé, & s'approcher des lieux plus frais, pour rendre au pays ce ſervice, qui a fait regarder l'ibis comme un oiſeau ſacré. Cependant je ne vois point qu'aucun de ces oiſeaux ait quelque rapport avec *ibis*, du moins à en juger par la figure que les hiéroglyphes nous en donnent. D'ailleurs la cicogne & la grue ne ſont point particulieres à l'Egypte, elles ne font que paſſer; & les autres oiſeaux que je viens de nommer, quoiqu'ils reſtent dans le pays, ſe trouvent pourtant ailleurs. Or, l'*ibis* eſt décrit comme un oiſeau qui n'eſt propre qu'à l'E-

gypte, & *Dapper* dit qu'on le trouve entre Roſette & Alexandrie.

On voit en Egypte un oiſeau particulier, abſolument inconnu en Europe. Il a la forme d'un chapon, excepté qu'il eſt plus gros, ce qui fait qu'on l'appelle *chapon de Pharaon*, & à Alep *ſaphan bacha*. Il dévore les ſerpens, comme l'*ibis*; & comme il y en a de bleus & de noirs, qui eſt la couleur que Pline donne à cet oiſeau, tout cela prouveroit que c'eſt l'*ibis* des anciens. Une particularité qui ſert à confirmer cette penſée, c'eſt que cet oiſeau ſuit pendant plus de cent lieues, les caravanes qui vont du Caire à la Mecque, pour ſe repaître des carcaſſes des animaux qu'on tue pendant le voyage; dans toute autre ſaiſon on n'en voit aucun ſur cette route.

Il y a au Caire une eſpece de poiſſon que l'on appelle *boulti*, & qui reſſemble beaucoup à la carpe. Ce poiſſon n'a pas toujours été connu en Egypte, & ce n'eſt que depuis quelques ſiecles qu'on en trouve dans le Nil.

On y en pèche un autre, qui approche de la figure d'une femme, ayant deux bras & deux mains, dont il ſe bat le ſein lorſqu'il eſt pris;

en pouſſant des cris à peu près ſemblables à ceux d'un homme. Sa peau eſt fort épaiſſe, & les Egyptiens en font des ſouliers pour ſe garantir de la dureté des rochers & de l'ardeur des ſables.

Pag. 171. *On peut regarder l'architecture des anciens Egyptiens, &c.* Si les Egyptiens ne ſont pas le premier peuple du monde, ils ſont au moins les premiers inventeurs des arts & des ſciences. Les Grecs allerent les puiſer chez eux, & les communiquerent aux autres parties du monde. Cette nation reſta long-tems renfermée dans ſon propre pays, ſéparée de toute autre, ou par des déſerts impénétrables, ou par des mers. Ce fut cette néceſſité qui lui fit inventer l'architecture pour la conſtruction des ponts qui devoient ſervir à la communication durant les inondations du Nil. Ce fut elle qui lui enſeigna l'art de bâtir ces ouvrages immortels, dont le tems n'a pu encore abolir la mémoire. On vit s'élever de toutes parts des édifices magnifiques, où brilloient l'or & l'argent.

La perfection des arts dépend de l'amour des ſciences; & depuis que celles-ci ſont tombées en Egypte, il n'eſt pas étonnant que ceux-là aient eu le même ſort. Les Egyptiens d'au-

jourd'hui ſont mal-adroits en tout; leurs peintres ne ſont que des miſérables barbouilleurs, & leurs architectes ne valent pas mieux. Ils entendent cependant aſſez bien l'art de conſtruire des ponts & des voûtes; & l'on apperçoit encore, dans ce qu'ils ſont aujourd'hui quelques traces de la perfection où leurs ancêtres avoient porté ces ſortes d'ouvrages.

La menuiſerie eſt très-groſſiere en Egypte, & la raiſon en eſt que les menuiſiers ne ſe ſervent que d'un mauvais petit rabot, & de quelques autres outils qui ne valent pas mieux. Ils travaillent aſſis, & leurs pieds ſont l'office de varlet pour tenir l'ouvrage. Ils ne connoiſſent point le tour.

Leur clincaillerie ſe réduit à peu de choſe; & à l'exception de ciſeaux & de quelques raiſors, tout le reſte leur vient de France & d'Allemagne par la voie de Veniſe.

Les anciens Egyptiens faiſoient un grand uſage du verre. Ils uſoient ſurtout beaucoup, dans leurs édifices, de verre coloré & tranſparent, principalement dans la conſtruction des tombeaux. On y fait encore du verre, mais ce n'eſt guere que pour des lam-

pes & de méchantes bouteilles à eau-de-vie.

L'arquebuſerie eſt de tous les arts celui qui eſt le mieux ſoutenu en Egypte, & ceux qui en font profeſſion ſont toujours fort occupés. Pour dreſſer le bois ſur lequel ils montent leurs fuſils, ils ſe ſervent de rabots, dont le deſſus eſt d'acier trempé. Ces outils mordent facilement par leur poids, ſans que l'ouvrier ſoit obligé d'appuyer beaucoup la main, & ils polliſſent l'ouvrage à meſure qu'ils le façonnent.

Pag. 202. *Et de là vient qu'ils rendent les mêmes honneurs aux animaux ſacrés, ſur-tout aux bœufs appellés* Apis, *&c.* Le temple le plus célebre & le plus fréquenté d'Egypte, étoit celui du dieu *Apis*, ou Oſiris. Il ſurpaſſoit par ſa magnificence tous les autres. C'étoit dans ce temple que les prêtres nourriſſoient ce bœuf dont les anciens hiſtoriens ont tant parlé. Il étoit de couleur noire, tacheté de blanc. On lui avoit pratiqué un appartement dans le temple le plus magnifique & le plus reculé, & on ne l'en ſortoit que lorſque le nombre des pélerins méritoit qu'on le leur montrât. On le conduiſoit dans une eſpece d'avant-cour, environnée de clair-

voies. C'étoit dans cette même cour qu'on nourriſſoit la vache qui avoit eu le bonheur de le mettre au monde. Le Dieu *Apis* étoit inviſible dans toute autre occaſion, ou du moins on ne le montroit que par une petite fenêtre grillée.

Proche du temple d'Apis on en voyoit un autre conſacré à Vulcain, qui ne cédoit au premier, ni en grandeur ni en magnificence. On trouvoit à l'entrée une figure coloſſale, faite d'un ſeul quartier de marbre d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe. Le temple étoit précédé d'une vaſte cour, qui formoit un quarré-long fort ſpacieux, où l'on donnoit des combats de taureaux.

Pag. 206. L'Egypte n'eſt pas moins célebre pour la bonté de ſon eau, que pour celle de ſon climat. Les Turcs la trouvent ſi agréable, qu'ils s'excitent à en boire en mangeant du ſel. C'eſt un proverbe pour eux, que ſi Mahomet en eût bu, il eût demandé à Dieu la grace de ne point mourir, afin d'en pouvoir toujours boire. Lorſque les Egyptiens vont à la Mecque ou ailleurs, ils ne parlent que du plaiſir qu'ils auront à leur retour de boire de l'eau du Nil. Tous ceux qui ont goûté de cette

eau s'accordent à dire qu'on n'en trouve nulle part de pareille. En effet, lorſqu'on en boit pour la premiere fois, il ſemble d'abord qu'elle ſoit préparée; elle a un je ne ſais quoi d'agréable & de flatteur qu'on ne peut exprimer, mais d'un autre côté elle eſt un peu trop douce; au reſte, quelque quantité que l'on en boive, elle n'incommode jamais. On voit des perſonnes qui en boivent juſqu'à trois ſeaux par jour, ſans éprouver le moindre mal. Quand on la boit en été, qui eſt le tems où les pores ſont ouverts par la chaleur, elle ſe diſſipe en ſueur; mais c'eſt une ſueur douce, qui n'affoiblit point. Elle prend en hiver la route ordinaire, & n'incommode pas davantage.

Ce que je dis ici de l'eau d'Egypte, ne regarde que celle du Nil, qui eſt la ſeule potable. L'eau des puits y eſt mal-ſaine, & les fontaines y ſont ſi rares, qu'il eſt difficile d'en rencontrer quelqu'une dans toute ſon étendue; & à l'égard de l'eau de pluie, il ſeroit impoſſible d'y en conſerver, vu qu'il n'y pleut preſque jamais. La raiſon en eſt, qu'elle eſt couverte à l'orient, d'où ſouffle le vent qui amene ordinairement la pluie, d'une haute chaîne de mon-

tagnes. Du côté du couchant, au contraire, les montagnes ſont fort baſſes; de ſorte que ſi le vent d'eſt amenoit la pluie, elle ſeroit arrêtée par cette premiere chaîne de montagnes, & tomberoit dans la mer Rouge. La pluie eſt quelque choſe de ſi extraordinaire, que les enfans, dès qu'il en tombe quelque peu, courent dans les rues, en criant que c'eſt une bénédiction du prophete. Il s'eſt ſouvent paſſé trois & quatre années ſans qu'il ſoit tombé une goutte d'eau au Caire, ni dans la haute Egypte: auſſi le climat eſt-il extrêmement chaud. Si l'Egypte eſt peu ſujette à la pluie, elle n'eſt pas plus expoſée aux tonnerres, & les tremblemens de terre y ſont rares. Elle n'eſt, à proprement parler, qu'un vaſte & ſolide rocher, ſur lequel la nature a ménagé un canal par où le Nil ſe rend à la mer. Dès qu'on creuſe un peu la terre, ou qu'on veut fouiller dans le ſable, on rencontre la roche vive, excepté dans le Delta, qui s'eſt formé du limon du Nil.

Idem. *Le climat de l'Egypte*, &c. L'Egypte eſt une eſpece de paradis terreſtre. L'air y eſt plus pur que dans aucune autre contrée du monde, & communique ſa bonté à tous les

êtres vivans ou inanimés qui l'habitent. Les femmes & les femelles des animaux y ſont plus fécondes que par-tout ailleurs ; les hommes y jouiſſent d'une ſanté parfaite ; les arbres & les plantes ne perdent jamais leur verdure, & les fruits y ſont délicieux ou ſalutaires. Cet air cependant, tout bon qu'il eſt, eſt ſujet à la corruption, comme dans tous les autres climats. Il eſt mauvais dans les endroits où le Nil en ſe retirant forme des marécages. Le ſerain y eſt très-dangereux, & de là vient qu'on y voit quantité d'aveugles. Le nitre dont l'air eſt impregné cauſe des fluxions.

Pag. 217. La maniere dont on rend aujourd'hui en Egypte les derniers devoirs aux défunts, n'eſt point uniforme ; elle varie ſuivant la diverſité des lieux, & des nations qui l'habitent. L'uſage d'ouvrir l'eſtomac des perſonnes mortes, de leur ôter les entrailles, ou de les conſumer par le moyen de la poix liquide & bouillante mêlée de quelques aromates qu'on verſoit deſſus, d'en inſinuer enſuite dans le cerveau du mort par les narines, de lui boucher toutes les ouvertures avec des linges imbus de la même liqueur, de laver après cela le corps avec de l'eau roſe, ou de jaſ-

min, & l'envelopper depuis la tête juſqu'aux pieds avec des bandelettes parfumées & préparées avec des aromates: en un mot, l'ancienne coutume d'embaumer les corps, n'eſt plus en uſage dans ce pays; mais elle n'eſt pas abſolument abolie, ſur-tout pour les perſonnes riches. Dès qu'elles ſont mortes, on lave pluſieurs fois le corps avec de l'eau roſe; on le parfume enſuite avec de l'encens, de l'aloës & quantité d'autres aromates; & on a ſoin de boucher auſſi avec du coton parfumé toutes les ouvertures naturelles. Après cela on enſevelit le corps dans une étoffe mouillée, moitié ſoie, moitié coton, que l'on couvre d'une autre de coton, à laquelle quelques-uns en ajoutent une troiſieme. On donne auſſi au mort un de ſes plus beaux vêtemens.

Anciennement, lorſque quelqu'un venoit a mourir, les femmes de la maiſon ſe couvroient de boue la tête & le viſage, & laiſſant le cadavre au logis, elles couroient par la ville le ſein découvert, ſe frappant la poitrine, & pouſſant les hauts cris. Tout cela ſe pratique encore aujourd'hui. Pendant que le mort eſt dans la maiſon, les parens & les amis de la perſonne défunte, outre les cris qu'elles pouſſent

ſent autour du corps, s'égratignent & ſe frappent le viſage ſi rudement, qu'elles ſe le rendent tout ſanglant & tout livide. On croiroit, à entendre les diſcours qu'elles tiennent au cadavre, & les queſtions impertinentes qu'elles lui font, qu'elles ont perdu le bon ſens. Pour faire plus d'honneur au mort, les gens de baſſe condition ont coutume d'appeller certaines joueuſes de tambour de baſque, dont la profeſſion eſt de chanter des airs lugubres, qu'elles accompagnent du bruit de cet inſtrument, & de mille contorſions épouvantables. Ces femmes conduiſent le corps à la ſépulture, mêlées avec les parentes & les amies de la perſonne morte, qui ont ordinairement les cheveux épars, la tête couverte de pouſſiere, le viſage barbouillé, & qui heurlent comme des enragées. On obſervera qu'en Egypte, lorſqu'un malade eſt près d'expirer, ſi c'eſt un chrétien, on lui tourne le viſage vers l'orient, & ſi c'eſt un mahométan, vers la Mecque. Les femmes vont prier & pleurer ſur les tombeaux de leurs morts, au moins deux fois la ſemaine; elles jettent deſſus du baſilic, elles les couvrent de feuilles

de palmier, pour leur procurer de l'ombrage.

Pag. 272. *Il eſt bon d'obſerver, &c.* Peu de gens ont connu juſqu'ici la cauſe des accroiſſemens du Nil. Les uns les ont attribués aux pluies, qui pendant notre hyver tombent au-delà de la ligne; d'autres à une fermentation qui, à l'approche du ſoleil, ſe fait dans les eaux de ce fleuve, laquelle étant aidée par le vent, groſſit leur maſſe & les oblige de ſe déborder; d'autres enfin aux vents du nord, qui regnent en Egypte pendant la crue du Nil, ſur-tout depuis la ſaint-Jean juſqu'à la fin d'août. Je ſuis perſuadé que la crue de ce fleuve célebre n'a point d'autre cauſe que les pluies qui tombent dans l'Egypte, & la ceſſation de ces mêmes pluies, après que le ſoleil a repaſſé la ligne. Comme il n'y avoit rien de plus intéreſſant pour les Egyptiens que de connoître de bonne heure l'abondance ou la ſtérilité de l'année ſuivante, il y avoit, du tems des anciens rois d'Egypte, des temples où étoient des puits, des obéliſques, ou des ſtatues coloſſales, par le moyen deſquelles, après quelques prieres & certains ſacrifices faits en préſence du peuple, on apprenoit quelle devoit être la crue du Nil. Il y a à *Bahneſé*, province de

la haute Egypte, ſituée à deux journées au-deſſus du Caire, un village appellé *Bil-er-Gernous*, *le puits du pronoſtic*. Les Coptes y ont une égliſe & un puits, dont l'eau, ſuivant la tradition, ſervit à déſaltérer notre Sauveur pendant le ſéjour qu'il fit en Egypte, ce qui lui a communiqué la vertu d'annoncer la crue future du Nil. Le gouverneur de la province s'y rend tous les ans la nuit de la nativité, accompagné d'une foule innombrable de peuple. On dreſſe une tente ſur ce puits, dans laquelle l'évêque du lieu dit la meſſe. On commence par deſcendre dans le puits, à fleur-d'eau, une corde de fil de coton, diviſée d'eſpace en eſpace par des fils bleus ou blancs. On le couvre d'une table, ſur laquelle l'évêque célebre la meſſe, & après qu'elle eſt finie, on retire la corde, on compte le nombre des nœuds que l'eau a parcourus, & l'on juge par-là du nombre de pieds où le Nil doit s'élever.

Pag. 306. Les caravanes ne ſont autre choſe que des aſſociations de pluſieurs perſonnes, marchands ou voyageurs, qui ſe réuniſſent pour faire enſemble la route. On conçoit donc ſur cette ſeule idée, que l'agrément en a été le premier principe. Il n'eſt point

d'homme qui n'ait éprouvé l'ennui insupportable de voyager seul, & le plaisir que l'on goûte, au contraire, lorsque dans une longue route on a le bonheur de rencontrer compagnie. Si ce que je viens de dire a lieu en Europe, que doit-ce être dans l'orient, où rien ne dissipe la vue, ni ne réjouit l'imagination ? Jamais contrée ne fut plus propre à favoriser la disposition qu'on peut avoir à la mélancolie. On ne voit de toutes parts que montagnes arides, que plaines stériles, que campagnes inhabitées.

L'agrément n'est cependant pas la plus forte raison qui engage les voyageurs à se réunir. Comme peu sont assez puissans pour se procurer par eux-mêmes les secours dont ils peuvent avoir besoin, la nécessité de s'aider réciproquement les uns les autres dans les dangers, est sans doute le principal motif qui les oblige à s'associer de la sorte. On trouve encore un avantage considérable dans les caravanes, c'est d'être en état de se défendre contre les entreprises des voleurs, & sur-tout des Arabes, qui courent la campagne & les déserts, & font rarement quartier à ceux qui ne sont pas en état de leur faire tête.

J'ai parlé des radeaux ſur leſquels les peuples de la Nubie ſe rendent en Egypte en ſuivant le cours du Nil. Il y a des Nubiens qui y viennent à pied en côtoyant ſes rivages. On s'étonnera ſans doute qu'ils aient aſſez de courage pour ſupporter les fatigues d'un voyage auſſi pénible, mais on ne ſera pas moins ſurpris d'apprendre la route qu'on tenoit autrefois avant qu'on eût trouvé la voie des caravanes. On deſcendoit & on remontoit alors le Nil, malgré les cataractes affreuſes qui interrompent ſon cours. Pour cet effet, on avançoit les bateaux le plus près des cataractes qu'il étoit poſſible, on les déchargeoit, & on les tranſportoit ſur les épaules juſqu'au-deſſus de la cataracte, tandis que d'autres ſe chargeoient des marchandiſes. On rechargeoit enſuite les bateaux, on les remettoit ſur le Nil, & on paſſoit ainſi de cataracte en cataracte, juſqu'à ce qu'on les eût toutes franchies. On a trouvé aujourd'hui un chemin beaucoup plus court, en faiſant paſſer les marchandiſes ſur des chameaux par les déſerts de Nubie en Egypte, & réciproquement d'Egypte en Nubie. Comme ces caravanes ſont obligées de marcher ſept jours entiers

dans des déſerts où l'on ne trouve pas une goutte d'eau, il faut néceſſairement que les chameaux paſſent tout ce tems-là ſans boire. La maniere dont on s'y prend pour les accoutumer à endurer la ſoif, mérite d'être rapportée. Comme ces animaux vivent juſques à ſoixante ans, les orientaux commencent de bonne heure à les dreſſer de façon qu'ils puiſſent aiſément ſupporter dans la ſuite les plus grandes fatigues. Ils ne les font jamais boire qu'une fois par jour, dans les endroits même où ils pourroient le faire plus ſouvent, afin de les accoutumer dès leur naiſſance à être ſobres à cet égard; mais lorſqu'il s'agit d'un voyage où l'on ſait que l'on doit manquer d'eau pendant pluſieurs jours, on commence par ne les faire boire que tous les deux jours; on pouſſe enſuite cette abſtinence juſqu'à trois, quatre, cinq, ſix, ſept jours; & lorſque ces animaux ſont en état de ſupporter la ſoif juſqu'à ce terme, la caravane ſe met en marche. Les incommodités qu'elle éprouve ne ſont rien en comparaiſon des dangers qu'elle court. Ils ſont tels, qu'ils ont fait périr des caravanes entieres. Le premier eſt, qu'étant obligées de traverſer des plaines immen-

ſes de ſable, où il n'y a aucune trace de chemin, ſi les conducteurs viennent à s'égarer, il eſt impoſſible que l'eau ſuffiſe ; & dans les cas où elle leur manque, les mules, les mulets, les chevaux & les chameaux périſſent de ſoif & de laſſitude dans ces déſerts brûlans. Le danger eſt encore plus grand, lorſque le vent du midi vient à s'élever ; car il étouffe ſur le champ ceux qui ont le malheur de le reſpirer, à moins qu'ils ne ſe jettent le viſage contre terre, & qu'ils ne ſe couvrent la tête, de peur d'avaler la mort que ce vent empoiſonné porte avec lui. On a trouvé quelquefois des caravanes entieres enſevelies ſous les ſables ; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ces corps ont une légéreté qui permet à un homme d'enlever d'une main le corps d'un chameau, dont le poids eſt de trois à quatre cents livres, & qui n'en peſe pas alors vingt.

Fin du Tome II.

TABLE

DES LIVRES ET CHAPITRES

Contenus en ce volume.

Suite du voyage en Egypte.

LIVRE QUATRIEME.

Du gouvernement, des coutumes & de l'hiſtoire naturelle de l'Egypte.

CHAPITRE I.

Du gouvernement de l'Egypte. page 1

CHAPITRE II.

Milice de l'Egypte. 18

CHAPITRE III.

Adminiſtration de la juſtice, revenus publics, commerce & manufactures de l'Egypte. 31

CHAPITRE IV.

Etat de la religion dans l'Egypte. Habitans de l'Egypte. Leurs uſages divers & leur police. pag. 51

CHAPITRE V.

Education, coutumes, habillement & architecture moderne des Egyptiens: de la caravane de la Mecque. 64

CHAPITRE VI.

Du climat, du ſol, & des eaux de l'Egypte. 106

CHAPITRE VII.

Du Nil. 119

CHAPITRE VIII.

De quelques plantes d'Egypte. 137

CHAPITRE IX.

De quelques animaux de l'Egypte. 150

LIVRE CINQUIEME.

Obſervations mêlées, relativement aux antiquités & à l'hiſtoire naturelle de l'Egypte.

CHAPITRE I.

Antiquités apportées d'Egypte par l'auteur. 164

CHAP. II.

Architecture & ſculpture des anciens Egyptiens. pag. 171

CHAP. III.

De leur mythologie. 188

CHAP. IV.

De leurs hiéroglyphes. 207

CHAP. V.

De leur maniere d'embaumer les hommes & les oiſeaux. 217

CHAP. VI.

Extrait de la deſcription que M. de Maillet a donnée de l'intérieur de la grande pyramide. 228

CHAP. VII.

De la religion des Coptes en Egypte. 256

CHAP. VIII.

Hiſtoire de la crue du Nil. 272

CHAP. IX.

Obſervations ſur la maniere de fixer la vraie crue du Nil. 283

CHAP. X.

Maniere de cultiver & de préparer le riz dans les environs de Roſette. Maniere de faire le ſel ammoniac. Maniere de faire éclorre les poulets dans des fours. pag. 300

CHAP. XI.

Ordre de la marche de la caravane de la Mecque. 306

CHAP. XII.

Route de la caravane du Caire à la Mecque. 316

Ces deux chapitres ſont un ſupplément au chapitre V. du livre quatrieme.

CHAP. XIII.

Du bey de Tunis, de ſa cour & de ſon gouvernement. 320

CHAP. XIV.

Patente de Mahomet, en faveur des moines du mont Liban. 328

CHAP. XV.

Formules de quelques lettres & de quelques paſſeports dans le ſtyle des orientaux. 334

CHAP. XVI.

Liſte des métropoles & évêchés qui relevent du patriarche d'Alexandrie, tirée de la carte du même patriache. pag. 348

CHAP. XVII.

Plantes d'Arabie & d'Egypte. 355

CHAP. XVIII.

Diſſertation latine ſur la géographie de l'Egypte. 364

CHAP. XIX.

Additions & remarques hiſtoriques & critiques ſur le voyage en Egypte, principalement tirées de la deſcription de l'Egypte, compoſée ſur les mémoires de M. de Maillet, ancien conſul de France au Caire, par M. l'abbé le Maſcrier. 384

Fin de la table des chapitres du ſecond Tome.

A01 1468433